LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 60

MONTRÉAL, SAMEDI 13 MARS 1965

MÉTÉOROLOGIE

Ensoleillé.
Un peu moins froid.
Maximum :32
Dimanche : Ensoleillé.

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
QUATRE-TEMPS

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Wagner: la nouvelle lettre de Rivard à sa femme est une manoeuvre de diversion

Wagner confirme: Rivard bénéficiait d'un statut particulier à Bordeaux

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC, (DNC) — "Lucien Rivard, par sa conduite, avait obtenu d'être l'un des cinquante permissionnaires parmi les prévenus et détenus qui avaient droit à certains privilèges et il se trouvait par conséquent dans la même catégorie que plusieurs autres". Telle est l'une des réponses données, hier, à l'Assemblée législative, par le procureur général aux nombreuses questions que lui avait posées la veille M. Paul Dozois. Répondant ainsi aux voeux unanimes de la Chambre, M. Claude Wagner a répondu une à une aux questions du député de Montréal-Saint-Jacques.

Un seul incident a marqué le débat sur la motion de blâme présentée par M. Dozois concernant la conduite des employés du département du procureur général dans l'affaire Rivard.

M. Bertrand avait cité un extrait de la lettre de M. Gérard Pelletier adressée à M. Wagner et parue dans "Cité Libre".

"Vous, le plus jeune et plus récent des ministres du cabinet, a cité M. Bertrand, vous avez fait servir l'appareil du pouvoir et le prestige de la justice non pas à chercher honnêtement la vérité, ni à mettre à jour les faits, mais au contraire à imposer aveuglément une version officielle".

Le procureur général et le premier ministre ont demandé au député de Missisquoi s'il avait le courage de prendre à son compte cette accusation, de la formuler selon l'article 196 du règlement en convoquant le comité des privilèges et élections.

Talonné par MM. Lesage et Wagner, M. Bertrand a fini par sortir de ses gonds pour s'écrier : "Cette attitude . . . Oui."

On n'a jamais su et on ne saura peut-être jamais si oui ou non le député de Missisquoi a pris ces accusations à son compte.

M. Pierre Laporte, dans son intervention, a demandé : "Est-ce qu'on va prétendre, pour une seule seconde, que le gouvernement du Québec ou d'Ottawa, — parlons strictement de politique partisane, — avait le moindre intérêt à ce que Rivard se sauve ? Il suffit de voir le remous qu'il y a actuellement dans l'opinion publique. Pensez-vous qu'un gouvernement qui a sa tête sur les épaules laisserait échapper un homme comme celui-là, volontairement, et faire face à l'opinion publique comme nous le faisons actuellement ? Il faut quand même, si l'opposition refuse absolument d'admettre que nous sommes honnêtes, au moins qu'elle ne nous trouve pas stupides".

Le débat sur la motion Dozois se poursuivra mardi.

LES QUESTIONS ET LES REPONSES

Voici le texte des questions posées par M. Dozois et des réponses fournies par le procureur général :

1 — Quels sont les règlements qui s'appliquent à la prison de Bordeaux à des détenus de la catégorie de Rivard?

"Les règlements sont contenus dans ce fascicule que j'exhibe. Ils datent du 27 novembre 1952. Ils prévoient que les détenus doivent rester dans leur cellule 23 heures et demie par jour. Voilà les règlements écrits que nos savants amis de l'opposition connaissent très bien. Mais ces règlements ont été abrogés parce que nous avons voulu humaniser les conditions des prisonniers à Bordeaux et ailleurs. Grâce aux améliorations, certains changements sont intervenus et, en réponse aux autres questions, je vous indiquerai quels sont les changements. Je me demande si ces messieurs de l'opposition reconnaîtront qu'il était temps que la province, que les législateurs se penchent sur ce problème du prisonnier et y accordent l'importance que le problème nécessitait je me demande si le député de Missisquoi a l'audace de dire en cette chambre qu'un détenu, qu'il s'appelle Rivard ou autre, qui n'a pas été trouvé coupable d'aucun crime devant la cour, qui est devant les tribunaux, qui doit être envoyé dans un autre pays s'il y a lieu, je me demande si le député de Missisquoi suggère que ce monsieur X - là doit être dans la cellule de mort avec des gens comme Dion et autres 24 heures par jour?"

2 — Quels sont les règlements qui s'appliquent à la catégorie des détenus tels que Durocher?

"Les mêmes règlements s'appliquent à tous les détenus, sauf aux détenus dangereux que l'on isole, et sauf évidemment les psychiatriques qui, eux, ont véritablement un traitement spécial"

3 —Est-ce vrai que tous les détenus doivent être renfermés dans leur cellule à quatre heures de l'après-midi?

"L'heure de la rentrée dans les cellules est quatre heures de l'après-midi sauf pour les cas d'une cinquantaine de pensionnaires dans diverses ailes de la prison, soit les gens qui s'occupent de la livraison des cabarets, des messages, du lavage dans les différentes salles, des sports, de la patinoire, des "hobbies" etc".

3 — Est-ce que les règlements qui s'appliquent à des détenus de cette catégorie pouvaient permettre à un prisonnier comme Rivard de circuler dans la prison et, comme l'ont relaté certains journaux, de rentrer dans sa cellule très tard dans la nuit après avoir suivi les programmes de télévision?

"Jamais aucun prisonnier n'a le droit de circuler librement dans la prison sans être accompagné d'un garde et l'officier au centre de l'aile doit savoir où il est, exception faite, quant à la télévision, pour un groupe de jeunes, de juvéniles, dans une aile particulière, qui regardent la télévision jusqu'à neuf heures et de malades à l'infirmerie".

4 — Comment se fait-il, si tel règlement existe — (si les prisonniers doivent être dans leur cellule à quatre heures de l'après-midi) que Durocher se soit rendu chez le sergent Beaupré à six heures vingt ?

"La réponse a été donnée précédemment : les permissionnaires réintègrent leurs cellules à neuf heures. Durocher était un de ces permissionnaires."

5 — Depuis quand le sergent Beaupré est-il en charge de l'aile A et avait-il assumé cette responsabilité de surveiller les prisonniers détenus dans cette aile en particulier ?

"Le sergent Beaupré était revenu en service le 28 décembre 1964, il s'occupait donc de l'aile A depuis environ un mois."

6 — Est-ce que le sergent Beaupré était obligé d'obtenir l'autorisation des assistants-chefs Bélanger et Lapierre pour permettre à Durocher d'aller arroser la patinoire ?

"En théorie, oui. En pratique, il ne l'a pas fait et il a outrepassé ses pouvoirs".

7 — Depuis quand Durocher était-il préposé à l'arrosage des patinoires ? Depuis 24 heures ou depuis des semaines ou des mois ?

"Depuis le début de la saison".

8 — Pourquoi le garde Bonneville est-il allé chercher Rivard pour accompagner Durocher afin que ceux-ci puissent arroser la patinoire ?

"Il a reçu l'ordre d'aller chercher Rivard, ordre donné par Beaupré."

9 — Est-ce que Bonneville est allé chercher Rivard en compagnie de Durocher sur un ordre de Beaupré ou si Rivard était affecté à l'arrosage des patinoires ? Et si Rivard était affecté à l'arrosage des patinoires, depuis quand l'était-il ? Est-ce qu'il a été affecté à ce travail depuis 24 heures, des semaines ou des mois ?

"Beaupré savait que Durocher et Rivard étaient des permissionnaires dans la catégorie que je vous ai mentionnée tout à l'heure. Il savait que ces deux-là s'occupaient de l'arrosage des patinoires depuis le début de la saison et voilà pourquoi il n'a pas consulté."

10 — A-t-on vérifié les dires des ex-détenus rapportés par plusieurs journaux à l'effet que le projet d'évasion de Rivard n'était un secret pour personne dans la prison ?

"Ces dires font l'objet d'une enquête qui se poursuit".

11 — Comment se fait-il que ces prisonniers étaient en possession de ce revolver en bois ? A-t-il été fabriqué à la prison ?

Voir page 8: Wagner en Chambre





"C'est avec grand plaisir que je profite d'un moment de liberté pour t'écrire quelques mots... ", dit Lucien Rivard à sa femme.

La présente session fédérale devrait prendre fin dans environ une semaine

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — La plus longue session dans l'histoire du parlement canadien prendra fin vraisemblablement la semaine prochaine. La Chambre des communes a terminé hier, au bout du 14 jours de débat, l'examen article par article de la loi établissant le régime de retraite. La loi devra être sanctionnée en troisième lecture, c'est-à-dire qu'elle devra faire l'objet d'un nouveau débat général, avant d'être déférée au Sénat pour approbation finale.

Les plus optimistes prévoient que la session, qui a maintenant duré 234 jours, ne se prolongera pas au-delà de vendredi prochain. Cinq ou six députés créditistes et une douzaine de conservateurs comptent prendre part à la troisième phase du débat sur le régime de retraite. Si rien n'intervient entre-temps pour bouleverser le calendrier législatif de la Chambre des communes, la loi devrait être adoptée en troisième lecture mardi soir.

Avant la prorogation de la session, la Chambre passera à travers l'examen du projet de loi autorisant les provinces à se retirer des programmes mixtes moyennant compensation financière. Une fraction des conservateurs envisageait la semaine dernière de faire obstruction à cette législation mais, devant la résistance d'une vingtaine de membres du parti dont la députation québécoise, elle a consenti à se contenter d'exprimer ses vues sans tenter de bloquer le projet de loi. Dans ces circonstances, il est probable que la Chambre saura disposer du projet de loi en deux ou trois jours.

La troisième session du 26e parlement commencera aussitôt après. Si la présente session prend fin vendredi, la prochaine commencerait le mardi suivant, donc le 23 mars.

Le régime de retraite initialement proposé par le gouvernement n'a guère été modifié par le long examen que lui a fait subir l'opposition.

Il entrera en vigueur le 1er janvier 1966 moyennant des cotisations équivalent à 3.6 pour cent du revenu des assurés, défrayées à parts égales par l'employeu. et l'employé. Tous les travailleurs dont le revenu varie de $600 à $5,000 par an seront tenus d'y participer.

Les prestations, fondées sur le revenu ayant servi de base au calcul de la cotisation, s'élèveront graduellement jusqu'à ce que le programme touche sa maturité, au bout de 10 ans. Les prestations maxima atteindront $104. par mois.

Pearson songe malgré tout à une élection

par la presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a fait savoir à quelques-uns de ses plus intimes collaborateurs qu'il songe à tenir sous peu une élection générale, si l'on en croit des milieux autorisés.

Il aurait communiqué son dessein à un conseil de guerre auquel participaient cinq de ses principaux ministres, mercredi soir, à sa résidence de Sussex Drive.

A ce conciliabule assistaient son lieutenant québécois, le ministre de la Justice, M. Guy Favreau; le co-président de la campagne libérale, le ministre des Finances, M. Gordon; le doyen du conseil des ministres, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin; le ministre des Transports M. Pickersgill, et le ministre du Travail, M. MacEachen.

Le premier ministre n'aurait pris aucune décision définitive. De fait plusieurs de ses ministres, peut-être même la majorité du caucus parlementaire, seraient opposés à la tenue d'u ne élection présentement.

Les adversaires du projet d'appel au peuple apportent comme raisonnement que les motifs de M. Pearson (porter un autre coup au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et remporter une majorité qui créera un climat plus favorable aux Communes), ne constituent pas des raisons suffisantes pour solliciter un nouveau mandat.

Jusqu'à il y a deux semaines, M. Pearson, qui déteste les tournées électorales, avait catégoriquement repoussé l'avis de ses collègues et de ses conseillers qui préconisaient la tenue d'une élection au printemps.

Mais on a appris, la semaine dernière, qu'il avait laissé en quittant une réunion de son cabinet, l'impression qu'il y songeait.

Selon certains milieux, présentement il voit d'un meilleur

Voir page 8: Pearson



Scène de rue à Selma (Alabama) en 1965: ces gens assis croient que la statue de la Liberté symbolise la leur aussi. Les représentants de l'ordre leur signifient, rarement avec douceur, qu'ils n'ont pas le droit de réclamer leurs droits. (Photo UPI)

Johnson craint d'aggraver les choses en envoyant les "marshalls" en Alabama

Le pasteur James Reeb succombe à ses blessures; le maire de Selma interdit toutes manifestations

Les manifestants, Blancs et Noirs, qui voulaient rendre hommage hier matin au pasteur James Reeb qui a succombé dans la nuit de jeudi à vendredi aux blessures que lui ont infligées des ségrégationnistes mardi, n'ont pu accomplir la "marche" qu'ils envisageaient sur le palais de justice de Selma. Le maire s'y est personnellement opposé.

Pendant ce temps à Washington, le président Johnson, qui hésite, afin de ne pas aggraver les choses à envoyer la troupe à Selma, recevait les délégués de religieux intégrationnistes précisément réunis en congrès dans la capitale fédérale. On apprenait hier soir que le président donnerait cet après-midi une conférence de presse au cours de laquelle il expliquerait le sens de l'intervention qu'il fera au Congrès la semaine prochaine relativement au droit de vote.

Parmi les télégrammes de condoléances et de réprobation qui ont été envoyés à la suite de la mort du pasteur Reeb, figure celui du gouverneur de l'Alaska qui accuse son homologue de l'Alabama d'être plus coupable que ceux qui ont porté les coups.

SELMA (Alabama) — La nouvelle tentative des Noirs de "marcher" jusqu'au palais de justice de Selma vendredi pour honorer la mémoire du pasteur blanc James Reeb, abattu mardi par un groupe de ségrégationnistes, a échoué. Le pasteur Lewis, de Selma, avait annoncé vendredi que la marche avait été autorisée par le directeur de la sécurité publique, M. Wilson Baker, et qu'elle aurait lieu à 11 h. (h. loc.). Mais il s'agissait là d'un malentendu. Le maire de Selma devait affirmer par la suite qu' "il n'y aurait pas de marche". Le maire, M. Smitherman, se trouvait d'ailleurs à la tête des policiers qui arrêtèrent la centaine de manifestants dans leur marche.

"Le conseil municipal m'a accordé un vote de confiance, leur a-t-il déclaré. "Il n'y aura pas de marche à Selma dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le maire a précisé que ce vote était intervenu au cours d'une réunion spéciale du conseil municipal. Cette réunion n'avait pas été annoncée. Si vous avez l'intention d'organiser un service pour le pasteur Reeb, a poursuivi le maire de Selma, s'adressant aux Noirs "retournez à l'église pour célébrer ce service dans la dignité."

Dans la capitale

WASHINGTON. — Le président Johnson a manifesté la plus vive réticence à l'égard de l'envoi éventuel de "marshalls fédéraux" ou de troupes fédérales en Alabama, au cours d'un long entretien avec une délégation représentant quelque 4,000 hommes d'Eglise actuellement réunis en conférence à Washington.

Un porte-parole de la délégation a déclaré que M. Johnson estime en effet qu'un climat de modération se fait jour en ce moment petit à petit en Alabama, et que l'envoi d'une force fédérale quelconque ne pourrait qu'envenimer la situation.

Le procureur général du Québec et la sûreté provinciale sont convaincus que la lettre de Lucien Rivard à sa femme — et présumément postée à Vancouver samedi dernier — est un piège qui tend à faire croire aux forces policières que le fugitif a bel et bien quitté la métropole.

M. Claude Wagner a déclaré que cette lettre "semble être une supercherie à première vue, dans le but de lancer la police sur une fausse piste. Il me semble qu'il s'agit là d'une stratégie pour amener les gens intéressés à la capture de Rivard à diriger leurs recherches vers Vancouver. Je suis convaincu qu'il est encore à Montréal. Toute cette histoire est cousue de fil blanc".

M. Wagner a ajouté qu'il en a discuté avec le directeur de la PP, M. Josaphat Brunet, et tous deux ont convenu qu'il s'agissait là d'une manoeuvre de diversion de la part de Rivard.

C'est aussi l'avis du sous-inspecteur Jean Gagnon. "Pourquoi Rivard s'en irait-il de Montréal, a-t-il déclaré. Montréal est une grande ville. Il y a un million d'endroits où il peut se cacher ici, où il compte de nombreux amis dans le monde interlope."

La lettre que Mme Rivard a reçue de son mari, mardi, a été publiée hier dans un journal de Toronto. Les pattes de l'enveloppe étaient collées l'une à l'autre, ce qui indiquerait que la lettre fut ouverte puis refermée soigneusement. Mme Rivard s'est dite certaine que la lettre de quatre pages avait été ouverte. Elle aurait jeté l'enveloppe, par crainte qu'elle ne porte un numéro de zone postale qui trahisse son mari.

Rappelons à ce propos que, légalement, les policiers ne peuvent pas décacheter le courrier adressé à un particulier.

Il a ajouté qu'il "semble étrange que la principale preuve du lieu de provenance de la lettre ne soit pas établie".

Le fugitif a écrit à sa femme pour lui dire de ne pas s'inquiéter. Il lui a aussi dit : "Je t'aime. Oublie-moi." Mme Rivard a précisé que son mari lui a promis de lui envoyer une autre lettre dans deux semaines, et qu'il serait à un autre endroit la prochaine fois qu'elle aurait des nouvelles de lui.

Elle a admis que l'hebdomadaire "Dimanche-Matin" avait obtenu cette lettre, mais elle a refusé de dire à quelles conditions elle avait consenti à se défaire du document. Elle a signalé que la lettre lui serait remise dimanche.

Il ne semble pas que la police ait tenté jusqu'ici d'obtenir l'original de la lettre du fugitif de Bordeaux.

M. Jacques Francoeur, directeur de "Dimanche-Matin", a déclaré au "DEVOIR" hier soir que l'authenticité de la lettre ne fait aucun doute. Des experts, dont il avait retenu les services, lui en ont donné l'assurance: l'écriture est bien celle de Rivard.

Il a précisé que la missive originale, dont les droits de publication ont été réservés par "Dimanche-Matin" et le "Toronto-Telegram" a été écrite quelque part au Canada, ajoutant qu'il ne pouvait en dire plus.

On apprend d'autre part que les deux journaux en question auraient versé une somme de $3,000 à Mme Rivard pour entrer en possession de la missive. Le procureur général, M. Wagner, a eu le commentaire suivant à ce propos: "On se surprend que certains journaux aient pu gober aussi facilement une telle affaire."

L'inspecteur Gagnon a admis que la police croit que la lettre a bien été écrite par Rivard, mais qu'elle a pu être postée à Vancouver par quelqu'un d'autre. On n'est même pas sûr de cela, puisque l'enveloppe d'expédition semble disparue.

Pendant ce temps, Rivard, qui s'est enfui de Bordeau le 2 mars dernier, est toujours introuvable, de même que son compagnon de fuite, André Durocher. Les différentes forces policières du pays continuent de vérifier toutes les informations qui leur sont transmises, et qui s'avèrent non fondées les une saprés les autres.

Un peu partout

C'est ainsi que des agents de la police provinciale de l'Ontario ont mené des recherches intensives hier matin dans la région avoisinant Kleinberg après avoir appris qu'une automobile conduite par un homme ressemblant à Lucien Rivard avait été signalée dans les parages.

Plus de 30 voitures de police venant de sept districts ont pris part aux recherches, mais n'ont pu retracer la voiture en question. La police rapporte qu'un automobiliste — qui n'a pas été identifié — avait communiqué la chose à la police à 9 h. 45 de la matinée.

Hier encore, mais à Vancouver, cette fois, David Cowlishaw, un ancien reporter qui acquit quelque notoriété pour avoir lancé un gobelet rempli d'une imitation de sang sur le parquet de la Chambre des Communes, a déclaré qu'il savait où se cachait Lucien Rivard.

Voir page 8: Rivard écrit à sa femme

"Bonsoir, mon beau coeur..."

Lucien Rivard a signé sa lettre "Lucieno", surnom qu'il portait à l'époque où il était propriétaire d'un casino à La Havane, sous le régime Batista. Voici le texte intégral de cette lettre :

Bonsoir, mon beau coeur,

C'est avec grand plaisir que je profite d'un moment de liberté pour t'écrire quelques mots. J'espère que tu es en bonne santé, ta famille et la mienne également.

Je suis en excellente santé, mais très fatigué.

Chérie, je suis navré de toute la mauvaise publicité que je t'ai attirée, ainsi qu'à ma mère.

Pardonne-moi, mon ange, de toute la tristesse que je te cause mais j'ai pris ma décision après ta visite de mardi.

Tu pourrais penser que j'ai perdu la tête, mais j'ai pensé que c'était la seule issue qui me restait.

C'est dommage que je n'aie pas pensé plus tôt à cette évasion ; j'aurais alors eu des instructions à donner pour mon procès, et notre réunion à venir.

Ce sera pour plus tard si tu m'aimes encore.

Tout aurait été si simple, s'ils avaient commencé par m'accorder la liberté sous cautionnement. Alors j'aurais pu prouver mon innocence.

Avec toutes les pressions de Me Lamontagne et de la gendarmerie fédérale (RCMP), il est très facile de voir que c'est une affaire drôlement montée, parce que tu sais, chérie, je suis innocent du crime dont ils m'accusent.

A les entendre, mon coeur, je suis aussi riche qu'un millionnaire.

Si vraiment j'avais tant d'argent, jamais je naurais travaillé 15 à 18 heures par jour, sept jours par semaine, à tous les métiers, de la plomberie à l'électricité et au terrassement.

Tu peux voir qu'ils sont une grande bande d'imbéciles. La seule chose qui m'intéressait, à part d'essayer de faire de la Plage Idéale une belle entreprise, c'était ton bonheur, c'était de te rendre heureuse ,de travailler assez fort pour nous assurer une vie confortable plus tard, me permettre la retraite, une vieillesse paisible et tranquille.

Tous ces beaux rêves sont finis.

C'est pour cela que je suis parti. Je vois bien que je ne pourrai jamais obtenir justice au Canada.

Je te remercie de tout le bonheur que tu m'as apporté au cours des trois ans et demi (de notre vie commune). Et je remercie Dieu de t'avoir mise sur ma route, et je lui demande de pardon de toute la peine et de tous les ennuis que je te cause.

Ma chérie, je t'aime de tout mon coeur. Tu es, et tu seras toujours, mon seul et unique amour.

J'aurais tant voulu te rendre heureuse, toi qui a toujours été aussi bonne pour moi. Tu as toujours pensé à moi d'abord, tu m'as toujours aidé. Pour moi, c'était toujours un grand bonheur que de revenir à la

Voir page 8: Bonsoir mon coeur

Lechasseur a été arrêté

Eddy Lechasseur, un ami de Lucien Rivard qui a témoigné à la commission Dorion, a été arrêté hier matin. La police le détient pour interrogatoire et le procureur général Wagner a d'autre part annoncé en Chambre qu'on portera peut-être contre lui une accusation de port d'armes illégal.

M. Lechasseur a été arrêté à son domicile de Rosemont, vers 10 heures du matin, par des agents de la sûreté provinciale et montréalaise ainsi que de la gendarmerie royale. On l'interroge au sujet de l'évasion de Lucien Rivard.

Pour mieux connaître l'Afrique francophone

Dans sa livraison de mars, la revue canadienne "Missions d'Afrique des Pères Blancs" consacre 18 de ses 32 pages à l'Afrique d'expression française. Après une brève introduction, on y trouve des notes intéressantes sur chacun des 25 pays et territoires de l'Afrique francophone: une petite carte, la photo du chef de l'Etat, la population, le nombre de catholiques, le statut politique, les principales villes, les langues officielles, les tribus, les ressources et l'unité monétaire. On peut se procurer un exemplaire de cette revue en s'adressant au Service d'information des Pères Blancs d'Afrique, 11,100 boulevard de l'Acadie, Montréal 12, P.Q., Canada.

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGE

LUNDI : Abbé André Lamoureux et Soeur Anne-Dominique: Doit-on parler du péché à l'enfant?
MARDI : Luigi d'Apollonia, S.J.: "Le Vicaire" Pie XII est-il coupable?
MERCREDI: Henri-M. Guindon, S.M.M.: Avec le Seigneur, "on est sûr de son affaire".
JEUDI : Marcel Clément: La religion: non une affaire de pratique mais une affaire de vie.
VENDREDI : Soeur Gilbert, Auxiliatrice: D'un centre d'énergie atomique au laïcat missionnaire.
SAMEDI : Ernest Gagnon, S.J.: D'où vient notre cléricalisme?
A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8h.50 du soir
CKBS 1240 à 3h.45 de l'après-midi

Mgr Roy insiste sur le rôle de l'université

QUEBEC. — Le cardinal Maurice Roy a affirmé que l'université internationale, et plus particulièrement l'université catholique, a un rôle à jouer au sein de l'Eglise à l'heure du concile.

C'est à elle qu'il appartient d'étudier en profondeur les questions humanistes et scientifiques, a déclaré l'archevêque de Québec, qui était l'objet d'une réception officielle de la part des autorités et des professeurs de l'université Laval à l'occasion de son élévation au cardinalat.

Le cardinal Roy, qui est aussi chancelier de Laval, a souligné que le rayonnement du monde, le retentissement de ses idées et de ses réalisations reposent sur ses universités.

"Et d'elles, le monde et l'Eglise attendent les clartés, les lumières, les suggestions qui les aideront à parvenir à leurs fins."

Le prélat a dit que le pape attend des cardinaux, non seulement des échanges de vues et d'opinions, mais de multiples renseignements sur les problèmes touchant leurs pays respectifs.

Les cardinaux, d'autre part, ont à leur tour besoin d'aide pour connaître les problèmes de leurs pays et ils doivent pour ce faire, a dit le cardinal Roy, rechercher le secours des universitaires catholiques.

On ne manquera pas de lire, à la page 5, le texte intégral de l'allocution prononcée par S. Em. le cardinal Maurice Roy, lors de la réception offerte par le gouvernement du Québec au nouveau prince de l'Eglise, le 10 mars.

Congrès et réunions

C'est dimanche 21 mars, à 1h.30 que s'ouvrira le congrès annuel des cadets, à l'auditorium Saint-Arsène, 7355 Christophe-Colomb. Tous les garçons de 7e année scolaire, enrôlés chez les Cadets, sont cordialement invités. Les parents seront les bienvenus.

Allégement de l'abstinence dans le diocèse de Hull

OTTAWA — Les ouvriers et les étudiants des diocèses de Hull et d'Ottawa qui apportent leurs repas au travail ou à l'école ne sont plus tenus de faire abstinence le vendredi.

Monseigneur Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, et le vicaire général du diocèse d'Ottawa, Mgr J.-Napoléon Gélineau ont publié hier un communiqué disant que "les pauvres et les nécessiteux qui n'ont pas le choix de leur nourriture, de même que les ouvriers qui apportent leur repas sur les chantiers et les étudiants qui apportent leur repas à l'école" ne sont plus tenus de faire abstinence, c'est-à-dire de se priver de viande le vendredi.

Le communiqué rappelle que l'abstinence vaut pour tous les vendredis de l'année, le mercredi des cendres, la vigile de l'Immaculée-Conception sauf si cette journée du 7 décembre tombe un dimanche, la vigile de Noël ou le 23 décembre, à volonté, sauf si l'un de ces jours tombe le dimanche.

L'évêché ajoute toutefois que sont excusés de cette loi de l'Eglise ceux qui ne sont pas en état de s'y conformer, par exemple les malades et ceux qui auraient grande difficulté à le faire.

Dans cette classe, on inclut ceux qui prennent leur repas du vendredi, pour une raison légitime, en-dehors de leur foyer, et en des circonstances où il ne leur est pas facile de faire un repas sans viande.

Le communiqué émis par les deux diocèses ajoute toutefois que "quel que soit le motif invoqué, les fidèles doivent en toute circonstance éviter de scandaliser leur prochain et à moins de raisons très spéciales ne se prévaudront pas de leur exemption le Vendredi-Saint."

Informations religieuses

Le nouveau missel

Le Missel de l'Assemblée chrétienne vient de paraître. Présenté par l'Abbaye de St-André et édité par Biblica, à Bruges, c'est un missel moderne qui répond aux exigences de la réforme liturgique. Dans une prochaine chronique, Le Devoir présentera cet important ouvrage, plus longuement. Qu'il nous suffise de dire ici que sa présentation en est très belle, dans sa sobriété. La tenue typographique en est extrêmement soignée, sur papier bible. Un bien beau livre de prière.

Un pionnier de l'oecuménisme nous visite

Un des pionniers de l'oecuménisme en France, M. Pierre Michalon, p.s.s., fera une visite de deux semaines au Canada. Du 14 au 18 mars, il dirigera une session sacerdotale de formation oecuménique. Le 23, à 8:15 du soir, il donnera une conférence publique à l'université de Montréal. M. Michalon est l'invité de Son Eminence le cardinal Léger et de la Commission diocésaine d'oecuménisme. Depuis plusieurs années, il dirige en France les Journées de réflexion théologique sur l'oecuménisme. Il est le directeur du centre national "Unité chrétienne" situé à Lyon. Expert à Vatican II, il collabore avec le secrétariat pour l'unité qui a pris l'initiative de préparer le décret sur l'oecuménisme solennellement voté à la troisième session du concile.

L'Oratoire se prépare à fêter St-Joseph

Durant les neuf jours qui précèdent la fête de saint Joseph, d'importantes cérémonies religieuses se déroulent au sanctuaire du Mont-Royal. Chaque jour, du 10 au 18 mars, un évêque présidera deux offices et commentera l'un ou l'autre des chapitres de la constitution sur l'Eglise "Lumen Gentium" votée à la dernière session du concile.

Tous les après-midis à 3 heures il y a office des malades suivi de la messe et le soir à 8 h. 30, d'imposants pèlerinages venant des paroisses de Montréal ou des diocèses environnants.

Les jeunes discuteront de religion

De plus en plus les rencontres Entre-Choc prennent de la popularité auprès des jeunes fréquentant le centre culturel et sportif. La dernière discussion groupa plus de quatre-vingts jeunes désireux de donner leur opinion sur les fréquentations.

A l'issue de cette rencontre la grande majorité des participants manifesta le désir que la prochaine fois l'on puisse discuter d'un sujet très actuel, celui de la religion.

Dimanche prochain le 14 mars, tous les jeunes désireux d'exprimer leur opinion sur les problèmes religieux d'aujourd'hui sont invités à se rendre au Centre culturel et sportif, au 2275, boulevard St-Joseph, à 1 h. 45 de l'après-midi. Pour tous renseignements, veuillez appeler 527 9121.

Marche du pardon

La onzième Marche du pardon des employés du service de messageries du Canadien Pacifique à l'oratoire St-Joseph aura lieu, cette année, dans la nuit du 18 au 19 mars. Le départ se fera de la gare Windsor, rue Lagauchetière, angle Drummond, à 1 h. 30 du matin. Les marcheurs porteront la statue de saint Joseph sur tout le parcours. Ils arriveront à l'oratoire vers 3 heures où il y aura messe et communion. Ils invitent les cheminots des deux réseaux à se joindre à eux.

Prédications, cours et conférences

L'Institut Pie-XI annonce qu'une série de cours sera donnée sur les derniers aspects que prend la Doctrine Catholique à la suite du Concile Vatican II.

En effet, le R. P. Lorenzo Boisvert, o.f.m., licencié en théologie et professeur au Scolasticat des Franciscains, traitera de L'EGLISE SELON VATICAN II à la lumière de la Constitution dogmatique sur l'Eglise et du décret sur l'Oecuménisme.

C'est la première fois à Montréal qu'une telle étude est présentée au public. Le R. P. Boisvert traitera, entre autres, des sujets suivants: Hiérarchie, Service dans l'Eglise, Mission du laïc, Place et rôle des religieux, Oecuménisme et Restauration de l'unité.

Ces cours auront lieu à l'Institut Marguerite-d'Youville, 2375, chemin Ste-Catherine, Montréal, à partir du lundi 29 mars, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

* * *

Pendant le temps de la Passion, du dimanche 7 mars jusqu'à Pâques, le pasteur André Poulain donnera à l'Eglise presbytérienne St-Luc (coin Papineau et Logan), tous les dimanches, à 10 h. 30, une série de prédications sur: "L'Eglise, peuple de Dieu."

Quelle est la raison d'être de l'Eglise, quel est son rôle dans le monde, qui signifie "être membre" de l'Eglise? Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées en s'appuyant sur le Nouveau Testament.

* * *

La formule des retraites communautaires, déjà expérimentée dans plus de 25 pays, veut être, parmi tant d'autres, un instrument efficace au service de toute l'Eglise pour diffuser et opérer, avec la grâce de Dieu, la réforme individuelle et collective telle que le Concile Vatican II le réclame pour tous les chrétiens d'aujourd'hui.

Le Secrétariat Canadien organise un COURS D'UN MOIS, du 25 juillet au 25 août prochain, au Grand Séminaire de Sherbrooke, pour approfondir les thèmes de cette retraite avec toutes les personnes intéressées: prêtres, religieux, religieuses, et laïcs, qui désirent vivre une expérience communautaire exceptionnelle. Le cours sera sous la direction de Don Occhiena, responsable du mouvement en France, avec la participation possible du R. P. Lombardi, s.j., directeur du Centre International Pie-XII, à Rome.

On peut obtenir tout renseignement concernant ce prochain cours, ainsi que les retraites communautaires, en s'adressant à l'abbé Lionel Lisée, ptre, directeur, ou l'abbé Fernand LaRochelle, prédicateur, 471, rue Québec, Sherbrooke, P.Q.

* * *

Le Carême à St-Léon de Westmount sera prêché, cette année, à toutes les messes du dimanche, par le chanoine Philippe Delhaye.

Né en Belgique en 1912, le chanoine Delhaye est docteur en philosophie et en théologie.

Professeur de philosophie et de théologie dans des universités d'Europe, il enseigne aussi à l'Université et au Grand Séminaire de Montréal, plusieurs mois, chaque année, depuis 1959.

Consulteur sur la Commission de théologie du Concile et expert officiel au Concile, l'éminent théologien s'est surtout spécialisé dans l'étude et l'enseignement de la morale conjugale, et sur le sujet du laïcat dans l'Eglise.

* * *

L'abbé Louis Evely, prédicateur, écrivain et conférencier universellement connu dans le domaine de la spiritualité, présentera une conférence, le 18 mars prochain, à 8 h. 30 p.m., en l'Auditorium du Plateau, rue Calixa-Lavallée.

Cette conférence, organisée sous les auspices des Foyers Notre-Dame, portera sur "La Spiritualité Conjugale" alors que l'abbé Evely, avec sa façon toute personnelle, fera percevoir toute la densité spirituelle et humaine de vérités que l'on croyait connaître.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PERSONNEL ENSEIGNANT

Jeune, dynamique pour Ecole moderne (filiale Cité des Jeunes — Vaudreuil).

Spécialités : français, mathématiques, anglais, sciences, religion, histoire, géographie, cours commercial, éducation physique.

Exigences: Diplôme pédagogique, 1er cycle: A ou B avec exp. secondaire; 2e cycle: A — baccalauréat, licence.

Adressez vos demandes à :

Directeur général des Ecoles,

Att. : Paul De Watterlot,

Ecole Secondaire de Beaujeu,
St-Polycarpe (Soulanges)
Tél. Ecole : 265-3232

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services du personnel suivant pour son service d'orientation, à compter de septembre 65 :

* **4 conseillers en orientation**

* **2 professeurs d'information**

Les intéressés sont priés de poser leur candidature le plus tôt possible en communiquant avec le soussigné pour obtenir les renseignements d'usage.

Fernando Trépanier,
Directeur général des études,
C.P. 457,
Sept-Iles,
Cté Duplessis.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l'Education - Québec

DIRECTEURS DE SERVICES — Direction générale des programmes et examens (Concours 65-945)

Traitement initial selon la compétence : $12,000-$14,000

Directeur du service : programmes élémentaires
programmes secondaires
programmes post-secondaires professionnels
programmes pour adultes
programmes pour l'enfance exceptionnelle
formation des maitres

DESCRIPTION DES FONCTIONS : Promouvoir les recherches nécessaires pertinentes à l'évolution du service de la recherche; assurer la coordination des diverses matières inscrites aux programmes; travailler avec les autres directeurs de service à l'élaboration des programmes de formation des maitres.

FORMATION ET EXPERIENCE : Détenir une licence au niveau universitaire. Plusieurs années d'expérience dont au moins sept (enseignement, recherche ou administration scolaire) dans le secteur concerné; bonne connaissance des programmes actuels et des réseaux d'institutions; expérience dans la recherche pédagogique et dans la création d'instruments de mesure pédagogique de forme évoluée (cette expérience devant être démontrée par des documents).

CHEFS DE DIVISIONS — Direction générale des programmes et examens (Concours 65-946)

Traitement initial selon la compétence : $9,800 - $11,000 ou $12,000.

Chef de la division : programme de français
programmes d'anglais
programmes d'arithmétique et de mathématiques
programmes d'éducation religieuse (catholique)
programmes d'éducation religieuse (protestante)
programmes de l'éducation physique
programmes de sciences
programmes de français (langue seconde)
programmes d'histoire
programmes de géographie
programmes des beaux-arts
programmes de philosophie

DESCRIPTION DES FONCTIONS : Recruter et diriger le personnel des comités consultatifs qui élaborent les programmes; recruter des enseignants devant faire l'expérimentation des programmes et orienter leurs travaux; participer à l'élaboration de programmes pour la formation des maitres; diriger la préparation des examens et le processus d'approbation de manuels.

FORMATION ET EXPERIENCE: Détenir une licence au niveau universitaire dans la matière concernée, ou une licence en pédagogie avec spécialisation dans la matière concernée. Plusieurs années d'expérience, dont au moins cinq dans l'enseignement de cette spécialité appuyée sur de solides connaissances didactiques; expérience dans la recherche pédagogique et la création d'instruments de mesure pédagogique de forme évoluée (cette expérience devant être démontrée par des documents).

Les candidats devront être capables de comprendre la langue seconde, orale et écrite. De plus, on accordera la préférence aux candidats ayant de l'expérience dans l'élaboration des programmes scolaires. Ceux qui croient ne pas pouvoir occuper le poste convoité, de façon immédiate, sont aussi invités à présenter leur candidature.

Les personnes compétentes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec ou 1434, rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 15 mars 1965. Bien mentionner le numéro de concours et indiquer un choix précis.

POSTE D'AVENIR

IMPORTANTE COMPAGNIE DE CONSTRUCTION

recherche

* **Un ingénieur génie civil (barrages - tunnels) 30 - 35 ans.**

* **Un ingénieur "bâtiments", 35 ans environ, pour prendre charge division Expo.**

Candidats doivent être bilingues — bonne santé — goût de réussir — indiquer références et salaire souhaité.

S.V.P. répondre à : **CASE 1205, LE DEVOIR**

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

DEMANDES

Pour enseigner la littérature et la civilisation canadiennes-françaises ainsi que la langue à un niveau intermédiaire.

Les candidats doivent avoir le doctorat, le diplôme d'études supérieures ou la licence èslettres.

TRAITEMENT:

Chargé de cours: $5400. jusqu'à $ 8000.00
Adjoint: $7320. jusqu'à $ 9480.00
Agrégé: $9000. jusqu'à $12000.00
Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés peuvent adresser leur demande au

Directeur du département de français
Collège Militaire Royal
Kingston, Ontario

Commission scolaire régionale La Verendrye

SPECIALISTES ET PROFESSEURS DEMANDES

1 conseiller en orientation
1 professeur d'information
1 travailleur social
1 bibliothécaire

---

2 professeurs d'anglais
(10e, 11e, 12e : garçons)

1 professeur de comptabilité
(10e et 11e : garçons)

2 professeurs de culture physique
(filles et garçons)

1 spécialiste en mécanique et services de garage
(initiation au travail)

Echelle de salaire très avantageuse

Adressez toute correspondance à :

M. Léonard Gendron,

Directeur général des Ecoles,

C. P. 967,

Val d'Or, Qué. — Tél: 824-2621

PHARMACIEN

licencié

Gérant de pharmacie pour un centre moyen des Cantons de l'Est.

Excellent salaire.

ECRIRE A: CASE 1199, LE DEVOIR

AUX DIRECTEURS DES ÉTUDES

Professeur (féminin) possédant formation académique et commerciale demande poste sérieux pour septembre 1965. Expérience spécialisée de 27 ans dans les matières commerciales. Peut enseigner sténographie Gregg ou LaSalle. Excellentes références fournies.

Ecrire à : Case 1203, Le Devoir

CARRIERES ET PROFESSIONS

* **Les annonces publiées dans cette rubrique sont chargées au tarif uniforme de .25 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.**

Téléphonez à: 844-3361 ou **écrivez à : LE DEVOIR, 434 est, Notre-Dame, Montréal**

COTEAU-DU-LAC, CTÉ SOULANGES

PROFESSEURS DEMANDÉS

pour jardinière d'enfants (maternelle)

Toutes les demandes d'emploi doivent être remises au bureau du secrétaire-trésorier avant le 12 avril 1965.

Il est entendu que les candidats doivent posséder les certificats requis. De plus, il est préférable d'indiquer sur la demande le salaire exigé.

Ecrire à: Corporation Scolaire de Coteau-du-Lac, Att.: M. Albert Sabourin, sec.-trés.
Coteau-du-Lac, P.Q.
(Cté Soulanges).

INGENIEUR-REPRESENTANT

Compagnie spécialisée dans la fabrication de matériaux de construction désire s'assurer les services d'un ingénieur bilingue, gradué d'Université pour fournir des informations et conseils techniques aux architectes et ingénieurs-conseils. Travail à Montréal après une période d'entrainement. Salaire intéressant. Automobile fournie.

Ecrie à : Case 1171, Le Devoir

ASSISTANT du DIRECTEUR

ATELIER OCCUPATIONNEL

L'Association de Montréal pour les enfants arriérés cherche un homme d'initiative, bilingue, comme assistant du directeur pour son atelier de cent adultes semi-éducables (entrainables).

Les fonctions comprennent l'obtention, le jalonnage et l'exécution de sous-contrats industriels; la surveillance générale et le contrôle de la qualité; la formation au travail de nouveaux groupes de sous-doués et l'amélioration des performances individuelles.

Expérience en réhabilitation ou domaines connexes préférée. Formation personnelle adéquate.

Salaire intéressant proportionné aux qualités. Bonnes conditions de travail. Milieu multi-disciplinaire intéressant.

S.V.P. vous adresser par écrit au :

Directeur exécutif,
Centre d'éducation et de recherche,
Association de Montréal pour les enfants arriérés
2465, Bois-Franc,
Saint-Laurent (Montréal 9), P.Q.

Les candidats sérieux qui désirent visiter l'atelier avant de postuler l'emploi sont les bienvenus.

CHEF TRADUCTEUR

Une grande compagnie d'assurance-vie

recherche un traducteur chevronné pour prendre la direction de son Service des traductions à son Siège Social, Winnipeg, Manitoba.

Qualités requises :

— Agé de 45 ans ou au-dessous.
— Connaissance approfondie du français et de l'anglais.
— Education au niveau universitaire de préférence.
— Expérience de l'assurance ou de domaines connexes.
— Diplôme d'un cours reconnu de traduction.

Avantages offerts :

— Salaire initial maximum suivant l'éducation et l'expérience.
— Excellentes augmentations régulières.
— Programme généreux d'avantages supplémentaires.
— Frais de déménagement entièrement payés.

Nous recherchons aussi un aide-traducteur qualifié

Répondre par écrit en indiquant votre âge, état civil, éducation et expérience à : Case postale 1207, Le Devoir.

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

disposant d'un système comptable et de recouvrement parfaitement au point recherche.

ASSOCIE

DANS LA REGION DE MONTREAL

Volume indifférent

Renseignements reçus confidentiels

Ecrire

CASE 1189

LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 13 MARS 1965



Le notaire Yvon Groulx, nouveau président de la SSJB de Montréal. Il succède à M. Paul-Emile Robert.

P.-E. Robert: la crise de la SSJB est causée d'abord par l'explosion de vie du Québec

L'état de tension ou de crise qui s'est fait jour depuis quelques mois au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne semble pas alarmer outre mesure M. Paul-Emile Robert, qui vient de quitter la présidence du mouvement, après avoir rempli trois mandats successifs.

Invité à commenter le "climat de crise" qui aurait existé à l'intérieur et à l'extérieur de la salle où se tenait le congrès annuel de la SSJB, jeudi soir, M. Robert a déclaré que les événements actuels s'expliquent par l'explosion de vie et la vitalité nouvelle qui caractérisent le Québec actuel. Alors qu'il y a 10 ou 15 ans la population en général se préoccupait peu de la société nationale, il est heureux qu'elle se préoccupe aujourd'hui de larges secteurs de notre société, dit-il.

Mais, a poursuivi M. Robert, ces énergies nouvelles doivent être canalisées vers des objectifs précis et non vers des enfantillages et des faits secondaires.

M. Robert a admis que la réunion s'est déroulée à huis clos, c'est-à-dire en la seule présence des délégués officiels et substituts, et des employés de la SSJB. Ainsi l'a voulu l'assemblée, souveraine en cette matière, par un vote de 80 à 24.

La réunion s'est déroulée dans l'harmonie et la quiétude, au dire du président sortant de charge, de façon beaucoup plus calme, en tout cas, que celle du 15 octobre dernier, qui avait été levée sans résultats positifs après quelques heures de discussions fiévreuse. Jeudi, par contre, tous les rapports ont été soumis et discutés dans la sérénité, et tous les délégués ont eu le loisir de faire valoir leur point de vue, selon M. Robert.

M. Robert a rappelé que, dans le passé, l'admission des membres non délégués et des journalistes ne causait aucun problème. Mais l'expérience pénible de la réunion d'octobre, alors que le brouhaha aurait été causé par des membres non délégués et par des non membres de la SSJB, a probablement incité les délégués de jeudi à décréter le huis clos, comme ils en avaient le droit strict. Il n'y a pas là de dessein obscur, ajoute-t-il.

L'ex-président signale ensuite que tous les rapports annuels ont été communiqués à la presse et que la SSJB n'a pas de secrets, comme certains l'ont laissé entendre.

Il réaffirme ensuite que la réunion elle-même n'a aucunement été mouvementée, que toutes les "fractions" ont pu y discuter franchement et en toute liberté. M. Robert a enfin bon espoir que la "crise" actuelle se résoudra dans l'harmonie.

Dans son rapport annuel, dont copie fut remise à la presse, M. Robert souligne qu'"il faut une fois pour toutes que soit valorisé le statut des membres et des sections" et que, "quoi qu'en pensent et qu'en disent certaines personnes, la SSJB donne le spectacle d'un organisme adulte, bien structuré et en plein progrès. La SSJB n'est pas uniquement l'affaire du Conseil général, du secrétariat et de quelques membres plus zélés que les autres, mais bien l'affaire de tous les membres, de toutes les sections".

M. Robert s'est dit satisfait du travail du comité d'étude des cadres et des structures et du travail de l'Opération Visage français. Il a promis que la Semaine 1965 du Canada français aura autant, sinon plus d'envergure que celle de l'an dernier, et que la Commission des fêtes tentera de faire mieux sur le plan de l'administration financière.

Les fêtes 1964 se sont soldées par un déficit de $86,000.

D'autre part, l'actif de la SSJB de Montréal est passé de $1,124,925.57 à $1,228,432.08 au cours de la dernière année, révèle le rapport du trésorier, M. Dollard Mathieu.

Le notaire Yvon Groulx a été élu président de l'organisme. C'est lui qui a présidé la fin de la réunion de jeudi soir et qui dirigera celle de lundi soir — continuation de la précédente — au cours de laquelle il sera question de la représentation des membres et des sections.

Les policiers de Montréal ont recours à l'arbitrage

La Fraternité des policiers de Montréal, syndicat qui représente les 3,300 policiers de la métropole, demande que son différend avec la ville au sujet du renouvellement de la convention collective soit soumis à un tribunal d'arbitrage. L'arbitrage est l'ultime recours des policiers, qui n'ont pas le droit de grève. C'est la première fois en cinq ans que la Fraternité réclame la mise en marche de ce mécanimse, la première fois donc depuis l'accession de M. Adrien Robert à la fonction de directeur du service de la police de Montréal.

La Fraternité a déjà désigné son arbitre, M. Paul-Etienne Bernier, avocat québécois. Elle souhaite que les travaux du tribunal soient complétés avant le premier mai, sans quoi les policiers risqueraient de n'obtenir les versements supplémentaires à leurs traitements qu'au début de 1966. Le dernier contrat a expiré à la fin de novembre 1964.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, les dirigeants de la Fraternité, et particulièrement le président intérimaire, M. Paul Couturier, et le trésorier, M. Jean-Claude Picard, ont expliqué que les principaux points en litige sont les salaires, la sécurité d'emploi, les droits acquis, le régime d'assignations, de promotions et de permutation.

Au chapitre des salaires, la Fraternité réclame $6,700 par année; la Ville a offert un maximum de $6,250 en 1966. La Fraternité fait valoir que dès 1964, la Ville s'engageait à verser à ses policiers au moins l'équivalent des salaires des policiers de Toronto. Par la suite, elle a reconnu en pratique que les policiers de Montréal pouvaient même gagner plus que leurs confrères de Toronto.

Or les salaires des policiers de Montréal sont présentement de $5,795 et ceux des policiers de Toronto, de $6500. Lors de la dernière convention collective, les policiers de Montréal avaient obtenu des salaires qui les placaient au deuxième rang des villes canadiennes, après Vancouver, à ce sujet. Ils sont maintenant au 20e rang, dépassés même par leurs confrères de certaines municipalités de l'île de Montréal, comme Lachine, Ville St-Michel et Montréal-nord.

Pour ce qui est de la sécurité d'emploi, la Fraternité demande que la période de probation d'une recrue soit d'un an au lieu de deux. Le litige sur les droits acquis porte principalement sur le nombre d'heures de travail des policiers dans certaines fonctions spéciales : direction de la circulation aux croisées; service en motocyclette; postes au studio de la radio, etc.

Les porte-parole de la Fraternité affirment que, tant en négociations qu'au cours de la conciliation, les représentants de la ville de Montréal ont maintenu une attitude intransigeante à l'égard des revendications des policiers au point de vue salaire et sécurité d'emploi. Les négociations ont commencé au début de décembre et il y a eu 28 séances de négociations directes suivies de séances de conciliation.

Le Tchad et le Congo-Brazza, à l'Expo 1967

Deux Etats africains d'expression française ont signifié hier leur intention de participer à l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

La nouvelle de l'acceptation du Tchad et de la République du Congo (Brazzaville) a été transmise à la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 par son commissaire général M. Pierre Dupuy, actuellement en mission en Afrique.

L'acceptation du Tchad et du Congo (Brazzaville) porte à 40 le nombre des pays qui ont officiellement signifié leur intention de participer à l'Expo. Huit de ces pays sont en Afrique.

D'Afrique, M. Dupuis a fait savoir qu'il est "enchanté de l'intérêt que les jeunes nations manifestent envers l'Exposition. Leur présence à l'expo de 1967 conférera à celle-ci son vrai caractère d'universalité."

Au cours de sa tournée actuelle dans les pays d'Afrique, M. Dupuy avait d'abord obtenu des gouvernements du Niger, de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta et de la république du Cameroun, un accord de participation à l'Expo. L'an dernier, le Maroc et la Tunisie avaient annoncé leur intention de prendre part à l'Exposition.



La polémique Saulnier-Tucker

Si Westmount, qui sera la seule ville de banlieue à être desservie par le métro, contribuait sa juste part à ce projet, comme le font les Montréalais vivant dans des districts non desservis par le métro, sa quote-part s'élèverait à $355,264, et non à $75,000, a répliqué le président du Comité exécutif de Montréal, en réponse au maire de banlieue. M. Michael Tucker avait invité M. Saulnier à étudier les statistiques pertinentes, avant de qualifier de "ridicule" l'offre de $75,000 comme devant être la contribution de Westmount pour le métro.

M. Saulnier ajoute que si le coût du métro était réparti entre toutes les municipalités de l'île qui sont desservies par la Commission de transport, la part de Westmount, basée sur l'évaluation uniformisée, s'élèverait à $266,725.

M. Saulnier ajoute : "La réaction de Westmount au rapport Blier est la preuve la plus éclatante que les recommandations ne sont pas "vagues" comme on se plaît à le dire. Westmount a compris que si le gouvernement donne suite aux recommandations elle devra payer sa juste part. Et Westmount proteste... attitude qui ne me surprend pas."

Le président a, d'autre part, commenté en ces termes une récente suggestion : "Le maire de Ville Mont-Royal, M. Dawson, vient de proposer une mesure qui a pour but d'atténuer les appréhensions des maires de la banlieue. Il suggère que les 2/3 des voix des municipalités de banlieue au Conseil général de l'île de Montréal soient requis pour l'adoption des décisions dudit Conseil. Nous n'avons aucune objection à une telle disposition."

Lesage a confiance en Lavoie

QUEBEC, (DNC) — Le premier ministre a confiance en M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval et maire de Chomedey et n'a pas l'intention de lui demander de démissionner. Le député U.N. de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, a voulu savoir si la rumeur était fondée voulant que le premier ministre ait demandé au député de Laval de démissionner.

M. Lesage a répondu en ces termes : "Il est clair que cette nouvelle est absolument fantaisiste. Je n'ai pas demandé la démission du député de Laval : 1) C'est une chose qui ne se fait pas quand on respecte la liberté des membres de cette chambre; 2) Je n'ai aucune raison que ce soit sur terre de la demander; 3) Il s'agit d'un excellent député de cette Chambre et 4) J'ai confiance en lui".

L'évaluation des biens imposables s'est accrue de 8 p.c. en un an

Le nouveau rôle d'évaluation foncière de la ville de Montréal indique une valeur immobilière totale de $5,745,925,418, soit une évaluation imposable de $4,444,322,441, et non imposable de $1,301,602,977.

Préparé par l'estimateur de la ville, M. C.-R. Godin, et déposé le 1er mars, le nouveau rôle doit entrer en vigueur le 1er mai prochain. Par rapport au rôle qui est entré en vigueur le 1er mai 1964, le nouveau rôle affiche une augmentation de 2 pour cent de l'évaluation totale, de 1.8 pour cent des immeubles imposables(terrains et bâtiments) et de 2.9 pour cent des immeubles exempts (terrains et bâtiments).

Les valeurs immobilières du nouveau rôle s'établissent comme suit : terrains (exempts et imposables) : $1,715,538,664; bâtiments (exempts et imposables) : $4,030,386,754, soit une augmentation de 6.1 et de 0.4 pour cent sur celui de l'an dernier.

M. Godin souligne que l'augmentation générale est particulièrement attribuable à celle des terrains, notamment de ceux du centre de la ville. Il ajoute que des augmentations de 10 pour cent ou plus dans la valeur totale des terrains des quartiers St-Georges, St-André, Mont-Royal et de certaines rues commerciales situées dans certains quartiers résidentiels de la périphérie de Montréal, reflète bien l'essor économique de la ville.

M. Godin affirme en outre que la majorité des propriétés résidentielles n'ont subi aucune hausse de leur évaluation foncière.

Un tableau joint au rapport de M. Godin compare les chiffres du rôle qui est entré en vigueur le premier mai 1964 avec ceux du rôle qu'il vient de déposer, mais il ne fait pas mention du rôle qui fut déposé le premier mars 1964. Par rapport à ce dernier rôle, l'augmentation des immeubles imposables serait de 8.2 pour cent entre les deux rôles, passant d'environ $4,105,000,000 à $4,444,322,441.

Montréal approuve les règlements de la Place des Arts

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a approuvé, jeudi, les règlements généraux que la Régie de la Place des Arts a adoptés lors d'une assemblée régulière du Conseil d'administration de cet organisme, le 22 octobre dernier. En vertu de la loi spéciale qui gouverne la Régie mise sur pied par la Législature de Québec, l'été dernier, ses règlements doivent être approuvés par le cabinet provincial et par la ville de Montréal.

Rappelons que le Conseil de ville a récemment délégué ses pouvoirs en ce domaine au Comité exécutif.

La Régie est administrée par un bureau de direction composé de neuf membres, soit un président (Me François Mercier) nommé par la province après consultation avec le maire de Montréal, quatre membres nommés par le cabinet provincial et quatre nommés par la ville de Montréal.

Les règlements décident du siège social de la Régie, de son année fiscale (elle se termine le 30 avril de chaque année), créent un exécutif avec des pouvoirs définis, de même que la fonction de directeur de la Place des Arts. Le directeur est assujetti aux directives du bureau de direction.

Le directeur de l'UNESCO: ne plus parler d'"aide" aux nations du Tiers-Monde, mais de "coopération"

Maintenant que, par leur accession à l'indépendance, les peuples du Tiers-Monde sont devenus égaux en droit, ils aspirent à devenir égaux de fait, dans la pleine dignité humaine. Cette métamorphose incite désormais les organismes internationaux à appeler "coopération" ce qu'aujourd'hui encore, dans la plupart des cas, on appelle — terme paternaliste — "aide" aux pays en voie de développement.

Tel est le message qu'est venu transmettre hier midi M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, aux membres de la Commission nationale canadienne de l'UNESCO qui clôturait ses assises annuelles dans la métropole.

On devra désormais parler de coopération plutôt que d'aide, a dit M. Maheu, parce que les peuples du Tiers-Monde qui ont accédé à l'indépendance ont conscience d'une identité, d'une personnalité culturelle, ont conscience qu'ils ont quelque chose à donner et leur fierté leur interdit de seulement recevoir.

Le concept d'"aide" aux pays en voie de développement est dépassé, de dire M. Maheu. Il faut désormais parler de "coopération". Et bientôt, il faudra aller plus loin et approfondir le concept d'"organisation" à l'échelle de la planète, qui sera devenue en quelque sorte une immense "nation".

Mais pour l'instant, il convient de prendre conscience que, depuis qu'ils ont accédé à l'indépendance, les peuples du Tiers-Monde ont signifié par là leur soif de dignité humaine, leur volonté de conduire eux-mêmes leur propre destinée.

Pour nous, de l'UNESCO ou d'autres organismes à caractère international et désintéressé, poursuit M. Maheu, cela signifie que nous devons modifier notre approche de ces peuples, ne pas leur dire "quoi faire", mais plutôt, en coopération libre, leur enseigner "comment faire" des choses qu'ils ont librement consenti de faire.

Qu'est-ce que la liberté, dit-il, si ce n'est le privilège de se tromper? Bien sûr que les peuples en voie de développement se trompent. Bien sûr qu'ils gaspillent. Mais il faut se souvenir que les peuples riches aussi gaspillent.

Psychologiquement, cette nouvelle vocation des peuples développés qu'est celle de coopérer de façon désintéressée avec les peuples en voie de développement signifie qu'on ne doit plus se contenter désormais "d'acheter une bonne conscience" ou de "payer sa tranquilité comme une assurance", étant donné les risques de tensions et de guerres inhérents à toute conscience d'inégalité, mais être présents dans un processus nouveau de coopération. L'"aide", selon M. Maheu, est devenu un terme "paternaliste". Si nous voulons vraiment agir sur les peuples en voie de développement, il faut cesser de penser en termes de "ils" ou "eux", et plutôt penser "nous", collectivement, multilatéralement.

Il faut se souvenir, d'ajouter M. Maheu, que ce ne sont pas des pays qu'il faut développer, mais des hommes et qu'à ce moment-là, il est plus important de leur montrer comment ils devraient faire ce qu'ils ont l'intention de faire que de leur dire ce qu'ils doivent faire.

Les principaux facteurs de "développement endogène, interne", selon M. Maheu, sont l'éducation, la science et la culture. Il faut, dit-il, organiser la science comme "fait social" dans chacun des pays indépendants. Tant que les pays recevront la science de l'extérieur comme un ensemble de "gadgets", ils ne pourront jamais être libres. C'est probablement dans ce domaine de la science que l'UNESCO peut apporter sa coopération avec le plus d'efficacité.

M. Maheu a ensuite fait état de l'importance qu'on attache, en pays en voie de développement, à la culture. On observe, dit-il, qu'ils veulent préserver un passé que l'histoire a parfois aliéné, qu'ils entendent cultiver leur individualité. Mais, en même temps, ils souhaitent ardemment apporter leur contribution à la civilisation universelle.

"On n'est pas égal, dit-il, tant qu'on continue de recevoir. Ils veulent aussi donner. Le plus grand plaisir qu'on peut leur procurer, c'est de leur permettre de donner. Malgré leur pauvreté, ils ont soif de donner. Justement, l'UNESCO devrait devenir le rendez-vous du donner et du recevoir. Telle est la véritable dimension de l'action internationale désintéressée."

Le Conservatoire d'art dramatique déménage

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal déménage. Il laisse ses locaux actuels, dans la bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, et va occuper le Théâtre National, au 1220, est, rue Ste-Catherine. Ainsi, pour la première fois, les étudiants auront à leur disposition un véritable atelier théâtral.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le directeur du service du théâtre au ministère des affaires culturelles. M. Guy Beaulne était accompagné du directeur des Conservatoires d'art dramatique de Montréal et de Québec, M. Jean Valcourt, et du secrétaire des Conservatoires d'art dramatique et de musique de Montréal, M. Fernand Gratton.

M. Beaulne a précisé que le Théâtre National deviendra ainsi le premier centre culturel du ministère dans l'est de Montréal.

Diverses manifestations, dont une certaine proportion sera gratuite, seront présentées à la population. En plus des spectacles préparés par les étudiants, il y aura ceux de la troupe du "Centre dramatique" qui a été fondée il y a environ 18 mois et qui est un prolongement professionnel du conservatoire. D'autres troupes professionnelles pourront également y présenter des spectacles, mais la priorité sera accordée aux étudiants en art dramatique.

M. Beaulne a rappelé le passé prestigieux du Théâtre National, qui a été fondé en 1900 par M. Julien Daoust, et il a signalé que cette salle revient ainsi au rôle que lui a assignée son fondateur : développer le théâtre canadien et former des comédiens. A compter de 1928, la salle s'est consacrée au burlesque et au cinéma. Ces dernières années, à l'exception de deux pièces de Félix Leclerc, — "L'auberge des morts subites" et "Le P'tit bonheur", — elle s'est limitée au cinéma.

M. Beaulne espère que le Théâtre National deviendra un centre d'essai où, "dans l'ensemble, le public pourra circuler librement" (donc gratuitement).

C'est en vertu d'un bail à long terme que le ministère a loué cette salle qui contient 650 sièges de ses propriétaires : "Arcadie Corporation", a-t-il précisé. Les exigences actuelles de cette firme ne permettent pas au ministère de l'acheter.

Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal(comme celui de Québec, d'ailleurs) compte actuellement 24 étudiants qui suivent un cours de trois ans.

Oeuvres de charité: 29 p. c. de l'objectif

Un certain optimisme régnait hier soir au siège social de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, dont la 33e campagne de souscription entrera la semaine prochaine dans sa phase la plus importante. Si les résultats continuent à entrer au rythme des six derniers jours, les dirigeants ont confiance que l'objectif de $2,565,000 sera sûrement atteint d'ici le 22 mars.

Hier soir, au secrétariat de la Fédération, la compilation la plus récente indiquait qu'environ 29 p.c. de cet objectif avait été recueilli dans les sections des paroisses, des employés et de commerce-industrie. Les résultats complets se chiffrent donc maintenant à $743,856, montrant une légère avance sur les chiffres de l'an dernier.

Comme l'ont répété maintes fois les dirigeants de la Fédération, le sort de trente-cinq oeuvres de bien-être communautaire dépend du succès de la présente campagne, qui relève à son tour de la générosité des familles canadiennes-françaises du diocèse de Montréal.

Hier soir encore, M. Samuel-L. Gagné rappelait à la population que l'exécutif et le conseil d'administration de la Fédération avaient voulu que cette campagne 1965 soit différente des précédentes, en ce sens qu'en plus de chercher à recueillir un objectif considérablement accru, elle devait être une prise de conscience collective en matière d'assistance sociale et de bien-être. Car si en retard que nous soyons dans le domaine économique, a-t-il ajouté, nous le sommes davantage dans le domaine social, et l'essor économique que se propose de connaître le Québec ne sera qu'un écran de fumée si nous ne progressons pas au même rythme sur le plan social.

La Fédération des oeuvres de charité n'a jamais eu les ressources nécessaires pour satisfaire complètement les besoins de notre milieu, a-t-il précisé en terminant, mais elle ne peut plus se permettre de ne pas les trouver.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec.872-7186
St-Hilaire 467-5636

JOLICOEUR, LAVALLEE, MORIN et TRUDEL
PSYCHOLOGUES ASSOCIES

Luc Jolicoeur
Lydia Landry-Trudel
Claude Lavallée
Pierre Morin
Claude Trudel

MEMBRES DE LA CORPORATION DES PSYCHOLOGUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

80 est, Boul. Henri-Bourassa Tél. : 384-1051
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

ASSOCIE DEMANDE
pour journal bi-mensuel de la province de Québec
Ecrire à :
Publications S.R.P.,
7759, rue St-Denis
Montréal 10, Qué.

YOGA
OCCIDENTAL
FRANÇAIS-ANGLAIS
Pour renseignements :
932-9090



UNIVERSITE de MONTREAL
centre social, 3e étage
les lundis, de 7h. à 9h.30

WESTMOUNT Y.M.C.A.
4585 ouest, Sherbrooke
lundi soir, de 8h. à 10h.30
mer. matin, de 10h. à 12h.30

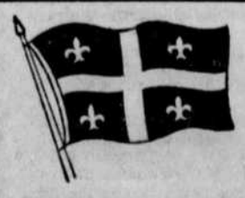
AGE 16 A 60 ANS
Aucune implication religieuse orientale

Approuvé pour les classes de 2e et 3e années élémentaires

MON GRAND VOCABULAIRE

2000 MOTS
1500 ILLUSTRATIONS
EN COULEURS

(MON GRAND VOCABULAIRE, page 30)
DRAPEAU
le **drapeau** flotte au vent
c'est le **drapeau** du Québec



$2.50

DÉPARTEMENT • ÉTUDES • PÉDAGOGIQUES • BEAUCHEMIN
DEPB

N.B. - Notre maison ne vend ses manuels scolaires que par l'intermédiaire des librairies et des postes de vente du livre.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
Maison établie depuis 1842
450 avenue Beaumont, Montréal 15 — Tél.: 273-5181

EDITORIAL

Le mystère Rivard

Lucien Rivard continue de défrayer la chronique. Laissons à d'autres le soin de se livrer au commerce des lettres et aux hypothèses policières. Ce qui nous intéresse davantage, c'est la manière dont l'Assemblée législative a disposé, hier, de la demande d'enquête formulée par M. Dozois.

Voici un événement qui, par ses ramifications tentaculaires, met en jeu non seulement la réputation du Québec et du Canada, mais aussi et surtout la confiance du public dans l'appareil judiciaire. Un homme est arrêté et doit être livré à la police américaine sous une accusation de trafic de narcotiques. Après avoir tenté en vain d'obtenir l'aide des politiciens, après avoir perdu ses recours contre l'extradition, après être devenu le personnage central d'une enquête unique dans nos annales politiques, le même homme s'évade un bon soir de la prison commune, à l'aide d'un co-détenu et d'un revolver de bois. On le cherche partout, mais en vain, depuis cet exploit.

●

Des questions se posent tout de suite. Qui est responsable ? Y a-t-il eu collusion avec des gardes ou des autorités de la prison ? L'exploit aurait-il été le fruit d'une conspiration des politiciens ? Comment recoudre ensemble les bribes éparses de cette drôle d'histoire ?

Dès le 3 mars, M. Claude Wagner donne à l'Assemblée législative un récit de l'affaire. Le récit est détaillé et consciencieux, mais de nombreuses interrogations restent sans réponse. On est en face d'un récit brut, non d'une véritable explication.

Le lendemain, M. Wagner revient à la charge. Il produit, cette fois, une lettre adressée au gouverneur de la prison par Lucien Rivard. Il essaie d'utiliser cette lettre pour étayer son hypothèse voulant qu'il n'y ait eu aucune complicité des responsables de l'ordre dans l'évasion de Rivard. Tout le monde trouve que Rivard a le sens de l'humour. On prend avec un grain de sel la logique du procureur général.

Les jours passent. Rivard est toujours au large. Les commères le situent tantôt à Montréal, tantôt en Floride, tantôt sur la côte du Pacifique. De guerre lasse, l'opposition pose à M. Wagner une série de questions. Ces questions résument assez bien celles que se pose le grand public. M. Dozois, l'auteur des questions, conclut en suggérant que soit instituée une commission royale afin d'enquêter sur l'évasion. Cette suggestion, entre parenthèses, est plus pertinente que celle d'un débat parlementaire qui eût inévitablement engendré le fouillis que l'on devine.

●

On assiste alors, à quelques nuances près, à une réédition du scénario qui suivit le samedi de la matraque. L'homme qui doit, à cause de son poste, répondre devant l'opinion de l'évasion de Rivard, conduit lui-même sa propre enquête. Il répète ce qu'il a déjà affirmé, à savoir que le succès de l'évasion est uniquement attribuable à l'astuce des auteurs. Il ajoute des précisions nouvelles sur l'heure à laquelle les divers corps policiers furent saisis de l'affaire. Il laisse de nouveau certaines questions sans réponse trop nette, en particulier en ce qui a trait au rôle joué par certains gardes et officiers de la prison. L'homme a visiblement fait son possible, mais l'opinion est loin d'être complètement éclairée. Elle reste avec certains doutes. Elle refuse de croire que ce qui est arrivé à Bordeaux doive être attribué à la stupidité pure et simple. Elle a entendu trop d'histoires, depuis un certain temps, pour adhérer sans réserve à une version qui relève plus de la légende que de l'histoire réelle à laquelle elle a été accoutumée depuis un certain temps. Mais le grand responsable de l'ordre, celui qui a misé toute son action sur le respect de l'ordre, demeure impassible : *"L'enquête a été faite, elle a été soignée"*, dit-il. Dans quelques jours, le dernier mot sera dit, sans qu'on en sache peut-être davantage.

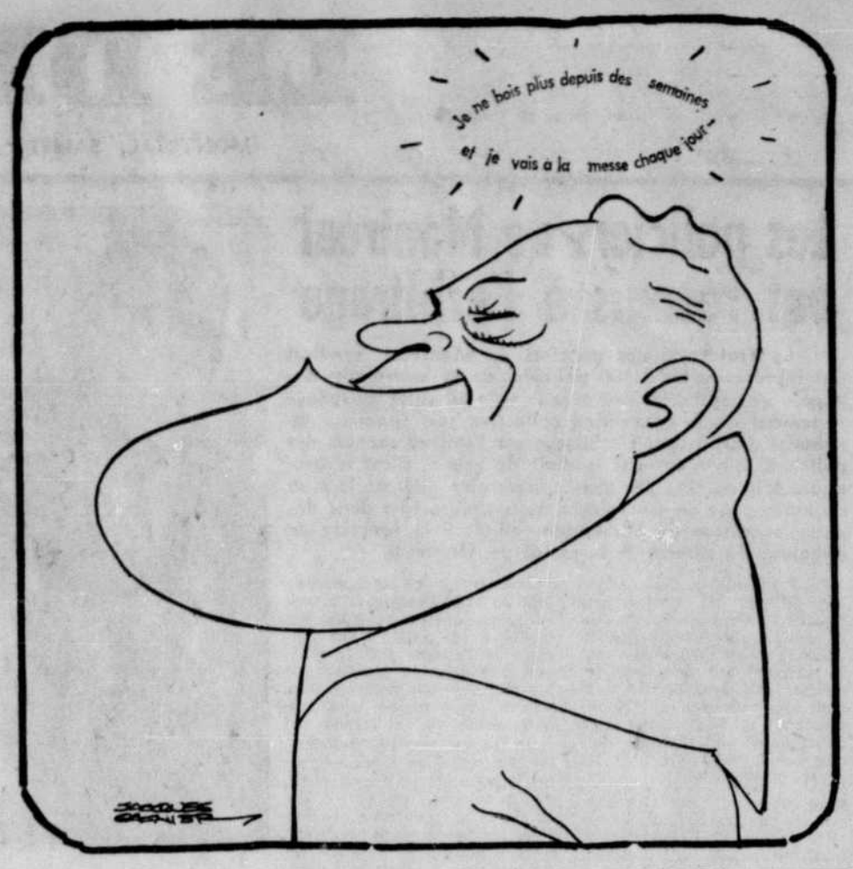
Etant donné l'importance extraordinaire de l'affaire, on aurait pensé que le premier ministre et le procureur général auraient tout fait pour assurer une enquête impartiale. M. Wagner, quelles que soient ses qualités personnelles, demeure le premier agent exécutif de la marche de la justice au Québec. Selon notre théorie de gouvernement, c'est lui — en tant que responsable de tous les actes de son département — qui a laissé s'envoler Rivard. Pouvait-il, dans un cas aussi exceptionnel, être l'enquêteur impartial et idéal qu'exigeait l'opinion ? Nul ne nous le fera croire.

Ce qu'il faudrait, pour éclairer cette affaire ténébreuse, c'est une enquête impartiale présidée par un juge, qui la conduirait suivant les méthodes qu'il jugerait opportunes. Je n'insisterais pas, après avoir un peu suivi l'enquête Dorion, sur une enquête exclusivement publique. Je laisserais à l'enquêteur toute la latitude voulue dans le choix des méthodes. Je n'exigerais de lui rien d'autre qu'un rapport rapide et complet.

M. Wagner, aidé d'un tel rapport, serait mieux placé pour offrir au public une version définitive et objective des événements qui ont entouré l'évasion du 2 mars. Il n'aurait pas l'air du type qui, après avoir mené son enquête-maison, se désolidarise publiquement de collaborateurs qu'il accuse de stupidité sans avoir fini de réunir tous les faits pertinents. Il assumerait au besoin sa propre part de responsabilité. Il tirerait probablement aussi du rapport de l'enquête un appui additionnel pour les réformes qu'il veut sincèrement mener à bien.

Je sais que M. Wagner ne croit pas à ces méthodes. Il préfère, à ces procédures longues et compliquées, les enquêtes qu'il conduit et conclut lui-même. Je ne suis pas sûr que ce soit là la meilleure méthode, pour lui, d'atteindre les objectifs louables qu'il poursuit et de rassurer l'opinion publique.

Claude RYAN



Le 25,000e numéro de LA CROIX

Quatre-vingts ans d'histoire religieuse et politique

par René RÉMOND

M. René Rémond est professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des lettres de Paris. Il est également directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a écrit notamment un ouvrage sur la Droite en France, *et en collaboration avec le professeur Latreille, une* Histoire du catholicisme en France.

Plus de quatre-vingts ans ont passé depuis l'apparition de *la Croix* quotidienne ! Que de changements depuis ce mois de juin 1883 dans l'ordre politique ! Trois régimes se sont effondrés, trois générations succédé. Le bouleversement a peut-être été plus décisif encore pour les relations entre les catholiques et la vie politique.

En 1883, le Concordat napoléonien règle encore pour vingt années les rapports entre l'Eglise et l'Etat : son application a alors duré exactement aussi longtemps que le délai qui sépare aujourd'hui de 1883. Mais si une convention juridique reconnaît l'existence de la religion catholique et assure à l'Eglise une position officielle dans la société, les relations de fait sont mauvaises; depuis quatre ans les républicains détiennent tous les pouvoirs; sans être tous antireligieux, ils estiment tous indispensable de prendre contre le cléricalisme des mesures défensives et des positions préventives. La législation scolaire emprunte aux circonstances une signification hostile à ce qu'on appelle alors les intérêts "catholiques." De leur côté, la très grande majorité des catholiques, l'épiscopat, la plupart des congrégations religieuses sont foncièrement opposés à la République et irréductiblement hostiles aux principes de la démocratie. Tant par fidélité aux régimes qui l'avaient jadis loyalement défendue que par une conviction intime de la malfaisance intrinsèque de la Révolution, l'Eglise évoque avec nostalgie le passé monarchique et attend avec confiance la contre-révolution qui ramènera la France à ses origines chrétiennes. En 1883, le catholicisme est donc lié à la tradition et les idées nouvelles sont solidaires des forces hostiles à la religion.

D'une position surtout défensive...

Encore n'est-on en 1883 qu'aux préliminaires du conflit. Les vingt-cinq années suivantes marqueront les étapes de son développement: l'échec du ralliement, la compromission de la majorité des catholiques avec le nationalisme antidreyfusard, les hontes de l'antisémitisme chrétien, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement résolu à défendre la République contre les menées nationalistes, la dissolution des Assomptionnistes, l'interdiction signifiée aux Congrégations d'enseigner et la dissolution de presque toutes, le combisme, la persécution, la délation, la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et, couronnant le tout, le vote, sous une inspiration malveillante, de la loi séparant radicalement les Eglises de l'Etat. Les catholiques sont rejetés hors de la société politique, traités en citoyens de second ordre, cantonnés dans une opposition sans espoir. De 1879 à 1939, une loi non écrite de la vie politique écarte des postes de responsabilité gouvernementale tout homme politique notoirement catholique : seules des situations exceptionnelles, telle la guerre, justifient une dérogation, ordinairement de faible portée.

Si nous passons, sans transition, de 1905 à 1965, nous découvrons une situation si profondément différente qu'on douterait pour un peu qu'il s'agisse du même pays, qu'en tout cas rien ne pouvait laisser pressentir au début du siècle. En 1905, le gouvernement de la République vient de rompre toutes relations avec le Saint-Siège : aujourd'hui, les rapports, rétablis au lendemain de la première guerre, sont confiants et amicaux. Assurément, la séparation demeure la loi, mais depuis un demi-siècle un réseau complexe et différencié de relations s'est peu à peu constitué entre communautés religieuses et institutions publiques, aussi éloigné de la séparation absolue que des régimes concordataires d'autrefois.

...à la réintégration dans la société

C'est néanmoins au plan des forces politiques et des mentalités que les transformations sont les plus fondamentales, les plus surprenantes aussi pour qui sait l'habituelle lenteur des évolutions intellectuelles et sentimentales: l'anticléricalisme a cessé d'être un mobile majeur de la vie politique; en dépit des souvenirs laissés par le combisme, les catholiques se sont peu à peu ralliés au régime et même à la démocratie. La question religieuse a cessé d'être la pierre de touche des opinions politiques. Les catholiques sont réintégrés de plein droit dans la société politique: ils ne sont plus des citoyens de rang inférieur, suspects à raison de leur appartenance confessionnelle.

Il serait trop long de recenser les causes d'un renversement aussi complet et aussi rapide: elles sont multiples. Evoquons d'une phrase les plus déterminantes. Les initiatives des Souverains Pontifes, conseillées et suivies par les nonces, y ont eu une part décisive: de Léon XIII à Jean XXIII, la liste est longue des gestes, des déclarations, personnelles ou inspirées, des démarches qui tendaient à arracher les catholiques de France à leur complaisance morose pour un passé irrévocablement révolu.

Ces initiatives n'ont pas toutes été couronnées de succès : plusieurs avaient été mal engagées ou imposées sans tenir assez compte des circonstances et de l'état d'esprit des catholiques de France. Mais le résultat n'est pas douteux : il s'inscrit aujourd'hui dans les faits. Les deux guerres mondiales ont précipité les évolutions : dans les deux grandes crises, les catholiques ne se sont pas séparés de la communauté nationale : ils ont participé à ses souffrances et même à ses erreurs.

Une attitude d'avant-garde

Surtout, ils ont réfléchi sur l'expérience : les changements si profonds qu'atteste la position des catholiques dans la société politique sont le reflet et l'expression tangibles d'une lente et souvent douloureuse maturation. L'événement les a conduits à s'interroger sur la légitimité durable d'une conception historique où la société devait être confessionnelle et les a orientés vers la notion d'une société qui affirme dans ses institutions la différence entre le spirituel et le temporel. A leur place et pour leur compte, les catholiques de France se sont trouvés ainsi, sans nécessairement en prendre conscience, à préparer les orientations du concile. On se défendra certes de céder à la tentation triomphaliste qui présenterait l'aboutissement présent d'une évolution circonstantielle comme la norme universelle des relations entre Eglise et société. Mais il n'est pas illégitime de jeter un regard sur le passé pour en scruter les leçons et pour dégager la signification d'une évolution à laquelle, depuis plus de quatre-vingts ans, **La Croix** a pris une part dont l'inspiration a pu varier mais qui n'a jamais cessé d'être accordée à l'orientation maîtresse du catholicisme français et qui a toujours posé sur ses choix et ses engagements.

(La Croix)

Nouvelles Religieuses

Récentes publications

Le conseil des directeurs de l'Association internationale de musique sacrée (Rome) vient d'inscrire Dom E.B. Lemieux, o.s.b., maître-de-choeur à Saint-Benoît-du-Lac, dans la liste officielle des membres de cette association, établie par Paul VI. Dom Lemieux vient de publier une plaquette sur l'avenir du chant grégorien : "Que peut-il advenir du chant grégorien" ? Suivra un disque pour l'illustrer : "A l'écoute d'un nouveau grégorien". (En vente à l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac).

* * *

La charité fraternelle constitue un mystère inépuisable, car elle fait passer dans nos coeurs la charité même du Christ pour les hommes, cette charité dont saint Paul a dit qu'elle dépasse toute connaissance (Eph., 3, 19). Approfondir ce mystère, c'est découvrir à la fois la voie qui nous mène aux autres et celle qui nous mène à Dieu, car c'est le même amour théologal qui s'exerce dans les deux cas. Cette charité fraternelle et communautaire est heureusement remise en lumière par le renouveau liturgique actuel, sanctionné et précisé par la Constitution sur la liturgie du IIe concile du Vatican.. Dans son ouvrage intitulé "Vie religieuse et charité fraternelle", le père Ovila Melançon, c.s.c., montre l'importance primordiale que revêt la charité fraternelle dans le cheminement vers la sainteté et les différences qui existent entre la conception de cette vertu dans le nouveau et l'Ancien Testament.

* * *

La Garde d'honneur du coeur immaculé de Marie vous invite à la réunion en l'honneur du saint coeur de Marie dimanche, 14 mars, à 3 heures précises, dans la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke.

Fidèles et associés seront cordialement bienvenus. Ceux qui désireraient s'enrôler ou conférer avec le révérend père directeur ou la secrétaire, pourront après la réunion, s'adresser au parloir, où ils seront attendus.

Retraites

Une retraite fermée spécialement pour les professionnels et hommes d'affaires aura lieu du jeudi saint au soir (8h.00) au samedi saint au matin (8h. 30), soit du 15 au 17 avril à la Maison de retraites fermées du sanctuaire Marie-Reine des Coeurs, 4300, rue Bossuet (5875 est, rue Sherbrooke). Cordiale invitation aux professionnels et aux hommes d'affaires qui veulent profiter du vendredi saint pour faire leur retraite fermée annuelle. Nous avons 96 chambres à votre disposition. Le R.P. Rowland Hodgson, montfortain, prêchera la retraite. Pour tous renseignements ou inscriptions, appeler 254-5376.

RESTRUCTURATION DU PARTI GAULLISTE UNR

FRANCE: vers un scrutin majoritaire à un tour?

PARIS — Les gaullistes aborderont à la fin de cette année l'élection à la présidence de la république avec une nouvelle formation politique. C'est l'intention qu'a exprimée le stratège électoral de l'UNR, Roger Frey, ministre de l'intérieur à la réunion d'information de l'UNR qui ouvrait la semaine dernière à Asnières sa campagne électorale pour les élections municipales.

Cette formation politique, a déclaré Roger Frey, devra revêtir l'aspect d'un parti organisé, structuré, tel que le conçoivent les Anglo-Saxons, et dans cette hypothèse, le scrutin majoritaire à un tour n'est pas à exclure".

En évoquant avec l'autorité de sa fonction au sein du gouvernement cette éventualité du scrutin majoritaire à un tour, le ministre de l'intérieur donnait soudainement une importante caution au voeu déjà discrètement exprimé par MM. Jean de Broglie et Valéry Giscard d'Estaing au récent comité national des républicains indépendants, à Vincennes.

Cette annonce de la création d'un futur grand parti à l'anglaise, l'éventualité soulevée de ce scrutin majoritaire à un tour de type britannique, indiquent le souci du pouvoir de procéder à la simplification de la vie politique française qui est, MM. Michel Debré et Roger Frey l'ont rappelé, le "grand dessein" de l'équipe actuelle.

C'est déjà le sens du nouveau scrutin municipal qui, en instituant des listes bloquées pour les villes de plus de 30,000 habitants, souhaitait constituer des conseils municipaux politiquement homogènes.

Cette intention s'accompagne aujourd'hui, dans la bouche de M. Roger Frey, d'une attaque à fond contre les vieux partis, "véhicules au service d'équipes spécialisées dans le désastre", victimes "de leurs contradictions internes et d'étranges alliances ou la carpe se marie au lapin".

Aucune des formations de l'opposition n'a échappé au réquisitoire du ministre de l'intérieur qui stigmatisa la "tactique alimentaire de la SFIO", et les "attitudes obliques" du MRP où ne trouvèrent grâce que "certaines personnalités", évidemment dans sa bouche, MM. Pflimlin et Maurice Schumann.

Le ton du discours de M. Roger Frey indique clairement que pour les gaullistes, les prochaines élections municipales sont bien "le début de l'heure de vérité qui sonnera aux élections présidentielles, et ensuite aux prochaines élections législatives".

Pour les élections municipales, l'UNR a un objectif maximum évident : obtenir sur le plan des communes le même succès que le parti gaulliste obtint sur le plan législatif la dernière fois que la France vota, en novembre 1962. Le "raz de marée" gaulliste, qui avait emporté 234 sièges au Parlement et assuré le gouvernement du général de Gaulle d'une majorité stable, ne pouvait que rendre plus douloureux aux yeux des gaullistes le maintien dans les mains de l'opposition de nombreuses citadelles municipales élues trois ans plus tôt, en 1959. C'est ainsi qu'à Paris, où tous les 31 députés élus en 1962 sont gaullistes, l'UNR ne comptait dans le conseil municipal actuel que 14 élus et huit alliés sur 90 sièges. Sur trente villes de plus de cent mille habitants le parti gaulliste tient seulement quatre mairies et ses alliés n'en occupent que trois autres.

C'est pour corriger ce "retard" des communes sur l'assemblée nationale que l'UNR engage sa campagne dans un "style dur". Ce faisant elle est consciente que depuis novembre 1962, les Français n'ont pas voté, et que le vote national de mars prochain sera une indication importante de l'évolution du corps électoral à neuf mois des élections pour la présidence de la république au suffrage universel. En même temps que la campagne électorale pour les municipales, les gaullistes viennent d'ouvrir la grande campagne pour l'élection présidentielle.

(AFP)

La Bible vous parle

Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres selon ce monde pour qu'ils soient riches en foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? Mais vous, vous méprisez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment et vous traînent en justice ?

(Jac 2, 5-6)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger : $30. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

lettres au DEVOIR

Les Beaux Dimanches

Monsieur Marcel Dubé,
Dramaturge,
a/s "Le Devoir",
Montréal, P.Q.

Monsieur Dubé,

Un dramaturge a, dit-on, un message à livrer à ses auditeurs. Si "Les Beaux Dimanches" apporte un message, il m'échappe. Dans vos pièces antérieures, il restait toujours une lueur d'espoir. De cette pièce que reste-t-il, sinon dégoût, bassesse, si ce n'est ridicule et sottise. Si l'on n'a plus rien à dire, il me semble qu'il est plus sage de se taire.

Quand on se rend au théâtre, ce n'est pas pour assister à un discours politique. On se serait dispensé de la tirade interminable que nous débite "Olivier"; de toute façon, il n'est pas tellement convaincant. La société actuelle n'a déjà pas tellement de respect pour l'église — à quoi bon tant salir cette dernière par la bouche de vos personnages? Que comptez-vous obtenir par vos "essais d'humour" de bien mauvais goût? Pourquoi voulez-vous détruire toutes les valeurs et toutes les formes d'autorité?

Vous voulez que s'améliore la condition des Canadiens français; je doute que vous atteigniez votre but en leur servant une nourriture intellectuelle si dépourvue d'idéal et de profondeur. Pourquoi ne tenteriez-vous pas d'élever la masse au-dessus d'elle-même en lui servant des pièces amusantes, humoristiques, mais omettant le vulgaire et le dégradant qui caractérisent "Les Beaux Dimanches". Ce peuple que vous voulez sauver a un immense besoin d'être guidé et orienté dans sa prise de conscience de lui-même.

Votre plume nous réserve peut-être dans un avenir rapproché une pièce digne de vous, digne de nous. Souhaitons-le.

Madeleine Sheedy (Mme)

Sur deux nouvelles

Monsieur le Directeur,

Le matin du 2 mars, la radio annonce le décès de Monseigneur Limoges, évêque de Mont-Laurier. Le soir du même jour, la radio et la télévision annoncent l'évasion de Lucien Rivard. On interrompt plusieurs programmes pour informer le public de la fuite du prisonnier.

Le matin du 3 mars, *Le Devoir* annonce en première page, avec un titre couvrant huit colonnes, la dernière "aventure" de Lucien Rivard. A la page onze, avec un titre couvrant une colonne, *Le Devoir* annonce le décès de Monseigneur Limoges, doyen des évêques du Canada.

Je ne comprends vraiment pas l'attitude de votre journal. L'évasion de Rivard est une nouvelle importante. J'en suis. La mort du doyen des évêques du Canada me semble importante également. Pourquoi cette différence ? Les faits et gestes d'un prisonnier célèbre en première page, à la place de choix. Les faits et gestes d'un homme qui a rendu d'immenses services à la collectivité québécoise, en page onze, relégués dans un coin, avec un titre sur une colonne pour un homme qui a été longtemps une colonne de l'épiscopat canadien !

Je ne réclame pas la première page en entier pour annoncer le décès de Monseigneur Limoges. *Le Devoir* n'est pas clérical à ce point ! Mais ce que je réclame, c'est le sens des proportions, le respect élémentaire des valeurs. Je n'accepte pas que votre journal devienne avec le temps une feuille semblable aux feuilles qui paraissent en fin de semaine et qui écoeurent la population avec des titres gros comme ça pour annoncer triomphalement des viols, les incestes, des meurtres, des aventures sexuelles de tout calibre, etc., etc. De grâce, évitez d'attraper la fièvre des "maudits scandales" qui courent les rues et les ruelles.

Bien vôtre,

Maurice Ranger.

La formule Fulton - Favreau

Dans la lettre que j'ai adressée à M. Ryan, j'ai posé deux questions. A la seconde, vous ne faites aucune réponse. A la première, vous faites trois réponses, toutes les trois, à mon avis, peu satisfaisantes.

D'abord: "Une réponse précise n'est pas facile parce qu'il n'existe aucun classement officiel des articles de la constitution selon les diverses méthodes d'amendement." D'accord. Mais M. Ryan a dit, très nettement, que "des parties substantielles" de la constitution tombent sous l'article 5 de la formule. Il n'a pas dit "pourraient tomber" ou "puissent tomber" ou "tombent peut-être". Personne ne demande, ni à M. Ryan, ni à vous, de statuer, **ex cathedra,** infailliblement, que tels et tels articles de la constitution tombent sous l'article 5 de la formule. Mais n'a-t-on pas le droit de s'attendre à ce que vous ayez une opinion, faillible, certes, mais précise, qui puisse servir de base à l'expression "des parties substantielles"?

En second lieu, vous dites que "la liste" (et vous ne nous présentez aucune "liste") des articles qui tombent sous l'article 5 de la formule pourrait renfermer "au moins une trentaine d'articles". Fort possible; je le crois moi-même. Mais n'est-ce pas que le mot "substantiel" implique non seulement "plusieurs items" mais aussi quelque chose d'important? Quelles sont les parties "substantielles" (en ce sens) de la constitution qui, à l'avis du **Devoir,** tomberaient sous l'article 5 de la formule?

Troisièmement, vous citez un seul cas: l'article 132 de l'A.A. N.B. Mais, à mon avis, c'est un cas fort douteux. La formule d'amendement, article 2 (a), stipule que tout amendement "touchant une disposition de la constitution du Canada relative au pouvoir" législatif d'une législature provinciale "n'entrera en vigueur sans le concours des législatures de toutes les provinces." Or, d'après la décision du Conseil privé en 1937, le pouvoir de remplir les obligations du Canada ou d'une province naissant des traités conclus entre le Canada et des pays étrangers appartient, soit au Parlement du Canada, soit aux législatures provinciales, selon les dispositions des articles qui régissent la répartition des pouvoirs législatifs entre le fédéral et les provinces. Tout amendement changeant les mots "empire britannique" et "empire" en "Canada" priverait certainement les provinces de plusieurs pouvoirs dont elles jouissent actuellement, donc toucherait une disposition de la constitution du Canada relative au pouvoir législatif des provinces, donc à mon avis, tomberait sous la règle de l'unanimité.

Votre tout dévoué,

Eugène Forsey

A propos de Guillemin

Monsieur Jean Ethier-Blais,

Monsieur Blais, vous me déplaisez depuis assez longtemps que je m'oblige aujourd'hui à vous le dire. Chapeau à votre feuilleton littéraire sur Léautaud ; là où je remets mon chapeau sur ma tête, c'est à la courte parenthèse où vous accusez Henri Guillemin de cabotinage. Pourquoi n'entendrions-nous pas à la radio d'Etat ET les entretiens de Léautaud ET les entretiens de Guillemin? Ça chicoterait votre éclectisme, M. Blais que nos pauvres cerveaux à moitié pleins de la littérature de Mgr Calvet et des livres dérobés à la bibliothèque de nos parents, que nos pauvres cerveaux à moitié vides se repaissent hebdomadairement de l'intelligente causerie d'Henri Guillemin ? Vous le feriez peut-être taire si vous le pouviez... Comme je vous trouve petit, si petit que je garde mon chapeau pour vous saluer et pour vous lire désormais !

L. M. Legaré,
Sillery, Québec.

P.S. : Si Guillemin était un "faiseur", il y a longtemps que vous et vos petits camarades l'auriez "défait"...

Du travail pour les chômeurs

Monsieur le directeur,

Certains journaux et corps publics font mention que les chômeurs travailleront.

J'endosse l'idée, mais j'ai déjà porté à l'attention du ministère de la Famille et du Bien-être social, que le mot convenable comme salaire, me paraît très aléatoire, et même dangereux, entre certaines mains administratives.

On désire rétablir les chômeurs, en leur procurant du travail, mais il faut penser de placer ces chômeurs sur le même pied d'égalité que les autres travailleurs au point de vue salaire, et non d'en faire une classe à part.

L'expérience douloureuse de la grande crise de 1930 à 1939, où l'on ne donnait que six cents de l'heure, prétextant que le Secours direct fournissait amplement le déficit au maintien de la vie d'alors.

Aujourd'hui il faut penser que la majorité des chômeurs ne provient pas de la lie du peuple.

Peut-être que parmi les vôtres, il y en ait malheureusement en chômage.

C'est le moment de penser à ces pauvres chômeurs, qui n'ont pas voulu être dans la triste position actuelle.

Pendant douze années j'ai coudoyé la misère, comme enquêteur social, pour le ministère du Bien-Être social.

Je suis persuadé que 80% des chômeurs sont honnêtes et seraient des plus heureux de reprendre le travail d'une façon permanente en créant au foyer de l'espérance en faisant vivre décemment leur famille.

Mais dans l'application du plan d'aide aux chômeurs, les administrateurs devront être prudents et juger de la question un peu avec leur coeur avant de juger en piastres et cents.

Ce que je crains le plus, dans l'application de ce plan, est que beaucoup de municipalités verront un moyen de faire exécuter divers travaux à bon compte, en utilisant à l'avantage de leurs entreprises, les chômeurs que l'on traitera comme des êtres négligeables de la société.

J. Jutras,
Pont-Viau.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

L'Eglise dans la Cité



Texte intégral de l'allocution prononcée par Son Eminence le cardinal Maurice Roy lors de la réception offerte par la province au nouveau prince de l'Eglise, le 10 mars

L'hommage que veulent bien m'offrir les plus hautes autorités civiles du Québec et tout particulièrement les paroles trop élogieuses que Monseiur le premier ministre vient de prononcer, me remplissent de confusion et risquent de me rendre difficile la pratique de l'humilité. Mais je veux retenir surtout la délicatesse de votre courtoisie, la sympathie que vous exprimez à un pasteur dont la charge est très lourde et par-dessus tout, votre profond respect pour l'Eglise et pour son chef visible sur terre, Notre Saint-Père le pape. Je vous dis donc du fond du coeur ma vive gratitude. Votre geste n'honore pas seulement celui qui vient d'être admis au Sacré Collège, mais aussi tous ceux qui, autour de lui et comme membre du peuple de Dieu uni sous la houlette d'un pasteur, s'efforcent de vivre comme de vrais fils de l'Eglise. Je souhaite que, dans toutes les sphères de la société, cet exemple de dignité, de grandeur d'âme et d'amitié soit apprécié et suivi.

Je suis citoyen du Québec

Cependant, si chaleureuse que soit cette réception, je sens le besoin de mieux justifier ma présence en cette salle. Comment me défendre d'une certaine gêne au moment où je me vois tout-à-coup, adressant la parole au sein d'une assemblée chargée de faire des lois civiles. Moi qui suis membre du clergé, qui ne dois pas me mêler de politique, ne suis-je pas un indiscret et un intrus au milieu de ceux qui ont la lourde et haute responsabilité d'en parler et d'en faire tous les jours ? Pas tout à fait. Et c'est saint Paul qui me rappelle soudain que j'ai, à part votre amabilité extrême, un autre motif de ne pas me sentir tout à fait étranger au sein de ce conseil. Saint Paul est Apôtre, choisi et instruit par Jésus lui-même : il n'en oublie pas pour autant son état civil et, s'adressant au centurion romain qui vient de l'arrêter dans le temple, c'est en pleine connaissance de ses droits et non sans une légitime fierté qu'il déclare : Civis sum Romanus : Je suis citoyen romain.

Sans doute ne suis-je pas venu ici pour entendre lire un acte d'accusation, mais pour écouter les éloges que, trop généreusement, vous avez bien voulu me donner. Néanmoins, pensant non seulement à moi-même, mais à tous mes confrères dans le sacerdoce, réservés que nous sommes à des tâches sacrées et en même temps intimement liés à la vie totale de la nation, je n'en goûte pas moins une vive sensation à dire : Civis sum : je suis citoyen du Québec. Mon travail ne s'accomplit pas dans une sphère éloignée et sans contact avec cette province ; tout au contraire, c'est au sein de la cité où nous vivons tous ensemble qu'il doit être réalisé. Il n'appartient évidemment pas à l'Etat de choisir et d'imposer une religion à chaque citoyen. Mais d'autre part, il est éminemment avantageux à l'Etat que les citoyens soient religieux et que leur religion soit véritable et saine. Pratiquée librement par chacun, la religion n'est pas pour autant une sorte d'objet de luxe dont le pays pourrait facilement se passer. Elle est à la fois un droit et un devoir pour l'homme ; un enrichissement de tout son être, un principe d'ordre, d'initiative, de fraternité dans la société civile. C'est à ce droit et à ce devoir du citoyen que répond l'activité du prêtre : il entretient une vie dont la société humaine a besoin : cette vie, l'Etat ne peut la donner lui-même, mais il doit la regarder comme un bien de la nation et en favoriser l'épanouissement.

Laïcité de l'Etat et laïcisme

Une saine conception de la laïcité de l'Etat exprime les distinctions nécessaires entre les attributions de l'autorité civile et celles de l'autorité religieuse et elle dispense l'Etat de choisir la religion que les citoyens doivent pratiquer ; mais seul le laïcisme sectaire demande à l'Etat d'ignorer toute religion au point de dresser des cloisons étanches et de gêner la pratique de la foi religieuse.

Pour lui le prêtre est un étranger suspect dont la présence est simplement tolérée et dont on attend avec impatience le départ. En d'autres pays, ce système a inspiré des lois qui ont profondément divisé et blessé de grandes nations chrétiennes ; on essaie aujourd'hui de le propager chez nous. L'accueil si cordial que vous me réservez aujourd'hui me prouve que vous avez, sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, des vues autrement larges et généreuses. J'en suis heureux non seulement parce que je sais par expérience combien l'oeuvre de l'Eglise est difficile et quel tort on fait aux âmes en semant des obstacles sur son chemin ; mais je songe aussi à la concorde entre tous les membres d'une même société civile, à une certaine plénitude de vie morale et spirituelle qui est la plus grande richesse d'un pays, et je me réjouis, comme simple citoyen, de ce que les portes restent ouvertes devant la lumière qui fait germer les convictions généreuses et la charité fraternelle.

La religion à l'école

Cette lumière ne doit pas être confinée à l'intérieur de l'église paroissiale; c'est sur la place publique et c'est tout particulièrement à l'école qu'elle doit pouvoir briller. La préoccupation qu'expriment les hommes d'Eglise chaque fois que l'on touche au domaine de l'éducation ne doit pas vous étonner. Il fut un temps où l'Etat, disposant d'ailleurs de très peu d'argent, laissait largement à l'initiative privée le soin de construire et de diriger les écoles. L'Eglise s'est alors chargée d'une grande part de ce secteur de la vie nationale, à la fois parce qu'elle avait le strict devoir de donner à ses enfants l'enseignement doctrinal et parce que prêtres et religieux pouvaient à moindre frais remplir vis-à-vis de la jeunesse la très nécessaire fonction d'éducateurs dans une foule de domaines.

L'Etat peut désormais et, avec raison, veut assumer toutes ses responsabilités. L'Eglise est heureuse de lui laisser ce qui lui revient ; mais il ne s'ensuit aucunement que le domaine de l'enseignement lui devienne étranger. Ses enfants, non seulement laïcs, mais religieux et prêtres, ont naturellement un rôle à y jouer, chacun selon sa compétence propre, même dans les sciences profanes. Mais il y plus : l'Eglise comme telle ne peut se désintéresser de l'école.

Car ici la question n'est pas aussi simple que quand il s'agit de la voirie ou du commerce ; l'Eglise n'a pas à construire des routes ni à diriger la vie économique, mais elle a et elle aura toujours à former ses enfants.

Or la formation, l'éducation complète d'un chrétien n'est pas une chose qui peut se découper comme des tronçons de routes que l'on partage entre différentes équipes d'ouvriers. C'est le même enfant qui doit apprendre la grammaire et le catéchisme et il doit à la fois apprendre à parler selon la grammaire et à vivre selon la parole de Dieu. Ce qui peut être séparé quand il s'agit de le couler dans tel ou tel texte, devient intimement uni quand on doit en imprégner une vie humaine : la même phrase, le même geste disent à la fois qu'on est cultivé et qu'on est chrétien. Or de nos jours, c'est surtout à l'école, où il passe la plus grande partie de la semaine, que l'enfant ou l'adolescent apprend à vivre. Et comme, pour un chrétien, vivre n'est pas seulement mettre en oeuvre ce que l'Etat a le droit d'enseigner, mais autant et plus encore ce que l'Eglise apporte à toutes les âmes, il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de celle-ci à un enseignement livresque et lui interdire d'exercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes sont non seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements et guidées par l'assistance du prêtre et des apôtres qui l'assistent normalement dans sa tâche.

L'application de la loi de l'éducation qui est en vigueur dans cette province et qui prévoit que les catholiques auront à leur disposition des écoles catholiques, devrait permettre à l'Eglise de remplir pleinement son rôle dans le domaine de l'enseignement public et privé grâce à l'action harmonieusement combinée des laïcs, des religieux et des prêtres. L'Etat peut, dans cette sphère comme dans les autres, aider puissamment des forces vives de la jeunesse et des adultes.

Le phénomène plus large de la socialisation

Il y a d'ailleurs beaucoup d'autres domaines où la même compréhension est appelée à porter des fruits. Qu'il me suffise de vous rappeler l'enseignement si juste et si nuancé que le Pape Jean XXIII nous donnait récemment sur le phénomène de la socialisation. Il voyait sans pessimisme la multiplication des interventions de l'Etat d'une part, et d'autre part le foisonnement des sociétés de tout genre qui invitent les hommes à se grouper pour atteindre des objectifs qui dépassent ce que peuvent obtenir les individus. Sans doute l'homme risquerait-il de devenir un automate, s'il se laissait balloter par toutes ces collectivités sans savoir où on l'entraîne. Mais il doit normalement y trouver plutôt le moyen d'exercer pleinement sa liberté et d'assurer à toutes ses facultés leur complet épanouissement. "Dans ce but, dit-il, il est requis que les hommes investis d'autorité publique soient animés par une saine conception du bien commun. Celui-ci comporte l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les hommes le développement intégral de leur personnalité. Nous estimons, en outre, nécessaire que les corps intermédiaires et les initiatives sociales diverses, par lesquelles surtout s'exprime et se réalise la "socialisation", jouissent d'une autonomie efficace devant les pouvoirs publics, qu'il poursuivent leurs intérêts spécifiques en rapports de collaboration loyale entre eux et de subordination aux exigences du bien commun" (Mater et Magistra, n. 65)

Je crois que ce que le Pape nous propose ici inspirait déjà ceux qui nous ont précédés. Mais c'est dans un monde où la socialisation est plus poussée, où les relations entre les sociétés, plus nombreuses et plus complexes à tous les niveaux, exigent une parfaite maitrise dans l'art des relations humaines, c'est dans une cité qui se transforme et qui grandit très vite que nous devons trouver notre voie, grâce à une grande largeur de vue, à la sympathie mutuelle, à la recherche humblement et patiemment poursuivie en commun. Je ne crois pas me tromper en affirmant que la rencontre à laquelle vous m'avez si aimablement convié en ce jour est plus qu'un acte de politesse: elle témoigne également d'un désir sincère de collaboration dans l'étude des grands problèmes dont la solution nous préoccupe tous. Nul témoignage ne pouvait m'être plus sensible.

L'homme d'Eglise et la société civile

J'ose croire que vous ne trouverez pas chez nous des dispositions moins généreuses que les vôtres. Le silence, que leur vocation impose aux hommes d'Eglise sur une foule de questions qui vous intéressent, peut laisser croire parfois à une certaine indifférence ou même de la froideur; mais il n'en est rien. Vous trouverez difficilement des citoyens qui aient plus de sympathie pour vous, qui comprennent mieux combien le fardeau de vos responsabilités est lourd et jusqu'à quel point les hautes fonctions dont vous êtes chargés appellent la confiance et le respect. Ils savent tout ce que votre charge exige de lucidité, d'intégrité et de prudence. C'est dans cet esprit que, au cours de la grande liturgie du Vendredi Saint, aussitôt après avoir prié pour l'Eglise universelle, nous disons avec tout le peuple chrétien: "Prions pour tous les chefs d'Etat et pour ceux qui partagent leur charge et leurs pouvoirs: que le Seigneur notre Dieu dirige leur esprit et leur coeur selon sa volonté, pour que nous vivions dans une paix durable".

C'est à cette oeuvre de paix que je voudrais travailler avec vous. La charge que Notre Saint Père le Pape vient de me confier ne m'attache pas seulement à l'Eglise; elle m'oblige à un nouveau titre à me consacrer plus parfaitement au bonheur de la société civile dont je suis membre. La cordialité de votre accueil me prouve que vous l'avez compris ; elle me permet aussi de dire, avec plus de gratitude et plus de fierté que jamais: je suis un citoyen du Québec.

LIBRE OPINION

L'enseignement de l'histoire et le rapport Parent

par Fernand JOLICOEUR
directeur du service d'éducation de la CSN

Le débat qui a été soulevé à la suite des recommandations du rapport Parent sur l'enseignement de l'histoire mérite d'être poursuivi, "car l'histoire, comme dit Henri Irenée Marrou, est au nombre des plus hautes vocations auxquelles puisse se consacrer un homme" (1) et qu'elle est l'une des meilleures écoles d'humanité à laquelle on puisse convier les étudiants. Il faut donc rechercher la véritable utilité de cette science et, en même temps, en reconnaître ses exigences. Peut-on écrire l'histoire d'une façon objective? Doit-on enseigner l'histoire sans préoccupation apologétique? Ce sont ces questions qu'on a discutées récemment dans les journaux. Sans relever l'une ou l'autre des opinions émises, on peut ajouter des considérations dans le but de souligner davantage l'importance du débat. La recherche du meilleur programme d'études exige qu'on soigne chacune des parties de celui-ci.

La vérité de l'histoire

Il semble que l'histoire ait en elle-même une utilité qui fait abstraction de la considération que peuvent lui porter les hommes. En effet, en histoire, on ne peut pas juger la conduite des autres selon sa propre intention, mais selon l'intention de ceux dont on veut apprécier les actes.

Voilà la vérité que doit rechercher l'historien. Or, cette vérité est celle de la prudence qui diffère de la vérité de l'art. La première se prend dans la conformité de l'appétit avec la fin, l'autre, dans la conformité de l'oeuvre avec l'idée de l'artiste. Si l'artiste peut choisir sa fin, le prudent, donc l'historien, se voit imposer la sienne. Un chapitre de l'histoire n'est pas une pièce de théâtre où l'on néglige de raconter tout ce qui pourrait nuire à l'unité d'action. En histoire, ce n'est évidemment pas l'unité d'action qu'on doit rechercher, mais plutôt celle du temps. En effet, l'historien doit s'attacher à considérer toutes les circonstances qui ont entouré un acte et les rapporter comme il les a découvertes. En d'autres termes, l'histoire ne doit pas servir celui qui l'écrit, mais la vérité, sinon elle se travestit en rhétorique, ou l'historien, en artiste. Il faut reconnaître que cette dernière tentation est très forte, car il est plus facile d'accorder la primauté à l'art qu'à la prudence. C'est peut-être pour cette raison qu'on a souvent plus de prédilection pour le théâtre que pour l'histoire.

Il reste que le jugement porté sur les actes est aussi subjectif que le mobile de l'acte lui-même. L'historien qui juge les actions humaines doit donc avoir un jugement prudentiel, c'est-à-dire rectifié par la recherche de la vérité, et non conditionné par ses propres goûts ou fantaisies. La prudence, dit-on en philosophie, dépend de la rectitude de l'appetit. La vertu de prudence est nécessaire à l'homme parce que celui-ci doit prendre des décisions dans un monde rempli de contingents où il ne peut jamais être sûr de tout. Or, ce qu'il y a de contingent pour l'historien, ce n'est pas le passé comme tel, qui est bien défini, mais celui qu'il voit. C'est pourquoi l'historien doit toujours se méfier. "Oui, dit Marrou dans ses considérations sur le métier d'historien, et non seulement de ses informateurs, de ses documents, mais aussi et d'abord de lui-même: il ne doit être ni un pamphlétaire ni un panégyriste, mais un savant, en quête de sa seule vérité; n'étant ni un avocat, ni un propagandiste, il se défiera donc toujours, pour commencer, de sa propre cause, de ses partis pris personnels". (1)

La position de l'historien conçue comme on vient de le voir n'est pas facile à tenir et il est bien évident qu'aucun ne peut atteindre à l'idéal proposé. Malgré lui, l'historien canadien-français verra toujours les choses différemment de l'historien canadien-anglais, parce que le jugement de l'un et de l'autre, quoique rectifié par la recherche de la vérité, reste conditionné par une multitude de dispositions subjectives indépendantes de la volonté des individus. Mais ce sont autant de raisons pour lesquelles l'historien doit se méfier de lui-même. Le danger réside justement dans l'admission trop facile de cette subjectivité et dans sa traduction en prétexte pour se laisser aller à "ses partis pris personnels", ou à ceux de ses amis. "C'est pourquoi, ajoute Marrou, l'historien sera souvent suspect à ses propres amis: l'historien, c'est l'homme qui, comme à plaisir, vient compliquer les choses, éprouve de la tendresse pour l'adversaire, révèle le dessous des cartes, rend plus difficile, ou du moins plus courageuse, la décision. L'histoire, en effet, soulève plus de problèmes qu'elle n'aide, directement, à en résoudre; mais elle apprend à bien les poser, en en révélant toutes les données; elle féconde l'imagination en suggérant la multiplicité des solutions possibles; elle est toujours un facteur de richesse, une école d'humanité". (2)

Le témoignage des historiens

L'étude des historiens eux-mêmes nous révèle la nature de l'histoire et la prudence avec laquelle on doit aborder cette science particulière. Cette tendresse pour l'adversaire dont parle Marrou, l'un des plus grands historiens, Edward Gibbon, semblait en reconnaître la nécessité, sans toujours cependant la pratiquer. Dans "The Decline and Fall of the Roman Empire", quand il arrive à étudier l'histoire des "Paulicians", il dit : "These important events will justify some inquiry into the doctrine and story of the Paulicians; and, as they cannot plead for themselves, our candid criticism will magnify the good, and abate the evil, that is reported by their adversaries". (2) Mais quand il traite des premiers temps du christianisme, on devine facilement qu'il n'emploie plus la même mesure. L'un de ses critiques, John Bagnell Bury, dit : "The most famous chapters of the Decline and Fall are the 15th and 16th, in which the historian traces the early progress of christianity and the policy of the roman government towards it. The flavour of these chapters is due to the irony which Gibbon has employed with consummate art and felicity. There was a practical motive for using this weapon. An attack on christianity laid a writer open to prosecution and penalties under the statutes of the realm (9 and 10 William III, c. 22; still unrepealed). Gibbon's stylistic artifice both averted the peril of prosecution and rendered the attack more telling". (3) Gibbon était beaucoup plus rusé que prudent ! Mais ne pourrait-on pas lui comparer celui qui voudrait monter en épingles les seules vertus de nos grands héros nationaux ?

Le grand historien allemand Theodor Mommsen, était professeur de droit civil à Leipzig où il supportait la monarchie. En lisant son Histoire de Rome, on n'est pas surpris de le voir faire une charge à fond de train contre Caton, ou même Cicéron, qu'il traite de démagogues : "Cato was already acquainted with men, who made a trade of demagogism; who had a morbid propensity for speechifying, as others had for drinking or for sleeping..." (4) On imagine qu'il pourrait se trouver quelqu'un aujourd'hui pour en dire autant des chefs ouvriers ! Il est aussi tout naturel de l'entendre déclarer au sujet du sénat romain : "the foremost corporation of all times, an assembly of kings..." Peut-être plus personne n'oserait le dire de notre propre sénat ? Mais on ne peut moins se méfier de "ses partis pris personnels" !

Dans la préface de son "Histoire religieuse de la Révolution française", Pierre de la Gorce fait la confession suivante : "Il y a l'impartialité qui naît de l'indifférence. Celle-là, je n'ai ni l'espoir ni le désir d'y atteindre ; et, en racontant les épreuves chrétiennes de nos pères, je n'ose espérer que mon coeur ne vibre jamais de leurs souffrances pour l'Eglise et pour Dieu. Si, au début de ce livre, je promettais d'être impassible, je risquerais de tromper à la fois les autres et moi-même, deux sortes de fausseté pareillement haïssables. Il y a une autre impartialité : celle qui réside, non dans l'abdication de la pensée personnelle, mais dans le strict respect de la vérité, celle qui consiste à ne jamais altérer un fait, dût ce fait déplaire, à ne jamais mutiler un texte, dût ce texte être importun, à ne jamais défigurer sciemment les traits d'une âme humaine, cette âme fût-elle celle d'un ennemi. C'est cette grâce d'impartialité supérieure, c'est ce don d'intégrale justice que je demande à Dieu de m'accorder, comme une émanation de sa lumière, comme une faveur de sa bonté... L'histoire est un enseignement, mais un enseignement qui ne gagne jamais à s'imposer. Sur l'histoire du passé, je n'ai laissé refluer aucune des préoccupations contemporaines. C'est au lecteur que je m'abandonne pour préciser, s'il le veut, les leçons".

En regard du témoignage des historiens, en particulier le point de vue de Pierre de la Gorce, nous pouvons lire la recommandation no 272 du rapport Parent: "Nous recommandons que les programmes d'histoire générale et les programmes d'histoire du Canada soient les mêmes, dans leurs grandes lignes, pour les écoles françaises et les écoles anglaises". Demander que ces programmes d'histoire soient les mêmes dans les grandes lignes, c'est reconnaître que, dans les détails, la subjectivité des auteurs de manuels puisse entrer en ligne de compte. Mais demander qu'ils soient au moins les mêmes dans les grandes lignes, c'est reconnaître en même temps que la vérité historique est une et que les historiens doivent s'efforcer de rectifier leur jugement par la recherche de cette vérité en se méfiant le plus possible de leurs "partis pris personnels". C'est espérer tout au moins que les historiens canadiens-français et canadiens-anglais découvrent la même vérité "dans les grandes lignes", sinon dans l'appréciation des détails. Que veut-on de plus, ou de moins?

Mais on aurait tort, évidemment, de réclamer des programmes d'histoire identiques dans les grandes lignes pour Canadiens français et Canadiens anglais, dans le but de favoriser l'unité canadienne, autant qu'on aurait tort de réclamer une histoire canadienne-française pour promouvoir le séparatisme. L'histoire n'a pas de thèse à défendre, sinon celle de la vérité historique. Comme on l'a dit au début: l'histoire a en elle-même une utilité qui fait abstraction de la considération que peuvent lui porter les hommes. C'est pourquoi il semble que la recommandation no 273 du rapport Parent suive logiquement la précédente: "Nous recommandons que les programmes et la didactique pour l'enseignement de l'histoire visent à en faire une discipline qui habitue l'élève à l'objectivité, à la précision, aux jugements mesurés."

Y aurait-il quelqu'un pour prétendre que les règles de prudence qu'il faut suivre pour écrire l'histoire ne valent plus quand on enseigne celle-ci? Il reste légitime de donner des leçons de patriotisme ou d'apologétique religieuse, mais alors qu'on ne prétende pas faire de l'histoire qui est autre chose. L'histoire est un enseignement sur lequel il ne faut rien laisser refluer des préoccupations contemporaines.

FERNAND JOLICOEUR

(1) Henri Irenée Marrou: "Comment comprendre le métier d'écrivain", dans "L'Histoire et ses méthodes" de l'Encyclopédie de la Pléiade.
(2) Edward Gibbon: "The Decline and Fall of the Roman Empire", vol. II, ch. LIV (The Modern Library).
(3) John Bagnell Bury: Encyclopedia Britannica — vol. 10; 14e édit. pp. 330-332.
(4) Theodor Nommsen: "The History of Rome", chap. XI; traduction de Rev. William P. Dickson.
(5) Idem, ch. III.

Décédée subitement



Mme Joseph (Masson) Lagacé

A Montréal est décédée subitement madame Joseph Lagacé née Yvonne Masson, à l'âge de 75 ans et 4 mois. Lui survivent, son époux, M. Joseph Lagacé; ses fils: Joseph, Roger, Jean-Paul, Jacques ses filles: Juliette, Rév. Soeur Marie Jeanne-du-Coeur-de-Jésus, s.s.a., Annette, Liliane, Gilberte, Thérèse, Jacqueline, Ghisèle. Ses brus : Mmes Rachel (Dumont) Lagacé, Irène (Turcot) Lagacé, Réjane (Major) Lagacé, Nicole (Charest) Lagacé; ses gendres : MM. Louis Colerette, René Déry, Lucien Villeneuve, Marcel Goyette, Philippe Laperle, Me Roland Beauchemin, Claude Lorange. Ses soeur et frère: Alexina et Louis. Ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Lucien Frison ,M. et Mme Edouard Frison, M. et Mme Paul Vezeau, Mmes veuves Diana (Lagacé) Charest et Emilia (Lagacé) Fafard.
La dépouille mortelle est exposée au salon Omer Duquette, 1350 est, rue Beaubien. Les funérailles auront lieu lundi le 15 mars à onze heures à l'église Ct-Ambroise, angle Beaubien et De Normanville.

AVIS de DÉCÈS

PIDGEON — Au Sanatorium Ross de Gaspé, Québec, le 11 mars 1965 est décédée Mary LeBoutillier, épouse de feu J. W. Pidgeon de Percé. Mère de Kathleen, Marion, Loretta, Terrence (Terry), Véronica (Mme René Luciani), Gregory et John. Les funérailles auront lieu lundi le 15 mars à 11 heures à l'église St-Michel de Percé, Québec. Et de là au cimetière de Percé, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Me PAUL LACOSTE, D. Ph.,
avocat
LALANDE, BRIERE, REEVES, LACOSTE et PAQUETTE
276 ouest, rue St-Jacques, — Montréal — 842-9914

CONCOURS D'AFFICHES A LA S.P.C.A.

Chaque année, la S.P.C.A. a un concours d'affiches pour les écoliers de langues française et anglaise, et de toutes religions.

Des formules d'application sont envoyées dans un grand nombre d'écoles de la Province. Cette année, nous avons reçu 2,187 affiches venant de 128 écoles différentes.

Ces affiches sont présentement en démonstration à la S.P.C.A., 5215 ouest, rue Jean-Talon, et le public est invité à venir constater les talents de ces nombreux enfants durant la semaine du 15 au 20 mars.

La présentation des prix aux gagnants se fera le soir du 23 mars.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Noiez notre nouveau téléphone :
861-5771

Des publications spécialisées pour l'amateur de voyages

Le chroniqueur du tourisme du **Devoir** a reçu cette semaine deux publications qui intéresseront certainement les lecteurs qui préparent leurs vacances ou qui, tout simplement, aiment à rêver d'évasion. L'une est le **Bulletin du tourisme, de la chasse et de la pêche,** édité par le ministère du même nom, l'autre est la revue **Aventures** qui place le tourisme sur une échelle internationale.

L'une et l'autre ne manquent pas d'intérêt d'autant que les publications spécialisées et en français sont généralement rares au Canada. La publication officielle du ministère est "malheureusement" bilingue nont point tellement qu'il soit malheureux qu'elle soit bilingue, mais bien plutôt qu'elle le soit de malheureuse façon. Notez la nuance!

AVENTURES EN FRANCAIS

La revue **Aventures** est rédigée en français exclusivement, pour autant qu'un coup d'oeil rapide permette d'en juger. Non point qu'au deuxième "t'abord", certains articles risquent de sembler anglais, mais je me méfie a priori et par expérience des nouvelles publications et suis très circonspect avant d'en dire qu'elles sont écrites... en français.

Les éditeurs m'en voudront d'autant moins que ce sera l'occasion pour **Le Devoir** de reparler d'**Aventures** après un examen plus approfondi.

Quoi qu'il en soit, d'entrée on peut noter que la revue est bien fréquentée puisque **Gérard Delage** y écrit. Or, chacun sait qu'il manie la plume aussi bien que la fourchette. L'éditeur en est **Georges Robitaille,** le rédacteur en chef, **Michel Pierre,** et l'on y trouve les signatures de **Gérard Delage,** déjà nommé et de **Claude Michel,** qui sait ce que "parler voyages" veut dire.

En réalité, **Aventures** est l'organe officiel et bimestriel du club du même nom. On s'y abonne en s'inscrivant au club à raison de $2.50 par an, en s'adressant au siège: 1020 est, rue Sherbrooke à Montréal.

Au sommaire du numéro 6 de cette revue: la Californie, l'URSS, la Guadeloupe, l'Afrique et des chroniques de la table. La prochaine livraison est prévue pour le 15 de ce mois et traitera de New York, de Paris, des Antilles, de l'Afrique encore, et d'Ottawa.

LE BULLETIN DU MINISTERE

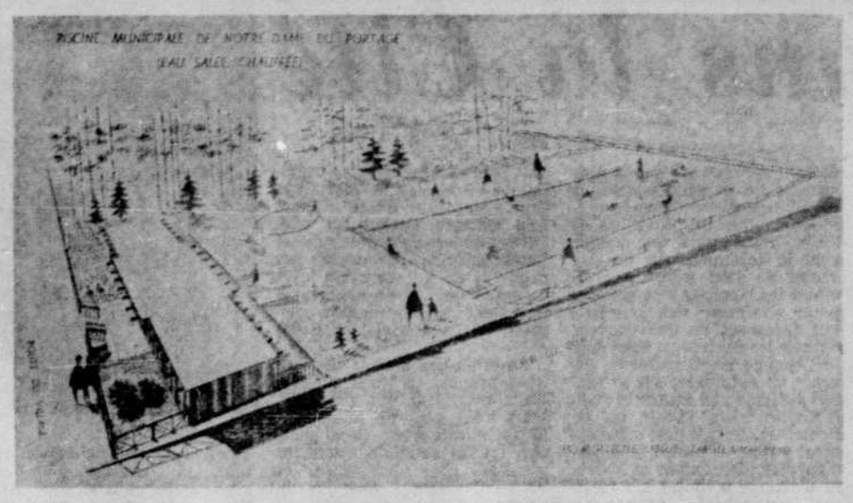
La revue publiée par le ministère du tourisme présente un curieux mélange de deux langues. La traduction (qui a donné naissance à la traductite) dans ce curieux pays où, heureusement, la devise est rédigée en anglais, est une véritable plaie. Car enfin, pourquoi publier ce bulletin en 2 langues? Si c'est pour qu'il soit lu par les Anglo-Américains, c'est inutile d'y publier des articles en français. Ils ne les comprendront pas. Si la revue s'adresse aux Québécois, il est aussi inutile de la traduire en anglais.

Si, enfin, le **Bulletin** est destiné à être diffusé dans le monde entier, il n'est pas assez beau. Imprimé par le moderne procédé "offset", le **Bulletin du tourisme, de la chasse et de la pêche,** pourrait fort certainement, à bien peu de frais, comprendre une édition anglaise et une autre en français. Cette manière éviterait l'antipathique mélange de 2 langues, ces tableaux disgracieux marqués "Janvier-**January**", "Pont de Québec-**Quebec Bridge**".

Quoi qu'il en soit, l'impression de cette revue pourrait être améliorée. Telle quelle, elle fait un peu terne, à tout le moins.

Le numéro que nous avons reçu est daté "février-mars". On peut se le procurer à raison de 25 cents l'exemplaire en s'adressant au directeur de l'information du ministère, Hôtel du gouvernement, Québec. Le **Bulletin** est bimestriel.

Y. M.



Pour relancer Notre-Dame-du-Portage

Il existe sur la rive sud du Saint-Laurent, quelques milles avant Rivière-du-Loup, en venant de Québec, une charmante localité de 400 habitants qui reçoit chaque année, durant un trop court été, 2,500 vacanciers. Ils ne viennent pas tous à la fois bien sûr à Notre-Dame-du-Portage, mais ils y viennent souvent. Ils y reviennent aussi car, quand on a connu ce délicieux petit lieu, on y conscare d'autres vacances. D'aucuns vont même jusqu'à y rester en ce sens qu'ils s'y construisent une villa où aménagent une maison paysanne qui peut les accueillir à l'année longue.

Quelques familles de Québec ou de Montréal y passent tout l'été, leurs chefs seuls rentrant passer la semaine en ville pour assurer à leur progéniture ces douces vacances, car, à Notre-Dame-du-Portage, comme ailleurs, il est impossible de vivre de l'air du temps!

L'air y est pourtant doux. Le village, adossé à la falaise, y jouit d'un climat exceptionnel pour la région. L'eau n'y est pas aussi refroidie qu'ailleurs par les courants du Saguenay qui se jette dans le Saint-Laurent sur l'autre rive. Il n'en reste pas moins que les baignades dans le fleuve (on dit dans la mer et l'eau est effectivement salée et sujette aux marées, bien sûr) sont parfois impossibles. C'est pourquoi les autorités locales, en collaboration avec un comité formé de propriétaires estivants, a décidé de construire, face à la mer, une piscine à eau salée et chauffée dont le croquis apparait ci-dessus.

Ce sera incontestablement la seule piscine municipale olympique de la région. Notre-Dame-du-Portage y investira $64,000 et contribuera ainsi à combattre le chômage saisonnier particulièrement néfaste hors des grands centres. Le maire de l'endroit, M. Paul-Emile Dickner, voit dans cette initiative un moyen de "relancer" Notre-Dame en lui fournissant un élément qui fera certainement de la localité une "station balnéaire" moderne. Le projet a profité bien sûr de l'esprit d'entreprise d'un conseil municipal intelligent, mais aussi de l'aide précieuse du comité présidé par M. Alfred Rouleau, directeur général des assurances Desjardins, et au sein duquel on retrouve également M. Henri S. Labelle, architecte montréalais.

Cartes postales

Plus de 800,000 personnes visiteront les **Floralies gantoises** en 1965. Justement célèbre, cette manifestation attire non seulement les horticulteurs du monde entier, mais aussi, simplement, les amateurs de belles choses. La date: du 24 avril au 3 mai. Comment s'y rendre rapidement: par **Sabena** qui relie Montréal à Bruxelles en quelques heures. De Bruxelles, par train ou par la route (1 heure). Profitez-en pour visiter Gand, bien sûr, et Bruges, tout à côté. Ce sont, par excellence, les "villes d'art" de la Belgique.

* * *

Les **Voyages Daro,** de Montréal, présentent leurs voyages en **"Europe romantique".** Les traversées se font par **KLM,** via Amsterdam. Quatre autres itinéraires européens **Daro** partent de Bruxelles où le touriste canadien arrive par **Sabena.**

* * *

Air France annonce que son vol direct Montréal-Paris, et retour, est désormais quotidien. Le vol AF030 quitte Montréal à 20 heures 40. Le retour AF031, quitte Orly à 11 heures 30 (heure de Paris).

* * *

Air France a acquis une Alouette. Non, il ne s'agit pas de l'hélicoptère à réaction, mais de **Joe Stracina,** ancienne vedette de l'équipe de football. Voilà plusieurs années déjà que M. Stracina, quand il ne taquinait pas le ballon oval, représentait des compagnies aériennes. Il a travaillé 15 ans pour **Air Canada** et passe désormais à **Air France.** Comme ce monsieur parle cinq langues, il s'occupera particulièrement des Néo-Canadiens d'origines diverses.

* * *

Les gondoliers de Venise menacent de se débarrasser de leurs gondoles et de prendre des embarcations à moteur s'ils ne reçoivent pas d'aide gouvernementale.

Dans une lettre qu'ils ont adressée au président Giuseppe Saragat et au premier ministre Aldo Moro, les gondoliers réclament une part des bénéfices réalisés par le gouvernement dans les loteries. Les bénéfices des loteries sont partagés actuellement entre les sociétés bénévoles et les mouvements de bienfaisance.

VOYAGES

I — Pâques à Jérusalem: 21 jours (avec Mgr R. Marien), départ le 5 avril, $1090.00.
II — EUROPE y compris la GRECE: été 1965, 2 mois, 12 pays, 62 jours — bateau (avion), $1297.00.
III — MOYEN-ORIENT: 21 jours, 21 juillet (avec M. l'abbé J. Fournier), $998.00.
IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT: combinés, $1594.00.

RENSEIGNEMENTS:
VOYAGES Bel-Air: 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
M. G. Bellefleur, 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

Aux Antilles, TOUT LE MONDE AIME
"CASTELHAITI"
CUISINE CREOLE ET FRANCAISE — PISCINE — ORCHESTRE — L'HOTEL PREFERE DES CANADIENS A HAITI (PORT AU PRINCE). VOIR VOTRE AGENT

Même en saison de pointe
AIR CANADA
offre maintenant
des tarifs d'excursion
vers les Bermudes

Imaginez-vous aux Bermudes: vous pouvez vous baigner, faire de la plongée sous-marine, naviguer à la voile, aller à la pêche, jouer au golf sur des terrains de championnats, "lézarder" au soleil sur des plages tranquilles au sable fin. Vous vous reposez et vous rapportez une inépuisable moisson de souvenirs! Par Air Canada, ce paradis de vacances est à quelques heures de Montréal, et plus tentant que jamais! Car vous pouvez désormais allonger votre séjour aux Bermudes, *même en saison de pointe*, grâce à la prolongation des tarifs "excursions 21 jours", en classe économique ou en première classe.

Profitez désormais toute l'année des tarifs d'excursion économiques!
$124*

Tarif "excursions — 21 jours", classe économique, aller-retour.
* A partir du 16 mars 1965

Pour tous renseignements et réservations, voyez votre agent de voyages ou composez 937-5771

Air Canada a des bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AIR CANADA



COMPTEZ LES AVANTAGES
DE VOGUER VERS L'EUROPE
par CUNARD

1. *Une cuisine fine dans une ambiance luxueuse*
2. *Les joies de la vie de bord en bonne compagnie*
3. *Des spectacles variés chaque soir*
4. *Les plus récents films d'Europe et de Hollywood*
5. *Soirées de gala et bal costumé*
6. *Jeux et sports en plein air*
7. *Détente à nulle autre pareille*

Tous ces avantages (plus le droit à 275 lb de bagages gratis) sont inclus dans le prix très raisonnable du billet de transport.

CARINTHIA
CARMANIA
FRANCONIA

Ces trois luxueux paquebots vous offrent plus de départs hebdomadaires de Montréal et Québec que n'importe quelle autre ligne transatlantique. Les ports d'escale sont aussi plus nombreux: Cobh, Le Havre, Southampton, Liverpool, Greenock et Rotterdam.

Demandez à votre agent de voyages des renseignements sur les tarifs de la saison économique et des voyages d'excursion Cunard.

voyager par
CUNARD
c'est doubler son plaisir

Siège social: 465, rue Saint-Jean, Montréal • Succursale: Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, 849-5651 (Ouvert le samedi matin).

Un billet Alitalia pour Rome donne droit gratuitement à 15 escales en Italie...

ALGHERO/CAGLIARI/CATANIA/FLORENCE/GÊNES/MILAN/NAPLES/PALERME/PISE/REGGIO DI CALABRIA/TURIN/TRAPANI/TRIESTE/VENISE/VÉRONE

...en Sicile et même en Sardaigne, le nouveau lieu de rendez-vous international!

Alitalia seulement peut vous offrir l'équivalent de trois merveilleux voyages pour le prix d'un seul! Au tarif ordinaire, votre billet aller-retour pour Rome vous donne droit au transport gratuit dans toutes les villes mentionnées plus haut. Vous pourrez ainsi visiter non seulement l'Italie continentale, mais aussi la Sicile et la Sardaigne dont les plages magnifiques sont devenues le rendez-vous de l'élite internationale.

Une telle offre est une preuve de plus de cette légendaire hospitalité italienne . . . cette hospitalité qui rend tellement agréable chaque envolée Alitalia. Voilà pourquoi tant de gens choisissent les jets Alitalia pour se rendre en Italie. Ces 15 escales gratuites . . . ce n'est qu'une raison de plus de voyager par Alitalia! Dites à votre agent de voyages: "Rome par Alitalia". Il s'occupera du reste!

ALITALIA AIRLINES

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.-A. Turcotte, prés.
Jules Desmarais, sec.-gén.
UN. 1-7272

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 a.m. à 9 p.m.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte Président
J. Desmarais, Sec.-Gén.
UN. 1-7272

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.
VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.-A. Turcotte, prés.
Jules Desmarais, sec.-gén.
UN. 1-7272

Voyages et tourisme — Voyages et tourisme —

France ensoleillée et d'Amérique

Les Caraïbes continuent de dévoiler aux vacanciers leurs nombreuses et riantes îles au fur et à mesure que les liaisons aériennes fournissent des moyens d'accès là où les bateaux ne parviennent pas. Cependant, l'une des îles les plus remarquables et qui demeure encore peu connue, sauf dans les annales de l'histoire, est l'île Emeraude, "La Guadeloupe".

Vue d'avion, la plus grande île des Antilles françaises apparaît comme un papillon. En effet, la Guadeloupe se compose de deux îles distinctes Basse-Terre et Grande-Terre, dont la seule ressemblance est leur air typiquement français et le seul lien un pont tournant.

Grande-Terre qui s'étend vers l'est est un vaste champ de cannes à sucre, entouré de récifs de corail et bordé de plages sablonneuses. Basse-Terre, cependant, qui est l'autre moitié ouest, est de loin la plus merveilleuse région de la Guadeloupe.

Du nord au sud, Basse-Terre est parcourue par une chaîne de montagnes commençant avec Grosse Montagne (2100 pieds), se poursuivant avec les deux pics jumeaux des "Mamelles" (2150 pieds), s'élevant majestueusement jusqu'au sommet du volcan éteint "La Soufrière" (4500 pieds) et se terminant abruptement par le pic déchiqueté des Caraïbes (2100 pieds).

Fougères, bambous, noix de coco, hibiscus, caoutchoutiers, bougainvilliers, goyaves et un assortiment d'arbres au bois précieux croissent sans contrainte dans les profonds ravins et précipices tombant à pic sur la mer. Ces dernières années, on a construit une route contournant ces hautes régions impénétrables et elle représente une promenade très spectaculaire.

Les touristes peuvent venir directement en avion de Paris ou de New York jusqu'à l'aérodrome de Raizet à Pointe à Pitre sur la Grande-Terre. Cet aérodrome est considéré comme l'un des meilleurs des Caraïbes: il est doté d'un restaurant employant des chefs cuisiniers de chez Maxime et d'une boutique "hors taxes" de produits français.

Si l'on fait en voiture un circuit fermé autour de Basse-Terre on quitte la ville pittoresque de Pointe à Pitre, on traverse le pont tournant qui enjambe la Rivière Salée et on se dirige vers Deshaies au nord.

Ce petit village légèrement endormi et enserré par la montagne et la mer, possède l'un des plus sûrs mouillages des Caraïbes et par suite, a été autrefois un refuge pour les vaisseaux français. Là, les schooners et les frégates de guerre des flottes françaises et anglaises se sont poursuivies sans fin pendant un siècle.



Sur la plage, un pique-nique exotique...

Les bateaux ennemis se dirigeant vers Deshaies devaient d'abord livrer bataille au Fort Royal situé sur un magnifique promontoire se déployant au-delà de Deshaies. Aujourd'hui on est stupéfait de trouver là un hôtel magnifique et ultra-moderne : le "Fort Royal" qui remplace les ruines poussiéreuses d'un fort oublié, mais gardant des traces prestigieuses des combats de la guerre qui en vaut la peine. De Basse-Terre, on se dirige en voiture vers Saint-Claude, une ravissante ville de planteurs et vers le village indien de Matouba, à plus de 1800 pieds d'altitude. De là on peut choisir de monter jusqu'à 1,000 pieds du sommet, soit par une route nouvellement terminée soit par un sentier à travers une forêt ancestrale à la végétation luxuriante, merveilleuse symphonie d'une nature exotique.



La mer n'efface pas toujours les pas des amants...

Un guide est nécessaire pour l'ascension finale, les conditions atmosphériques étant imprévisibles. Des nuages tourbillonnants et la brume peuvent vous égarer dans ce monde irréel de sources thermales et de rochers dénudés provenant du cratère du volcan. Le sommet récompense le grimpeur en lui offrant un vaste panorama jusqu'aux îles de Saint-Dominic et de Montserrat.

La jeune population de la Guadeloupe rehausse ce magnifique décor avec des couleurs et une joie de vivre merveilleuses. Ils personnifient l'esprit de la France associé au rythme des Caraïbes et devisent en patois français. Ils sont la vie de la Guadeloupe et reflètent une gaieté spontanée qui s'allie à la luxuriante beauté naturelle qui constitue le décor quotidien de leur existence.

La Guadeloupe a quelque chose de contagieux et, maintenant qu'elle est fière d'avoir un superbe hôtel et un aérodrome de longs courriers, l'île tente irrésistiblement les touristes recherchant un séjour agréable dans une ambiance insolite, haute en couleurs locales.

des courses. A l'hôtel "Fort Royal" vous pouvez vous abandonner dans un luxe exotique agrémenté de la meilleure cuisine française, de deux merveilleuses plages, d'une piscine, d'une écurie de chevaux de selle et d'alizés permanents.

Si vous désirez vous aventurer hors du confot et des plaisirs du "Fort Royal", plus de 900 milles de routes et de bonnes pistes vous invitent à l'exploration.

A partir de Deshaies, la route va vers le sud, traversant ainsi de nombreux petits villages de pêcheurs jusqu'à Basse-Terre, la capitale de la Guadeloupe.

La Guadaloupe compte 300 000 habitants dont la majorité vit dans la région de Grande-Terre. Pointe à Pitre (45,000 h.) est la capitale commerciale tandis que la capitale Basse-Terre ne possède que 15,000 h. Cependant, cette charmante capitale d'un monde passé est fière de posséder une cathédrale du XVIe siècle, une atmosphère de province française et un port animé par les bananiers français et les bateaux de pêche.

On peut poursuivre son voyage au-delà de Basse-Terre vers Sainte-Marie où Colomb débarqua en 1493 au cours de son second voyage au Nouveau Monde et vers Trois-Rivières où on peut encore admirer des inscriptions sur pierres d'Indiens Antillais.

Si l'on préfère explorer les petites îles, les îles des Saints: Marie-Galante, Désirable, Petite-Terre, Tate-à-l'Anglaise et Kahouane se trouvent à quelques minutes de traversée et vous pouvez retourner à l'hôtel pour y passer agréablement la soirée. Ou vous pouvez encore vous installer simplement sur l'un des nombreux sites de "Fort Royal" pour suivre tout au long du jour les jeux de lumière sur l'île de Kahouane.

La plus belle aventure est l'ascension du Mont-Soufrière qui demande un effort, mais

"AIR FRANCE annonce
le départ du vol 030
à destination de PARIS"

LE MERVEILLEUX VOYAGE

Choisissez le jour qui vous convient. Tous les soirs, à 8h.45, un Boeing 707 d'Air France décolle de Montréal à destination de Paris sans escale. Une importante recommandation cependant: Pour vous éviter des déceptions, RÉSERVEZ TÔT!

En effet, le service, le confort, le sourire, la cuisine Air France sont si attrayants . . . le tarif excursion de 21 jours ($347.00 Montréal-Paris aller-retour) si tentant, qu'il nous faut parfois répondre "complet" aux clients de la dernière heure. Et puis, il y a les magnifiques vacances d'été 1965 d'Air France qui vous offrent d'intéressants tours en France et en Europe à partir de $714.00, tous frais compris. Demandez donc la brochure illustrée "VACANCES AIR FRANCE ÉTÉ 1965" à votre agent de voyage ou à Air France, 1265, rue Peel, Montréal - tél. 861-9001.

Et n'oubliez pas . . . à bord d'AIR FRANCE, vous êtes déjà en FRANCE!

Tous les jours aussi—Air France relie Montréal et Chicago sans escale.
Départ de Montréal à 1h.50 p.m.



AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE
à Votre Service

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses
d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT — VOLKSWAGEN PANHARD — TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis Internationaux
Livraison dans toute l'Europe Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de
L'EUROPE . . . EN AUTOMOBILE !

VOYAGES HONE

TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE
Direction: M. René Lescop, du Collège Stanislas
Portugal - Espagne et Baléares - Paris
13 juillet au 3 août — $882.90 can.

Paris et Côte d'Azur — Italie — Autriche — Suisse
2 août au 23 août — $986.90

Les deux voyages de 21 jours combinés
13 juillet au 23 août — $1,648.20

Pour renseignements et brochures:
VOYAGES HONE
1460, avenue UNION — Montréal 2 — Tél.: 845-8221
Plus de 50 années d'expérience

Il est encore temps
(mais tout juste...) de vous inscrire à un merveilleux
VOYAGE de PRINTEMPS

GRECE
Départ de Montréal 30 mars
Une semaine en Grèce continentale, une semaine de croisière en Mer Egée. A l'aller trois jours à Vienne, au retour trois jours (dont Pâques) à Rome.
Direction Anne-Marie MALAVOY — Prix $1,142
Dépliant sur demande

EXTREME-ORIENT
Japon, Formose, Hong-Kong, Honolulu
Départ de Montréal 23 avril — 24 jours
Direction André MALAVOY — Prix $1,925
Dépliant sur demande

Qualité Malavoy
Voyages
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL
UN. 1-2485
"La maison aux milliers de références"

VOYAGE CULTUREL
EUROPE - ETE - 1965
Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet", 21 août à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.
Tout compris $1,203.00 en dollars canadiens
Profitez de l'expérience: onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.
Pour détails et informations, demandez:
R.P. Julien Déziel, o.f.m.
Les Franciscains,
Châteauguay, P. Qué.

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

Le Canadien Pacifique
ajoutera à son service régulier Montréal-Lisbonne-Madrid-Rome
des vols
sans escale
(les seuls)
Montréal-Rome
par jet

A compter du 29 avril



- Du nouveau! Vols sans escale Montréal-Rome. Huit heures. Les seuls vols sans escale par jet depuis Montréal.
- Rome est la plus belle porte d'entrée de l'Europe et du Moyen-Orient. C'est un excellent point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, Le Caire, Tel-Aviv, Istamboul et autre villes du sud européen.
- $46 comptant (le solde en paiements mensuels) pour un voyage de 21 jours de Montréal à Rome. Séjour minimum de 14 jours.
- Visitez d'autres villes sans frais de transport additionnels: Londres, Paris, Berlin, Prague, Vienne.
- Vous apprécierez le service Empress, surtout sa cuisine. Le menu comprend steak grillé, homard et autres spécialités de la gastronomie.
- Avec les adeptes du jet, volez sans escale vers l'Europe. Voyez votre agent de voyages ou le représentant du Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION avec le Canadien Pacifique
TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mars 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Philip Savage, faisant affaires seul, sous la raison sociale de PHILCRAFT CLOTHES REG'D, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le quatrième jour de mars 1965, sous le numéro 1811860.

Daté ce 11ième jour de mars 1965.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Demande de soumissions

Résidence des Pères Servites de Marie et Résidence des Missionnaires de Marianhill sur le campus du séminaire St-Augustin.

Propriétaire :
La Corporation du Séminaire St-Augustin, 30, Chemin Ste-Foy, Québec;
Architecte-coordonnateur :
Jean-Marie Roy.

Résidence des Pères Servites de Marie

Architectes : Bélanger & Tardif.
Ingénieurs en structure :
Bertrand & Charron
Ingénieur en mécanique et électricité : Guy Castonguay.

Résidence des Missionnaires de Marianhill

Architecte : Jean-Marie Roy.
Ingénieur en structure :
Roger Mainguy.
Ingénieur en mécanique et électricité : André Gilbert.

Tous les plans et devis pourront être obtenus à la Maison existante sur l'emplacement même du futur CAMPUS du SEMINAIRE ST-AUGUSTIN, à partir du mardi, le 16 mars 1965, par l'entremise de Jean-Marie Roy, architecte-coordonnateur.

Un dépôt de $75.00 sera exigé pour les plans et devis d'architecture, de $25.00 pour les plans et devis de structure, de $30.00 pour les plans et devis de chauffage, ventilation et plomberie, et de $30.00 pour les plans et devis d'électricité.

Les soumissions des spécialités de :

Plomberie-chauffage,
Ventilation,
Electricité,
Intercommunication,
Fenêtres,
Cuisine.

SERONT REÇUES SEPAREMENT et ne font pas partie de la soumission des entrepreneurs généraux. De plus, elles devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de $25,000.00 fait au nom de "LA CORPORATION DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN".

Les soumissions des entrepreneurs généraux et des sous-traitants en fenêtres et cuisine, seront reçues avant 7 h. p.m. le 8 avril 1965, à la MAISON EXISTANTE SUR L'EMPLACEMENT MEME DU FUTUR CAMPUS DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN A ST-AUGUSTIN.

Les sous-traitants en mécanique et électricité devront remettre leur soumission au BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DE QUEBEC, 267 rue St-Paul, Québec, avant 4 hres p.m., le 8 avril 1965.

Avis est par les présentes donné, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Les Films Claude Fournier Ltée, en faveur de la Banque Impériale de Commerce en date du 18 février 1965 a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 4 mars 1965, sous le numéro 1,811,870.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
OTTAWA ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour dragage - fleuve Saint-Laurent", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 24 mars 1965, pour le dragage d'entretien du chenal maritime du Saint-Laurent en amont de Québec, dans le secteur Cap-Santé - Saint-Antoine, et en aval de Québec, dans le secteur Saint-Jean (île d'Orléans) et Cap-Gribanne (P.Q.), pour le reste de l'année courante se terminant le 30 novembre 1965 ou vers cette date. Les dragues et autre matériel devant être utilisés pour les travaux devront :

a) être immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni; ou

b) avoir été construits ou fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel du Royaume-Uni, avoir été au Canada pendant au moins une année avant la date de la demande de soumission. La preuve d'immatriculation devra accompagner la soumission.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 pour chaque jeu établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

8 mars 1965

AVIS PUBLIC

VENTE PAR LICITATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'en vertu d'une ordonnance de l'Honorable Juge Georges F. Reid, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, en date du 10 mars 1965, portant le numéro 547 des dossiers de la dite Cour, il sera procédé par le notaire soussigné, en son bureau situé au numéro 701 est, de l'Avenue Mont-Royal, en la Cité de Montréal, vendredi le deuxième jour du mois d'Avril mil neuf cent soixante-cinq, à quatre heures de l'après-midi, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble ci-après décrit appartenant par indivis dans la proportion d'un tiers indivis chacune, à MESDEMOISELLES DENISE et VIVIANE de la CHEVROTIERE, enfants mineurs de MONSIEUR DAVID de la CHEVROTIERE, et ce dernier également dans la proportion d'un tiers indivis, savoir :

Un certain emplacement, ayant front sur l'Avenue McMahon, en la Cité de Montréal, connu et désigné sous les numéros TROIS CENT QUATRE-VINGT DOUZE et TROIS CENT QUATRE-VINGT TREIZE, de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUARANTE TROIS, (143-392 et 393) aux plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, mesurant chacun des dits lots vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison y élevée portant le numéro 5379 de la dite Avenue McMahon, et autres dépendances y construites.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes constituées sur le dit immeuble.

Pour conditions et cahier des charges, s'adresser au Notaire soussigné.

Montréal, ce 12 mars 1965.
ROLLAND LAMOUREUX, notaire, 701 est, Avenue Mont-Royal, Montréal, (34) Qué.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-d du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de B.C. Asphalt Limitée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faits et exécutés le 23e jour du mois de février 1965 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, P.Q., le 25e jour du mois de février 1965 sous le numéro 212745.

Daté à Montréal, P. Q., ce 26e jour du mois de février 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VENTES par le SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 657 076
METROPOLITAN LOAN CORP., demanderesse, *vs* JANRIPAS INC., défenderesse.

"Un immeuble ayant front sur l'avenue Greene, en la cité de Montréal, et composé ;

a) Du lot numéro deux mille deux cent vingt-cinq, (2225) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal ;

b) Du lot numéro deux mille deux cent vingt-deux, (2222) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal ;

c) D'une partie du lot numéro deux mille deux cent vingt et un (Ptie 2221) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, laquelle partie de lot mesure environ trente et un pieds de long de l'avenue Greene sur quarante-cinq pieds de profondeur et bornée de la manière suivante : en front, vers le nord-est, par ladite Avenue Greene; en arrière, vers le sud-ouest, par la partie ci-après décrite du lot numéro 2220 d'un côté, vers le sud-est, par ledit lot numéro 2222 ci-dessus et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot numéro 2221 ;

d) D'une partie du lot numéro deux mille deux cent vingt (Ptie 2220) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, laquelle partie mesure environ trente-deux pieds de largeur sur quarante-cinq pieds de profondeur et bornée comme suit : en front, vers le nord-est par la partie du lot numéro 2221 ci-dessus désignée ; en arrière, vers le sud-ouest, par le lot numéro 2219 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, d'un côté, vers le sud-est, par le lot numéro 2222 et de l'autre côté, vers le nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 2220.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros 240 à 256 de ladite avenue Greene.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve".

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le DEUXIEME jour du mois d'AVRIL 1965, à DIX heures du matin.

No 661 189
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, demanderesse, *vs* GEORGE M. C. HAY *et al*, défendeurs.

Ce certain emplacement ayant front sur le chemin Rothbury, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision quarante-huit du lot cent trente-trois (133-48) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant soixante-quinze pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins ; avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 113 dudit chemin Rothbury.

Un dépôt de $1382.00 sera exigé de chaque et tout enchérisseur, conformément à un jugement rendu par l'Honorable Juge A.L. Smith, en date du huitième jour de février 1965.

Pour être vendu à mon bureau, en la ville de Montréal, le DEUXIEME jour d'AVRIL, 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le Shérif,
Bureau du Shérif,
ULRIC G.-LAURENCELLE, c.r.
Montréal, 11 mars, 1965.

Rivard écrit à sa femme

(Suite de la première page)

Cowlishaw, directeur d'une organisation qui s'intitule "Underdog," l'a affirmé à un reporter après avoir été interrogé par la Gendarmerie fédérale. Il prétendit avoir été interrogé au sujet de l'endroit où se trouverait Rivard.

Cowlishaw ajoute qu'il sait où Rivard se cache présentement, mais qu'il a refusé d'en informer la police.

Invité à commenter les affirmations de Cowlishaw, le procureur général du Québec a fait savoir que la PP n'attachait aucune importance à ces propos.

Hier également, le commissaire-adjoint de la RCMP, M. J.-R. Lemieux, s'est rendu dans la métropole. Un porte-parole de la Gendarmerie a déclaré qu'il ne s'agissait que d'un voyage de routine qui n'avait rien à voir avec la recherche de Rivard. Le commissaire Lemieux a déclaré qu'Interpol, corps international de police, était très familière avec toute cette affaire, parce qu'il est sûr que Rivard ne pourra pas se terrer longtemps.

A Ottawa, le ministre des finances, M. Walter Gordon a suggéré en badinant qu'il faudrait peut-être "l'intervention divine" pour ramener Lucien Rivard devant la justice.

M. H. W. Herridge, néo-démocrate de Kootenay-Ouest a demandé au ministre si la récompense de $15,000 offerte par le gouvernement pour tout renseignement conduisant à la capture de Rivard devrait être considérée comme un gain de capital, et partant imposable.

M. Gordon a déclaré qu'il était incapable de répondre avec certitude. C'est alors qu'il a ajouté qu'il s'agissait de savoir si "elle constituerait un revenu mérité ou le fruit de l'intervention divine".

Bonsoir mon coeur

(Suite de la première page)

maison. Il n'y a pas à s'y tromper, nous avons été très heureux.

Tu es ma seule raison de vivre, le seul but que j'aie dans la vie. Tout est fini maintenant avec cette enquête et tous ces ennuis.

Chérie, tu sais que la vie est ainsi faite. Le gouvernement a dépensé $500,000 pour trouver quoi?

Où aurais-je bien pu trouver le $20,000 pour payer M. Lamontagne afin qu'il ne s'oppose pas à ma demande de cautionnement.

C'est stupide, c'est ridicule. Mais oublions cette folie pour l'instant.

Chérie, je pars demain pour ailleurs. Dans quinze jours, je t'écrirai un mot, et si je trouve ce que je cherche, et si tu veux me rejoindre, j'éprouverai une grande joie.

Je t'aime tant mon amour. D'une certaine façon il vaudrait mieux pour toi que tu restes avec ta famille, puisqu'il se pourrait que tu sois dorénavant très malheureuse avec moi, moi qui suis obligé de courir tout le temps.

Je te quitte, ma chérie, mais sur papier seulement, car mes pensées t'accompagnent jour et nuit.

Un million de baisers de ton mari qui t'aime follement.

Adieu, peut-être, mon coeur. Je t'en supplie, pardonne-moi

Lucieno

Pearson

(Suite de la première page)

oeil la perspective d'une élection. Il inclinerait moins à retarder l'appel au peuple, ce qui l'obligerait à manoeuvrer encore pendant une autre session.

La pression exercée par les partisans et les adversaires du projet ira probablement en augmentant au cours des prochaines semaines.

Comme en 1956

Les vieux routiers estiment que l'animosité entre le gouvernement et les partis oppositionnistes est aussi grande qu'elle l'était lors du débat sur le pipeline en 1956.

L'amertume vient en bonne partie de la façon dont le gouvernement a traité l'affaire Rivard et l'évasion de ce dernier de la prison de Bordeaux. C'est pourquoi M. Pearson éprouvera quelque difficulté à trouver un cheval de bataille.

De toute façon, suivant certains milieux, il préférerait retarder l'élection jusque après la présentation du prochain budget.

Si l'on en croit certaines rumeurs, c'est avec un gouvernement remanié et plus reluisant qu'il se présenterait devant l'électorat.

Un autre point dont le premier ministre devra tenir compte sera le rapport du juge Frédéric Dorion au sujet de l'affaire Rivard. Certains tacticiens préfèrent attendre le rapport du juge en chef, ce qui interdirait la tenue d'une élection en juin.

Certains autres, convaincus que le rapport ne saurait nuire davantage au gouvernement que ce qui se passe actuellement aux Communes, demandent que la campagne soit lancée sous peu.

En dépit des antipathies actuelles à la Chambre, les libéraux avouent qu'aucune question bien tranchée ne prédomine présentement.

Au premier congrès

(Suite de la page 12)

Les dirigeants syndicaux, dans leur rapport, soutiennent entre autres que le droit des fonctionnaires à la libre négociation avec le gouvernement, le droit d'affiliation à une centrale, ainsi que le droit de grève, devraient être reconnus sans restriction.

Selon eux, le champ des négociations entre l'Etat et ses employés devrait être aussi large que celui que définit le code du travail pour les autres salariés des services publics.

La loi du service civil, selon le rapport syndical, devrait être amendée de façon à ce que ses dispositions soient subordonnées à la convention collective qui régira éventuellement les conditions de travail des fonctionnaires.

Quant à la commission du service civil, "elle ne devrait être qu'une agence de recrutement, de sélection et de perfectionnement lit-on dans le même rapport.

Le premier congrès du syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec a débuté hier en présence de nombreux invités, dont son éminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, et le président général de la CSN, M. Jean Marchand.

Wagner en Chambre

(Suite de la première page)

"L'enquête se poursuit sur ce point, tout indique évidemment que ce revolver aurait été fabriqué dans la prison même et comme on le sait, il est assez difficile de faire parler les détenus sur ce sujet-là".

12 — Est-il vrai que les gardes ont vu dans la poche du veston de Rivard le fameux pistolet alors qu'il se rendait aux douches et une autre fois alors qu'il était dans l'antichambre du gouverneur ou de l'assistant-gouverneur de la prison ?

"Jamais, à la connaissance du gouverneur ou des adjoints ou des assistants, jamais pareille chose n'est survenue. Jamais un revolver de ce genre n'a été vu. Et s'il avait été vu, on soupçonne bien que ça n'aurait pas été toléré".

12 — Comment se fait-il que les détenus qui se sont enfuis aient eu en leur poossession du ruban gommé en quantité suffisante pour ligoter quatre gardes ? Comment se fait-il que des prisonniers puissnt dissimuler des articles de ce genre alors que les autorités de la prison savent fort bien que ceux-ci peuvent être employés pour d'autres fins ?

"Rivard et Durocher s'occupaient des sports, de la patinoire, des gourets etc. Ils avaient en main le matériel nécessaire et c'était normal. Ces articles n'étaient pas dissimulés, les prisoniers avaient accès à ces articles".

14 — Est-il normal de remettre à l'épouse de Rivard les $2,000 qui étaient déposés à la prison ?

"Oui, car ce montant appartient au détenu et comme exemple, la semaine précédente, $1,500 furent remis à la mère d'un des détenus. J'ai le nom devant moi, mais je demande à la Chambre de ne pas exiger que je le dévoile".

15— Comment se fait-il que deux détenus organisent une évasion qui dure une heure, maitrisent trois gardes dans la chaufferie et organisent toute leur évasion sans que personne s'en aperçoive et ne donne l'alarme ?

"Rivard et Durocher, comme on l'a vu dès les premières indications qui ont été portées à la connaissance de cette Chambre, ont maitrisé avec astuce tous les gardes qui leur barraient la route et qui voulaient entraver leur évasion. Et ce n'est pas avant neuf heures que ces permissionnaires devaient retourner à leurs cellules".

16— Comment se fait-il que la Police provinciale ait été avisée de l'évasion une heure plus tard ?

"A sept heures et vingt, l'alerte fut donnée à l'intérieur de la prison. A sept heures quarante, la Gendarmerie royale fut avisée. A sept heures quarante cinq la Sûreté municipale fut avisée et à sept heures quarante-sept la Sûreté provinciale fut avisée".

17— Comment se fait-il que la police de Toronto ait appris l'évasion par la télévision ?

"Le procureur général n'a pas été saisi d'aucune plainte de la police de Toronto quant à un retard possible dans la transmission de la nouvelle à Toronto".

18—Comment se fait-il que la coordination des trois corps de police, provinciale, de Montréal et fédérale n'ait été demandée que trois jours après l'évasion ?

"Ceci est faux".

19— Pourquoi Rivard avait-il un traitement de faveur ?

"Nous avons répondu par les réponses antérieures. Rivard par sa conduite avait obtenu d'être l'un des cinquante permissionnaires parmi les prévenus et détenus qui avaient droit à certains privilèges et il se trouvait par conséquent dans la même catégorie que plusieurs autres".

20—Si on avait constaté que Gaboury était myope comment se fait-il qu'on l'ait affecté à un poste avec autant de responsabilité (gardien sur le mur) ?

"Il est évident que Gaboury, ayant été engagé en 1963 n'a pas subi à ce moment-là d'examen médical. Il portait à ce moment-là des verres tout comme il en porte aujourd'hui. Rien dans les dossiers du personnel de la prison n'indiquait qu'il fût myope et ce n'est qu'après l'évasion qu'un examen médical fut demandé et obtenu".

21—Depuis quand Gaboury était-il affecté à ce poste de sentinelle ?

"Depuis septembre dernier".

22— Depuis quand les personnes suivantes étaient-elles entrées au service de la prison ?

"Le gouverneur Tanguay, depuis mai 1962 ; l'assistant-chef Bélanger depuis janvier 1962 ; le sergent Beaupré depuis le 21 mars 1960 ; le sergent Larue depuis le 24 novembre 1961 ; l'assistant-gouverneur Pilon, le 16 septembre 1940 ; l'assistant-chef Lapierre, janvier 1962; le garde Bonneville, novembre 1964".

23— Est-ce qu'il y a eu des mandats de perquisition émis mais non exécutés ?

"A la connaissance du procureur général, tous les mandats émis ont été exécutés".

22— Est-ce qu'il y a eu des contre-ordres politiques de ne pas les exécuter ?

"Non".

23— Est-ce que le comptable Bourgeois a averti la police immédiatement ?

"Selon les rapports faits, M. Bourgeois, après son aventure, est retourné à son bureau et avant d'avertir la police, il a reçu l'appel de Rivard, l'avisant où se trouvait son auto".

24— Est-ce que l'évasion de Rivard et de Durocher a été organisée de l'intérieur ou à l'extérieur ou tout simplement le fruit du hasard ?

"Dois-je le répéter, encore une fois. ç'a été le fruit de la stupidité humaine".

25— Doit-on tenir une enquête royale ?

"Je crois bien que je n'ai pas besoin de vous donner cette réponse-là. L'enquête a été faite, elle a été soignée, nous avons voulu donner à cette Chambre tous les renseignements concernant cette évasion, nous n'avons rien à cacher, et j'espère que l'opposition, le chef de l'opposition en particulier, cessera sa méthode d'insinuations qui salit, au sein de la population, le bon renom de la justice".

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RÉGIE DES LOYERS

AVIS

à tous les PROPRIÉTAIRES et LOCATAIRES

DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CI-DESSOUS MENTIONNÉES :

Cité d'Alma
Ville d'Anjou
Cité d'Arvida
Ville de Beaconsfield
Ville de Bourlamaque
Cité de Cap-de-la-Madeleine
Cité de Chicoutimi
Cité de Chicoutimi-Nord
Cité de Chomedey
Cité de Côte-Saint-Luc
Cité de Dorval
Cité de Drummondville
Cité de Duvernay
Ville de Gatineau
Cité de Granby
Cité de Grand'Mère
Cité de Hull
Ville d'Iberville
Cité de Jacques-Cartier
Cité de Joliette
Cité de Lachine
Cité de Laflèche
Cité de LaSalle
Ville de La Tuque
Cité de Lauzon
Cité de Laval-des-Rapides
Ville de Lemoyne
Cité de Lévis
Cité de Longueuil
Ville de Malartic
Ville de Montmorency
Cité de Montréal
Ville de Montréal-Est
Cité de Montréal-Nord
Ville de Montréal-Ouest
Cité de Noranda
Cité d'Outremont
Ville de Pierrefonds
Cité de Pointe-aux-Trembles
Cité de Pointe-Claire
Cité de Québec
Ville de Québec-Ouest
Ville de Rimouski
Cité de Rivière-du-Loup
Cité de Rouyn
Ville de Saint-Hubert
Cité de Saint-Hyacinthe
Cité de Saint-Jean
Cité de Saint-Jérôme
Cité de Saint-Lambert
Cité de Saint-Laurent
Cité de Saint-Michel
Cité de Sainte-Thérèse
Ville de Saint-Pierre
Cité de Salaberry-de-Valleyfield
Cité de Sept-Iles
Cité de Shawinigan
Ville de Shawinigan-Sud
Cité de Sherbrooke
Cité de Sorel
Cité de Thetford-Mines
Ville de Tracy
Cité des Trois-Rivières
Ville de Val d'Or
Cité de Verdun
Ville de Victoriaville
Ville de Villeneuve
Cité de Westmount

Le village de Drummondville-ouest, dans le comté de Drummond ;

Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe;

Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe;

La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville ;

La paroisse de Saint-Jean-l'Evangéliste, dans le comté de Saint-Jean ;

La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1965 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1966, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante :

1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.

2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.

3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.

4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.

5 Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951, QUEL QU'EN SOIT LE LOYER MENSUEL PAYE ACTUELLEMENT, si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962, était de $125 ou moins dans les municipalités de l'Ile de Montréal, ou de $100 ou moins, à la même date, dans les autres municipalités.)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, S'ADRESSER À LA RÉGIE PROVINCIALE DES LOYERS

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844 - 3361
— Téléphonez deux jours à l'avance —

A VENDRE

Domaine privé et concédé, îles de 508 acres de superficie, idéal pour pêche et chasse. Adresser à M. Jean-Baptiste Dufour, Lac des Iles, Cté Labelle. 1-4-65

Duplex, brique et pierre, système de chauffage, eau chaude, grand terrain. Après 4½ heures. 681-5361. 15-3-65 15-3-65

Studebaker "Lark 62" automatique, radio. Forcé de vendre. 365-0908 16-3-65

Terre de 120 arpents bien bâtie à St-Dominique, Cté Bagot, située sur le grand chemin de St-Hyacinthe, Granby. S'adresser à 395 St-Clément, La Providence, St-Hyacinthe. Tél.: 773-8377 15-3-65

Cartierville - Bordeaux, Place Hélène Boulee, bungalow exclusif, 10 pièces 4 chambres, 3 salles de bain, piscine Val-Mar. Paroisse Ste-Odile. Idéal pour professionnels. Prix et comptant à discuter. Propriétaire. 334-3502 20-3-65

Maison de particulier, Cartierville, cottage, semi-détaché, 6 pièces sous-sol achevé, jardin, près Station Monkland (train électrique). Libre 1er mai. FE. 4-0444 ou 344-0165. 15-3-65

Larousse du XXe siècle 1935, $120. Collection in T Quarto, Larousse mémoire de De Gaulle, ouvrage d'Arts, peintures, piano Mason & Rich 1962. 288-5076. 16-3-65

Placement. Petit centre d'affaires, coin achalandé paroisse St-Denis, 18 locaux dont commerces, bureaux et logements. Potentiel revenus $27,000. éval. $122,300. Prix spécial. Pas de courtiers. Case 1170 Le Devoir. 15-3-65

AUTOMOBILES

LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

COURS PRIVES

Professeur français, à Outremont, donnerait cours partiels ou complets de mathématiques, anglais, francais, latin, rattrapage. Tél.: 271-2271. 15-3-65

FEMME DEMANDEE

DACTYLO rapide, pour contracteurs nord de Montréal, ouvrage général de bureau et classifications, anglais nécessaire, bénéfices usuels 381-6214, Mme Picard. 15-3-65

FEMMES DEMANDEES

Sténo-dactylo avec expérience, possédant très bien son français, et pouvant écrire l'anglais. Travail dans le milieu étudiant. Tél.: 273-1509. 17-3-65

HOMMES DEMANDES

Préposés à la finition et polisseurs d'expérience de meubles, doivent être bilingues. Bonnes conditions de travail, bénéfices sociaux. Semaine de 5 jours. S'adresser à J.E. Ogilvy's Limited, bureau du personnel, 4e étage. 15-3-65

HOMMES DEMANDES

Contrôleur bilingue, hôpital moderne, 55 lits — patients chroniques — section active — maternité. Ecrire case postale 923, Montréal 1. 17-3-65

LOGEMENT DEMANDE

Quartier résidentiel, jeune homme sérieux, sobre, tranquille, souvent en voyage, cherche logement 3 ou 4 pièces non meublées, stationnement, dans maison privée de préférence. Ecrire à case postale 1201, Le Devoir. 15-3-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

Avenue Kent, duplex, 6 pièces chauffées, 2e étage, poêle, réfrigérateur, face au parc, près Université $150. par mois RE. 8-6821, 626-6891. 26-3-65

Ahuntsic, bas, très beau 4 pièces chauffées avec cave, 1396 est, Prieur. 17-3-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

1 appartement à louer, 5 pièces chauffées, eau chaude à l'année, incinérateur, 3e étage. S'adresser à 967 est, boul. St-Joseph, 845-0322. 17-3-65

906 Cherrier, 5 pièces chauffées, eau chaude, poêle et réfrigérateur fournis, 3e, $80. Libre. Sur rendez-vous 861-5195, 671-6662. 17-3-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —

Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONNETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine. Tél.: 861-9293. 15-3-65

La CECM veut que chacune de ses écoles ait sa physionomie propre

Mais professeurs et principaux sont paralysés par les interdits

par Jules LeBLANC

"Nous aurons pleinement atteint notre objectif lorsque chaque école aura pris sa physionomie propre, en conformité avec le milieu scolaire et avec les besoins particuliers des enfants qui la fréquentent", a affirmé jeudi soir M. Jean-Marie Mathieu, directeur du service de l'enseignement à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Mathieu participait à un colloque sur "le milieu scolaire", organisé par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal à l'occasion de la Semaine de l'éducation. Après avoir signalé que la structure administrative de la CECM a été modifiée au cours des dernières années de façon à établir six services administratifs et six services pédagogiques, il a souligné qu'en subdivisant ainsi son administration générale et en réorganisant sa direction générale des études, la CECM poursuivait un but bien précis: "une décentralisation destinée à faciliter l'action de chaque enseignant".

Notant que ce vaste ensemble de structures "n'a pas pour but de comprimer ou d'étouffer les initiatives mais, tout au contraire, d'assurer les conditions de bon ordre et d'efficacité fonctionnelle indispensables à une action fructueuse", M. Mathieu a ajouté:

"Dans le concret et dans l'immédiat, chaque enseignant doit être en mesure d'agir sans contraintes, avec le minimum d'obstacles. La cellule pédagogique de base doit être l'équipe constituée par le personnel enseignant de chaque école, agissant en étroite collaboration avec son principal. Le rôle des directeurs de district, des coordonnateurs, des chefs de service est un rôle de coordination, d'aide et d'appui, qui écarte les obstacles, encourage les initiatives, facilite la communication dans les deux sens."

Etroite dépendance

Se situant à un plan concret, une institutrice du niveau élémentaire, Mlle Ginette Deschênes, a presque ouvertement contredit M. Mathieu en signalant les relations difficiles entre les professeurs et leurs supérieurs à tous les échelons (principal d'école, directeur de district, directeur de service, etc.) et "le grave malaise qui envenime toute tentative de véritable dialogue" entre les éducateurs et les trop nombreux "intermédiaires chargés d'interpréter pour eux les directives de plus hautes et plus lointaines autorités".

Exposant le "régime d'étroite dépendance dans lequel le système actuel encadre le professeur de l'élémentaire", Mlle Deschênes a affirmé: "Le professeur de l'élémentaire qui veut prendre des initiatives est un isolé presque nécessairement appelé à s'exiler au secondaire ou dans des instituts privés... Il faut avoir vécu à l'élémentaire pour réaliser la somme d'interdits qui viennent paralyser les ressources créatrices des professeurs. Je crois qu'actuellement, pour être heureux à l'élémentaire, il faut être aveugle ou sans idéal!"

Que peut faire, a-t-elle expliqué, un professeur qui a comme premier souci l'intérêt de l'enfant, alors qu'on lui impose un manuel de français ou d'histoire "rempli d'erreurs et de mièvreries"? Que peut faire un professeur qui croit fermement à l'emploi des moyens audio-visuels, alors qu'il lui est "interdit de présenter un film ou des diapositives sans autorisation extraordinaire"? Et elle a continué: "Que faire si vous êtes plus documenté que vos supérieurs immédiats en ce qui concerne l'art sacré et le renouveau catéchétique, et que vous êtes convaincus qu'il est dans l'intérêt de l'enfant de soustraire à sa vue l'imagerie religieuse laide et fausse qui encombre les murs de toutes les classes de la commission scolaire? Que faire quand votre conception de la discipline n'est pas la même que celle de la directrice d'école dans un régime où l'on persiste à voir d'un mauvais oeil qu'un "petit professeur de l'élémentaire ose soutenir ouvertement des convictions un tant soit peu personnelles?

Les autorités scolaires doivent s'inspirer du rapport Parent et remettre au plus tôt entre les mains des éducateurs "des pouvoirs sans lesquels il ne leur est pas possible d'assumer en adultes responsables la formation des enfants qui leur sont confiés... C'est davantage en consultant des éducateurs compétents et audacieux, que des administrateurs installés dans leur autorité comme en un privilège incontestable, que les intérêts de l'enfant seront le mieux servis".

Direction démocratique

Pour sa part, une directrice d'école a souligné que certaines écoles ont réussi à "sortir du cadre traditionnel" et qu'il est maintenant accepté qu'on puisse penser une école autre que les écoles stéréotypées qu'on a connues jusqu'ici. Mlle Rollande Boucher n'en a pas moins réclamé une "réforme profonde du gouvernement des écoles" qui aille dans le sens d'une démocratisation: cette démocratisation prendrait la forme d'une participation régulière et active des directions d'écoles et des enseignants aux décisions et directives d'ordre pédagogique et remplacerait "la critique stérile et l'absence d'échanges constructifs". A cette fin, il faut prévoir des rencontres régulières entre les directions d'écoles et: a) les fonctionnaires de la CECM à tous les paliers; b) leurs enseignants; c) les parents.

Notant que la collaboration famille-école est nécessaire à une "éducation plus unifiée et plus complète", Mlle Boucher a affirmé: "Un des principaux facteurs qui risquent de perturber cette collaboration, c'est qu'en général, la famille est de son époque, elle évolue au rythme du temps et est presque toujours à la température du milieu ambiant tandis que l'école ou le système d'enseigement, lui, jusqu'ici n'est pas de son époque. Il est demeuré trop théorique, coupé des réalités quotidiennes, trop attaché à des méthodes périmées. Comment peut-on mener à bien une oeuvre de collaboration si nous ne travaillons pas à partir des mêmes principes éducatifs. La famille, aujourd'hui, est une cellule à tendance démocratique. L'école est une cellule construite sur un système autocratique. L'enfant qui, deux fois par jour, passe de l'une à l'autre, rencontre inévitablement des difficultés. On constate aussi deux échelles de valeur: dans la famille, on le juge sur son effort; à l'école, on le juge trop souvent sur ses résultats."

Un autre professeur, M. Rodolphe Chartrand, a affirmé, de son côté, que s'ils veulent que la société leur accorde un statut de professionnels, les professeurs doivent "fuir la politique trop exclusive d'intérêt immédiats, la politique à courte échéance, la répugnance à la discipline (et) au travail coordonné, la crainte de l'innovation et le conservatrisme figé".

A propos de la qualification académique insuffisante d'un grand nombre d'enseignants, M. Chartrand a rappelé que c'est l'Etat lui-même qui a breveté ces personnes de compétence inférieure et non la profession enseignante. Ainsi, "les professeurs sont souvent plus victimes que coupables d'un système qui tolérait une telle situation et qui, aujourd'hui, pratique la "politique du gros bâton".

Maurice Lamontagne, au collège Loyola

Les Etats associés, que rejette le Canada français, se révèlent inacceptables au Canada anglais

Les Etats associés constituent une solution à la crise canadienne qui se situe au-delà de ce que la majorité canadienne-anglaise peut accepter et, de toute manière, ce n'est pas la solution que recherchent la majorité des Canadiens français, a déclaré M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat du Canada, devant les étudiants du collège Loyola.

M. Lamontagne, qui répondait aux questions des étudiants, avait précédemment exprimé l'avis que cette crise entre les deux groupes principaux du Canada "avait considérablement diminué depuis deux ans."

La crise a diminué, dit-il, parce que des "changements, des améliorations ont été apportés. Mais la crise demeure tout de même, a ajouté le ministre fédéral, et nous aurons peu de choses à célébrer en 1967 si nous faillissons à la tâche que nous nous sommes imposée.

Les Canadiens français du Québec, dit-il, doivent pouvoir participer pleinement à la gestion de leurs affaires sans avoir à abandonner leur culture. Cette participation accrue des Canadiens français à la vie économique, continue le ministre, devrait faire partie d'un vaste programme que l'entreprise privée devrait elle-même mener à terme et au plus tôt.

Tout en favorisant l'expansion du bilinguisme, dit-il, il faudra aussi, pour souligner la souveraineté complète du Canada, trouver des "symboles nationaux vraiment distinctifs".



Je suis certain, a ajouté M. Lamontagne, que l'approche d'un fédéralisme coopératif et efficace à ces problèmes "est absolument inacceptable aux extrémistes des deux côtés. Mais je suis certain que les Canadiens français y verront une bien meilleure solution que dans le séparatisme. Mais cette solution du fédéralisme coopératif est-elle acceptable aux Canadiens anglais, demande le conférencier, qui ajoute: "Cette question vitale n'a pas encore obtenu de réponse".

Commission royale d'enquête sur
LE BILINGUISME ET
LE BICULTURALISME

CANADA

Royal Commission on
BILINGUALISM
AND BICULTURALISM

AUDIENCE PUBLIQUE PUBLIC HEARING
MONTREAL

LES 15, 16 ET 17 MARS
COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL
3737 est, rue Sherbrooke
Les séances débuteront à 10 heures le matin et à 2 heures 30 l'après-midi.
Le public est invité à entendre les témoignages des auteurs de mémoires.

MARCH 15, 16, 17
MONTREAL CATHOLIC SCHOOL BOARD
3737 Sherbrooke Street East
The sittings will start at 10:00 a.m. and 2:30 p.m.
The public may attend to listen to submissions.

SESSION Fédérale

Les Chemins de fer nationaux ont enregistré un déficit de $38,700,000 en 1964, a-t-on appris au comité sénatorial sur les transports. Il s'agit du plus petit déficit depuis 1957.

* * *

Le Canada vendra 4,300,000 boisseaux de blé à la Russie et à la Bulgarie, a annoncé le ministre du commerce, M. Sharp, qui a reçu le rapport de la visite récente en ces pays de membres de la Commission canadienne du blé.

* * *

Le ministre du travail, M. McEachen a dit que le gouvernement envisage de prolonger le programme de travaux d'hiver à cause des rigueurs de l'hiver cette année en certaines régions. Une décision ne sera pas prise avant la fin du mois à ce sujet, a-t-il dit au député conservateur Drummond Glancy, de Yorkton.

* * *

Le ministre des finances, M. Gordon, a annoncé que le gouvernement est à reviser les tarifs douaniers, y compris ceux de l'acier, en vue du prochain budget fédéral. Il répondait au député libéral Chesley W., Carter, de Burin-

* * *

Un député néo-démocrate, M. Tom Barnett, de Comox-Alberni, a demandé au premier ministre Pearson hier de faire parvenir au président Johnson un hommage au Rév. James J. Reeb, pasteur de Boston qui a succombé aux blessures reçues à Birmingham, lors de manifestations raciales. Le pasteur Reeb, dit-il, est un martyr de la cause des droits de l'homme et des libertés.

* * *

Le ministre des transports, M. Pickersgill, a dit que le gouvernement est en voie de tracer un programme qui placerait les propriétés de la Commission des ports canadiens sur le même plan que les autres propriétés fédérales, au regard de la taxation municipale. Il répondait à une question de Robert Simpson, conservateur de Churchill.

* * *

Tous les Canadiens qui en ont besoin pourront désormais se procurer les prothèses les plus modernes auxquelles ont accès les anciens combattants. Ils pourront le faire à compter du 1er avril, a dit le ministre des affaires des anciens combattants, M. Teillet.

* * *

L'affaire Stonehill a rebondi aux Communes hier. Le député néo-démocrate de Toronto- Danforth, M. Reid Scott, a posé des questions relativement à des témoignages rendus devant la commission d'enquête Dorion au sujet de cette affaire. M. Scott a abordé le sujet pour chercher à savoir s'il n'y avait pas eu violation à la loi du secret professionnel. Le président de la Chambre l'a rappelé à l'ordre.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Soldats à Chypre

OTTAWA. — Le Canada accepterait de maintenir des troupes à Chypre pendant encore au moins trois mois. Le premier bataillon des Queen's Own remplacera le premier bataillon des Gardes canadiennes à la fin du mois si le Conseil de sécurité de l'ONU décide de prolonger les activités de la force de paix.

Niveau des salaires

OTTAWA — Le salaire horaire moyen dans l'industrie manufacturière canadienne était de $2.08 en décembre, quatre cents de plus qu'en novembre, a révélé hier le BFS. Au cours de la même période, le salaire hebdomadaire est passé de $84.04 (novembre) à $80.85 (décembre), une baisse qu'on attribue aux variations saisonnières dans le nombre d'heures de travail par semaine.

Maire destitué

EDMONTON. — La Cour a rejeté une requête de l'ex-maire d'Edmonton, M. William Hawrelak, qui voulait être réinstallé dans ses fonctions tant que les procédures d'appel au sujet de sa destitution ne seraient pas complétées. M. Hawrelak a été destitué jeudi, pour la deuxième fois en six ans, par suite de transactions immobilières dans lesquelles la ville était impliquée.

Publicité du gouvernement

OTTAWA — L'agense de publicité Vickers & Benson, de Montréal et Toronto, remplacera au premier avril cinq autres agences qui jusqu'à maintenant s'occupaient de la publicité que le ministère de la défense fait pour obtenir des recrues pour l'armée. Au cours de l'an fiscal qui prend fin au premier avril, le gouvernement a dépensé $700,000 à ce titre. D'autre part, Vickers & Benson a aussi le contrat de publicité du ministère du revenu, touchant les formules d'impôt personnelles. Ce contrat est de l'ordre de $200,000.

Génocide et discrimination

OTTAWA — Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Marcel Cadieux, a déclaré hier que le gouvernement devra bientôt reviser ses positions à l'égard de conventions internationales sur le génocide et la discrimination raciale et religieuse. Parlant à un comité parlementaire, il a dit que l'assemblée générale de l'ONU étudiera probablement toutes ces conventions à l'automne et si le Canada approuve les refontes, il devra adopter des lois en conséquence. Jusqu'à maintenant, le Canada a maintenu que ses lois générales prévoyaient déjà les cas de génocide et de discrimination.

Cigarettes

OTTAWA — Le ministre de la santé, Mme LaMarsh, a déclaré hier soir que malgré la difficulté d'appliquer une telle mesure uniquement au Canada, le gouvernement pourrait en venir à étudier la possibilité d'interdire la publicité sur les cigarettes à la télévision, si les autres campagnes en vue de couper la consommation de cigarettes ne réussissent pas.

Sanglantes manifestations anti-indi

COIMBATORE (Inde) — La police a ouvert le feu hier sur des manifestants antihindi près de Coimbatore dans l'Etat de Madras faisant un tué et quatre blessés graves. C'est la première fois depuis le mois dernier qu'une agitation antihindi de cette importance a été enregistrée dans l'Etat de Madras.

La CSN et l'ACSJ ont fait la paix

A la suite de la déclaration de l'Alliance canadienne des Syndicats de Journalistes et de la réponse de la Confédération des Syndicats nationaux, les représentants de l'ACSJ ont été convoqués à une réunion du comité exécutif de la CSN pour expliquer l'attitude de leur organisme. Cette réunion eut lieu à Québec, le 26 février. Il fut alors convenu que l'Alliance ferait une mise au point qui dissiperait les malentendus qu'avait pu provoquer sa déclaration. La mise au point parut dans les journaux du 1er mars mais ne donna pas satisfaction à la CSN.

Le 8 mars, l'Alliance fit parvenir un télégramme au président et au secrétaire de la Confédération. Voici le texte de ce message:

"En vue de dissiper les malentendus qu'a semblé susciter la déclaration de l'Alliance canadienne des Syndicats de Journalistes faite à Trois-Rivières le 20 février dernier, l'exécutif de l'ACSJ tient à préciser ce qui suit:

"Telle qu'elle était formulée, la déclaration de l'ACSJ pouvait laisser croire que des individus étaient attaqués. Mais telle n'était pas l'intention de l'ACSJ. La déclaration visait à soulever le problème que pose la formule des négociations au sommet et à affirmer publiquement que ce problème doit faire l'objet de discussions démocratiques à l'intérieur de la Confédération des Syndicats nationaux, notamment. C'est dans ce sens et ce sens seul que toute la déclaration de l'ACSJ doit être interprétée.

"Afin de redresser tout tort qui aurait pu éventuellement résulter de cette déclaration, l'ACSJ tient en outre à souligner qu'elle est consciente des faits suivants:

"1) Lors des conflits de "La Presse", de la Régie des alcools et des hôpitaux de Montréal, la CSN a consenti des efforts importants pour aider les syndiqués en cause;

"2) Dans le cas de "La Presse", l'appui de la CSN et de ses dirigeants, en particulier son secrétaire général, M. Marcel Pepin, a permis de sauvegarder la liberté d'information qui était menacée;

"3) En raison des structures mêmes de la CSN, les dirigeants de cette centrale ne peuvent refuser les demandes d'aide que leur adressent les syndicats affiliés et, à "La Presse", ce sont les syndicats en cause qui ont eux-mêmes demandé l'intervention de la CSN.

(Signé):
L'Exécutif de l'ACSJ."

Le Bureau confédéral de la CSN qui a siégé à Montréal les 10 et 11 mars, a pris connaissance des différentes déclarations publiques remises aux journaux dans cette affaire et a été saisi du télégramme que nous venons de reproduire.

En considération de ce dernier document, le Bureau confédéral déclare que l'incident soulevé par la présente déclaration de l'ACSJ est clos et que la paix est rétablie entre les deux organismes syndicaux.

Le premier témoin de la couronne contre Dupuis déposera vendredi

SAINT-JEAN — Le juge André Régnier a reporté à vendredi prochain sa décision sur une demande de la défense pour de plus amples détails relatifs aux accusations de trafic d'influence portées le 23 février dernier contre M. Yvon Dupuis, ancien ministre fédéral sans portefeuille.

Le juge Régnier a dit qu'il ferait connaître sa décision vendredi prochain avant que ne débute l'enquête préliminaire de M. Dupuis.

En dehors de la Cour, M. Jacques Ducros, substitut du procureur général adjoint, a dit que la Couronne présentera son premier témoin dès vendredi prochain. Plus de 30 témoins doivent paraître à la barre. Certains sont d'Ottawa, d'autres de Québec.

M. Dupuis doit répondre à trois chefs d'accusation voulant qu'il ait marchandé certaines influences relativement à la tentative ratée d'un groupe d'individus de son comté qui cherchaient à obtenir une franchise leur permettant d'ériger une piste de courses où le pari mutuel aurait été permis.

Les accusations disent que M. Dupuis a comploté avec un chiropraticien de Saint-Jean pour "demander, accepter ou offrir $10,000" en vue d'obtenir cette franchise du gouvernement québécois.

M. Dupuis a quitté le cabinet fédéral le 20 janvier dernier à la demande du premier ministre, M. Lester Pearson. Il a été appelé à comparaître le 4 mars.

Ses avocats ont maintenu que les accusations portées contre M. Dupuis n'étaient pas suffisamment claires ou spécifiques. Ils ont demandé à la Cour de donner ordre à la Couronne de bien établir les dates des événements auxquels font allusion les accusations.

A la séance d'aujourd'hui, le procureur spécial de la Couronne, M. Jean Bienvenue, de Québec, a combattu cette demande de la défense. Il a affirmé qu'une telle demande était prématurée et ne s'appuyait sur aucune raison valable. Il a maintenu que la motion devrait plutôt être présentée lorsque l'accusé sera arrivé au stade du procès.

Robert Cliche propose une feuille de vigne!

M. Robert Cliche, chef québécois du Nouveau Parti démocratique, a déclaré hier soir qu'une feuille de vigne serait un symbole beaucoup plus approprié pour le Canada d'aujourd'hui, qu'une feuille d'érable.

"Tout le monde peut se rendre compte de la nudité du Canada, a-t-il dit à un congrès de nomination. Nous avons peur d'offenser la puissance étrangère (les Etats-Unis) qui contrôle plus de la moitié de notre économie."

Le congrès a choisi M. Charles Taylor, professeur à l'Université McGill, comme candidat dans le comté de Montréal-Mont-Royal, à la prochaine élection fédérale. Il a été défait dans ce comté lors des deux dernières élections.

"Alors que nous vendons nos ressources naturelles et nos industries secondaires, nous sommes en voie de nous faire lier pieds et poings par les puissances étrangères — tout en chantonnant bravement "O Canada" et en brandissant notre nouveau drapeau," a dit M. Cliche.

Il a dit que le Canada a peur de reconnaître la Chine, peur de rechercher la paix au Vietnam, peur de refuser les ogives nucléaires, peur d'assumer un rôle dynamique en Amérique du Sud et "peur à mort de protester le moindrement vigoureusement contre les E.-Unis."

Le Canada a les moyens de bâtir sa propre économie et d'atteindre "l'indépendance véritable" par des mesures comme la mobilisation des épargnes, par l'entremise d'un Fonds canadien de développement qui les canaliserait dans de nouvelles industries et des industries en expansion.

Informations syndicales

Canadian Electrolytic Zinc

VALLEYFIED. — Devant l'impasse actuelle dans ses négociations avec la compagnie Canadian Electrolytic Zinc, le syndicat des Métallos a sollicité une rencontre avec le conseil municipal de Valleyfield pour expliquer au maire et aux échevins "les problèmes inhérents à ce conflit et les conséquences qui peuvent en découler".

D'autre part, le président du syndicat local des Métallos de la compagnie Noranda Mines, Limited, à Noranda, et les présidents des syndicats locaux d'entreprises associées, Quemont Mining et Normetal Mining, ont accordé leur ferme appui à leurs confrères de l'affinerie de zinc de Valleyfield qui réclament l'intervention personnelle du ministre du travail dans leur conflit actuel avec leur employeur.

MM. Charles Côté, Paul Massicotte et Réjean Gagnon ont souligné dans leur message conjoint aux travailleurs du syndical local des Métallos à Valleyfield que l'intervention du ministre Carrier Fortin était nécessaire et qu'elle était "une lueur d'espoir pour aplanir les difficultés sérieuses qui semblent vouloir survenir dans le conflit".

On sait que même si les délais légaux permettant une grève à la compagnie Canadian Electrolytic Zinc expirent le 18 mars, les négociations sont toujours dans une impasse complète.

Les employés d'épicerie de Montréal

La lenteur du ministre du travail à agir dans le cas des employés d'épiceries de la région de Montréal témoigne d'une insouciance grave vis-à-vis les conditions de travail des travailleurs de l'alimentation, a déclaré vendredi M. Paul Gignac, président du Syndicat de l'alimentation au détail de Montréal CSN).

Le président déclare que "malgré démarche sur démarche auprès du ministère, alors que tout est prêt depuis longtemps, le ministère du travail impose aux travailleurs de l'alimentation des délais préjudiciables et incompréhensibles.

Le Syndicat s'est entendu une première fois sur un projet de décret en novembre 1963. Depuis ce temps des négociations ont eu lieu, des amendements définitifs endossés par l'assemblée générale ont été adoptés. Pourquoi le ministre du travail retarde-t-il l'adoption du décret?

"Les conditions de travail des employés, dans plus de 2,315 épiceries faisant partie d'assosiations d'épiciers et de compagnies à succursales multiples, sont déplorables et équivalent dans certains cas à un véritable esclavage".

Projet de réunions au sommet

Le vice-président exécutif de la Fédération canadienne des employés de service publics (CSN) M. Jean-Robert Gauthier a déclaré que la Fédération qu'il dirige ainsi que la Fédération des Travailleurs du Bâtiment (CSN) représentée par son directeur des services, M. Réal Labelle, ont proposé à M. Chartier, directeur général du personnel à l'Hydro-Québec, des réunions "au sommet" avec les représentants des syndicats concernés "dans le but spécifique de s'expliquer réciproquement les objectifs et les politiques pour tenter d'en arriver à une entente acceptable à toutes les parties sur un certain nombre de clauses de principes". Dans la lettre que M. Gauthier faisait parvenir à M. Chartier le 8 mars dernier, les Fédérations précisent que la formule proposée consiste en une discussion non formelle des questions comme les fonctions de la gérance, la mobilité du personnel, l'ancienneté, l'évaluation des tâches, la procédure de règlement des griefs, les droits acquis, les salaires, l'ancienneté, l'arbitrage des griefs, les assurances collectives, le fonds de pension, etc...

M. Gauthier révèle dans sa lettre que "l'expérience des négociations passées et actuelles démontre d'une façon évidente, que les objectifs et les politiques poursuivis en matière de négociations collectives par nos syndicats ne concordent pas toujours avec celle de l'Hydro-Québec et ses compagnies filiales. Comme question de fait, les négociateurs patronaux et syndicaux s'affrontent toujours à l'occasion de chaque négociation au sujet des mêmes clauses de principes. Les conseillers techniques patronaux et syndicaux qui partent souvent de la même ville, soit Montréal, reprennent continuellement les mêmes débats, que cela soit à Rimouski, à Hull, à Manicouagan ou ailleurs... Nous considérons qu'une très grande perte de ressources humaines et matérielles découle de cette façon de négocier les conventions collectives de travail".

Le Bureau confédéral de la C.S.N. s'émeut des répressions brutales exercées par le Gouvernement espagnol contre les syndicalistes étudiants et ouvriers qui réclament la liberté d'association et d'expression. Ce n'est pas la première fois que ce pays se rend coupable d'atteintes graves aux droits fondamentaux des citoyens. Il est vraiment indigne de côtoyer les pays libres dans les organisations internationales.

Grèves d'Espagne

Le Bureau confédéral demande au Gouvernement canadien de protester auprès de l'O.N.U. contre le comportement du régime fasciste de Franco et d'avoir recours à des sanctions appropriées afin de faire entendre raison aux sanguinaires qui dominent le Gouvernement espagnol.

Vietnam

Le Bureau confédéral de la C.S.N. s'inquiète vivement de l'intervention américaine au Vietnam. L'élargissement du conflit peut rapidement conduire à une guerre généralisée et menacer sérieusement la paix mondiale.

Il est certain qu'un Vietnam communiste entrainera dans son giron une partie importante du Sud-Est asiatique mais nous ne croyons pas que les bombardements et le débarquement des "marines" puissent endiguer pour longtemps l'expansion du communisme. Ils risquent même de provoquer une agressivité qui accélérera le processus. Des négociations qui conduiront à la neutralisation du Vietnam sont le seul espoir que nous puissions entretenir dans cette partie du monde.



M. DANEAU

Le président du Conseil de la coopération du Québec, M. Alfred Roulenu, annonce la nomination de M. Yvon Daneau au poste de directeur général de cet organisme voué à la coordination et à la promotion du mouvement coopératif québécois. Bachelier en sciences appliquées (pêcheries) et détenteur d'une maitrise ès-arts (sociologie) de l'université Laval, M. Daneau était jusqu'en ces derniers temps le secrétaire du Conseil du plan au bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Précédemment, il avait été responsable de l'animation sociale au B.A.E.Q. et attaché au Centre de culture populaire de l'université Laval. Dans l'exercice de cette dernière fonction, il avait siégé pendant deux ans au conseil d'administration du Conseil de la coopération.

SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Cours classique complet pour les garçons

— Admission en éléments latins (8e classique)
— après une 7e année ou une 6e année
— examens d'entrée obligatoires: les samedis 20 février, 6 et 20 mars, à 9h.00 a.m.

— Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
— après la 11e scientifique
— inscription avant le 30 mars

Externat et pensionnat avec congé de fin de semaine
Bureau des admissions 435-3695

Cours collégial (belles-lettres à philosophie) pour les demoiselles
Pavillon Marie-Thérèse-Dugué

— Admission en belles-lettres
— après la versification

— Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
— après la 11e scientifique

Inscription les samedis 20 mars, 3 et 24 avril, à 9 a.m.

Bureau des admissions 435-2861

Mal aux Pieds?
CORS! CALLOSITÉS! OIGNONS! ONGLES INCARNÉS!



Vous pouvez soulager ces maux immédiatement et en prévenir le retour, grâce aux traitements et appareils plantaires du Dr Scholl, de réputation mondiale. Examen gratuit des pieds.

- Ajustement de chaussures pour cas difficiles
- Bas élastiques
- Service complet de pédicure
- Conseils gratuits d'experts

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic
Etablie depuis 1941
1410, rue WOLFE
LA. 1-0580

Consolidated Paper Corp. érigera une usine de $80,000,000 dans Pontiac

potins financiers

Il y avait si peu de transactions, hier, sur la Bourse de Londres qu'il était difficile de discerner la tendance. La Bourse de N.Y. a clôturé à la hausse et l'indice de 30 industriels accusait une avance de 3.82 points, à 900.33. Il y avait aussi amélioration des cours hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

-O-

International Bronze Powders Ltd rapporte que sa filiale, Wheeler Airlines (1960) Ltd a acheté tout le capital-actions de Quebec Labrador Airways, pour un montant indéterminé.

-O-

Sait-on qu'il y a $2,700,000,000.00 d'investi au Canada dans l'industrie du gaz naturel et qu'il y aura réunion des intéressés, les 15 et 16 mars à Winnipeg.

-O-

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co. Ltd., le total des nouvelles émissions, lancées sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 8 mars, atteignait $882,507,848 vs $758,003,506 durant la même période en 1964.

-O-

Les intérêts à découvert sur les Bourses de Montréal et Canadienne embrassaient 551,098 actions le 28 février vs 269,262 le 29 février de l'an dernier, soit une preuve que les baissiers sont maintenant plus agressifs qu'en 1964.

-O-

B.C. Telephone Co. a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle procédera au rachat de ses actions privilégiées 6½% cumulatif, le 15 juin 1965, au prix de $105. chacune et elles seront, alors, rayées de la liste.

-O-

Au cours d'une conférence de presse qui eut lieu récemment à l'hôtel Reine-Elisabeth, l'hon. Alphonse Couturier, M. D., ministre de la santé de la province de Québec, et M. S.R. Stovel, président de Cyanamid of Canada Limited, ont annoncé conjointement la construction d'une nouvelle usine dans la région de Montréal ; cette usine permettra de fabriquer, pour la première fois dans la province de Québec, un produit largement utilisé en chirurgie.

-O-

DOMTAR laisse voir un gain de $1.69 l'action en 1964 vs $1.41 en 1963 ; nous en reparlerons.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action ordinaire : Can. Hydrocarbons, .20; Chemcell, Ltd., .10; Highland Bell, stock; Kelembe Copper, .20; Tor. Iron Works, .30; Weston, G.A.B., .11¼.

-O-

La direction de Consolidated Corporation Limited déclare être très satisfaite de l'acquisition par Power Corporation of Canada Limited d'une forte tranche des actions de Consolidated qui, depuis cinq ans, étaient détenues par St. Regis Paper Company. Elle exprime sa reconnaissance pour la coopération que la direction de St. Regis Paper Company lui a donnée durant cette période et elle croit qu'il est heureux que ces actions aient été acquises au Canada par une société aussi sympathique. Le transfert de cette tranche d'actions sera un avantage, non seulement pour le Canada et les Etats-Unis mais aussi pour les actionnaires de Consolidated Paper Corporation Limited. L'accord existant sur les échanges de services technologiques et sur les contrats avec St. Regis Paper Company se rapportant aux sacs multi-plis et à l'outillage de remplissage, demeure en vigueur.

-O-

La cité de Westmount vient d'adjuger une émision de $7,668,500 et nous en ferons ressortir les modalités ces jours-ci.

-O-

Il a été inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture mardi, 1,171,056 actions additionnelles de la Classe A, sans valeur au pair, de Home Oil Company Limited, réservées pour fins de conversion des débentures subordonnées, convertibles, 5½%, pour l'exercice des "warrants" d'achats d'actions, pour l'exercice d'option et enfin pour la conversion des débentures, amortissables, 5¾%, garanties et 75,000 actions additionnelles de la Classe B, sans valeur nominale, réservées pour fins d'émission lors de l'exercice d'une option consentie.

-O-

Les droits de Kelly-Desmond Mining Corporation Limited se vendront au comptant à partir du 11 mars 1965 sur la Bourse Canadienne, à son ouverture, et ils seront rayés pour fins de transactions à midi le 16 du même mois.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal :

POMMES — McIntosh, de fantaisie, $3 à $3.50; Cortland, de fantaisie, $2.75 à $3.25, "C", $2.25 à $2.50

BETTERAVES — En 50 livres, $1 à $1.25.

CAROTTES — En 50 livres, $1 à $1.25 et $2 à $2.75 les 24 cellos de 2 livres;

CHOUX — En 50 livres, .85 à $1, rouges, $1.50, Savoy, $1.75 la douzaine;

NAVETS — En minot, No 1, $1.75; en sac de 50 livres, No 1, $1 à $1.15, No 2, .75;

OIGNONS — En sac de 50 livres, jaunes, No 1, $1.75 à $2.50, petits, $1.50, rouges, $2.25;

PANAIS — $2.50 le minot, $1.25 le demi-minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces;

POMMES DE TERRE — En 50 livres, No 1, $1.85 à $1.90, no 2, $1.75;

POIREAUX — $1.25 à $1.50, petits, .60 à .75 la douzaine;

SIROP D'ERABLE — $5.50 à $6 le gallon. $1.60 la pinte.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote aujourd'hui 43.80F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35. 15 1-2 à l'achat et $35.17 1-2 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.15 2-25, 251 shillings, 10 pence.

NOMINATION À L'IMPERIAL OIL



M. J. Warren Flanagan a été nommé directeur général adjoint du service des produits chimiques de l'Imperial Oil. Originaire de Toronto et diplômé de l'Université de cette ville, M. Flanagan a débuté en 1946 au service des recherches de la compagnie à Sarnia. Par la suite, il a occupé divers postes au service du raffinage et à la division des achats de pétrole brut. En 1957, il devenait directeur adjoint du service de coordination et d'économique, puis directeur de ce même service en 1960.

Dividendes

Lambton Loan and Investment Co. Ltd, 8 cents l'action ordinaire 1er avril, inscription 16 mars.

Niagara Structural Steel Co. Ltd, 49 cents l'action privilégiée 6 1-2 pour cent, 31 mars, inscription 24 mars.

United Accumulative Fund Ltd, 8 cents, 18 mars, inscription 18 mars.

À noter...

La société General Motors du Canada a fait rapport aujourd'hui que ses concessionnaires ont établi de nouveaux records de ventes en février avec 28,080 voitures et camions de type nord-américain. Le record précédent pour le mois de février avait été établi l'an dernier, avec la vente de 25,112 voitures et camions. Les ventes de voitures de tourisme, le mois dernier, se sont élevées à 24,190 à rapprocher de 21,848 pour février 1964. Les ventes de camions s'établissent à 3,890, un gain par rapport à l'an dernier où l'on avait vendu 3,264.

-O-

La C.S. de Granby, celle de Repentigny, celle de Pointe-aux-Trembles et celle de St-Pierre-aux-liens emprunteront sous peu.

-O-

La Bourse Canadienne a été avisée par les avocats de Mount Wright Iron Mines Company Ltd., que l'option par versement due le 13 février, comprenant 200,000 actions à 75 cts chacune en vertu d'un accord en date du 5 mai 1964, conclu avec E. H. Pooler and Company au nom de Alcora Limited, et Lepta Limited, n'a pas été exercé et ledit accord a donc pris fin.

-O-

Barnat Mines Limited a notifié la Bourse Canadienne que conformément aux clauses de l'accord en date du 1er octobre 1964, elle a pris et payé un autre $100,000 de débentures subordonnées, 5% converstibles, à revenu non garanti, de Wasamac Mines Ltd.

-O-

Stanwell Oil and Gas Ltd. a avisé la Bourse Canadienne qu'elle vient d'acheter 3,500 actions de Lincoln Hotels Ltd., pour $2,325,370.

$2.78 l'action vs $2.70

Dans son 33e rapport annuel relatant les activités de l'année 1964, Consolidated Paper Corporation Limited annonce qu'elle projette de commencer au cours de l'été prochain la construction d'une usine de pâte de $80,000,000 dans le comté de Pontiac, sur la rive québécoise de la rivière Outaouais près de Pembroke. Cette usine aura dès le début une capacité quotidienne d'environ 500 tonnes de pâte kraft blanchie, quoique les réserves de bois actuellement disponibles permettraient d'alimenter une production de 900 tonnes par jour. Comme elle prévoit un excédant croissant dans la production de la pâte au cours des prochaines années, elle se préoccupe d'assurer des débouchés pour la plus grande partie de capacité de cette usine par l'acquisition d'intérêts dans certaines industries primaires de la pâte, permettant ainsi de diversifier davantage les produits destinés à due nouveaux marchés au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Les perspectives de vente des produits de ses usines d'emballage sont satisfaisantes et la nouvelle fabrique de sacs à Calgary permettra d'offrir un meilleur service à l'industrie de l'engrais dans l'Ouest du Canada.

La demande des serviettes de papier pour usage industriel continue d'être soutenue mais la vente n'en est pas rémunératrice. La production des cartons d'emballage s'accroîtra probablement en vue d'utiliser pleinement la capacité accrue des machines à carton nouvellement rénovées.

La Consolidated Paper occupe une position solide sur le marché du papier journal et elle a confiance de pouvoir faire face aux difficultés qui ne mangueront pas d esurgir d'un excédant temporaire de capacité.

Les ventes de 1964 ont excédé de $8,563,000 celles de 1963 pour atteindre un sommet non encore vu de $125,760,000. En dépit d'un sérieux renchérissement du coût des matières premières et de la main-d'oeuvre, compensé dans une certaine mesure par une augmentation du profit sur le change étranger, les profits nets en 1964 se chiffrent par $16,454,718 ou $2.78 l'action à rapprocher de $15,985,903 ou de $2.70 l'action en 1963, soit une augmentation de $468,815 ou 2.9%.

La compagnie a conservé une solide situation financière tout au cours de l'année. Le fonds de roulement s'établit à $69,897,489, soit une réduction de $4,430,402 attribuable aux fortes dépenses de capital qui se chiffrent à $15,401,000 affectées aux usines de pâte et papier ainsi qu'aux autres immobilisations. En outre, la compagnie a consacré une somme de $1,223,000 à l'amélioration et à l'outillage du service forestier. En fin d'exercice, une somme supplémentaire de $24,200,000 a été affectée aux travaux de modernisation qui comprennent, entre autres, un important projet en voie d'exécution à la division Laurentide à Grand'Mère, à l'installation d'une nouvelle machine à papier journal de 246" susceptible d'atteindre une vitesse de régime de 3,000 pieds à la minute, qui commencera à fonctionner au milieu de 1966.

Bénéfices nets

Craigmont Mines Ltd., pour les trois mois terminés le 31 janvier 1965, $565,274, 11 cents l'action; 1964, $3,332,605, 66 cts.

Delta Acceptance Corp. Ltd., année terminée le 30 novembre 1964, $2,917,419; 1963 — année terminée le 31 déc. —$2,351,339.

Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Ltd., année terminée le 31 déc. 1964, $1,353,876, 66 cents l'action; 1963, $938,875, 46 cents.

Pembina Pipe Line Ltd., année terminée le 30 novembre 1964, $118,016; 1963, $35,718.

Charterhouse Group Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 11 novembre 1964: $326,608 au regard de $174,464 pour l'exercice précédent.

Beaver Lumber Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $2,474,062, soit l'équivalent de $1.60 l'action au regard de $2,274,018 ou $1.60 pour l'exercice précédent.

L'encours de l'Assurance-Vie Desjardins à $1,326,118,103.00, à la fin de 1964

M. Alfred Rouleau, directeur général, insista sur l'accroissement des revenus de l'institution

Jeudi de cette semaine, nous avons publié 4 colonnes en page 3 se rapportant aux prêts des Caisses Populaires ainsi qu'aux remarques de M. le sénateur Cyrille Vaillancourt et M. Emile Girardin, en marge de la tenue de l'assemblée annuelle de ce groupe dans notre ville, pour la 1ère fois. Ce matin, nous croyons, toutefois à propos de faire ressortir la magnifique présentation du 16ième rapport annuel de l'Assurance-Vie Desjardins, par son directeur général M. Alfred Rouleau. Il ressort de son intéressante allocution que les revenus le cette dernière institution furent de $14,281,881 l'an dernier, contre $11,986,276 l'année précédente et au regard de $10,444,854 en 1962. Comme on le constate, il y a progrès constants dans ses 8 branches d'activités et son seul revenu net de placement figurait pour 1964 à $977,884, contre $795,196 en 1963. Il a été réalisé un taux d'intérêt moyen de 5.40% vs 5.31% en 1963, contre 5.38% pour l'ensemble de l'industrie. Ce n'est pas sans raison que M. Rouleau s'est vanté de la politique judicieuse poursuivie en matière de placement, sans oublier son aspect social. L'ensemble des revenus pour 1964 fut donc de $15,259,765, soit $2,478,293 de plus qu'en 1963.

40.2% de son actif consiste en prêts hypothécaires et le pourcentage cette année serait de 42.5%

Continuant son analyse des activités de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Alfred Rouleau fit remarquer aux assurés que les dépenses avaient passé de $6,574,567 en 1963 à $7,690,873 en 1964. Par rapport au revenu-prime, ce montant correspond à 5%, soit le même pourcentage que précédemment. Il fit aussi remarquer que la réserve mathématique atteignait le 31 décembre 1964 les $14,981,111, soit une augmentation de $2,721,387, à rapprocher de $2,079,465 en 1963; ce qui ne peut qu'être bien vu de ses détenteurs de polices, tout comme ces derniers ont dû voir d'un bon oeil le fait que le surplus net de l'année était de $1,468,736 comparativement à $1,155,284, précédemment. L'attribution de ce surplus en ristournes aux détenteurs de contrats a été de $1,372,498, correspondant à une ristourne de base de 10% et elles seront payées, cette année, le 15 avril, à la suite de certaines plaintes. Une analyse de son actif révèle pour $10,079,046 d'obligations de premier ordre, pour $374,594 d'actions ordinaires et privilégiées, d'une valeur marchande de $802,261 pour $8,008,770 de prêts hypothécaires — ce dernier chiffre correspond à 40.2% de l'actif investi et, en 1965, le pourcentage atteindrait 42.5%, d'autant plus que l'intérêt demandé n'est que de 6¼ à 6¾% selon les emprunteurs, etc.

Son actif global à $22,002,415.00, a augmenté de 22% l'an dernier

En marge des données précitées, M. Alfred Rouleau a fait remarquer qu'en 1964, l'Assurance-Vie Desjardins a posé un geste inusité en consentant quelques prêts hypothécaires à Havre St-Pierre, aux extérités de la province, à quelques sociétaires que la Caisse populaire ne pouvait satisfaire. Les dépôts en fiducie pour placements de l'institution se totalisaient à la fin de 1964 à $440,000 et il va sans dire que cet argent est en dépôt à la Société de Fiducie du Québec, faisant partie du Mouvement Desjardins. Quant à l'actif global de la cie d'assurance précitée, il atteignait à la fin de l'an dernier les $22,002,415 vs $18,023,415 l'année auparavant, une augmentation de 22%. Il n'y a pas que ses ressources qui ont augmenté, car son encours s'élevait à $1,326,118,103 au 31 décembre 1964 vs $1,148,014, à la fin de 963 et au regard de $959,004,759, à la fin de 1962. C'est du beau travail pour ses 13 instructeurs et ses 80 représentants, d'autant plus que pour la 1ère fois dans l'histoire de l'institution, un montant de $50,000,000 a été souscrit et enregistré par les dits représentants. On notera que parmi ces derniers, 2 ont rencontré les exigences du "Million Dollar Round Table", soit M. Pierre Hamel, C.L.U. (il est membre pour la 5ième année consécutive) et M. Emile Couture pour la 2ième année et que 56% de l'effectif de ses représentants se sont mérités, l'an dernier, le certificat national de compétence et que 41 sont des gradués des cours de l'U.A.T.C., de la C.L.U. etc. Les connaissances acquises en font "de précieux conseillers" auprès du public, en matières d'assurance-vie, etc. Ce n'est pas sans raison que M. Rouleau a insisté sur "l'importance d'avoir un personnel externe des plus compétents tant sur le plan technique qu'humain." Avant de terminer nous tenons à faire remarquer au public que depuis 1964, à ses systèmes d'assurances très variés, l'Assurance-Vie Desjardins a ajouté celui "de la garantie d'assurance additionnelle et d'assurabilité", ainsi qu'une nouvelle option d'utilisation des dividendes, appelée "Plus-value en assurance". Ces innovations démontrent que la direction est à la page et de notre temps, comme le prouve encore ACCIRANCE, protégeant 125,066 enfants et ACCIRANCE-voyage, inaugurée l'an dernier.

Marcel CLEMENT

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	4838	12	11	11	12	7½
Alpha	300	55	50	50	75	50
Alscope	1900	90	—	—	129	86
Alsof	14500	14½	13	14½	15	13
Amg B Bel	12166	29½	26	26	30	21
Ameran	40000	5½	5	5½	9	4½
Ang A Mol	4500	260	255	253	295	200
Arno	27300	5	4½	4½	5	4½
Augustus	67214	42	34	37	42	28
Baker	7500	9	—	—	9	8
Band-Ore	14000	15	12	13½	16½	10
Bateman	36500	7	6½	7	8	6
Beld-C	40	12¾	12½	12½	22½	22½
Black Hawk	13950	285	265	275	305	189
Black River	44000	18	15	17	22	15
Blue Bun	4770	335	320	330	335	310
Bluewtr	500	15	—	—	—	—
Bornite	7000	7½	—	—	12	6
Brinton Car	50	48	47½	48	48	40
Bruce-Pre	231200	22	19	20	22	16
Bruneau	11000	24	22	23	25	20
Brunswk	700	18½	—	—	24	17½
Burnt Hill	364475	53	30	37	53	28
Cal Ed	500	20½	—	—	21	19¾
Calumet	4600	7	6	6	9	6
Camflo	25200	395	360	375	395	270
C Ind Gas	7125	13½	13	13½	13⅝	11⅛
Cl Inv Tr	35	36	—	—	—	—
C Int Urban	1550	355	—	—	375	300
C Magsite	2800	80	70	70	158	65
C Security 'A'	4400	145	135	145	145	105
Carbec	6000	8	7½	7½	9	6½
Cartier Q	8200	12½	11	11½	13	7
Casavant	400	475	—	—	475	455
Cassiar	100	13⅞	—	—	—	—
Cent Mortg	200	270	—	—	270	270
Cessland	3514	475	440	445	475	220
Chemalloy	17115	115	34	108	117	104
Chib Cop	8000	7½	6½	7	8	6½
Chipman	63000	27	22	27	25	20
Cleveland	631000	8	7½	8	8	5
Comm Holdgs	150	85	—	—	110	80
Com Oil Gas	63125	55	45	49	72	45
Commodore	14482	9¾	9¼	9½	9¾	7
C'modor A W	2500	5¼	5	5	5¼	345
Cominga	14000	13	12	12½	15	9
C Canora	67388	60	54	60	60	30
C Div Sec A	16	150	—	—	190	175
C Div Sec Pr	4	42	—	—	—	—
C Manitoba	92700	48	40	41	65	35
C Mogador	18500	39	35	36	41	21
C New Pac	160	16	—	—	13	9
C Persh	10333	13	12	12	13	10
CQ Yell	11000	8	5½	7½	11½	5½
C Virginia	26000	40	36	40	45	36
Copstrm	38000	15	13½	14	20	12
Crusade	1000	9½	8	9½	14	6
Couvrette 'A'	110	29¼	29	29	33¾	29
Credit StL 'A'	125	10½	—	—	10¾	10½
Crbridge	241000	54	47	51	54	39½
Dauphin	16500	34	31	31	39	29
Delta Elect	1800	310	290	290	325	255
Denault	1945	12	11⅞	12	12	9
Dolsan	93200	24	21	21½	27	15
Dome	200	42	—	—	42	35½
D Explorers	20500	13	12	12½	15	12
D Lease	16000	31	26	30	36	25
D Oilcloth	3510	33⅞	32½	33⅞	38	32
Drum Weld	200	11½	—	—	11⅜	10¾
Dumagami	1000	55	—	—	75	53

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Dumont	33500	33	30	32	38	25
E Ventures	13000	38	34	34	48	32
E Bak	500	19½	—	—	—	—
Electrolier	100	9¼	—	—	9¾	9¾
Emp Oil	3600	5	—	—	6	4
Equity Ex	3960275	194	152	171	194	32
Fab	132100	25½	23	23½	27	15
Fano	31500	11	10	10½	14	10
Fiscal	500	10¾	—	—	11½	10
Fiscal Pr	1000	20	—	—	20	17
Flint Rock	9000	58	50	58	57	40
Fontana	7000	5	4	5	6½	4
Fr Reliance	4000	37½	36	36	43	25
Fox Lake	2504200	47	40	44	47	13
Frigistors	2400	60	55	56	80	52
Fundy	8500	5½	5½	5½	7	4
Futurity	14520	41	38	41	50	38
G Autotron	6300	215	200	215	225	110
Ghislau	98000	40	32	37	49½	38
Garney	5000	42	40	42	42	38
Glen Lake	62550	170	150	163	205	150
Glacier	1000	13½	—	—	13½	12
Grissol	800	260	—	—	275	260
Gul Por Ur	22500	33	29	30	35	29
Hubb A	75	28½	—	—	—	—
Inland C	1000	5½	—	—	5¾	5
Inspiratn	11250	225	215	215	225	180
Int Atlas Dv	3600	155	140	140	175	120
Int Ceram	500	6	—	—	7	5
Int Pts A	100	20	—	—	20	15
Int Dredg	85800	18	15	18	18	13
Isael	4800	12	11	12	16	6½
James Bay	96950	84	80	80	84	80
Jockey	100	6	—	—	—	—
Jubilee	115508	234	185	210	234	160
Kelley-Desmd	97350	70	55	55	70	49
Kell -Dsm Rts	147825	5½	1½	1½	5½	1
Kenting Aviatn	200	5½	—	—	6	5
Kiena	20600	360	290	340	485	225
Kodiak P	25521	115	160	175	205	150
Kontiki	36000	10	9	9½	10	6
Lab Accept	250	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜	9½
Labrador	50	40½	—	—	41	40½
Laduboro	3600	43	40	40	56	40
Lait Leclerc 'A'	600	8½	—	—	8½	7½
Lambt A	100	17½	—	—	17½	—
Lamontagn 'A'	700	19½	18⅛	18½	21½	17
Lingside	6000	4½	4	4½	4½	4
Lith Corp	1100	8	—	—	10	7
Lochaber	2000	250	—	—	250	250
Louanna	211600	27	22	26	29	21
M Hygrade	26200	27	21	21	40	20
Massval	5125	11½	9½	11	14	9
McKinney	1000	27	—	—	39	26
Melchers	150	21	20½	25	21½	17½
Melch Pr	600	5¾	5½	5½	5¾	5½
Mer Chip	52900	13	11½	13	14	11
Merrill	4100	55	—	—	65	55
Mid Chib	10000	26	24	22½	29	22
Midepsa	33500	270	251	270	270	200
Mistango	37500	30	28	29½	42	28
Molyb	4900	61	50	55	61	41
Monpre	17000	14	12	13	14	9
Mt Costigan	1900	25	24	25	32	20
Mt Pleasant	44400	105	100	104	114	100
MR Rice	600	17¾	16½	17¾	17¾	14¼
N Aut Vend	200	115	—	—	130	110
Native M	2500	13	—	—	14½	12
N Forma	48200	8½	7	8	11	6
N Goldvue	100	16	—	—	16	16

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
N Imperial	282800	279	215	251	279	184
Newrich	41750	22	14½	18	55	14½
NW Amulet	15000	8	6½	7½	9	5
NA Asb	1000	7	—	—	7½	4
NA Rare	14750	34	30	33	35	30
North Expl	299500	240	220	238	240	165
N W Canalask	2000	13	12½	13	15	11
Opem Expl	165500	15	14	15	17	13
Opemiska	600	900	—	—	900	815
PA Inv	25	415	—	—	440	415
Paton / Pr	500	21¼	21	21	23	21
Paf Silver	112050	23	23	24½	63	23
Paudash	16350	10	9	9	10½	7
Peace River	2880	485	470	470	500	381
Pembroke Elec	650	25	24	25	25	24
Pennbec	6850	8	7	8	9	6½
Peso Silver	2500	180	170	174	180	130
Phoenix Can	13105	78	70	76	86	67
Pitt Gold	46000	5	4	5	6	4
Porcupine	390001	32½	30	32	40	8½
Pow Cp 1 Pr	300	49	—	—	49¼	48¼
Pow Cp 2 Pr	1325	17½	16½	17½	17½	15½
Que Cobalt	1000	170	160	180	200	155
Que Ind Min	9500	37½	35	37	50	34
Que Smelt	40300	28	25	26	33	24
Que Ph 56	25	20¾	—	—	211	21
Red Crst	9000	4	3½	3½	4½	3
Renold	10	16	—	—	16⅜	16⅜
RA Pete 'B'	6000	85	70	70	103	70
Ruby Foo	76000	375	350	375	375	285
Ruby Foo Wts	5900	40	30	39	40	16
Rusty Lake	27500	58	45	49	65	45
StL Colum	3515	360	345	350	430	210
St Lucie Ex	9000	21	17½	17½	33	15
Sangamo	25	—	—	800	—	—
Sapawe	21600	40	38	38	61	34
Select Fin	1000	5⅜	5½	5½	5⅜	5
Silver Reg	7500	18	17	18	22½	17
Silver Summit	245500	25	21	24	28	13
Silver T	53500	30	25	27	50	25
Sobey	200	17½	—	—	18½	17½
S Dufault	17300	9	8½	8½	9½	7½
Spartan	44700	66	62	63	74	46
Spartan Wts	1000	12	10	11	20	7
Stairs Ex	279100	165	155	160	165	125
Std Gold	6000	11	10	10	16½	10
Superpack	250	405	380	400	415	370
Suptest Ord	80	20¾	—	—	22½	20
Surluga	3500	45	35	44	45	28
Tache	186900	14	10	14	14	9
Talisman	33200	80	77	80	82	56
Tazin	84000	11½	9	9	13	6½
Texaco C Pr	/	91	—	—	91	91
Tib Expl	48500	8	6½	7	8	5½
Titan	1200	9	7½	7½	12	7½
Tor & Lond Inv	5600	375	370	370	376	370
TrC Freeze	40	100	—	—	205	195
Transterre	47800	65	60	61	98	61
Tru-Wall C	2900	495	470	485	485	425
U Corp A	20	30¼	—	—	30¼	30¼
U Corp B	2125	13	13	13	13½	12½
Un Obaiski	11100	40	38½	39	50	35
U Towns El	1125	15¾	15½	15¾	16¾	15½
Van der Hout	400	125	120	120	140	100
Vanguard	13000	7	6	6	8½	5½
Wsburne	10800	125	122	125	140	110
Western	117800	55	39	53	62	23
Western Mines	53	530	515	530	535	515
Westville	762330	55	43	51	55	12½
White Star	51800	45	40	41	66	40

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	25945	13½	13	13⅜	14¼	13
Algoma	1552	79½	77	79½	79⅞	68¼
Alliance	4375	13⅞	13½	13½	13⅞	11¼
Alumin	16642	31⅜	30⅝	31	34½	30⅜
Alumin 4¼ Pr	965	42½	42⅛	42⅛	44¼	42⅛
Alcan 2 Pr	2505	49⅞	49¾	49¾	50½	49½
Ang C P 4½	2045	29	28	28¼	29¼	27¼
AngT Pr 2.65	435	53½	—	—	54¼	53⅜
AngT Pr 2.90	185	54	53½	54	54½	53
AngT 4½ Pr	100	48	—	—	—	—
Argus	4925	20¼	19⅞	20¼	20¼	19
Arg 2.50 Pr	50	52¾	—	—	52¾	52½
Arg 2.60 Pr	2365	52½	—	—	54	53½
Arg 2.70 Pr	865	53½	53⅜	53⅜	54½	53⅜
Arg 'C' Pr	6240	16½	16¼	16½	16½	13⅞
Asbestos	22730	28	27	27¾	28	22⅝
Atl Sug	950	19½	19¼	19½	19½	18½
Atl Sug A	1150	25	23⅞	23⅞	25	23⅞
Bell S 5¼ Pr	100	25½	—	—	—	—
Bank Mont	4694	68	67½	67¾	70½	66½
Bank NS	1480	82	81	82	82½	78½
Banq CN	787	74½	74	74½	75½	73⅛
Banq PC	562	55	54¾	55	56	53½
Bath P	2710	25¾	24¼	25¾	27¼	24¼
Bath P Wts	295	10¾	—	—	11¾	10
Bath P A	105	63¾	—	—	63¾	54¼
Bath 5¼ Pr	300	21	20¾	21	21½	20½
Bell Phone	941	63½	62⅝	62⅞	65¼	61
Bowater	2625	6¼	—	—	6¾	6¼
Bow Mer Pr	40	51¾	—	—	52¼	51⅞
Brazil	6321	6⅜	6⅜	6⅜	6¾	5
B Am Bank	25	67	—	—	—	—
B.A. Oil	5389	34¼

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	8400	$13¼	13	13¼	+ ¼
Alta Ga	200	$37⅞	37⅞	37⅞	+ ⅛
Alta Gas pr	70	$106½	106	106	— ½
Alta Gas w	170	$11¼	11¼	11¼	
Alg Cen	625	$9⅞	9¾	9¾	
Alg Cen w	100	535	535	535	
Algoma	1593	$79⅝	79	79	+ ¾
Alliance	100	$42¼	42¼	42¼	— ¼
Aluminl	5469	$31½	30¾	31⅛	+ ½
Alm 4¼ pr	200	$42½	42½	42½	— ⅛
Alm 2 pr 4½	100	$49¾	49¾	49¾	— ⅛
Analog	6057	$5¾	5⅝	5⅝	+ ¼
Analog w	2100	100	85	100	+15
Ang CP 4½	30	$28	28	28	— ⅛
Anthes A	230	$40	39⅞	29⅞	— ⅛
Anthes C pr	64	$104¼	104¼	104¼	
Arg B pr	220	$53½	53½	53½	
Arg CArg CP pr		700	$16½	16½	
Arg CP pr	700	$16½	16½	16½	
Atlan Acc	250	$20¼	20¼	20¼	
Atlan 6pr	300	$26½	26½	26½	
Atl Sugar	290	$19½	19½	19½	+ ⅛
Atl Sug A	100	$24	24	24	
Auto El	1100	490	485	490	+20
Avco	275	$28	28	28	
Bank Mont	278	$68	67⅝	68	+ ½
Bank NS	576	$81⅞	81½	81⅞	+ ⅜
Bartaco	250	265	265	265	
Bath P	200	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅜
Bath P A	105	$63½	63½	63½	+ ⅛
Bath P pr	800	$21⅛	21⅛	21¼	+ ⅛
Bath P w	150	$10¾	10¾	10¾	
Bell Knit	100	490	490	490	+25
Bell Phone	2758	$63⅛	62⅝	62⅝	— ⅛
Bicks	375	$11⅛	11	11⅛	— ⅜
Bow-M pr	200	$51¼	51¼	51¼	— ½
Bowater	232	$6¼	6¼	6¼	
Bowes	300	$70	70	70	
Bramalea	613	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Baama w	260	345	345	345	
Brazil	912	$6½	6⅜	6½	
Br Tnk	100	305	305	305	
BA Oil	3189	$34¼	33¾	33⅞	— ⅛
BC Forest	1845	$29¾	29	29½	+ ½
BC Pack B	500	$18½	18	18	— ½
BC Sugar	190	$47	47	47	— ¼
BC Phone	467	$71	69¾	71	+1½
BCPh 6¼ pr	130	$105	105	105	
BCPh 4¾ pr	535	$99	99	99	— ½
BCPh 4¾pr	50	$91½	91½	91½	—2½
Brockville	350	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Bruck A	165	$30	30	30	
Bruck B	25	$19¼	19¼	19¼	
Bulloch sB	500	$7½	7½	7½	+ ⅛
Bulolo	200	$7¼	7⅛	7¼	
Burns	1498	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅛
Cabol	213	30	22	22	
Cal Pw xd	2335	$20½	20⅜	20½	+ ¼
Cal P 5 pr	20	$103	103	103	
Can Bread	340	$14	13¾	14	+ ½
Can Cem	325	$57½	57¼	57½	+ ½
Can Cem pr	50	$28½	28½	28½	
CCC Stone	475	$33½	33	33	—1
CD Sug	25	$25½	25½	25½	+ ½
Can Foils	25	$40⅜	40⅜	40⅜	+⅜
CI Endry		396	$48⅛	47¾	48
Can Malt	250	$23½	23½	23½	
Can Perm	945	$79½	78⅝	78⅝	—1⅛
C Safe 4 pr	25	$99½	99½	99½	
CSL	180	$33¼	33	33¼	+ ½
CAE	1570	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
C Brew	8015	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
C Brew Apr	100	$47½	47½	47½	+ ½
C B Alm A	325	$17	17	17	—
C B Al A w	200	435	430	430	+5
C B Al B w	730	430	425	425	
Can Can A	230	$15¾	15¾	15¾	
C Chem w	1450	$12⅜	12	12	— ⅛
C Colli 63pr	225	$19¼	19¼	19¼	
C Curt W	200	65	65	65	+1
C Dredge	275	320	320	320	
C Found	120	$9¼	9¼	9¼	
C Found pr	600	$19	18¾	19	
CGE	220	$53	50	50	
Cdn G Inv	761	$66	65	66	+1
CG Sec A	225	$14⅜	14⅜	14⅜	
C Hydro	756	$28¾	28½	28¾	+½
C Hydro pr	275	$22⅛	22⅛	22⅛	
C Im Bk C	570	$71½	70¾	71	+ ⅜
C Ind Gas	4770	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
C Ing Gas O	259	$13¼	13	13	
CIL	650	$25¾	25¼	25⅜	+ ⅜
Cdn Loco	215	$6½	6½	6½	
C Marc	1075	$5⅝	5⅝	5½	
CPR	4570	$68⅛	67½	68	+ ⅜
Cdn Pet	390	$15½	15½	15½	+ ⅛
C Refract	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
C Tire A	100	$45½	45½	45½	
C Vickers	475	$25¾	25½	25⅝	+ ¼
Cdn Wall A	75	$40¼	40¼	40¼	
CWN Gas	300	$19¼	19¼	19¼	— ¼
CWN G pr	450	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅜
CWN G 5½	25	$20¾	20¾	20¾	
Chemcell	1845	$20⅜	20½	20½	— ¼
Chemc 175p	225	$40	39½	40	
Chrysler	501	$61¾	61	61¾	+1½
Clairtone	1340	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Clairton w	100	365	365	365	—5
Col Cell	1625	$11¼	11½	11⅜	+ ¼
Computing	150	$25¼	25	25	— ⅜
C Savings	100	$15½	15½	15½	
Conduits	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Con Baks	25	$5⅝	5⅝	5⅝	
Con Bldg	320	$7½	7⅜	7½	
Con Bldg pr	250	$8¼	8¼	8¼	
Con M S	2165	$45⅜	44⅝	45⅜	+ ½
Con Paper	2365	$47	45⅛	46	—¼
Con Gas	4195	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
Corby vt	275	$21¼	21¼	21¼	
Corby B	2100	$20⅜	20⅜	20⅜	
Coronation	975	$5⅝	5⅛	5⅛	—
Coron 2pr	795	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Coron 2 w	400	120	120	120	
Cosmos	200	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Craig Bit	200	200	200	200	
Crain RL	630	$23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅜
Crestbrk	1065	$6¾	6½	6½	— ⅛
Crown Zell	60	$61	61	61	— ½
Crow's N	235	$15	15	15	
Crush Int	21715	$1	16½	16½	— ¼
Cygnus A	1585	475	470	470	+5
Cygnus B	3210	$5¾	5⅝	5¾	
Cygnus pr	250	$24½	24½	24½	
Dale Ross	1265	$10¾	10	10¾	+1
Dale RA p	850	$10½	10	10½	
Delta Bpr	20	$135	135	135	
Deltena	258	$14	14	14	
Dist Seag	1765	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
D Bridge	470	$26⅞	26¾	26⅞	+ ¼
D Coal pr	225	$9½	9½	9½	— ⅛
Dom Elect	630	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Dofasco	2420	$26¼	25⅞	26¼	+ ¼
Dosco	400	$17¾	17⅜	17½	
Dom Stores	940	$26¼	25½	25⅞	+ ⅛
Dom Tar	1926	$23⅛	23	23	
Dom Text	2344	$40¾	40¼	40⅜	— ¼
Du Pont	831	$54¼	54	54⅛	— ⅛
Econ Inv	1800	$13	13	13	
Eddy Mtch	205	$43	42¼	43	+ ½
Emco	100	$23½	23½	23½	+ ⅛
Erie A	225	$6	6	6	
Exquisite	300	$11½	11½	11½	
Exquite A w	500	245	235	235	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Falcon	3026	$88¼	87¾	88¼	+ ½
Fam Play	375	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Fed Farms	300	475	475	475	+5
Fed Grain	560	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Fleet Mfg	20800	86	82	82	—1
Fleetwd	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Ford US	200	$58¼	58¼	58¼	+ ¾
Ford Cda	50	$157	157	157	— ⅛
FPE-Pion pr	75	$57½	57½	57½	+ ⅛
Fraser	150	$32½	32½	32½	— ⅛
Freiman	400	$5⅜	5¼	5¼	
Frosst A	980	$25½	24½	25½	+1¼
Fruehauf	100	$11	11	11	+ ¼
Gen Bake	550	$9	9	9	
GMC	421	$108½	108	108½	+1½
Globe A	300	$17	17	17	
Goodyr pr	50	$47¾	47¾	47¾	— ¼
GL Paper	1680	$23	22¾	23	— ⅜
GL Power	405	$29⅛	29	29⅛	
GN Cap Bw	230	40	40	40	
GW Coal A	100	455	455	455	
Gr Wpg G	2200	$19⅛	19¼	19⅜	+ ⅛
Greyhnd	470	$13¼	13	13¼	+ ¼
Guar Tr	225	$66	66	66	
Hardee	150	$12	12	12	— ½
Hardee pr	3018	$73	70	73	+1
Hard Crp A	125	$30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
Hawker-S	2135	$7	7	7	
Hawker pr	25	$101½	101½	101½	— ½
Hayes Stl	295	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Home A	3022	$23⅜	22¾	23	+ ⅛
Home B	2515	$24½	24¼	24¼	
Home Pr	1750	310	305	305	
H Smith pr	30	$44	44	44	+ ½
HBC	2153	$14¼	14¼	14¼	
H B Oil G	305	$17⅜	17⅜	17¾	+ ⅛
Hur Erie	300	$67½	67½	67½	— ½
Husky	6685	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Husky D w	1235	760	740	745	+25
Husky B pr	275	$54	53¾	54	+ ¼
Imp Life	55	$310	309	309⅞	+2⅜
Imp Oil	3855	$57¾	57½	57¾	— ⅛
Imp Tob	1777	$15⅝	15½	15⅝	+ ⅛
Imp Tob pr	260	$6⅞	6⅜	6⅜	
Ind Accep	1030	$25	24¾	24⅞	— ⅛
Ind Wire	100	200	200	200	
Inglis	225	375	375	375	
Inland Cpr	250	$18½	18½	18½	
Inland Gas	1325	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Inland Gw	1000	175	170	170	—10
Int-City Gas	240	$13¼	13¼	13¼	
I Bronze pr	200	$30	30	30	— ¼
IBM	33	$500	500	500	+1
IMC	150	$58	58	58	+ ½
Int Nickel	2795	$91½	89⅞	90½	+ ⅛
Int Util	1320	$32½	32¼	32¼	+ ⅜
Intpr Dis	100	230	230	230	—10
Inter PL	1155	$93⅜	93	93	— ¼
Int Stl P	2150	355	350	350	
Inv Grp	200	$13	13	13	
Inv Grp A	810	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
ITL Ind	250	$9¼	9¼	9¼	
ITL Ind pr	225	$24	24	24	
Jamaica PS	250	$14	14	14	
Jefferson	6964	$14⅜	14	14⅜	+ ⅛
JeffBw	10350	715	695	710	+20
Jockey C	21440	$6	5⅞	5⅞	+ ¼
Jock C pr	22	$11	11	11	
Jock C Bpr	100	$11	11	11	
Jock W	84100	100	80	96	+5
Kelly D A	350	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Kelly wts	1000	135	130	135	+10
Kelsey Co	1475	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Labatt	2290	$21	21	21	+ ⅛
Lafarge	300	$14	14	14	
Lafarge A	2125	$13⅛	13	13⅛	
LOnt Cem	7100	$5⅝	5½	5¾	+ ⅛
LOnt c P	1075	$16	15¾	16	+ ⅜
LO Cem w	5050	270	255	270	+10
Lakeland	450	$8⅜	8¼	8¼	
Laura Sec	400	$24½	24¼	24½	+ ⅛
Lau Fin	2000	$19⅛	18⅜	18⅜	— ⅛
Lau F 200	703	$41⅛	41	41	—1½
Lau Fin 140	100	$26	26	26	— ¼
Lau Fin 63w	1925	565	550	565	—5
Levy	1650	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
Levy A pr	300	$12⅛	12	12	
Levy Bpr	100	$18	18	18	
LobCo A	2977	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅛
LobCo B	2250	$9⅜	9⅛	9⅜	
LobCo pr	200	$49⅜	49	49⅜	
LobG 1pr	25	$31½	31½	31½	
LobG Bpr	22	$32½	32½	32½	
Locana	600	125	120	120	
Loeb M	1800	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅜
Maclaren A	115	$21½	21½	21½	
MB and PR	6557	$36	35	36	+1¼
Manoir Ind	1100	185	175	175	—15
M Lf Mill	2600	$16¾	16½	16½	
Mass-F	3814	$34¼	33¾	34	
Met Storesp	225	$21¾	21¾	21¾	
Met LP	210	$13½	13½	13½	
Mex P pr	100	$12¼	12¼	12¼	
MGF	1900	$7¾	7½	7½	
Molson A	400	$44½	44½	44½	
Molson B	225	$45½	45¼	45¼	+ ¼
Mon Foods	250	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Montex	225	$18½	18⅛	18⅛	
Montex pr	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Montex w	300	$14½	14	14½	— ⅜
Mont Loco	325	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Mont Trst	210	$24½	24½	24½	
Moore	2469	$65	63¾	65	+1⅜
Morse A	750	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅜
Morse B	785	$14	14	14	+ ¼
Nat Contain	375	$7	6⅞	7	
Nat Drug	100	$12¾	12¾	12¾	
Nat Dr pr	270	$14	14	14	
N Groc pr	50	$28	28	28	
Nat Hees	300	100	100	100	+25
Nat Trust	212	$23	23	23	
Nia Wire B	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Noranda	2377	$58¾	58⅛	58½	+ ½
NO NGas	635	$25¾	25½	25½	— ¼
Nor Phone	120	$12½	12½	12½	
NW Util pr	110	87	87	87	+ ⅜
NS LP	25	$30¼	30¼	30¼	
Ocean Cem	300	$26	25½	25½	— ⅜
Ogilvie	380	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Ont Steel	105	$37½	37½	37½	+ ½
Oshawa A	440	$39	38⅞	38⅞	— ⅛
Pac Pete	3514	$11½	11⅜	11½	
Pac Pete w	300	670	670	670	+15
Pembina	450	$11½	11¼	11¼	— ¼
PC Jewel	700	$11	11	11	
PC Jwl A	100	$10	10	0	+ ⅜
Photo Eng	00	$16¾	16¾	16¾	
Pow Corp	3265	$16¾	16⅜	16⅜	— ¼
Premium	230	225	185	225	
Price Bros	1538	$44	43	43	— ⅞
QN Gs	3319	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
QN Gas pr	110	$154¾	153	154¾	+4¾
QN Gas 63w	1260	9	8	8	+1
QN Gas 63w	220	625	625	625	+5
Reichhold	165	$30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅛
Reitmans	750	$11½	11	11½	+ ½
R-Nodwell	100	370	370	370	+20
Rolland A	100	$11½	11½	11½	— ¼
Rothman	3150	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Royal Bnk	968	$81⅛	80	80¾	+ ¼
Roy Trst p	125	$23	23	23	— ⅛
Russel H	100	$15	15	15	— ¼
Ron-Fed	650	$13¾	13	13¾	+ ⅛
StL Corp	228	$21⅛	21⅛	21⅛	
Salada	905	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Sayvette	1150	355	345	350	+5
Scot YK	500	$13½	13½	13½	+ ½
Snc Cap C	100	$6½	6½	6½	
Seven Arts	1275	$14¾	14¼	14¼	— ⅜
Shell Can	8697	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅜
Shell I pr	215	$27	27	27	
Shell I w	730	640	620	625	+25

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Shop Save	165	$18½	18½	18½	
Shoppr City	1400	430	420	420	—10
Shulfy's	220	380	380	380	
Silverwd A	100	$15¼	15¼	15¼	
Simpsons	1580	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ⅛
Slater Stl	5055	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Slater A w	3950	940	925	930	+5
Slat B 1stpr	250	$20½	20½	20½	
St Pav	150	$13	13	13	
St Radio	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Steel Can	10522	$30	29⅝	29⅞	+ ⅛
Steinbg A	298	$45	44¼	45	+
Suptest ord	220	$21	21	21	
Switson	220	265	265	265	
Texaco	565	$55¼	55	55	— ½
Tex Pack	250	$10	9⅞	10	
Tor-Dm Bk	588	$68½	68¼	68⅜	— ⅛
Tower	200	47	47	47	—3
T Fin A	4440	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
T Fin B	150	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅜
T Fin 4½	125	$98½	98½	98½	
Tr Can PL	1667	$37¾	37⅜	37⅜	+ ⅛
Trans-Mt	2078	$20⅞	20½	20⅞	
Trans PPL	3465	$10	9¾	10	+ ⅛
Tru Wall	900	480	475	480	+5
Turnbull	2125	$12½	12⅜	12½	
Turnbll J. pr	200	$21¼	21	21	— ½
Union Acc	2105	$10	10	10	
Un Acc rts	4700	$7	5⅞	5⅞	
U Carbide	2525	$30	29¾	30	+ ¼
Un Gas	70	$27½	27½	27½	
U Corp B	300	$13	13	13	
Un Steel	1020	110	100	100	
Vanadium	210	55	55	55	
Versafood	100	295	295	295	+20
Versatile	560	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ¼
Vic G Tr	305	$17	17	17	+ ½
Vulcan	100	275	275	275	
Walk GW	1347	$39⅝	39¾	39⅞	+ ¼
Webb Knp	500	20	20	20	
Weldwood	575	$13¼	13	13¼	
Well Fin A	200	$7½	7½	7½	— ⅛
Well Fin Ic	225	$6¼	6⅛	6⅛	
West Ind	500	160	160	160	
West Ind A	2300	325	310	325	+10
Westcoast	1315	$15⅛	15	15⅛	
Westeel	200	$14¾	14½	14¾	+ ½
W Supplies A	100	$12	12	12	
W Pacific	345	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Weston A	3879	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
Westen B	650	$20	19¾	20	+⅜
Wstn 4½ pr	215	$98½	98½	98½	
Wst A wts	6017	$11	10¾	11	+ ¼
Wood Alex	200	280	280	280	—20
Woodwd A	800	$28½	28½	28½	+ ½
Y Knit A	300	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅜
Y Knit B	600	140	140	140	
Zellers pr	215	$49¼	49¼	49¼	
Zenith	1255	395	390	395	

MINES

Acad Uran	7500	7	6½	6½	
Advocate	1800	630	625	630	
Agnico	3300	149	145	149	
All Pitch	3600	22	21	21	—1
Amal Rare	2000	16	15	15	—1
A Am Moly	3610	254	250	253	—1
Ang Rouyn	1500	165	163	165	+2
Ansil	14642	17	15½	15	—1½
Area	2250	285	280	280	
Arlon	76500	16½	15	16	
Argosy	21560	41	37	39	
Armore	7200	30	28	30	+1
Armore rts	17100	1½	1	1½	
A Arcad Bw	600	7	7	7	
Atl C Cop	1900	125	120	120	—4
Aunor	500	400	390	390	—5
Bankfield	3000	14	13	13	—1
Barex	1000	42	42	42	+1
Barnat	3100	85	83	83	+2
Bary Expl	700	21	21	21	
Baska	800	9½	9½	9½	
Belcher	3300	38	37	38	+1
Belleterre	12800	41	36½	38	—3
Bethlm	2700	775	770	775	+5
Bevcon	1300	13	13	13	
Bibis	5450	29	27	28	— ½
Bidcop	37000	9½	8½	9½	— ½
Bidcop	37000	9½	8½	9½	— ½
Big Name	1625	46	45	45	—5
Black Bay	4000	12½	12	12½	+ ½
Bounty Ex	4308	30	29	29	
Bralorne	2000	585	575	585	+10
Broul Reef	3000	22½	22	22½	
Brunswk	2376	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅛
Bunk Hill	4500	24½	24	24	
Cable	62500	20	16½	20	+3
Cadamet	151950	17	15½	16½	+1
Camflo	15750	380	375	375	
Camp Chib	1000	455	440	440	—10
Camp RL	205	$22⅜	22	22	—1⅛
C Tung	2900	94	93	93	—1
Cam Mine	5258	21	20	20½	— ½
C Austral	2300	8	8	8	
C Dyno	600	165	161	165	+3
C Jamieson	700	96	96	96	—4
C Keeley	26800	29½	28	28	—2
C Lencourt	23025	27½	25½	25½	—1
Cantri	5750	40	38½	40	+1½
Candore	37900	19	18	18½	
Captain	10500	13½	13	13½	+ ½
Cariboo	2000	65	65	65	+1
Cassiar	889	$13¾	13⅜	13¾	
Cent Pat	2300	138	135	138	+2
Cheskirk	47500	14	13	14	
Chester	46000	21	19½	19½	—1½
Chib Kay	600	14	14	14	
Chib M	10500	53	50	50	—1
Chimo	5900	145	142	143	—2
Chrom	200	121	121	121	—5
Coch Will	600	295	292	292	—4
Coin Lake	3000	19½	19	19	—1½
Comb Met	14500	28½	27	28	
Coniagas	12800	111	108	108	—1
Con Key	2000	11	10½	11	+ ½
C Bellek	28000	10	9½	10	
Cons Brewis	1060	22	22	22	—1
C Callinan	19000	18	16½	18	+2
C Fen	514	16	16	16	
C Hall	127700	60	54	59	+4
C Marben	2000	185	185	185	
C Mogul	17160	590	550	555	—10
C Morrison	18050	176	170	174	+3
C Mosher	1225	152	151	152	
Con Negus	36000	17½	16	17	+ ½
Con Nichol	15000	12½	12	12	— ½
C Northld	1200	22	22	22	
C Rambler	9480	227	221	225	—1
C Regcourt	4000	12½	12	12½	— ½
C Sannorm	6200	9	9	9	+ ½
Conwest	1200	545	525	545	
Cop Corp	10300	39	38	38	— ½
Cop Fields	920	135	134	134	—1
Cop-Man	11000	13	12	12	
Coulee	700	31	31	31	—2
Courvan	1000	22	22	22	—4
Cowich	16200	45	44	45	+1
Craigmt	450	$15¾	15⅜	15⅜	
Crolnor	6000	11	10½	10½	— ½
Crowpat	4000	9½	9	9	
Cusco	16000	10	9½	9½	
Daering	6000	15	14½	15	— ½
D'Aragon	1600	17	17	17	
Deer Horn	900	65	65	65	—3
D'Eldona	37500	13	12	13	
Delhi Pac	8300	26	24½	24½	— ½
Denison	8600	$25¾	24	25½	+1⅜
Dicknsn	913	550	540	545	+5
Discovery	1760	315	315	315	+5
Dome	100	$40¼	40¼	40¼	—
Donalda	1000	10	10	10	
Duvan	900	10	10	10	— ⅛
E Amphl	4500	8½	8	8½	
East Mal	100	200	200	200	
East Sull	1900	585	565	585	+25
F'west T	6500	15	13	13	—2
F Mar	4950	505	500	500	+5
Frncoeur	2000	14	14	14	
Frobex	228	108	108	108	
Gaitwin	8125	5	5	5	
Genex	89200	57	51	53	—3
Giant YK	350	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Glacier	44000	16	15	16	+1½
Glenn Exp	11600	25	24	25	+ ½

Goldale	1100	33	33	33	
Granduc	7115	780	765	765	—5
Gulch	5000	10	9½	10	+ ½
Gulf L	3500	13½	13	13	
Gunnar xd	1775	570	550	550	—35
Hastings	400	365	360	365	+15
Headway	5500	19	18	19	+1
Heath	1000	6	6	6	
High Bell	1222	810	800	800	
Hollinger	1130	$30¾	30½	30¾	+ ⅛
Hud Bay	45	$77½	77½	77½	—1

Au premier congrès des fonctionnaires du Québec, un débat sur le droit d'affiliation et de grève

De notre envoyé spécial Jean FRANCOEUR

QUEBEC. — Le droit à la libre négociation, le droit d'affiliation à une centrale syndicale, ainsi que le droit à la grève pour les employés de l'État provincial, feront l'objet d'un nouveau débat au sein du Syndicat des fonctionnaires provinciaux dont le premier congrès officiel s'est ouvert hier après-midi dans la vieille capitale.

Les quelque 27,000 membres de ce syndicat "numériquement le plus considérable de l'histoire du syndicalisme au Québec", ont délégué plus de 200 des leurs.

Le congrès devra se prononcer en fin de semaine sur les dispositions qu'il désire voir insérer dans la "loi spécifique" qui fait actuellement l'objet de négociations entre le gouvernement et le syndicat.

Un volumineux rapport a été soumis hier au congrès par le directeur professionnel du SFPQ, M. Raymond Parent.

Ce rapport sera étudié aujourd'hui par la "commission de la législation" qui soumettra ses recommandations au congrès.

Ce n'est que dimanche que l'on connaîtra les positions adoptées par les délégués.

Prenant la parole à l'ouverture du congrès, le président général du syndicat des fonctionnaires, M. Raymond Fortin, a insisté pour que le rapport fasse l'objet d'une étude approfondie.

"Il est extrêmement important, a-t-il dit en s'adressant aux délégués, que vous saisissiez les orientations que vos représentants entendent donner aux pourparlers actuels avec le gouvernement, pour les sanctionner ou pour les modifier, selon le cas."

M. Fortin a rappelé que le SFPQ avait déjà pris position devant un comité de l'Assemblée législative en mars 1964.

"Nous n'avons pas l'intention de faire marche arrière, a-t-il poursuivi. Nous souhaitons au contraire que ce premier congrès, le plus représentatif jamais tenu par un syndicat de fonctionnaires, saura appuyer de toute sa puissance les positions prises antérieurement".

On sait que la législation du travail québécois est une des plus restrictives au Canada en ce qui touche la reconnaissance des droits des employés de l'État.

Le gouvernement du Québec a cependant déjà signifié, par la voix de son premier ministre, M. Jean Lesage, dans une déclaration à l'Assemblée législative, le 10 juin dernier, son intention de mettre au point, en consultation avec les représentants autorisés des fonctionnaires, une loi spéciale qui "ne les prive d'aucun droit des autres catégories de travailleurs des services publics".

Le président général du SFPQ a tenu à souligner l'importance que les représentants syndicaux attachaient, dans leurs pourparlers avec les représentants de l'État, au droit d'affiliation à une centrale syndicale.

"Le droit d'affiliation, a-t-il dit, est partie intégrante du droit d'association lui-même".

Ce droit a déjà été reconnu, dès 1948, par l'organisation internationale du travail, à sa session de San Francisco, a-t-il rappelé. Il est de plus fermement établi dans une vingtaine de pays.

De toutes les provinces canadiennes, seul le Québec continue d'exercer une certaine discrimination à ce chapitre en défendant aux fonctionnaires "d'être membres d'une association de salariés ou d'une association affiliée à une telle association", comme le précise l'article 145 de notre nouveau code du travail (bill 54), qui ne parle d'ailleurs des fonctionnaires que pour énumérer "les droits qu'on ne leur reconnaît", fait remarquer le rapport soumis au congrès.

Sur ce point, le président général du SFPQ a voulu dissiper toute équivoque :

"Si nous réclamons si vivement le droit d'affiliation à une centrale syndicale, a-t-il dit, c'est qu'il entre dans nos intentions de l'exercer d'une façon pleine et entière."

"Nous favorisons donc de toutes nos forces l'affiliation de notre syndicat à une centrale, a-t-il martelé et cette centrale ne peut être nulle autre que la confédération des syndicats nationaux".

M. Fortin a appuyé sa recommendation sur le fait que "jamais dans l'histoire de cette province la nécessité de l'appui d'une centrale n'a été démontrée avec autant d'évidence "que dans la campagne qui a entouré le vote de représentation syndicale chez les fonctionnaires le 30 novembre dernier.

La victoire d'un syndicalisme authentiquement libre et démocratique, qui a mis fin à un "monopole de fait d'un syndicat de boutique et autocratique", a-t-il expliqué, n'a été rendue possible que "grâce aux ressources humaines, matérielles et financières" que d'autres travailleurs syndiqués de la province ont mis à la disposition du SFPQ.

Quant à son choix de la CSN, le président général du syndicat l'a ainsi motivé :

"Aucune autre centrale syndicale, a-t-il dit, ne peut mieux répondre par ses principes, son caractère, ses structures et ses multiples services, à la conception que nous nous faisons du mouvement syndical et aux aspirations que partage l'ensemble des fonctionnaires dans un État qui veut de plus en plus être lui-même et maître de ses destinées."

Le rapport sur la législation qui sera étudié aujourd'hui par une commission du congrès des fonctionnaires décrit plusieurs positions que les représentants syndicaux entendent défendre devant le "comité d'étude des relations de travail dans la fonction publique" qui a été formé par le gouvernement le 3 février dernier.

Les travaux de ce comité, composé d'un nombre égal de représentants des fonctionnaires et de représentants de l'Etat-Employeur, sont déjà amorcés.

(Suite à la page 8)

Marchand : ne vous affiliez pas à la CSN par gratitude

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Si jamais le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec décidait de s'affilier à la CSN, nous souhaitons que cela ne soit pas seulement par gratitude, mais pour des raisons positives beaucoup plus profondes.

Voilà le souhait que le président général de la CSN, M. Jean Marchand, a formulé devant les délégués du premier congrès du SFPQ, qui s'est ouvert hier à Québec.

"C'est de l'essence même du mouvement syndical d'aider les travailleurs à se former en association afin de mieux revendiquer leurs droits", a poursuivi M. Marchand, en soulignant que la CSN n'avait pas agi autrement dans le cas des fonctionnaires.

L'affiliation à une centrale syndicale, a-t-il dit, ce n'est pas une question de gratitude, ni même une question d'argent. C'est d'abord une question de force et de solidarité.

Le syndicalisme n'existe pas pour lui-même, mais pour des objectifs bien précis; il s'agit de résister à l'oppression des faibles par les forts; il s'agit aussi de défendre les hommes contre les structures ou les intérêts mesquins; il s'agit aussi de participer à la réforme de notre société tout entière, a expliqué M. Marchand.

Le président de la CSN a souligné que c'est "librement que les fonctionnaires décideront de s'affilier où de ne pas le faire".

Il a souhaité qu'ils le fassent pour des "raisons positives" et non pour des raisons superficielles.

M. Marchand a exprimé l'avis que la syndicalisation des fonctionnaires au Québec représente un événement capital dans le monde syndical. C'est la naissance d'une force démocratique nouvelle dans un secteur non-organisé où les besoins sont grands.

Mais il ne s'agit que d'une première étape.

Il s'agit maintenant d'apprendre à vous servir efficacement de cette force pour la poursuite de vos objectifs, a-t-il dit.

La CSN : l'Etat doit contrôler l'aciérie

La Confédération des syndicats nationaux croit que le gouvernement doit s'assurer le contrôle majoritaire et direct de l'aciérie québécoise qui sera mise sur pied par la SIDBEC, et ne doit pas se contenter d'y être représenté par la Société générale de financement, où il est minoritaire.

Le bureau confédéral de la CSN, qui comprend des représentants de toutes les régions de la province et de toutes les fédérations professionnelles affiliées à cette centrale a siégé à Montréal mercredi et jeudi et a étudié, avec les renseignements qu'il avait en mains, le projet de création d'une aciérie québécoise par la SIDBEC.

Voici le communiqué émis par la CSN au terme de ces assises :

"Le Bureau considère que ce projet est de très grande importance pour le développement économique du Québec et qu'il ne doit pas être réalisé dans des conditions telles que tous les efforts déployés ne donnent naissance qu'à une entreprise privée comme les autres. Nous croyons que la participation du Gouvernement, au contrôle de l'entreprise, par le seul canal de la Société générale de Financement (où le Gouvernement est minoritaire) équivaut à abandonner le projet aux mains des intérêts privés.

"Conséquemment, la politique de prix de l'entreprise serait déterminée suivant les mêmes critères que ceux qui sont utilisés présentement dans le secteur de l'acier. Il ne sera donc pas possible, tout en tenant compte de la rentabilité, de varier cette politique de manière à favoriser le développement industriel. Autrement dit si les prix sont alignés sur ceux de Hamilton, nos producteurs devront payer l'acier le même prix que s'ils devaient l'acheter dans cette ville ontarienne. Nous nous priverions ainsi, au point de départ, d'un stimulant économique de première grandeur.

"Le Bureau confédéral de la CSN est d'avis que le complexe sidérurgique SIDBEC devrait être autonome structurellement, favoriser la décentralisation industrielle et être contrôlé majoritairement par le Gouvernement qui doit s'assurer une représentation directe sur le conseil d'administration. C'est la seule façon de protéger adéquatement cette entreprise contre les convoitises des intérêts privés et de s'assurer qu'elle remplira bien la fin pour laquelle elle a été conçue."

Lesage : le séparatisme est "un souhait latent" de plusieurs Québécois

ST. CATHARINES, (Ont). — M. Jean Lesage a déclaré, hier soir que le séparatisme au Québec est "un souhait latent chez beaucoup de Québécois", que c'est une "tentation", et qu'un "réalisme élémentaire doit nous en faire voir la présence".

Le premier ministre québécois, qui parlait devant les membres des Chambres de commerce de l'Ontario et du Québec, a affirmé qu'il y a "peu de chances qu'on succombe à cette tentation dans l'immédiat".

Mais le Québec moderne désire aujourd'hui, par rapport au groupe d'expression anglaise du Canada, "une égalité de fait", et non plus seulement "l'apparence" de l'égalité.

"L'égalité que nous recherchons, a précisé M. Lesage, n'a rien à voir avec ce que d'aucuns qualifient d'uniformité nationale. L'égalité souhaitée n'est pas seulement une égalité de principe mais aussi une égalité de fonction, une égalité de puissance. Nous sommes et demeurons différents, par la langue, la culture, la religion, mais nous voulons occuper, dans la Confédération de demain, la place qui, à notre avis, doit nous revenir".

M. Lesage a déclaré que le Québec pose au Canada entier "une exigence", celle de la reconnaissance du "fait français" à travers le Canada.

Cette reconnaissance du fait français peut s'exprimer ainsi : "La pratique sur une grande échelle du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, le respect des droits scolaires des Canadiens français, l'acceptation de la participation des Canadiens français à la haute administration des entreprises privées".

Se demandant quelle forme prendra la Confédération de l'avenir, M. Lesage a déclaré qu'il est "bien possible" que le Québec y ait un statut différent des autres provinces "en ce sens, a-t-il précisé, que le Québec exercerait des responsabilités que les autres provinces, pour des raisons qui leur sont propres, préféreront laisser ou confier au gouvernement central".

M. Lesage a noté que le Québec d'aujourd'hui "s'efforce de plus en plus de contrôler lui-même l'origine des décisions susceptibles de le toucher dans ce qu'il considère essentiel". Le Québec met de la prudence dans ses efforts mais cette prudence "ne veut pas dire que le Québec voit à ce qu'aucune des décisions politiques ou administratives qu'il prend maintenant ne contredise ou ne contrecarre le terme éventuel de son évolution présente ou de celle du Canada tout entier".

Présentement, "il met l'accent à la fois sur la décentralisation des pouvoirs et la participation à certaines politiques agissant sur son économie ou son mode de vie".

Une concurrence vigoureuse devrait exister dans l'industrie laitière

Une concurrence vigoureuse dans l'industrie laitière, voilà ce que propose la Laiterie Puretest, à l'encontre d'une décision de la Régie des produits agricoles d'établir la péréquation des prix payés par les laiteries aux producteurs. M. Robert Bazos, président de la société Puretest, a protesté à l'occasion de séances publiques de la Régie, cette semaine. Il a présenté un mémoire de 16 pages préparé par deux procureurs de Puretest.

Si la péréquation persiste, les consommateurs paieront davantage pour le lait nature; cet avis a été exprimé par plusieurs personnes qui ont témoigné devant la régie en présence de quelque 150 producteurs de lait. La péréquation, a précisé M. Bazos, fera en sorte de prévenir la production d'un lait de qualité.

Les producteurs semblent s'opposer à la péréquation qui leur a fait perdre de 10 à 20 pour cent de leurs revenus.

Selon M. Bazos, la société qu'il dirige a réussi à obtenir qu'elle vende le lait aux consommateurs à une économie appréciable, en trois pintes, sur le prix courant à la pinte. Il a fait remarquer que le producteur reçoit de son entreprise le prix convenu pour le lait de catégorie numéro un, le lait nature, $5.10 les cent livres. Le lait destiné à la fabrication du beurre, du fromage et autres produits du lait est payé $3 les 100 livres. Cependant, Puretest s'oppose à un prix uniformisé. Cette société signale que la consommation par tête a tendance à baisser et que l'absence de réglementation restrictive aura pour effet de favoriser la qualité.

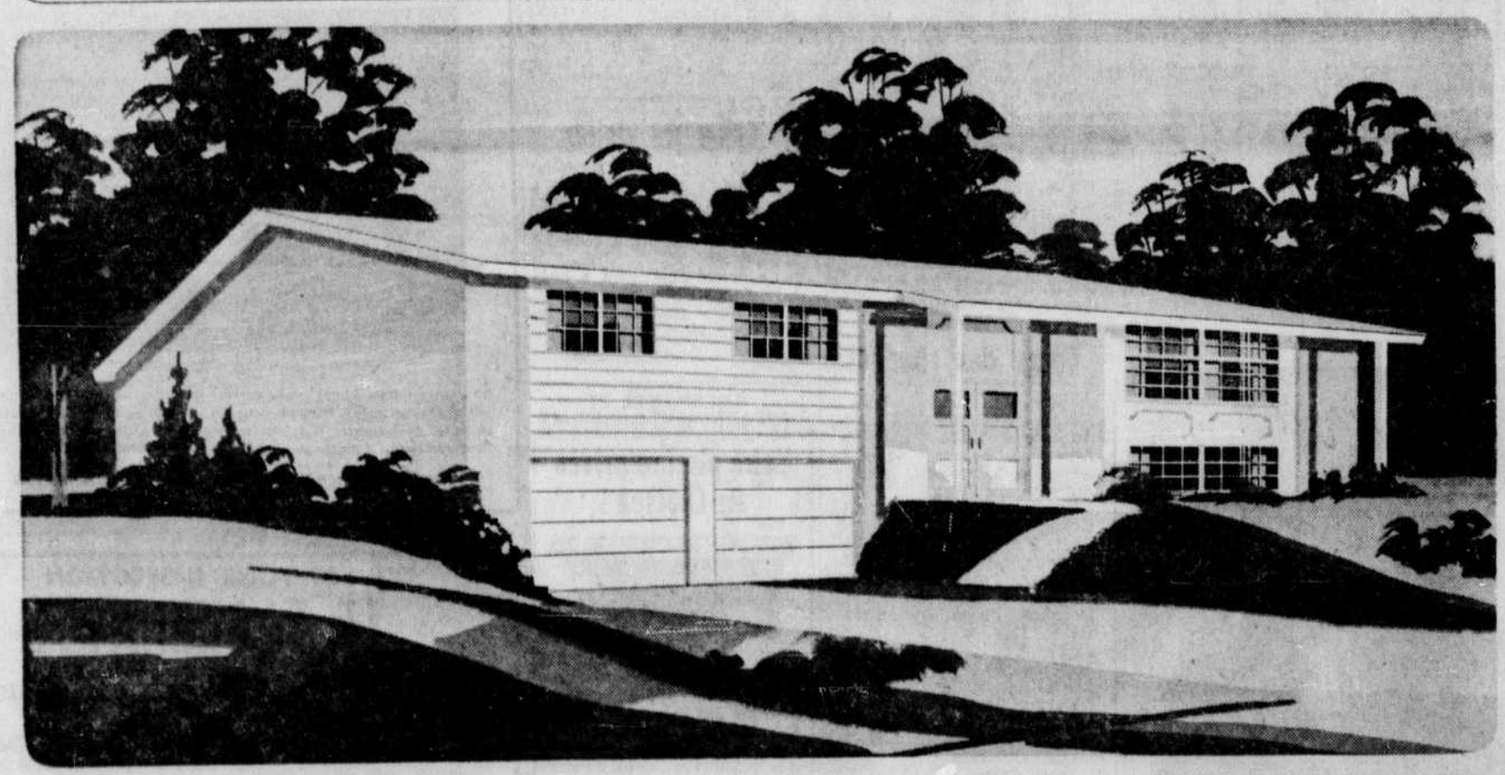
L'Association des laiteries de Montréal qui groupe 12 importants distributeurs de lait, ainsi que l'Association des maîtres laitiers ont fait des représentations auprès de la Régie quand elle a libéré de l'ordonnance d'un prix fixe, la vente du lait en contenant de trois pintes.

Des audiences publiques auront lieu à ce sujet, aux bureaux de la Régie, 201 est, boul. Crémazie, 3e étage, les 30 et 31 mars, de 10 hres du matin à midi et de 2 hres à 5 hres de l'après-midi.

Dispense pour la St-Joseph

CITE DU VATICAN. — Le Vatican a annoncé que le pape avait accordé aux catholiques du monde entier la permission de manger de la viande vendredi 19 mars à l'occasion de la fête de saint Joseph.

Qui donc possède 4 chambres à dormir? 3 salles à repas? 2 pièces pour réceptions? Vous – dans l'incomparable ranch surélevé LA DUCHESSE! Seulement $18,680...comptant total $2,591[17]+/mens. $104[12]†



Si vous avez besoin d'espace vital en masse, c'est un ranch surélevé La Duchesse qu'il vous faut.

Il y a 8½ pièces, comprenant plus de 1922 pi.ca. d'espace utile. 4 chambres à coucher, dont 3 groupées à part pour plus d'intimité. 2 salles de bains–1 grande salle de bains principale à 2 portes, plus une salle d'eau-buanderie en bas. 2 pièces pour recevoir–un salon de 18' x 13'6 à balustrade en fer forgé, une salle de récréation de 17'6 x 13'6 avec boiseries. 3 endroits pour dîner–une salle à manger, une terrasse de 16' x 10' et une dinette dans la vaste cuisine de 14' x 11'2. (La cuisine cumule les détails-confort: elle comprend four et cuisinière encastrés Tappan-Gurney, ventilateur et hotte, armoires à portes et dessus en formica d'entretien facile.) Même le garage est double, mesurant 24'6 x 22'3.

Hélas, le terrain est unique. Mais il est vaste: 7,500 pi.ca. au moins, expertement terrassé.

5 MODELES, DE $15,700 A $19,280/COMPTANT TOTAL A PARTIR DE $1,082.35*/MENSUALITES A PARTIR DE $94.29†/BONI D'HIVER ALLOUES

AU CHOIX:

L'AIGLON: ranch à 1120 pi. ca. d'espace utile, 3 chambres à coucher, cuisine de 17', sous-sol pleine hauteur 26' x 26', garage ..... $15,700.

LE BIARRITZ: modèle à paliers, 1340 pi. ca. d'espace utile, 3 chambres à coucher, 7 pièces, boudoir aménagé, sous-sol pleine hauteur 25½' x 20½', garage ..... $16,990.

LE CHANTILLY: ranch surélevé, 1550 pi. ca. d'espace utile, 7½ pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, remise pleine hauteur pouvant servir de 5e chambre, garage.. $17,180.

L'ELEGANTE: pavillon colonial, 1755 pi. ca. d'espace utile, 4 chambres à coucher à l'étage, 2 salles de bains, véranda, entrée séparée à l'arrière, soubassement pleine hauteur de 32½' x 22'4", garage ..... $19,280.

OCCUPATION LE PREMIER MAI

*boni d'hiver inclus †capital et intérêts

LORRAINE
la cité champêtre lauréate



A Lorraine, un plan directeur soigné, sauvegardé par une régie architecturale permanente, conserve la beauté naturelle du paysage, préserve votre individualité et la sécurité de votre placement, vous offre une vie de loisir chez vous! **Tous les avantages du centre de villégiature:** rade riveraine, parcours de golf de championnat à 18 trous sur 6500 verges de pistes et pelouses verdoyantes, piscine de championnat, curling à 4 pistes, 20 arpents de parcs sous la surveillance d'un moniteur permanent, jeux, cours spéciaux et loisirs organisés. (Pas besoin d'un coûteux camp d'été!) Au chalet du club: danses, dîners, réceptions. La charmante maison Garth, bâtie il y a 143 ans, sert de centre culturel: bibliothèque bilingue, cours pour adultes et enfants, réunions de scouts et guides. **Service municipaux complets:** livraison postale quotidienne à domicile, police, pompiers, déneigement et enlèvement des déchets ménagers, égouts modernes, eau purifiée et fluorée, compteurs d'eau individuels, filerie électrique souterraine. Rues larges, éclairées, sans intersections à 4 voies. **Près de tout:** écoles catholiques et protestantes bien cotées, maternelles, cours élémentaire et supérieur tout près de votre maison, avec autobus GRATIS à votre porte. Centres commerciaux dans un rayon de 2 milles, un autre sous peu à Lorraine même. Eglises pour tous les cultes. Et le coeur de Montréal à moins de 35 minutes par l'Autoroute des Laurentides – ou 45 minutes en train de banlieue du Canadien Pacifique. Enfin, autobus provinciaux toutes les demi-heures. Vivre à Lorraine, c'est vraiment un plaisir!

WINSTON MUSS
À LORRAINE

Aux pieds des Laurentides...à moins de 35 minutes de Montréal

Bureau des ventes, tél.: (514) 625-0705. Visite des maisons modèles de 10 hres a.m. à 8 hres p.m.

DE MONTREAL, Prenez l'Autoroute des Laurentides jusqu'à la sortie 9 (Ste-Rose), puis continuez 3 milles vers le nord sur la Route 11-A. Au 3e feu vert, (Rte 29) tournez à droite et faites environ 2 milles jusqu'à Lorraine (Boul. de Gaulle). A votre gauche, à 400 verges environ, voici le bureau de ventes et les maisons modèles.

Une autre réalisation domiciliaire de Winston-Muss (Québec) Ltd., filiale de Winston-Muss Corporation, société à capitaux publics.



Question (baroque) à l'homme de culture:

La potence est-elle indispensable?

par Alain PONTAUT

L'abolition ou le maintien de la peine de mort est une question à l'ordre du jour. Actualisée, ici ou ailleurs, par de proches ou présents débats parlementaires elle a ses avocats dans les deux camps : sanction, exemples nécessaires ou inutiles, survivance des temps barbares.

A des écrivains, des artistes, des professeurs, des représentants de la culture et du spectacle, nous posons ici la question. Etes-vous pour ou contre la peine de mort et pour quelle raison principale ? Voici des réponses. Il va de soi qu'émanant d'autres catégories professionnelles, policiers ou psychanalystes, juges, bourreaux ou sociologues, ces réponses seraient différentes. Nous n'avons pas du moins cherché à orienter celles-ci.

M. JEAN-PAUL FUGERE, réalisateur à Radio-Canada :

"Je suis sans hésitation contre la peine de mort. Cette morale d'oeil pour oeil, dent pour dent ne m'agrée pas. On a prouvé que la peine de mort n'entrainait pas cet assainissement qu'elle est supposée accomplir. Elle n'aboutit pas à une baisse de la criminalité. L'abolition n'en provoque pas la recrudescence. Ces arguments déjà me paraissent suffisants. Il y en aurait d'autres."

M. JEAN-CHARLES HARVEY, écrivain, directeur du "Petit Journal" :

"Je ne suis pas pour l'abolition de la peine de mort, du moins pas pour l'abolition totale. Il y a évidemment toute l'importance des preuves à établir pour éviter les erreurs terribles qui ont pu et qui peuvent encore être commises, et qui sont alors sans recours. Mais je partage l'indignation de Me Wagner devant les meurtres des agents de la paix. Leur protection est indispensable. Je ne conçois pas la peine de mort comme une punition, mais comme une protection. J'ai le sentiment sans doute que les ¾ devraient échapper à la peine de mort. Il reste les endurcis, les tueurs froids, abominables, lucides. Là, il est difficile d'éviter le talion."

R.F. CLEMENT LOCKQUELL, écrivain, directeur du Département d'études françaises à l'Université Laval :

"Je suis contre. L'homme doit être jugé a priori récupérable : à l'intérieur de son purgatoire, il peut peut-être se racheter.. En ce qui concerne les positions éventuelles de l'Eglise face à ce problème, il me semble qu'il faudrait distinguer entre le droit canon d'un part, et l'Eglise mère de ses enfants, dispensatrice de la miséricorde : son rôle fondamental.. Avant tout, la foi chrétienne, c'est la confiance dans la conversion du pécheur. Et, jugées épuisées les possibilités de "récupérabilité", il y a les barreaux de la prison à vie".

M. JEAN VALLERAND musicien et critique, directeur des émissions musicales à Radio-Canada :

"Je suis pour le respect de la vie sous toutes ses formes; au nom de cette conviction, je suis donc en principe contre la peine de mort. Mais, au nom de la même conviction, je pense aussi qu'il y aura toujours des cas extrêmes où la peine de mort restera la seule technique d'élimination des êtres monstrueusement nuisibles, auteur de crimes se situant, pour donner une définition descriptive, au niveau des horreurs collectives ou individuelles des camps de concentration. Dans ces cas extrêmes, je souhaite cependant que l'on remplace les méthodes actuelles, qui relèvent plus du sadisme que de la justice, par des méthodes euthanasiques."

M. GUY BEAUGRAND-CHAMPAGNE, spécialiste en éducation populaire :

"La peine de mort ne donne rien, ne mène à rien. Elle est dépourvue d'efficacité sociale. Elle ne retient personne de tuer. Elle ressortit à un sentiment de vengeance qui ne tient pas dans une société qui progresse et a quitté le stade du primitivisme. Une société simple fait face comme elle peut à des passions primaires, des natures brutales. Elle exclut peut-être les hypothèses de récupération, de mise à l'ombre. Mais avons-nous le droit, aujourd'hui, de refuser de mettre ces hypothèses à l'épreuve, alors qu'il y a des milliers d'années qu'on applique les solutions de mort et que ça ne mène à rien ? Il y a aussi cette terrible rationalisation : faire supporter à l'individu à juger, fût-il le plus grand criminel, tout le poids de l'exemple à faire. Du reste, la criminalité tient à d'autres facteurs que ceux que la loi catalogue. Et comment admettre une pénalité absolue dans cette recherche relative, changeante avec les époques, su'est la justice? S'appuyer sur la peine de mort, c'est présumer de l'absolu des jugements humains. C'est attacher à l'appareil de la justice, à son investigation d'ordre factuel, un caractère quasi divin qui ne lui convient pas. Le verdict n'est-il pas souvent rendu bien moins pour sa valeur en soi que pour la satisfaction compensatrice qu'il procure à ceux qui n'admettent pas la faillibilité de la justice? Conception si malsaine qu'au bout de mon raisonnement, j'en viendrais à n'admettre la peine de mort que pour ceux qui la prônent."

M. JEAN-LOUIS ROUX, écrivain, comédien, homme de théâtre :

"Je ne vois pas pourquoi on aurait droit de vie ou de mort sur ses semblables. Est-ce que précisément on ne reproche pas aux criminels de s'arroger ce droit ? C'est au moins un aveu d'impuissance que d'opposer à la mort d'un être humain par le fait d'un criminel un acte similaire dans ses résultats par le fait de la justice. En outre, ce moyen n'est pas le plus efficace. Et si l'on s'attache à l'exemplarité, alors qu'on organise l'exécution comme autrefois, sur la place publique ! Mais si l'emprisonnement à vie restait vraiment un emprisonnement à vie, sans doute verrions-nous diminuer les partisans de la peine de mort."

Conclusion ? C'est à la conscience de chacun de répondre, et ce sondage trop rapide n'épuise pas les attitudes et les arguments. Le problème majeur auquel toutefois nous nous heurtâmes fut que, si les opinions en faveur de l'abolition étaient innombrables, nous obligeant alors à une fastidieuse répétition, l'opinion contraire demeurait, dans ces sphères du moins, presque introuvable.

L'histoire progresse. L'histoire de l'homme est celle d'une humanisation constante de ses moeurs. Malgré les apparences. Malgré les empiriques qui sont souvent les "justiciers". On se contentera de noter qu'en France, par exemple, l'instrument nommé guillotine et d'abord attaché à la Terreur, fut pourtant inventé pour remplacer par une décapitation instantanée les supplices raffinés alors en usage. Le docteur Guillotin les trouvait barbares. Que pensons-nous aujourd'hui de Guillotin ?

La chronique de . . .

Jean BASILE

Remous au musée d'art contemporain

L'idée de concevoir à Montréal un musée d'art contemporain est assez lointaine. Sur le principe de sa création en tant que tel, il n'y eut aucun désaccord. L'idée fut et reste lumineuse. Montréal, dont le musée de la rue Sherbrooke ne convient déjà plus aux exigences de la vie artistique de la métropole, se devait d'avoir une exposition permanente et sans cesse complétée de la production plastique de la Province. Production qui reste, il n'est pas inutile de le rappeler clairement, la plus vivante et la plus riche parmi les autres disciplines artistiques.

Malheureusement, si l'idée était lumineuse, le budget que l'on pouvait concéder à ce musée d'art contemporain était réduit à l'extrême. Les peintres, l'idée conçue et finalement acceptée, durent faire un nouveau geste en acceptant non pas de vendre mais bien de donner à toutes fins pratique de leurs oeuvres afin de fournir au musée un fonds. Cette décision fut d'ailleurs prise conjointement avec l'idée même de la création d'un musée tant il semblait vrai que l'une n'allait pas sans l'autre. Quant au ministère, il fournissait tout l'attirail technique, le local et le directeur, la secrétaire et le papier à en-tête.

Il faut retenir que, dès la base le musée d'art contemporain se trouvait en face de deux propriétaires dont l'apport, bien que parfaitement opposé, se complétait. D'un côté les peintres sans les toiles desquels, il n'y avait pas de musée. De l'autre, le gouvernement sans lequel il n'y avait pas de musée.

Toute l'histoire découle de cette dualité. En relançant avec grand bruit le musée d'art contemporain sur la scène publique, l'Association des Arts plastiques dont on ne saurait négliger l'importance ne fait en somme que remettre en question toute la fondation du musée dont elle a été, par une étrange ironie une des instigatrices.

UNE ERREUR DE BASE

En fait, à la première friction sérieuse, on s'aperçoit donc que cet accord passé, quasi tacitement, entre un ministère et des artistes reposait sur une équivoque. Plus qu'une équivoque : une erreur.

Cette erreur, de nombreux peintres et critiques l'avaient devinée. Elle résidait dans ce simple mot "don". Le ministère, quant à lui, ne semble pas avoir vu, à l'époque, toute la confusion qui en allait résulter. Pour le moins, il a été bien léger de croire que les donateurs ou les prêteurs du musée d'art contemporain, je veux dire tous ces peintres dont nous parlons, consentiraient à se dessaisir d'une de leurs oeuvres sans, tôt ou tard, demander un droit de regard sur la gestion du musée.

Et comment leur dénier ce droit? Après tout sans eux pas de musée. Ils passaient sur une légitime répugnance à donner afin d'aider à la promotion des arts plastiques au Québec. Leur générosité méritait, à tout le moins qu'on les consulte sur les points importants et quo'n les entende.

La sagesse eût été, de part et d'autre, d'écarter définitivement cette idée malsaine de "don". C'eût été, sans doute, sacrifier pour quelque temps encore le musée. Aussi merveilleuse soit l'idée d'un musée d'art contemporain, deux ans de plus ou de moins n'auraient pas fait grand tort à la production artistique. Une autre sagesse, plus tracassière, aurait été de signer un protocole officiel entre les parties. Le gouvernement recevait des dons de la part des peintres, ou même choisissait les dons qu'il souhaitait recevoir, contre un service quelconque que l'on eût pu imaginer. En tel cas, le ministère n'aurait pas eu les mains liées et ne se trouverait pas aujourd'hui en face de ce qu'il faut bien appeler une "pression" qu'elle prenne quelque forme qu'elle veut.

Que les peintres, soucieux avant tout d'art, et, certainement, pensant plus à leur art et à la collectivité qu'à eux, ne prévoient pas toutes les conséquences d'un acte, cela se comprend. Se comprend moins la légèreté d'un gouvernement à céder à une idée séduisante sans s'assurer de son avenir. A moins que son machiavélisme soit total. Ce qui, personnellement, m'étonnerait. S'il pèche, c'est en général par naïveté.

LE MEMOIRE

Le mémoire que vient d'adresser au ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte (qui, au passage, va être bien embarrassé, n'ayant ni de près ni de loin participé à la fondation du musée) l'Association des Arts plastiques a de grandes qualités s'il n'avait deux défauts.

Ces qualités, les voici: il est clair — il évoque avec précision le déroulement historique de la création du musée d'art contemporain — il reconnait implicitement l'erreur qui fut commise d'accepter la procédure des dons — il accepte, comme inévitable, que ces dons, si dons il y a, procèdent paradoxalement d'un choix.

Il y a là, je crois, une prise de conscience positive de la question. On y sent d'une façon courante le désir qu'ont les artistes peintres de voir se poursuivre l'élaboration du musée. Comment d'ailleurs pourraient-ils brûler ce qu'ils ont créé, créé pour eux, et pour la collectivité ?



L'ASSOCIATION DES ARTS PLASTIQUES : mieux vaut le scandale que le mensonge.

Ces deux défauts, les voici: ce mémoire semble oublier l'engagement moral que les peintres ont pris devant le musée, le gouvernement qui le soutient, la ville de Montréal qui loue, pour un loyer symbolique, un local, tout le public enfin. — Il s'attaque, sous le biais de l'histoire et de l'art, à un seul homme, l'actuel directeur, M. Guy Robert. En effet, si tout au long du mémoire, on semble un peu l'oublier, les conclusions sont fort claires qui disent ceci, après avoir affirmé et tenté de prouver l'incompétence de M. Guy Robert : 1) il faut nommer à la tête de ce musée un muséologue qualifié — 2) Il faut lui adjoindre un Canadien-français (puisqu'il semble que, faute de compétence, le muséologue engagé ne le sera pas) et cet adjoint ne devra pas être Guy Robert.

On ne peut être plus clair dans l'énoncé des buts poursuivis. Si la première recommandation se justifie, la seconde manque de souplesse.

GUY ROBERT

Dans une petite phrase de son mémoire, l'Association des arts plastiques dit ceci : "Guy Robert a été nommé; il était courageux". C'est faire un piètre compliment à un homme qui, quels que soient ses manques, doit résister aujourd'hui à une série d'attaques concertées.

A sa décharge, l'Association a attendu près d'un an avant de se prononcer. Elle a attendu patiemment que les preuves s'accumulent. Elle les sort aujourd'hui.

Guy Robert est malheureusement le siège de quelques extravagances qui semblent bien lui avoir aliéné la confiance des peintres sans lesquels, comme on l'a vu plus haut, il ne peut pas y avoir de musée.

Quelques déclarations irrévérencieuses, des théories souvent erronées, une démarche dont on ne comprend pas toujours le sens, une activité débordante qui suscite, sans doute, tout autant la méfiance que l'envie, la publication d'un livre sur "L'Ecole de Montréal", semblent bien le mettre aujourd'hui dans une situation dont il aura du mal à sortir.

Ce livre, publié par un directeur de musée (et qui plus est un directeur qui doit compter sur l'appui et la sympathie des peintres pour que le musée existe), est une maladresse rare. Les peintres, sagement, n'en parlent pas car ils sont concernés. Il semble que c'est ce livre qui fût la goutte d'eau. Mais la goutte était de taille.

Il ne paraît pas, en effet, à première vue, que M. Guy Robert soit l'homme idéal pour diriger, plus que diriger, créer, un musée d'art contemporain. Sans doute, a-t-il une certaine "intuition" de ce que devrait être un tel musée. Cette intuition ne se double pas d'une expérience et, disons le mot, d'une connaissance assez précise, pour arriver au but. Le mémoire souligne le programme qu'entend suivre M. Guy Robert par étapes. Il dénonce immédiatement, comme c'est son droit, certains aspects du programme de M. Guy Robert. Faudrait-il encore que l'Association élabore quelques souhaits. Il y a je pense une agressivité détestable à juger d'un homme sur un programme et dans de telles conditions. Accuser les idées de M. Guy Robert d'être dénuées de "tout ce qui fait la pesanteur de la réalité" est une jolie phrase de peintre mais ne se remarque pas par la pesanteur de sa réalité, elle non plus.

Plus grave est le réquisitoire de l'Association concernant le manque d'aptitudes administratives de M. Guy Robert. On peut discuter éternellement de la valeur du jugement d'un homme. On conteste plus facilement ses capacités d'administrateur. On a dit de Guy Robert qu'il administrera bien le musée s'il l'administre comme il s'administre lui-même. Cette boutade un peu méchante n'a guère de fondement. Il y aurait lieu de reprendre un à un les arguments de l'Association et d'en tirer les conclusions.

(suite à la page 12)

A l'occasion de la sortie de son deuxième roman au Seuil

Voici pourquoi Jacques Godbout (et d'autres) est et préfère être édité à Paris-France

par Jacques GODBOUT

"Le Couteau sur la table" (dont le vrai titre est I, Ni, Mi, Ni, Mai, Ni, Mo" mais qu'a refusé pour des raisons compréhensibles l'éditeur du roman) de Jacques Godbout vient de voir le jour. Il vient d'être "lancé" à Paris en présence de son auteur et le sera, lundi prochain, à Montréal lors d'un cocktail que donnera la librairie Renaud-Bray. Jacques Godbout, dont l'option nationaliste est bien connue est l'un des rares écrivains canadiens à être édité à Paris. Voici pourquoi. . . (NDLR)



Depuis une semaine que je circule dans Paris, rencontrant des journalistes et des critiques, pas un seul d'entre eux ne m'a posé la question qui était invariablement la première à Montréal: "Pourquoi publiez-vous votre roman à Paris?" Pour les Français, en somme, cela va de soi qu'un roman canadien paraisse en librairie parisienne sous couverture d'un éditeur français connu. Mais pour un Québécois?

Bien sûr, au pays, nous sommes dans une période d'achat chez nous, et les intellectuels comme les écrivains québécois, sentent qu'il ne faut plus avoir "honte" de ce que nous sommes. Ce qui apparut à différentes époques de la vie canadienne comme un repliement sur soi, devient aujourd'hui une attitude gavroche d'enfant qui a plein de bonbons dans ses poches; de là peut-être la question qu'on me pose, pourquoi Paris, pourquoi, quand il y a des éditeurs à Montréal et que le que le public et coetera . . .

En dehors de l'anecdote qui fit que mon premier roman, L'AQUARIUM, parut au Seuil plutôt qu'à Montréal, je pense qu'il faut chercher à expliquer pourquoi d'autres (Languirand, Marcotte, Anne Hébert, Marcel Godin bientôt) tout comme moi, ont choisi Paris. Oublions que c'est l'éditeur qui a le dernier mot, plutôt que l'écrivain; il doit bien y avoir des courants sous-marins qui brassent nos sentiments d'écrivains québécois dans le sens de la marée française?

Nous fabriquons une littérature "marginale", en ce sens qu'elle se place dans la marge du cahier où de pleines pages sont consacrées aux grandes littératures universelles — grandes par la quantité et la qualité. Jamais, puisque nous sommes si peu nombreux, nous ne pourrons, même en poésie, avoir droit à de pleines pages. Ce qui crée peut-être la tentation de se glisser entre les lignes consacrées à la littérature française de la métropole. . . Et puis aussi le livre, comme tout art, est un moyen de communiquer, l'amorce d'une conversation. Bien entendu nous pourrions chuchoter ou crier tout notre saoul à l'intérieur de nos frontières: un jour cependant, à force d'aboyer derrière notre queue, nous en crèverions de vertige et d'étourdissement. Publier à Paris devient donc, pour l'écrivain québécois, le meilleur moyen de parler au monde. A ceux des autres littératures marginales, et à ceux plus riches encore; Paris devient donc le téléphone (je ne parle évidemment pas de celui que connaissent tous les touriste et qui marche comme il peut. . .)

Nous parlions tout à l'heure de courants sous-marins; pour rester dans la logique d'une image aqueuse, disons que Paris reste, pour l'écrivain (ne l'a-t-il pas été pour des peintres, Riopelle par exemple) un excellent tremplin. Evidemment il y en a qui savent plonger, d'autres sautent les pieds joints, en se tenant le nez entre l'index et le pouce, d'autres font la planche en remontant, quelques-uns se noient: ce ne sont pas tous les écrivains qui savent nager.

Or, à ces raisons évidentes: plus grande diffusion, parution simultanée du roman à Montréal, Québec, Lyon, Marseille, Paris, Abidjan, Montpellier, Madagascar et même en Indochine, s'ajoute, je crois bien, ce désir de tout écrivain de langue française: celui d'affronter ses confrères sur un pied d'égalité.

Je devine ici que certains amis se poseront sûrement la question: sommes-nous des écrivains de langue française? La réponse est simple: nous ne sommes pas des écrivains de langue anglaise — car alors, nous serions à New York — et peu importe le genre de français employé, que ce soit la RECRITURE de Gérald Godin ou L'ECRITURE d'Yves Thériault, cela appartient à la FRANCITE.

Notre cosmos verbal demande de deux pôles s'il veut être en équilibre: un pôle dépressif, un cri disait Ethier-Blais, et c'est autour de ce pôle qu'on retrouve Renaud ou Major (moins) et puis un pôle conquérant, SOMETHING TO LOOK UP TO, que représente — par exemple — l'excellent roman de Languirand.

Aucun écrivain québécois n'est tenu à s'accoler à l'un de ces deux pôles; en fait chacun d'entre nous, avec plus ou moins de bonheur, oscille le long de la ligne qui va d'une extrême à l'autre.

Dans cette perspective, publier à Paris revient à se placer au coeur de la francité, sorte de COMMONWEALTH francophone, afin d'éviter que ce COMMON WEALTH ne devienne COMMON RAGNESS. On nous dit: "Messieurs, dans cette terre américaine, vous êtes condamnés à parler français." Condamnés donc (je pense que nous avons passé le temps des bénédictions clérico-linguistiques) mais alors nous ferons sauter la prison!

Quand CANADAIR dut construire un avion, on vit un cabinet entier, des journalistes, des intellectuels et des gens de la rue insister pour que ce fût la Caravelle. Ces gens savaient ce qu'ils faisaient: ils choisissaient la France, outil de civilisation, c'est-à-dire de techniques, celle des découvertes scientifiques, celle qui collabore à la Manicouagan ou au Métro de Montréal. "ELLE", est une réussi e française, "AIR FRANCE" aussi et "LES MOTS" de Sartre tout autant: sans tous ces aspects du développement d'une civilisation et d'une culture, la francité serait en voie de régression. Or ce qui rend tout possible aujourd'hui c'est que ces terres africaines, par exemple, où l'on parle français, et qui ne semblent que pauvreté, sont en fait un défi technologique dont une civilisation a besoin, la nôtre.

Que des gens d'une même culture française se retrouvent à Fort Chimo, avec les esquimaux québécois et puis aussi à Dakar, voilà des perspectives auxquelles l'esprit parisien commence à peine à s'ouvrir, puisqu'après tout on ne lave pas quatre cents ans de colonialisme en deux jours. Mais ces perspectives sont là.

Le Québec fut la première colonie française à se séparer (malgré elle, convenons-en) de la France (mais malgré tout elle resta accrochée au destin des francophones). Aujourd'hui encore, (et c'est pourquoi les voyages de Malraux ne sont pas inutiles) ces atomes ne se sont pas séparés. Nous avons d'ailleurs sans le vouloir, toujours subi les coups et contre-coups de ce qui se passait en France: depuis l'invasion cléricale subséquente à la loi Combes jusqu'à ce boum de l'édition à Montréal pendant la guerre, aucun domaine n'a vraiment été à l'abri des caprices parisiens. En fait le Québec a toujours eu deux amants; pas étonnant qu'il soit un peu à bout de coeur.

Pourtant ce Québec atteint la maturité au moment même où la France doit choisir entre une vocation planétaire ou mourir à petit feu: il y a là plus qu'une coïncidence. Et puis l'Europe apprend le rythme et le feu américain: nous pourrons bientôt causer en nous comprenant, dès la descente d'avion.

Pourquoi publier "LE COUTEAU SUR LA TABLE" à Paris? Parce que j'ai eu de la chance, bien sûr, mais aussi, ne l'oublions pas parce que — et les Français n'ont rien à dire là-dessus — Paris nous appartient; ce droit de cuissage nous a été légué par Louis XIV qui ne savait peut-être pas ce qu'il faisait.

Paris, le 6 mars 1965.

à prix populaire
marabout
en vente partout

LES LIVRES DE LA SEMAINE

Tous pour un
marabout
pour tous

Les Lettres allemandes

Le passé et l'avenir, un même cauchemar

par Naïm KATTAN

Les écrivains allemands digèrent lentement les horreurs d'un passé dont les empreintes ne veulent plus s'effacer. Aux chroniques des années de la tourmente, pitoyables et brutales, enregistrées par les acteurs ou les victimes de la tragédie, ont succédé les transpositions des romanciers et des dramaturges. Les écrivains Gunther Grass et Heinrich Boll ont fait paraître bien pâles les pages, pourtant plus véridiques, du journaliste Plievier. Malgré la dureté et la profonde tristesse qui se dégagent de ces romans, nous avons toujours l'impression d'être à la périphérie. Nous ne sommes pas admis à la scène où se déroule l'action.

Jakov Lind est l'un des premiers écrivains à dépasser le témoignage sans en dénaturer le caractère. Né à Vienne, il a survécu à l'époque de la tourmente dont il fut l'une des victimes. Dans son recueil de nouvelles, **Une âme de bois,** les hallucinations prennent forme. Lind nous raconte les pires horreurs sans laisser transpirer son émotion ou sa révolte. Certains épisodes du livre ne manqueront pas de susciter des frissons de terreur chez le lecteur. Pourtant l'auteur les rapporte comme s'il était question d'événements d'une grande banalité.

Il ne s'agit pas ici de tristesse et d'affliction. Nous sommes placés, sans ménagements, en face du gouffre. Cette réalité-là est aveuglante; elle est insoutenable. Et c'est dans la fulgurance de l'allégorie, dans les fantasmagories d'un esprit fiévreux que nous réussissons à approcher le véritable foyer de l'horreur. Comment alors affirmer la persistance de la condition d'homme sinon dans la proclamation sauvage et brutale de la primauté de la vie? Tout rappel de la noblesse de l'homme, de l'existence même de son âme paraissent dérisoires à ces moments où l'humanité vit dans l'abîme. Faire retentir un rire impitoyable, grinçant et cruel devient nécessaire pour la simple persistance du corps. C'est la respiration de l'homme réduit au niveau de la bête mais qui ne veut pas lâcher prise.

Dans l'une des nouvelles de ce recueil, Lind nous rapporte l'histoire d'une famille incestueuse qui se nourrit de la chair des enfants qu'elle procrée pour les tuer. Dans le court roman qui donne son titre au recueil, il nous raconte l'aventure d'un enfant paralysé et muet. Son esprit survit à son corps réduit à une infirmité totale. L'enfant pourchassé est transporté dans une hutte de montagne après la déportation de sa famille. Là, au contact des bêtes sauvages, son corps renaît. Il recouvre l'emploi de ses membres et se trouve doté d'une force insoupçonnée. L'allégorie est d'une parfaite précision. Dans un monde inhumain, l'enfant ne peut survivre qu'entouré de bêtes sauvages. C'est par la transfiguration, par l'humour sec que ce monde halluciné, insoutenable nous est rendu présent.

•

Arno Schmidt a lui aussi recours à l'humour pour nous transmettre l'univers de cauchemar que prépare pour nous la civilisation technique.

La République des Savants est un ouvrage de science fiction. Nous sommes en l'an 2009. Les bombes atomiques ont englouti l'Europe. Une zone dévastée par les radiations atomiques abrite des êtres monstrueux qu'une gigantesque muraille sépare du monde. Un journaliste américain traverse cette réserve avant d'atteindre une île fabriquée par les Américains, les Russes et les neutres et qui loge tous les grands savants et artistes du monde.

Arno Schmidt veut nous faire pressentir un avenir compris déjà en puissance dans les aberrations du présent. Les Russes et les Américains perfectionnent leurs méthodes d'asservissement de l'homme par la technique. La science est au service des pires monstruosités. L'imagination et l'esprit caustique de Schmidt cachent à peine ses inquiétudes et les frayeurs avivées par un passé encore tout proche.

Arno Schmidt est plus qu'un brillant pamphlétaire. Il rejoint, dans ses préoccupations et dans sa vision du monde, nombre d'écrivains allemands qui, ayant survécu à l'aberration qui a saisi leur pays, doutent de l'homme et cherchent des raisons d'espérer. Leur férocité exprime une terrifiante angoisse, une volonté impuissante de sauvegarder l'humain et non un désespoir stérile et destructeur. Le rire qui éclate aussi bien chez Lind, chez Arno Schmidt que chez Gunther Grass ou Heinrich Boll est un rempart que ces écrivains élèvent pour arrêter le flot de larmes et les cris de souffrance qu'un monde inhumain a dévalués.

Une âme de bois — par Jakov Lind. Nouvelles traduites de l'allemand par Mathilde Camhi. Editions Gallimard. Collection: du Monde entier.

La république des savants — par Arno Schmidt, traduit de l'allemand par Martine Vallette avec la collaboration de Jean-Claude Hémery. Editions Julliard. Collection: Les Lettres nouvelles.

NOTES DE LECTURE

Robuste et éclatant

"Le Loup et la cloche" de Miodrag Bulotavic - traduit du serbo-croate par Janine Matillon - 192 pages - Le Seuil éd.

Miodrag Bulatovic, extraordinaire écrivain ! Et ce roman à la force poétique prodigieuse, *Le Loup et la Cloche* :livre robuste, éclatant, rare. C'est la seconde oeuvre de l'auteur à être traduite en français, après *Le Coq Rouge*... (1)

"Des montagnes et des carrefours, nous voyons des traces sur la terre. Des pas dans le sable. Et dans la cendre, des corps humains à peine vivants. Au lointain, brillent les pauvres villageois monténégrins. Ils brûlent. Ils brûlent horriblement". — *Le Loup et la Cloche* : tout le Monténégro qui flambe ! C'est la guerre ; une guerre informe, anonyme : "Notre guerre est une grande guerre. Et le carnage, parmi nous, encore plus grand. Nous nous battons contre nous-mêmes... Notre malheur est sans fin ni limite..." Entre les troupes qui s'affrontent, il y a les soldats vagabonds, aux cocardes incertaines. Il y a les prisonniers ; les veuves muettes, affamées. Et il y a les enfants. Plusieurs . . . Celui qui, boiteux et rachitique, erre : "Il n'arrête pas de pleurer. Et pourquoi donc qu'il ne pleurerait pas, puisqu'il n'a plus ni père ni mère..." Tel, donc, est le décor de ce récit...

Puis, une naïveté. Une beauté toute étrange et païenne : la poésie, soudain, germant dans un paysage si lugubre. Et il faut nous laisser conduire par Miodrag Bulatovic, conteur fantastique, lyrique et tendre... C'est tout d'abord, par le petit boiteux monténégrin, la queue du chevreau plantée en terre : un autre chevreau naîtra, ayant à son front une étoile... C'est encore une cloche : elle saura, contre le loup, paraître une arme sans réplique... Enfin, c'est aussi ce jeune homme, un paysan qui va mourir : comment ces fleurs de feu ne pousseraient-elles dans son ventre, ayant déjà tant, si bien aimé ?... Il faut ici nous laisser conduire par Miodrag Bulatovic... si l'on veut croire !

Symboles, demeurant panthéistes. Ils traduisent, certes, un message : On défend auprès de nous, lecteurs, cette pensée d'un monde qui, de ses propres lois, — qui, de ses propres forces, — s'érige contre l'absurde trop apparent de vivre. On nous parle ici d'ESPOIR. Et de FOI...

Illusion ? Idéalisme ?... Sans doute. Mais Miodrag Bulatovic donne à chacun ce goût du rêve : son art, disons-le, sait provoquer l'enthousiasme !

Janine Matillon admira *Le Loup et la Cloche*. Elle a traduit le texte avec respect, amour... Voilà qui fait du roman ce livre précieux, que l'on doit lire...

Claude DANSEREAU

Le feuilleton littéraire de...

Jean ETHIER - BLAIS

Roger Martin du Gard et la religion

On aura beau dire et beau faire, la première question de l'existence, c'est celle de la foi. Il nous arrive sans cesse, au cours de la vie, de nous dire : "Dieu existe-t-il ?" Les plus croyants le font et ils ne seraient pas croyants si cette question, souvent, ne leur montait douloureusement à l'esprit. Sans doute est-ce dans le doute sporadique que se renouvellent les sources de la foi. Roger Martin du Gard situait le problème de la façon suivante : "Chaque être porte-t-il ainsi son énigme ?" Et plus loin, cette petite phrase si douloureuse, qui est comme la ligne mélodique de Vinteuil de ceux qui ne sont pas nés avec la foi du charbonnier :" Saurai-je un jour au nom de quoi ?"

Ces deux belles citations proviennent du livre que le père Réjean Robidoux a consacré à Roger Martin du Gard et à ses idées sur la religion(1). Cette étude fut aussi une thèse; grâce au talent et à la sensibilité du Père Robidoux, son livre participe donc de l'essai où le style et la compréhension se mêlent aux idées personnelles; il relève aussi du travail scientifique. Le lecteur y gagne à coup sûr puisqu'il lit avec l'assurance d'être dans le vrai (mais il ne faut pas oublier le mot de Pilate) un livre qui rend le son du coeur. C'est, pour tout dire, une belle oeuvre, envers laquelle André Billy, dans le *Figaro littéraire*, m'a paru injuste. Ce qu'il reprochait essentiellement au Père Robidoux, c'est d'être prêtre et de penser selon son état. A mon avis, voilà précisément ce qui rend le travail de Réjean Robidoux intéressant : un prêtre aux prises avec le problème de l'incroyance chez un écrivain qu'il aime et admire et dont l'honnêteté intellectuelle n'a jamais été mise en doute. Alors ? cela crée une sorte de drame psychologique et intellectuel dont le Père Robidoux et Roger Martin du Gard sont les protagonistes et nous les spectateurs. Ils s'en tirent à merveille, tous deux, l'un parce qu'il est un être profond et, comme l'a écrit justement Camus, "bon", et l'autre parce qu'il est un critique sensible aux moindres battements de cette âme illustre et aimable. J'admire donc le livre du Père Robidoux et loue son entreprise.

Ceci dit, et dans l'odeur exquise de ces énormes bouquets, voyons de quoi il s'agit. Il semble que le drame de Roger Martin du Gard, fut "celui de l'autonomie nécessaire à l'épanouissement de tout individu." Famille bourgeoise, une fortune personnelle, des loisirs, l'intelligence, la charité, au départ. Martin du Gard avait tout eu, y compris un parent, Maurice, qui fonda les *Nouvelles littéraires* et écrivit des *Souvenirs* pleins d'esprit et d'intérêt. Un milieu catholique, aussi. Mais Roger Martin du Gard, en dépit de l'encens et des cantiques, ne ressentit jamais les atteintes profondes du croire; il ne fut jamais, comme Mauriac, l'une de ces proies à laquelle la foi s'attache automatiquement tout entière. Ceci ne veut pas dire que les problèmes religieux ne le préoccupent pas. Tout jeune, à l'époque où l'adolescence se perd dans les romans, lui "passait plusieurs heures chaque jour dans l'Ancien et le Nouveau Testament". A ces lectures vinrent se mêler et se perdre dans le fleuve biblique, deux hommes, un prêtre l'abbé Marcel Hébert et un prophète aux pommettes saillantes, Tolstoï. L'Eglise catholique condamna l'abbé qui sombra dans le symbolisme religieux (en toute bonne foi; il faut noter à quel point Martin du Gard fut constamment entouré d'hommes intellectuellement honnêtes).

Car pour Roger Martin du Gard, la sincérité, c'est l'essentiel. Cette sincérité, on la retrouve dans *Jean Barois*, son premier livre, on la retrouve chez son meilleur ami, André Gide, on la retrouve partout dans sa vie et jusqu'à la fin, dans l'amitié qui le lie au Père Valensin, par-delà les idées religieuses. Il se demande surtout, pendant sa jeunesse et en méditant sur la foi et la religion, pourquoi l'Eglise cherche à concilier ces deux doctrines incompatibles : le Dieu cruel de l'Ancien Testament et de Dieu d'amour du Nouveau. En réalité, c'est l'existence du mal et de la souffrance qui déchire son âme. Le Père Robidoux revient souvent, et à juste titre, sur cette donnée fondamentale de la pensée de Martin du Gard. Il écrit, à propos de ses premiers doutes, une phrase à la fois charmante et profonde, où gîte toute une expérience de la vie, toute une sensibilité :" Il faut ici considérer que l'écrivain a vingt ans et qu'il n'a, des questions difficiles qu'il traite, que tout juste assez d'expérience pour se croire en droit de les rejeter."

En réalité, nous sommes devant une "anima naturaliter pagana" que préoccupe la religion, qu'enchantent les discussions théologiques, qu'émeut l'atmosphère de la foi, mais qui ne peut pas croire. Le Père Robidoux le note; Roger Martin du Gard est un *littéraire*. Il a vécu et souffert pour écrire. "Cette quasi-nécessité d'interposer des personnages entre soi-même et les grands problèmes humains fait de Martin du Gard, au sens le plus strict du mot, un esprit essentiellement littéraire." Cette vie consacrée à la recherche d'une solution à la présence ou à l'absence de la foi, est surtout une vie en littérature.

Roger Martin du Gard sera l'homme d'un "idéal moral" qu'il centrera sur le mal et sur la souffrance; attiré d'abord par le panthéisme pessimiste de Schopenhauer, il croira plus tard au progrès, à la science, il se rapprochera d'une hypothèse déiste. Et puis, un jour, l'influence de Félix Le Dantec aidant, il se rendra compte une fois pour toutes, et n'en démordra plus, qu'il est "né athée". Au fond, Roger Martin du Gard connaissait mal le catholicisme, il connaissait mal le christianisme. Il écrira cette phrase qui est la plus tragique qui puisse être : "Toute ma vie, c'est la peur de la mort". Je relis ce que je viens d'écrire et me rends compte qu'en abrégeant la pensée et l'analyse du Père Robidoux, j'en ai supprimé l'essentiel qui est un univers de nuances et d'idées. Peut-être cela était-il inévitable. Hélas !

Tout me porte à croire que la véritable religion de Roger Martin du Gard, ce fut l'amitié; d'abord l'abbé Marcel Hébert, et puis Copeau, Gide, le père Auguste Valensin. Il y avait d'une part sa vie d'écrivain au travail, la création de cette oeuvre immense que sont *Les Thibault*, la seule oeuvre romanesque du vingtième siècle que l'on puisse comparer à celle de Tolstoï, et puis ces heures exquises passées dans la compagnie d'hommes de son âge qu'il aimait, qu'il admirait, dont le jugement comptait pour lui. Et, entre les deux, les affres du doute et de la crainte de mourir. Non pas la mort, mais "le passage". Si la littérature a rempli la vie de Martin du Gard, elle lui a aussi servi d'instrument pour la connaissance de soi. Il définissait ainsi l'oeuvre littéraire : "l'épanouissement imprévisible et naturel de l'être créateur."

Ecrivain, il le fut jusqu'au bout des ongles. Voici de lui ce que le Père Robidoux appelle une réflexion significative : "Vous avez éprouvé, écrit-il à un jeune confrère, une jouissance à écrire : tout est là, croyez-moi. Le reste, la morale, la communion avec le lecteur, cela n'est rien."

Je n'ai pas besoin d'autre preuve, ni même de celles du génie; Roger Martin du Gard fut un écrivain. Il le restera. La mort de Gide le remplit de tristesse, et sans doute d'effroi, car elle préfigurait la sienne. Gide mourut comme l'on sait, souverainement calme (du moins en apparence; c'est la "mort ambiguë") dans son irréligion. Roger Martin du Gard, qui ne voulait pas succomber à cette faiblesse dont Jean Barois avait été la victime, et se convertir sur son lit d'agonie, admira cette fin paisible et "digne". Ce fut aussi la sienne et on sent que le court paragraphe que le Père Robidoux consacre à cette mort, dans un esprit d'affection intense, de charité, d'amour de celui qui croit pour celui qui ne croit pas, on sent que ce court paragraphe l'a ému. Comme les temps ont merveilleusement changé ! Voici un prêtre canadien-français qui écrit une oeuvre pleine de la plus pure tendresse sur un grand écrivain français, incroyant, âme pure, esprit honnête. Tout ce que notre religion contient d'amour s'unit ici à la sympathie de l'esprit; une oeuvre mélancolique et profonde, humaine, est née de cette union. Les Fils de la Lumière se reconnaîtront toujours à cela.

(1) Réjean Robidoux: **Roger Martin du Gard et la religion.** Aubier. Paris 1964.

Remous au musée d'art contemporain

(suite de la page 11)

POINT TROP N'EN FAUT

On jugera peut-être au ministère et dans le grand public que l'Association des arts plastiques en fait trop en demandant, purement et simplement, la démission de M. Guy Robert. Sa conclusion est cependant parfaitement logique. Elle attache une trop grande importance à ce musée pour risquer de le voir, avant même sa naissance, commencer de péricliter. Sa décision, peu aimable il est vrai et même franchement détestable si l'on en juge par le sentiment, est la seule raisonnable qu'elle pouvait prendre. Je crois savoir que ce n'est pas sans un certain déchirement que l'Association a décidé de rendre publics son mémoire et sa décision. Sans masquer ses buts du moins a-t-elle tenté, sans y réussir tout à fait, à ne pas donner au mémoire un ton de réquisitoire. La démarche reste peu sympathique mais elle était nécessaire.

Le scandale plutôt que le mensonge. La vérité n'est pas forcément belle fille. Cependant il vaut mieux la montrer.

La faute de cet imbroglio ne revient d'ailleurs ni à M. Guy Robert ni aux peintres. Sans doute peut-on dire que M. Guy Robert pouvait refuser le poste qu'il occupe et sans doute les peintres pouvaient, dès la prévision de sa nomination, mettre un barrage ainsi qu'il le font aujourd'hui. N'est-ce pas mieux de parler de bonne volonté de part et d'autre que de négligence et de vanité ?

C'est le gouvernement qui est en tort. Il a traité toute cette affaire avec irresponsabilité. Le résultat est qu'il humilie un homme ; il en tourmente d'autres et des plus respectables; il frustre le public du plaisir d'avoir un musée en entourant sa fondation de déplaisants nuages.

Quoi qu'il arrive désormais à M. Guy Robert et au musée, le VRAI problème est à nouveau posé. Il est souhaitable qu'on l'aborde de front sans ressentiment et sans haine.

C'est l'art qui doit avoir le dernier mot.

En rappel

L'HOMME FACE à la TÉLÉVISION

par Fernand BENOIT

Un livre qui garde son actualité, fait réfléchir sur l'influence prépondérante qu'exerce sur nous et autour de nous une découverte tout de même encore récente.

EN VENTE A: **$2.00**

FIDES 245 est, boul. Dorchester, Montréal 861-9621

Pour améliorer notre langue parlée...
Un disque indispensable !
200 expressions orales... à corriger
Avec les voix de :
Huguette UGUAY et Jacques LETOURNEAU
Microsillon — $4.98
LA CENTRALE AUDIO-VISUELLE INC.
260 ouest, rue Faillon, Mtl 10 Tél.: 273-1761

LIRE chez marabout



LE GUIDE MARABOUT DE LA JEUNE FILLE D'AUJOURD'HUI

PRIX SUGGÉRÉ : $ 1.75

ed Marabout Kasan : 226 est, Christophe Colomb - Quebec P. Q

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

THEATRE DE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
LA. 3-2554

Devant le nombre toujours grandissant de ceux qui désirent collaborer au travail des Apprentis-Sorciers, voici quelques suggestions :

Si vous disposez **d'une soirée par semaine,** nous avons besoin d'une dactylo.

Si vous disposez de **quatre soirées par année,** vous pouvez nous aider à l'envoi des circulaires.

Si vous êtes bricoleur : nous avons besoin d'un assistant aux accessoires et au décor.

Si vous savez coudre : nos costumes mériteraient des ajustements.

Pour compléter nos cadres de la prochaine saison nous avons besoin de quelques bons comédiens et comédiennes.

Si vous dirigez une association, il nous fera plaisir d'aller parler de notre conception du théâtre à vos membres.

Un peuple se bâtit aussi par ses centres de culture.

Nom .....
Adresse .....
Téléphone .....
LES APPRENTIS-SORCIERS

Nouveauté du
CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

LA VIE À TROIS
de Gilles Archambault



Entre les héros de Gilles Archambault, l'amour est mort. La femme cherche un refuge dans l'alcool et l'homme se désespère.
Un beau roman, dur et tendre, lucide et sincère.

$2.50

DISTRIBUTION : LIBRAIRIE DUSSAULT

VIENT DE PARAITRE
PROCÈS AU VICAIRE
par F.-R. Esposito, s.s.p.
300 pages $3.00

— Dans sa pièce "Le Vicaire", Rolf Hochhuth met Pie XII en accusation. Une accusation très grave.
— Le dramaturge allemand attribue au silence du Pontife l'extermination de millions de Juifs accomplie par Hitler. Est-il vrai que le Pape de la paix n'a pas parlé ? Ou plutôt, la voix dans le désert ne fut-elle pas précisément la sienne ?
A son tour, le drame subit son procès. Se basant sur une documentation rigoureuse, R.-E. Esposito réfute un à un les actes du "Vicaire".

Tous ceux qui ont entendu parler de l'ignominieuse accusation de Hochhuth se feront un devoir de lire cette défense serrée. A l'issue du procès, la grande figure de Pie XII reste intacte, et même grandie.

— • —

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

APOSTOLAT DE LA PRESSE
EDITIONS PAULINES
265 est, rue Ste-Catherine — MONTREAL, P.Q. — 288-4713
250 nord, boul. St-François — SHERBROOKE, P.Q.

PSYCHOLOGIE ET PÉDAGOGIE

L'évolution psycho-sociale de l'enfant de 10 à 13 ans par J. Burstin	$ 3.30	**La naissance de la psychanalyse** Sigmund Freud	$ 4.80
Introduction à la psychologie de l'enfant par Paul Osterrieth	$ 2.85	**Le jugement et le raisonnement chez l'enfant** par Jean Piaget	$ 3.30
Le transfert de l'intelligence pratique chez l'enfant par Esther Bussmann	$ 1.80	**La naissance de l'intelligence chez l'enfant** par Jean Piaget	$ 4.95
La psychologie des femmes (2 vol.) par Hélène Deutsch	$10.95	**De l'enfant à l'homme** par A. Schlemmer	$ 3.85
Traité de criminologie par E. Seelig	$ 7.00	**Six études de psychologie** par Jean Piaget	$ 1.55
Psychologie sexuelle par Oswald Schwarz	$ 4.15	**La vie affective et morale de l'enfant** M. L. Rambert	$ 2.80

agence du livre français
8180, rue Saint-Hubert, Montréal — Tél. 271-6888
La librairie qui diffuse Parti Pris

VIENT DE PARAITRE



210 pages
$2.50 l'exemplaire

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES OU CHEZ L'EDITEUR



Le Centre Educatif et Culturel
190 ouest, rue Sauvé Montréal

théâtre • musique • cinéma • variétés

les Beaux-arts par Laurent LAMY

- BARBARA WHITE, à l'Institut des A.A.
- GERARD SAVOIE, à l'Art français
- RONALD CHASE, à la Galerie Libre
- RITA LETENDRE, à la Galerie Hébert

BARBARA WHITE

Barbara White est une Américaine qui partage son temps entre Montréal et New York et qui, après un séjour d'un an au Japon, a peint à la main une série de papiers peints qu'elle expose à l'Institut des Arts Appliqués.

Par un procédé simple, primitif même, Barbara White répète son motif. Les couleurs sont vivantes, et luxuriantes, les motifs sans prétention mais agréables.

Tous les papiers peints ne sont pas d'un égal intérêt. Certains dessins à fleurs avouent un fâcheux penchant pour la banalité et la facilité. Barbara White obtient d'excellents papiers quand elle utilise les formes géométriques. Quant aux toiles qui complètent l'exposition, elles nuisent plutôt à l'ensemble.

La nécessité et l'intérêt de travaux comme ceux de Barbara White ne fait pas de doute. On ne saurait trop répéter à quel point les arts appliqués et l'industrie ont besoin de la collaboration des artistes. Aussi, chaque initiative dans ce sens mérite-t-elle d'être encouragée et soutenue.

GERARD SAVOIE

Gérard SAVOIE compose des toiles à partir de tissus collés, colorés par des demi-teintes ou des dégradés délicats et nuancés. Une des toiles, que j'avais vue dans une exposition de groupe m'avait fait illusion. Ici, replacée au milieu de ses "consoeurs", elle perd sa résonance. Les toiles accrochées côte à côte oscillent entre le truc et la trouvaille. Pourtant Gérard Savoie cherche sérieusement, mais pour le moment, les résultats restent en deçà des intentions.

Une toile dont le fond noir porte un tissu blanc tordu, déchiré et effiloché accroche par sa rigueur, sa nudité, son accent dramatique.

La petite rétrospective qui accompagne l'exposition de travaux récents présente des oeuvres très adroites: paysages, portraits, abstractions exécutés d'une main sûre, mais sans beaucoup d'invention.

L'exposition bien montée et bien présentée a un mérite: celui d'éloigner la Galerie l'Art français de sa prédilection pour les paysages traditionnels et les formes d'art souvent retardataires. C'est là une orientation qu'il faut souligner.

RONALD CHASE

La Galerie Libre vient de s'agrandir d'une nouvelle section. L'éclairage bien dosé, l'aménagement sobre et rigoureux contribuent à donner à ce local un climat reposant et accueillant.

Dans un essai de renouvellement, Ronald CHASE a délaissé ses pinceaux pour composer des "boîtes": accumulation et juxtaposition d'objets désaffectés. On sent bien que Chase veut faire ressortir la poésie de ces rebut hétéroclites en un "certain ordre assemblés". Le résultat n'est pas toujours réussi.

L'exposition qui ne réserve pas de surprise, dégage un charme vieillot et raffiné. Tout le travail de Chase semble voué à ranimer le passé ou à le confronter avec l'actualité.

Les couleurs d'une douceur subtile, les harmonies toujours discrètes, la lumière précieuse presque "Renaissance", les effets de matière, enfin tous les éléments entretiennent un lien étroit avec le passé, l'âge, l'usure... Sous les ocres vieillis, les ors ternis, les bois et les métaux patinés, les figures inertes et les bouches silencieuses ne sont qu'allusions directes et multiples réminiscences.

Ronald Chase ne hausse pas le ton. Il mesure son expression et s'en tient à un lyrisme personnel. Mais son tact, sa sensibilité fine, sa poésie quelque peu surannée finissent par toucher.

RITA LETENDRE

Rita LETENDRE simplifie la forme et la touche, assagit tellement la couleur, que ses compositions, autrefois si lyriques, touchent presque aujourd'hui au géométrisme.

Ce qui a déjà fait la richesse de la peinture de Rita Letendre s'est presque éclipsé: pâte grasse, couleurs virulentes, empâtements énergiques... Actuellement, elle se tourne vers des blancs, des noirs, des gris et une matière presque lisse.

Comme tous les peintres de talent, qui ne s'en tiennent pas à une manière, à une recette savamment mise au point, mais pour lesquels le fait de peindre est synonyme d'aventure et d'engagement, Rita Letendre évolue. Ce qui ne va pas sans désorienter quelque peu ceux qui essaient de la suivre dans son cheminement.

Pour le moment Rita Letendre est en pleine période de recherche et d'exploration. L'exposition actuelle n'est pas une démonstration très convaincante de son talent, mais il faut se garder de juger de l'évolution d'un peintre sur une période de transition aussi brève. En regard de ce que nous connaissons de sa peinture antérieure, on a toutes les raisons de lui faire entièrement confiance.

Un Languirand rejoué à Londres

La pièce de Languirand, "Les grands départs", qui a sans doute fait couler le plus d'encre, lors de sa création à la télévision en 1957, continue sa carrière: cette fois c'est le "Vanbrugh Theatre" de Londres qui la met à l'affiche à la fin d'avril sous le titre anglais, "The Big Move".

Cette pièce a été jouée à la télévision canadienne réseaux français et anglais, au "Théâtre de Poche" de Genève, puis au "English Stage of the Royal Court" à Londres dans une mise en scène de John Blatchley, metteur en scène de la compagnie de Sadlers Wells et de Stratford-on-Avon.

Quelques mois plus tard, une autre pièce de Languirand sera jouée à Londres, mais par le TNM qui doit participer en septembre prochain au Festival des Arts du Commonwealth et présenter deux spectacles: "Klondyke" et une pièce de Molière.

THEATRE

"Les Portes" de Robert Gurik au théâtre de la place Ville-Marie

par Jean BASILE

Ce que j'aime dans "Les Portes", une nouvelle pièce canadienne de Robert Gurik que présente actuellement le théâtre de la Place Ville-Marie, c'est une manière de poésie très fugitive, très instable, qui va, vient, s'installe et s'envole, hélas, aussitôt. Toute la jeunesse est là. La souffrance même est légère car elle passera, remplacée par d'autres douleurs plus profondes. Robert Gurik a réussi à nous imposer un petit monde qui, sans être tout à fait à lui, lui appartient par la bande. Bien entendu ce que disent et se disent André et Hélène, ce ne sont que des banalités. Mais des banalités toujours bonnes à dire et aimable à entendre. On se dit en écoutant: "Tiens, c'est vrai, c'était cela". Une vague nostalgie de cette simplicité et le tour est joué. Foin des formules!

Ce que je n'aime pas, c'est la prétention fondamentale de la pièce de Robert Gurik. Ce côté pirandellien de l'homme-acteur ou de l'acteur-homme l'a considérablement gêné. Bien entendu, le thème est intéressant mais Robert Gurik n'a pas encore la force de s'y lancer avec tout le poids nécessaire. Il lui faut expliquer, s'expliquer. Cela suffit pour ne pas nous convaincre. Ça, c'est raté.

Au fond, "Les Portes", ce sont "les Romanesque" de Rostand. Pourquoi vouloir à tout prix nous assurer de ceci ou de cela sans en avoir la puissance et vraisemblablement le don. Comme il eût mieux valu que Robert Gurik soit simplement ce qu'il est: un jeune homme poète, futile, futile. Il est toujours temps de devenir lourd.

Cela est d'autant plus dommage que, dans les quelques scènes où l'auteur se laisse aller à sa fantaisie, il se révèle comme un homme de théâtre. Le dialogue est vif et juste. Ces scènes ne sont que des petits morceaux. Plutôt que de se lancer dans une sorte de philosophie estudiantine, Robert Gurik aurait fait mieux d'asseoir ses situations.

Jean Perraud dans le rôle d'André et Marthe Mercure dans celui d'Hélène sont charmants. Ils jouent de tout coeur le jeu de l'auteur et, je le crains pour lui, réussissent à lui tirer des accents qu'il n'a pas. On ne voit pas assez à Montréal Marthe Mercure. Le reste de la distribution est plus faible. La mise en scène de Bernard Lapierre n'a pas grande invention. Ni le décor de Renée Noiseux Gurik.

Un spectacle mousseux sans être pétillant qui ne marquera pas. Une pochade plus qu'une pièce. Une sorte de songe creux. Il faut davantage de base pour se poser.

Louis Armstrong: internationalisme de la trompette

NEW YORK. — Le grand trompette et chanteur de jazz, Louis Armstrong, accompagné de son orchestre, a quitté New-York pour Copenhague d'où il se rendra en Tchécoslovaquie, en Allemagne orientale, en Roumanie, en Bulgarie et en Yougoslavie.

Comme on lui demandait pourquoi il ne se rendait pas en Union Soviétique, et s'il en avait été empêché, Louis Armstrong a répondu qu'il "allait n'importe où, là où on le lui demandait, et qu'il n'attachait pas d'importance à l'endroit où il allait, dans la mesure où il pouvait jouer de la trompette".

CINEMA

"All These Women" d'Ingmar Bergman

par Alain PONTAUT

Une fois n'est pas coutume, et les plus grands auteurs, surtout au cinéma, ont parfois de ces accidents où on les voit soudain rater leurs tours, perdre le pied dans leur entreprise, où tout, contre eux, une fois au moins, se met à jouer aussi bien contre la production présente que contre le renom que leur valut tel chef d'oeuvre passé. C'est, il me semble, ce qui vient d'arriver à Ingmar Bergman avec "All These Women."

Le singulier brouillon! On a beau évoquer ce hasard redoutable des résultats du cinéma, se rappeler tel succès mitigé, telle oeuvrette un peu vite insérée entre "Le Septième sceau" et "A Travers le miroir", On reste cependant confondu. "Toutes ces femmes" sont méconnaissables. Où est, dans cette farce plate, le maivaudage acerbe, la fraîcheur aiguë du délicieux "Sourires d'une nuit d'été"? Où est, dans ce guignol sans joie, sans rythme, sans satire, dans cette imagerie plutôt lugubre, dans cette grise polissonnerie, l'auteur des "Jeux d'été", des "Rêves de femmes", de tant d'oeuvres inspirées ou gracieuses? Un échec si total dans la caricature comme dans l'amertume, dans la fantaisie comme dans la mise en scène, apparaît presque énigmatique. Comment? Pourquoi? On a dû se tromper.

Serait-ce, sur quelques thèmes qu'on ne fait à dessein qu'esquisser, qu'une parade loufoque de gags éculés, qu'une parodie volontairement ratée d'un "8 ½" sans ressorts ni lyrisme? En fait, on reste tellement de glace devant ce baroquisme de la laideur, ces négatifs de personnages de farce, cette médiocrité de moyens et d'effets, cette pauvreté d'autant plus inexplicable qu'elle est signée de ce nom-là, l'un des plus remarquables de sa génération, qu'on en vient à risquer une hypothèse qui ne manquerait pas de saveur si on pouvait la vérifier.

Qu'est-ce que démontre "All These Women"? La démente fumisterie du contexte de la vedette (ici Félix, instrumentiste supposé virtuose). La toute-puissance de la fausse gloire conditionnée par la publicité. L'outrecuidante malhonnêteté de la critique qui, assez puissamment, contribue à enraciner les faux mythes. Voulez-vous, proclamons d'un tel — de Bergman pourquoi pas? — qu'il a du génie. Redisons, claironnons que son archet ou son pinceau, son oeuvre, ses manières, ses mots, son oreille ou le doigt de son pied regorgent d'une grâce indicible, surhumaine et indiscutable. Le public emboîtera le pas. La société sacrifiera au culte. Les femmes s'éprendront du mythe jusqu'au délire. Toute note, même fausse, produite désormais par le violoncelle de Félix est fatalement de qualité divine. Serait-il, certain soir, ce virtuose, le plus misérable des exécutants qu'il recueillerait encore des bravos, des louanges extasiés.

Sciemment, cyniquement, le caustique Bergman aurait-il désiré en apporter la preuve? Ce n'est pas impossible. Ce serait amusant. Et consolant.

L'Expo Rouault Place Ville-Marie

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, annonce que l'Exposition Georges Rouault aura lieu à la Place Ville-Marie, au rez-de-chaussée dans le cadran nord-est de l'édifice principal.

L'Exposition Rouault ne pourra pas être présentée au public de la région de Montréal au Château Dufresne à cause de certaines difficultés techniques qui ont empêché les travaux de restauration d'être terminés à temps.

Cette exposition sera inaugurée le 19 mars prochain et elle continuera jusqu'au 2 mai inclusivement.

Six concurrents en lice pour la finale du concours Chopin

VARSOVIE. — Voici les six concurrents qui se sont qualifiés pour les épreuves finales du concours international de piano Frédéric Chopin qui se déroule actuellement à Varsovie: Martha Argerich (Argentine), Edward Auer (Etats-Unis), Elzbieta Glabowna (Pologne), Arthur Moreira Lia (Brésil), Hiroko Nakamura (Japon) et Marto Sosinska (Pologne).

76 candidats — les plus fortes représentations étaient celles des Etats-Unis avec 10 candidats, de la France avec 7 candidats, de la Pologne avec 7 candidats et de l'URSS avec 5 candidats — étaient inscrits à ce 7ème concours international de piano Frédéric Chopin qui, de l'avis de tous les jurés, est d'un niveau exceptionnel.

Les Soviétiques, qui avaient fait grosse impression dans les première et deuxième épreuves, ont faiblit dans la sonate. Quant aux Français ils n'ont pas passé le cap de la deuxième épreuve. Avant même la finale, on peut d'ores et déjà souligner l'ascension de l'Amérique du Nord et latine et du Japon.

Alors que pour les trois premières épreuves, les candidats avaient joué des pages de Chopin pour piano seul, les six finalistes auront à exécuter l'un des deux concertos avec accompagnement d'orchestre. Les résultats seront proclamés lundi.

MMM
EXPOSITION
Françoise Gaudet-Smet
jusqu'au 20 mars
Chez MORENCY
encadrements artistiques
1544 ST-DENIS, VI. 5-6894
(près du théâtre St-Denis)
MMM

EXPOSITION
Ronald Chase
jusqu'au 16 mars
Gérard Tremblay
17 au 30 mars
GALERIE LIBRE
2100 Crescent 288-6080

EXPOSITION
OEUVRES RECENTES DE
NATHALIE PERVOUCHINE-LABRECQUE
DU 18 AU 27 MARS 1965
de 9 hres à 5.30 hres p.m.
Tous les jours excepté le dimanche
Galerie Martin
1380 o., Sherbrooke Montréal

EXPOSITION
GERALD GLADSTONE
de Toronto
du 10 au 31 mars
Sculptures et peintures
GALERIE CAMILLE HEBERT
2075 Bishop 849-9931

GALERIE NOVA ET VETERA
LE VIEUX MONTRÉAL
Sculptures et meubles anciens du Québec
Samedi et dimanche, de 2h. à 4h.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

EXPOSITION D'OEUVRES RECENTES DE
GÉRALD SAVOIE
Galerie "L'Art Français"
370 ouest Laurier 277-2179
FERME LE LUNDI MATIN

galerie agnès lefort
EXPOSITION
du 15 au 31 mars
CHARBONNEAU
Huiles, pastels, dessins, gravures
1504 o., Sherbrooke WE. 2-8620

Oeuvres choisies école de Montréal
la galerie du siècle inc.
1494 ouest, rue sherbrooke / 932-0072

La Boîte à Chansons
"LES VARVEAUX"
présente:
HERVÉ BROUSSEAU
et Marie Anick
Samedi le 13 mars à 9.00 p.m.
2700 boul. Henri-Bourassa est
4 rues à l'est d'Iberville
INF.: 524-3497 Billets à l'entrée

9e SEMAINE
"L'OPERA NOIR"
de Gabriel Cousin
mise en scène Robert Singher
musique originale Jean Robitaille
Les Saltimbanques
coin Bonsecours et St-Paul
LA. 5-2732
JEU. VEN. SAM. DIM. 8.45 p.m.
Billets 2.00 Etudiants 1.00

mourir à madrid
film de Frédéric Rossif
texte de Madeleine Chapsal
et "UNE PARTIE DE CAMPAGNE"
de Jean Renoir
Samedi le 20 mars
EN L'AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
7h.30 et 9h.45 p.m.
Billet: $1.00 chez Ed. Archambault

Au Plateau, jeudi et samedi, 8 et 10 avril
Pro Musica présente
FESTIVAL BEETHOVEN
Intégrale des sonates et variations pour violoncelle et piano
ANDRE NAVARRA ★ JACQUELINE DUSSOL
Adultes: 2 concerts $7 ou $4.50 par concert, taxe inc.
Etudiants " $5.00 ou $2.50 " Balcon seul.
Inclure enveloppe affranchie avec commande postale.
Pro Musica, 1270 ouest, Sherbrooke — 845-0532

les portes
Pièce canadienne de Robert Gurik
Musique et Chansons, Robert Charlebois
Mise en scène, Bernard Lapierre
Avec Marthe Mercure, Jean Perraud, Monique Aubry, Edouard Woolley, Irène Poujol, Gabriel Vigneault, Pascal Desgranges, et Bernard Lapierre.
Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. et 10h.30
Relâche le lundi.
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

PLACE DES ARTS
JEUDI SOIR 18 mars
BYRON JANIS
Un des grands pianistes de notre époque
AU PROGRAMME: Haydn, Schumann, Schubert, Chopin et Moussorsky.
PRIX: $3, $3.50, $4, $5. (taxe incl.)
Billets en vente à la Place des Arts; Canadian Concerts; Ed. Archambault Inc.
COMMANDES POSTALES: réservations et billets d'étudiants ($1.00) à Canadian Concerts & Artists SEULEMENT, 1822 Sherbrooke o./ Tél.: 932-2171; 932-3722.

ETUDIANTS!
Il ne reste que quelques billets pour
"LE CID"
de Corneille
au THEATRE DU GESU
avec
Monique Miller, François Rozet, Lionel Villeneuve, Nicole Filion, Jean-Louis Paris, Réjean Roy, Gilles Pelletier, Henri Norbert, Françoise Graton, Georges Carrère, Pascale Perrault, Reynald Rompré
Mise en scène: Paul Blouin
Matinées: complètes
Soirées: 7 hres 30
Informations 866-5957

ARS ORGANI
Programme BUXTEHUDE
Gaylene GABORA, soprano
Taras GABORA, violon
Michael CARPENTER, violoncelle
Kenneth GILBERT, orgue
Le dimanche 14 mars à 8h.45
Sur l'orgue Baroque de "Queen Mary Road United Church" (Coin Finchley Road et Queen Mary)
ENTREE LIBRE
Deux Sonates en Trio; Cantate "Singet dem Herren"; Magnificat Primi Toni, Préludes choral, Variations, Prélude et Fugue en sol mineur, Fugue à la Gigue.

THEATRE DU RIDEAU VERT
PREMIERE LUNDI 15 MARS
LES OEUFS DE L'AUTRUCHE
d'André Roussin
mise en scène Jean Dalmain
avec
JEAN DALMAIN, FRANÇOISE FAUCHER, MARTHE THIERY, LOUIS AUBERT, ROLAND GANANET, DENISE PROULX
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
PREMIERE — 18 MARS
AMÉDÉE
EUGENE IONESCO
RESERVATIONS: LA. 3-2454 Les Apprentis-Sorciers

DEUX DERNIERES REPRESENTATIONS
KLONDYKE
UNE ACTION DRAMATIQUE DE JACQUES LANGUIRAND
MISE EN MUSIQUE PAR GABRIEL CHARPENTIER
ET RÉGIE PAR JEAN GASCON
DANS UN DÉCOR ET DES COSTUMES DE ROBERT PRÉVOST
DIRECTION MUSICALE ROGER LE SOURD
DANSES RÉGLÉES PAR MICHEL BOUDOT
JEAN-PIERRE COMPAIN, DENISE MORELLE, EDMOND GRIGNON, MICHEL BOUDOT, JACQUES GODIN, MARYLIN GARDNER, ALBERT MILLAIRE, JACK FOSTER, VICTOR DÉSY, LOUIS AUBERT, JACQUES BILODEAU, PAUL-ÉMILE SMITH, ALBERT VIAU, MARC COTTEL, PATRICK PEUVION, CLAUDE GRISÉ, RAYMOND CARDIN, COLOMBE PELLETIER, GUY HOFFMANN, GABRIEL GASCON, LÉO ILIAL, BARBARA KROUTHEN, JANINE THIBERT, GUY L'ÉCUYER, PASCAL ROLLIN, PAUL RENAUD
Tous les soirs à 8h.30, dimanche à 7h.30
AU THÉATRE ORPHEUM relâche le lundi
RÉSERVATIONS 845-7149
TNM

L'ECOLE NATIONALE DE THEATRE
Une école moderne assurant la formation complète du
comédien et du technicien de théâtre
COURS D'INTERPRETATION: 3 ans.
COURS DE PRODUCTION: 2 ans. (option possible pour une 3e année) (régie, direction de scène, éclairage, administration des productions, mise en scène, décors, costumes, accessoires)
Directeur fondateur: JEAN GASCON
INSCRIPTIONS IMMEDIATES POUR LA RENTREE D'AUTOMNE
Adresse: 407, boulevard St-Laurent, Montréal 1, Qué — Téléphone: 861-1897

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — D'Oily Carte Opera — 8.30

COMEDIE CANADIENNE — "Les beaux dimanches": 8.30 — Sam.: 5.00 - 9.00 — Dim.: 7.30. Relâche lundi.

THEATRE DE L'EGREGORE — "Comédie" et "Le Tableau" 8.30 Dim. 7.30 — Relâche lundi.

THEATRE DE LA PLACE — "Les Portes": 9.00 — Sam.: 8.00 - 10.30 - Relâche lundi.

ORPHEUM: "Klondyke" 8.30 — Dim. 7.30. Relâche lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Une maison, un jour" — 8.30 Dim. 2.30 - 7.30

SALTIMBANQUES — "L'opéra noir" Jeu., ven., sam., dim. — 8.45.

BOULANGERIE — A partir du 18 mars — "Amédée ou comment s'en débarrasser" de Ionesco — sam., 8.30 — Dimanche 7.30

ESTOC, Québec — "Un goût de miel": 8.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE — Relâche

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00

AVENUE — "Seance on A Wet Afternoon": 12.50 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.10

BIJOU — "Les parapluies de Cherbourg": 12.20 - 3.40 - 6.40 - 10.00 "Envie folle": 1.51 - 5.11 - 8.31

CANADIEN — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.

CAPITOL — "Get Yourself A College Girl": 10.55 - 1.05 - 3.20 - 5.30 - 7.40 - 9.55

CHAMPLAIN — "Le Cardinal" - 1.15 - 4.45 - 8.15

CHATEAU — "Goldfinger" — 1.00 - 5.15 - 9.35.

CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. — 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.

DAUPHIN — "L'homme de Rio" — 7.30 - 9.30 Sam. et dim. 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.35 - 9.40

ELYSEE — Resnais: "Bande à part" - du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30 Samedi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00. Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Eisenstein: "La règle du jeu": même horaire

EMPIRE — "Jamais le dimanche": 9.30 - 10.00 - Electre" 8.10

FRANÇAIS — "Du grisbi pour Hong Kong": 11.35 - 3.00 - 6.20 - 9.40 Dim.: 1.00 - 4.05 — "La chevauchee vers Santa Cruz": 10.00 - 1.05 - 4.25 - 7.45. Dim.: 2.30 A 7h. dim.: 12.45 - 4.25 - 8.00.

Hockey sur l'écran: Canadiens-Détroit.

GRANADA — "La chevauchée vers Santa Cruz": 2.45 - 6.15 - 9.40 — "Du grisbi pour Hong-Kong: 1.00 - 4.23 - 7.50

JEAN-TALON — "Un gynécologue accuse": 8.30 - Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.30 — "La chaste Suzanne": 6.40 - 10.20 - Dim.: 12.00 - 3.25 - 6.40 - 10.20

KENT — "Strange Bedfellows" — 1.00 - 3.35 - 4.40 - 6.50 - 8.55

LAVAL — "Des frissons partout": 12.20 - 3.25 - 6.35 - 9.40 — "Goliath contre le cavalier masqué": 1.55 - 5.05 - 8.15

LOEW'S — "Strange Bedfellows" — 10.10 - 12.20 - 2.30 - 4.45 - 6.55 - 9.10.

LA SCALA — "Docteur Karloff": 12.50 - 5.25 - 10.00 — "Les Vampires": 2.19 - 7.00 — "Le Sadique": 3.50 - 8.30.

MERCIER — "Le Mystère de la jonque rouge": 1.51 - 4.59 - 8.07 — "Le manoir maudit": 12.20 - 3.28 - 6.36 - 9.44

MONKLAND — "A Shot in the Dark" — 1.30 - 5.15 - 9.15 — "Tokapi" — 3.25 - 7.30.

OUTREMONT — "Get Yourself A College Girl": 2.55 - 6.15 - 9.40

PAPINEAU — "La chevauchée vers Santa Cruz": 2.45 - 6.10 - 9.35 — "Du grisbi pour Hong-Kong: 1.00 - 4.20 - 7.45

PALACE — "Love Has Many Faces" 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.175 - 9.25

PARISIEN — "Goldfinger" — 10.05 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE — "Marriage Italian Style" — 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35 — (Petite Salle) — "All these Women" — 12.40 - 2.35 - 4.40 - 6.40 - 8.45.

PLAZA — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.

RIALTO — "Kissin Cousins": 2.40 - 6.20 - 9.55 — "The Young Lovers": 12.50 - 4.25 - 8.00

RIVOLI — "Du grisbi pour Hong-Kong: 2.55 - 6.20 - 9.45 — "La chevauchée vers Santa Cruz": 1.00 - 4.20 - 7.45

SAVOY — "Robin and the 7 hoods": 2.15 - 5.50 - 9.30 — "Palm Springs Weekend": 12.40 - 4.15 - 7.50

ST-DENIS — "Les parapluies de Cherbourg": 12.20 - 3.40 - 6.40 - 10.00 — "Envie folle": 1.51 - 5.11 - 8.31

SEVILLE — "Le Gendarme de St-Tropez" — 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 9.20.

SNOWDON — "Love Has Many Faces" — 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20

STRAND — "Robinson Crusoé On Mars": 11.30 - 2.55 - 6.15 - 9.35 — "Stage To Thunder Rock": 10.05 - 1.25 - 4.50 - 8.10

VERDI — "L'amant de cinq jours" Sem. 6.30 - 10.10 — Sam. et dim. 2.30 - 6.30 - 10.10. "Tu ne tueras point" — 8.00 — Sam. et dim.

RADIO-SELECTION

SAMEDI, 13 MARS

• A 10 heures du matin, l'Université Radiophonique Internationale. Parmi les sujets à l'étude: Bachelard, par M. Canguilhom; les conspirateurs, par Louis Martin-Chauffier; l'officine alchimiste des étoiles, par Cyurgy Marx.

• A CBF-FM, à 1 heure, les Nouveaux disques. Invitées: Liliane Garnier.

• A 6h.15, à CBF-FM, Musique du XXe siècle présente des oeuvres de Holst et de Robert Whitney.

• A CBF-FM, à 8 heures, Concert. Au programme, la Symphonie no 8 en fa majeur, de Beethoven; la Suite en mi majeur, de Rameau; Un songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn; Fantaisies, op. 116, de Brahms; Extraits de "Spanisches Liederbuch", de Wolf; Rapsodie espagnole, de Ravel; le Quatuor en sol mineur, op. 10, de Debussy; L'Oiseau de feu, de Stravinsky.

• A 11 heures, à CBF-FM, les Classiques français. Ce soir: des Extraits de "Médée", de M.A. Charpentier.

DIMANCHE, 14 MARS

• A 10 heures du matin, l'Orchestre symphonique de Winnipeg, dir. Victor Feldbrill.

• A 11 heures, la Prédication du carême avec le R.P. Vincent-de-Paul Raude, o.p. Aujourd'hui: Le Sacerdoce des fidèles.

• A CBF-FM, à 1 heure, Du pays de France. Le programme comprendra les Grandes Premières: Samson et Dalila, de Saint-Saëns; le Quatuor no 2 en sol, de Fauré; "Elégie" pour violoncelle et piasine des jeunes avec Claude Duno, de Florent Schmitt; le mastresne; les Variétés de Paris; Divertissement pour cordes, de Pierre-Max Dubois.

• A 2 heures, Interdit aux hommes, avec Martine de Barsy et Lise Payette.

• A CBF-FM, à 6h.15, Concert international. Au programme, la Symphonie en si bémol majeur, K. 182, de Mozart; Variations sur un thème de Beethoven, de John Leifs; le Concerto pour piano et orchestre, de Villa-Lobos.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 13 MARS

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaires
Le monde nordique
10.00 Cours universitaires
Principes de science politique
10.45 Cours universitaires
Urbanisme
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Pépinot
1.00 Championnat mondial de hockey amateur
Canada vs Tchécoslovaquie
2.00 Elles
2.30 Tire l'aiguille
3.00 P égale MA
4.00 Les uns les autres
4.30 Images en tête
"Farrebique"
moeurs — français
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 Thierry la Fronde
8.30 La soirée du hockey
Détroit vs Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.05 CINEMA
"Rivière des massacres" — western — américain

CFTM-TV 10

8.00 Mire
9.00 Bien l'bonjour
9.45 Manchettes - Horaire
10.00 Télé Bonbon
10.30 Bon pied, bon oeil
11.30 Premier pas
12.00 EN MATINEE
"Crime et châtiment" — drame psychologique — français
2.00 Sur le matelas
3.00 CINEMA
"Paris Palace Hôtel" — comédie — français
4.30 La ramse sportive
5.00 Monsieur le Maire
5.30 Les Aventures dans l'île
6.30 C'est arrivé cette semaine
7.00 Comment pourquoi ?
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES
"Le Droit de naître" — drame — mexicain
11.15 CINEMA
11.30 Amour, des lys et orgues
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma
11.15 Cinéma
"Les deux gamines" — mélodrame — français
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.26 Today on CBMT
9.30 University Credit Course
10.00 Mr. Magoo
10.30 Jonny Quest
11.00 Steve's Corner
12.00 Three-Star Bowling
1.00 Cuisine
1.30 Sports Magazine
2.00 World of Sport
Canada vs Czechoslovaquia
3.00 World of sport:
International Curling
4.00 Teen '65
5.00 Dr Who
5.30 Bugs Bunny
6.01 Country Time
6.30 Ski School
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 N.H.L. Hockey
Detroit vs Montreal
10.15 Juliette
10.45 Time out for Sports
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.17 The Sport Shop
11.27 Film Favourites :
"Blackboard Jungle"

CFCF 12

9.30 The Sound of Twelve
9.45 Meditation
Newsroom 12
10.00 The Ol' Wrangler
11.30 Woody Woodpecker
12.00 En France
12.30 Let's Fund Out
1.00 Uncle Bobby
2.00 Flying Fisherman
2.30 Wrestling
3.30 Saturday at the Movies
"Scandal Street" — drame — américain
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 Voyage to the Bottom of the sea
8.00 Academic performance
"My Cousin Rachel" — drame — américain
10.00 The Avengers
"Killer Whale"
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse
"Young Man With A Horn" — musical
1.30 News Room
Meditation

DIMANCHE 14 MARS

CBFT 2

11.00 Musique
8.30 Musique
9.15 Cours universitaires
Cytogénétique
10.00 Cours universitaires
Le roman canadien français du XXe siècle
10.45 Cours universitaires
Histoire de l'art
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Ivanhoé
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 Championnat mondial de hockey amateur
Canada vs E.U.
4.00 Cinéma '65
4.30 Les 50 visages de l'Amérique
5.00 Les 50 visages de l'Amérique
6.00 A l'heure du concile
6.30 L'Heure des quilles
6.30 Caméra 65
7.00 Robin des bois
7.30 Les Intrépides
8.30 Les Insolences d'une caméra
9.00 TELETHEATRE
Le Marin d'Athènes

CFTM-TV 10

10.00 Mire
10.30 Cours télévisés
La physique générale
11.15 Cours télévisé — administration de l'entreprise
12.00 Bien l'Bonjour
12.45 Manchette - horaires
1.00 En ces temps-ci
1.30 Le coin du disque
2.00 Programme double
"La fille du désert" — western
4.00 Film
"Le Guérisseur" — Film à thèse — français
5.30 Les P'tits Bonshommes du dimanche.
6.30 Les jeunes talents Catelli.
7.00 CINE-SPECTACLE
"Un jour au cirque" — burlesque — américain
8.30 Qui dit vrai ?
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Le Québec en marche
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.26 Today on CBMT
9.30 University Credit Course
10.35 Téléjournal
10.50 Nouvelles du sport
11.05 Cartes sur table
11.35 L'Art et les Hommes

CFCF 12

10.30 The Sound of Twelve
10.45 Meditation — Newsroom 12
11.00 The Liberal Arts
11.30 We Want an Answer
12.00 Continental Miniatures
1.00 Forum
1.30 The Family Doctor
1.45 The Law
2.00 After Four
2.30 Hockey mineur —
3.30 Family Theatre
"Daughter of Rosie O'Grady" — comédie musicale — américain
5.00 Magic Tom's Talent Hunt
5.30 Teiepool
6.00 Flipper
6.30 Walt Disney Presents
7.30 Mr. Novak
8.30 The Man From U.N.C.L.E.
9.30 Peyton Place
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 The Pierre Berton Show
12.05 Newsroom 12 — Meditation
2.30 The Valiant Years
3.00 Heritage
3.27 CBC TV News
3.30 Wonderful World of Golf
4.30 Wild Kingdom and Profile
5.00 The Nature of Things"
5.30 Cine Club presents Charlin Chaplin
6.00 Stingray
6.30 R.C.M.P.
7.00 Patty Duke
7.31 Flashback
8.00 Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza
10.01 Seven Days
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.16 Week-End in Sports
11.26 Shoestring Theatre
"The Thelephone"

DEMAIN SOIR AU CANAL 2



"Le Marin d'Athènes" de Réal Benoît

par Marguerite BEAUDRY-BÉCHARD

A Jean-Paul Fugère qui, un jour, il y a trois ans, avait dit devant lui qu'il cherchait des textes à réaliser, Réal Benoit avait répondu : **"J'en écrirai un. J'ai déjà l'histoire. Il s'agit d'un marin qui revient au pays après 15 ans d'absence. Il entre dans un bar louche et s'aperçoit bientôt que la fille est sa soeur et la tenancière, sa mère".**

Réal Benoit a tenu parole et a écrit un texte d'une heure et demie dont cette scène, devenue une rêverie fantastique du personnage principal, est le pivot de l'action dramatique.

Ce **Téléthéâtre**, intitulé **le Marin d'Athènes**, sera présenté demain soir à 9 heures, au réseau français de Radio-Canada.

Dès le début, Jean-Paul Fugène a eu foi en Réal Benoit et il s'en félicite.

"Réal Benoit a écrit là une oeuvre d'une grande maturité. C'est une joie de réaliser un tel texte. Il s'agit d'une fable. Une fable bien racontée où l'auteur laisse passer sa grande sensibilité. On pourrait presque dire qu'il se laisse prendre à sa propre fable. Ce qui fait qu'elle passe la rampe. C'est d'ailleurs assez étonnant qu'il frappe aussi juste avec un premier texte dramatique. Ce qui prouve que quand on a quelque chose à dire et qu'on a du talent et de la sensibilité, le métier est secondaire. Il est vrai que Réal Benoit possède son métier de romancier et de cinéaste. La langue qu'il utilise est belle, sans être littéraire, et elle a une qualité poétique qui est assez rare. Réal Benoit s'engage profondément, à ce point que les comédiens eux-mêmes se sentent engagés : ils en sont sortis vidés, avec l'impression d'être mis à nu".

QUEL EST DONC LE THEME DE CETTE PIECE ?

"Pour passer le temps, en attendant le train qui doit ramener de vacances sa femme et son fils, Rémy entre dans un bar où il rencontre Yvonne, une créole et ancienne amie. Il se met à lui raconter le fait divers qu'il a lu dans le journal (celui du marin absent du pays depuis quinze ans). Cette situation équivoque hante l'esprit de Rémy qui va jusqu'à demander à Yvonne, dans une rêverie fantastique, de jouer avec lui la scène où le marin et la fille reconnaissent le lien fraternel qui les unit. Revenu à la réalité, Rémy se voit en présence de sa femme et de son fils. Il n'est que trop conscient de la barrière qui le sépare de la jeune femme et doit reconnaître sa proofnde solitude.

"A un fait divers original, Réal Benoit a donné un traitement très personnel. Cet homme — Rémy — qui essaie de se situer par rapport au monde, le fait par un bilan de sa vie qui n'est pas dépourvu d'émotivité, de complaisance, de mensonges même. Il s'aime et se déteste tour à tour ; il se ment à lui-même. Tout ceci, qui se situe au niveau de l'émotion simple, je dirais même au niveau primitif (les rapports mari-femme, frère-soeur), touchera la majorité des gens. Mais il y a plus : l'auteur rejoint la réalité canadienne en profondeur. A la proofndeur d el'universel, par les thèmes de la femme interdite (la soeur), de l'évasion et du paradis lointain (Yvonne est créole). Ça va très loin dans la mise à nu des motifs d'action des personnages, on pourrait presque dire dans leur mise à mort. Il y a une scène qui est poussée jusqu'à l'insoutenable (celle de Rémy, de la mère et de la fille, dans le bar). "J'ai l'impression de vivre une psychanalyse", dira un comédien, lors des répétitions".

UNE DISTRIBUTION DE CHOIX

Le rôle de Rémy est interprété par Gérard Poirier ; celui d'Yvonne, par Michèle Rossignol ; celui de la mère, par Lucie de Vienne ; celui de la femme de Rémy, par Françoise Faucher ; celui de son fils, par le jeune Christian Benoit, et celui du narrateur, par Paul Hébert. Marie-Josée Longchamps fait également partie de la distribution.

"Pour les comédiens, de dire Jean-Paul Fugère, **le travail fut immense. Gérard Poirier, Michèle Rossignol et Lucie de Vienne ont eu à composer deux et même trois personnages. Ainsi, il y a le Rémy de la réalité, le rêveur et celui qui s'incarne en marin. Il y a trois Yvonne : celle de la réalité, qui est une comédienne noire de Montréal ; la fille des îles, enfant de la nature, que Rémy suscite par sa rêverie, et enfin la fille du bar qui se révèle être la soeur du marin. Quant à la mère, dans la réalité elle est celle de Rémy et dans le rêve elle devient celle de la fille et du marin, la tenancière du lupanar".**

La réalisation de ce texte oblige le réalisateur à inventer. J'espère n'être pas resté en deçà de ce qu'il suggère. Nous avons utilisé l'enregistrement fractionné ("stop tape") ; la partie filmée — les extérieurs — dure 20 minutes. Les décors sont de Hugo Wuetrich, et les costumes, de Janine Caron. François Morel est l'auteur de la musique originale du **Marin d'Athènes.**

"Vous savez, il s'agit d'un très beau texte, qu'il ne faut pas manquer, comme on ne veut pas manquer une seule des pièces canadiennes présentement à l'affiche à Montréal. J'ai foi dans cette oeuvre, jusqu'à ce que le public se soit prononcé. Ceux qui ont lu "Rhum et soda" et "Quelqu'un pour m'écouter" reconnaîtront, dans "le Marin d'Athènes", ce même personnage de Rémy que Réal Benoit semble suivre d'une oeuvre à l'autre. Rémy, c'est un peu l'auteur, transposé poétiquement. Aussi en use-t-il librement. Il y a aussi cette Yvonne et encore ce "Bonhomme", comme l'auteur appelle le fils de Rémy, tout au long de son oeuvre".

Sur notre illustration : Gérard Poirier et Lucie de Vienne.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

ALL THESE WOMEN: Un dépit du ton de fantaisie, le climat de libertinage, un dialogue cru et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

AMANT DE CINQ JOURS, L': Le film se moque des valeurs de l'amour conjugal et maternel avec une rare désinvolture et contient des scènes très suggestives. A proscrire.

CARABINIERS, LES: cote provisoire: Adultes, des réserves.

CARDINAL, LE : Le film présente avec loyauté et respect des personnages religieux. La complexité des problèmes soulevés fait réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

CHASTE SUZANNE, LA: cote provisoire: Adultes, des réserves.

CIRCUS WORLD: Le côté spectaculaire du film fait oublier les aspects délicats de l'intrigue et quelques toilettes un peu osées. Adultes et adolescents.

DISORDERLY ORDERLY, THE: Le ton de comédie atténue la portée de certains détails délicats. Adultes et adolescents.

DOLL, THE: cote provisoire: A proscrire.

EMPREINTE DE FRANKENSTEIN, L': Des actes de violence brutale et des tenues légères font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

ENVIE FOLLE, UNE: Un dépit du ton de comédie, l'atmosphère trouble qui imprègne le film, la liberté de moeurs des jeunes et la conduite adultère du héros motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

ETRANGE HISTOIRE DU JUGE CORDIER, L' : Cette histoire macabre met en scène une puissance maléfique. Adultes.

FEMMES DES DUNES, LA: Ce film manque pas de résonances humaines et sociales. Il est regrettable qu'il comporte des scènes sensuelles très poussées, ce qui oblige à le déconseiller. A déconseiller.

GENDARME DE SAINT-TROPEZ, LE: Malgré le ton burlesque, des éléments d'un goût douteux font réserver ce film aux adultes. Adultes.

GET YOURSELF A COLLEGE GIRL: Une recherche d'effets suggestifs motive des réserves. Adultes, des réserves.

GOLDFINGER: Malgré le ton de satire et d'invraisemblance, l'inconduite du héros, des brutalités nombreuses et des effets suggestifs motivent des réserves. Adultes, des réserves.

GRANDE EVASION, LA : Ce film est un hommage au courage et à la ténacité. Adultes et adolescents.

GYNECOLOGUE ACCUSE, LE: cote provisoire: A déconseiller.

HOMME DE RIO, L' : En dépit de quelques légèretés, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents.

LOVE HAS MANY FACES: L'atmosphère sordide qui imprègne ce film, l'inconduite des personnages, des images suggestives et un dialogue cru motivent une cote sévère. A déconseiller.

MABUSE ATTAQUE SCOTLAND YARD: cote provisoire: Adultes.

MARRIAGE ITALIAN STYLE: Le film aboutit à la régularisation d'une longue liaison. L'indulgence manifestée pour l'inconduite des personnages et une recherche d'effets suggestifs motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

MARY POPPINS: Ce film optimiste et sain est un divertissement idéal pour tous les publics. Tous.

MY FAIR LADY: Ce film est un divertissement de qualité que ne départent guère quelques légeretés de conduite présentées avec humour. Adultes et adolescents.

MYSTERE DU CHATEAU DE BLAKMORE, LE: cote provisoire: Adultes.

PALM SPRING WEEKEND: La présentation indulgente de la conduite libre des personnages motive des réserves. Adultes, des réserves.

PARAPLUIES DE CHERBOURG, LES: Ce film, dont l'orientation est positive, présente avec tact les faiblesses morales de ses personnages et leurs conséquences. Adultes.

PATROUILLE DE LA VIOLENCE LA: L'acceptation du ramariage aprés divorce motive des réserves. Adultes, des reserves.

ROBIN AND THE SEVEN HOODS: Le ton de parodie empêche de prendre trop au sérieux les agissements criminels des héros. Des toilettes osées et des attitudes libres font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

ROBINSON CRUSOE ON MARS: Dans un cadre fantastique, ce film met en vedette les qualités de son héros. Tous.

ROUSTABOUT: On peut noter une certaine évolution positive dans la conduite du héros. Des danses osées font réserver le film aux adultes. Adultes.

SEANCE ON A WET AFTERNOON: cote provisoire: Adultes.

SHOT IN THE DARK, A: Certaines audaces dans le dialogue et dans les situations motivent des reserves. Adultes, des réserves.

SOUND OF MUSIC, THE: cote provisoire: Adultes et adolescents.

STAGE TO THUNDER ROCK: Le héros du film fait triompher la justice, non sans les violences coutumière à l'époque évoquée. Adultes et adolescents.

STRANGE BEDFELLOWS: La situation conjugale précaire qui est au centre de cette comédie et certains détails osés font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

TOPKAPI: Le ton d'humour atténue la portée de cette présentation détaillée d'une opération criminelle. Adultes.

TU NE TUERAS POINT : Le problème moral posé est faussé par l'orientation du film où se manifeste un parti nettement antireligieux. A proscrire.

CE SOIR IL FAUT VOIR :

L'homme de brio Philippe de Broca réalisateur de "L'homme de Rio" présente: 2e SEM.



"L'AMANT de 5 JOURS"

avec Jean-Pierre Cassel et Jean Seberg

DEUXIEME FILM
TU NE TUERAS POINT

VERDI
Cinéma d'art et d'essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4800

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laiterie

COMMENÇANT LUNDI
22 MARS
SOIREES à 8h. P.M.
MATINEES : Sam et Dim. à 2h. p.m.
EN PERSONNE SUR LA SCENE



REVEEN
L'HYPNOTISEUR
Australien de renommée internationale
Billets en vente AUJOURD'HUI
Guichet ouvert de 10h. a.m. à 9h. p.m.
SOIREES: $3.00, $2.00, $1.50
MATINÉES SAM. et DIM. Non réservé $1.50
Commandes postales acceptées. Inclure votre adresse sur une enveloppe affranchie, et l'échange sur les chèques venant de l'extérieur.
CAPITOL

Dernier samedi 1h. et 3h. p.m.



TINTIN ET LES ORANGES BLEUES
Tel. : 523-2311
PLAZA 6585 St-Hubert
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Papineau
Les enfants de dix ans et plus sont priés de noter que ce film ne passera nulle part ailleurs à Montréal.

31e SEM. Proposé comme meilleur film de l'année 1965
Un film prestigieux et provocant
LA FEMME DES DUNES
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" Time Magazine
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" (Le Devoir)
FESTIVAL DE CANNES 1964
CINEMA Festival
1208 ouest RUE STE-CATHERINE 525-8600
Sur semaine : 7.30, 9.30 Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

7E ET DERNIERE SEMAINE
— Horaire —
1.15
4.45
8.15
LE CARDINAL
CHAMPLAIN-CREMAZIE
1955 STE-CATHERINE E. LA-4-5455 6460 ST-DENIS DU-5-4210

RESNAIS
UN AMOUR BIZARRE
UNE PASSION ÉTRANGE
elysee
35 MILTON / 842-6053
3e EISENSTEIN
un film de ARNE MATTSSON le réalisateur de "ELLE N'A DANSÉ QU'UN SEUL ÉTÉ"
the dou
(La poupée suédoise)
VERSION SUÉDOISE INTÉGRALE S.T. ANGLAIS
JEAN-LUC GODARD
BANDE à PART
ANNA KARINA
CLAUDE BRASSEUR
SAMI FREY

12 NOMINATIONS A L'ACADEMIE
AUJ. ET DEMAIN 2h. et 8h. p.m.
MY FAIR LADY
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON
Mat. 2 p.m. Merc. $2., Sam., Dim., Fêtes $2.50
Soir à 8h. Lun. à Jeudi $3. Vend. Sam. Dim. et Fêtes $3.50
ALOUETTE 575 STE-CATHERINE E. LA-4-5455
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

CINERAMA Sam., 2 - 8h.30 — Dim. 1h., 4h.45, 8h.30 CINERAMA
CINERAMA Vous fera voir le cirque comme vous avec toujours rêvé le voir.
Samuel Bronston présente avec JOHN WAYNE CLAUDIA CARDINALE RITA HAYWORTH CIRCUS WORLD en CINERAMA



• SIEGES RESERVES EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Faucher Electrique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
• Enfants, 10 ans, admis, Mer., Sam., 2 h. — Dim. 1 h.
• HORAIRE: 8h.30 tous les soirs — 2h. mer. et sam. — Dim., 1h., 4h.45, 8h.30.
NULLE PART ailleurs — à Montréal ou dans la Province, ni actuellement, ni plus tard — EN CINERAMA
• GUICHET ouvert 10 à 9 Dim. 11 à 9
CINERAMA IMPERIAL
1430, Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

TROISIEME SEMAINE
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 5030, PAPINEAU 524-1983
Geneviève et Guy chantent leur amour sous
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
EN COULEURS



Mise en nomination à Hollywood pour l'Oscar du meilleur film étranger de l'année
CATHERINE DENEUVE
Anne Vernon • Nino Castelnuovo
CATHERINE SPAAK UNE ENVIE FOLLE

EASTMANCOLOR
10e SEM.
"C'EST BIEN MEILLEUR QUE DU JAMES BOND!" — La Presse
"L'HOMME DE RIO"
JEAN-PAUL BELMONDO FRANCOISE DORLEAC JEAN SERVAIS



Sur semaine 7.30 - 9.30
Sam, Dim. 1.10 - 3.20 - 5.25 7.35 - 9.40
Le Dauphin
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

Un film d'une franchise implacable
Un autre film primé — N.Y. Post
STYLE BERGMAN — Newsweek
Gagnant du prix international de la critique au 14e festival du film de Cannes



Un film de LEOPOLD TORRE NILSSON — Version originale — Titre anglais
aussi "L'AMOUR A 20 ANS" Un film de François Truffaut — v.o. sous-titres anglais
Soirée 6.30 et 8.20 p.m. Dim. à partir de 1.00 p.m.
EMPIRE CINEMA DE REPERTOIRE 451 OGILVY 274-4521

L'univers féminin

"Chez Loulou", un Centre d'étudiants qui répond à un véritable besoin

par Renée ROWAN



A l'issue du colloque sur les "Soeurs" organisé la semaine dernière par la revue **Maintenant**, nous entendions autour de nous des jeunes se donner rendez-vous "Chez Loulou" pour y prendre un café. Intriguée nous avons demandé à l'un d'eux où se trouvait ce nouveau restaurant dont nous n'avions pas encore entendu parler.

Eclats de rire... puis incrédulité. "Vous ne connaissez pas "Chez Loulou"? On m'y invite et c'est ainsi que je me suis retrouvée l'autre soir au numéro 6332 de la rue Côte-des-Neiges, dans une ancienne maison privée convertie en centre d'étudiants. Dans le hall, deux jeunes sont là pour accueillir les arrivants. On nous entraîne à la recherche de la directrice. Au premier étage quelques petits salons modestement décorés, mais de façon accueillante, un coin de lecture, une salle à manger où des étudiants discutent tout en avalant le repas commandé au restaurant d'en face, et la cuisine où chacun est libre à tout moment d'aller préparer un café. C'est là que nous retrouvons Soeur Louise de Jésus, "Soeur Loulou", pour les habitués de la place.

Regard droit et engageant, rire facile, franc parler, cette religieuse encore jeune semble évoluer avec beaucoup d'aisance parmi tous ces étudiants qui l'interpellent, blaguent avec elle ou lui demandent son avis. "Il faut être très près des jeunes tout en sachant se faire respecter, dit-elle. Notre rôle ici exige une certaine maturité, une grande disponibilité... rien ne doit nous surprendre."

Centre de rencontre

Tandis que nous descendons au sous-sol, on m'explique que le Centre est essentiellement un lieu de rencontre et de discussion, mis sur pied en septembre dernier, à l'intention toute particulière des élèves des classes de philosophie des collèges classiques, des étudiants des écoles normales et des écoles d'infirmières. Garçons et filles d'une trentaine d'institutions, de milieux différents, fréquentent le Centre régulièrement: c'est "leur" maison.

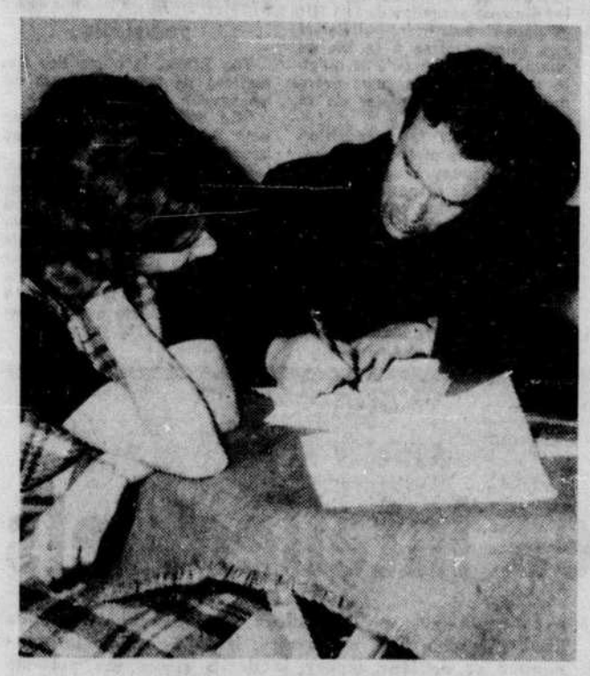
Ils y viennent pour se rencontrer entre eux et discuter librement, en dehors des cadres structurés du collège ou de l'atmosphère parfois trop embourgeoisée ou trop stricte de la famille; il y viennent pour établir des contacts nouveaux, pour parler, se distraire, écouter un conférencier ou de la musique, regarder la télévision ou étudier. Ils sont les bienvenus à toutes heures du jour et du soir, jusqu'à minuit. L'ambiance en est une de franche cordialité et de chaleur, sans "petites manières", comme nous le fait remarquer un élève de Philo II au Séminaire de Montréal. "Ça ce sont des soeurs à la mode", ajoute-t-il, en parlant de Soeur Louise et de ses compagnes: Soeur Jacques, Soeur Françoise qui rentre d'un séjour de 8 ans au Pakistan, et Soeur Agathe qui a été 5 ans en mission à Haïti. Les quatre religieuses appartiennent à la communauté des Soeurs de Sainte-Croix.

La Grange

Le sous-sol du Centre d'étudiants a été converti en grange: la porte d'entrée et les murs sont en tout cas authentiques. Un groupe de jeunes ont rapporté les matériaux du lac Nomininque l'automne dernier après en avoir reçu l'autorisation d'un fermier qui démolissait pour reconstruire à neuf. "Quand nous nous sommes installés en août, raconte Soeur Louise, c'est la première pièce de la maison que les étudiants ont voulu aménager avant tout le reste, avant même de laver les murs de la cuisine ou de poser des rideaux dans les fenêtres".



Disons qu'ils ont bien réussi, ne se fiant pas à leur seul jugement, mais aux conseils d'un jeune décorateur, Jacques Lamarre. Les plafonds sont noirs, les meubles (achetés à la Salvation Army ou chez les disciples d'Emmaüs) sont peints en rouge. Dans un coin, il y a un vieux piano et un tourne-disque. Sur le parquet on trouve des coussins pour s'asseoir... et bien entendu, on s'éclaire à la chandelle. "Avec la jeunesse moderne, il ne faut pas qu'il y ait trop de lumière", nous dit d'un air amusé Soeur Loulou.



La Grange, c'est la pièce préférée des garçons et filles habitués du Centre: c'est là qu'on organise des soupers de classe, des rencontres de groupes, où l'on discute de films et de livres, tard dans la soirée. Garçons et filles s'y arrêtent en passant, après le cinéma ou le théâtre, pour y prendre un café. "C'est tellement plus sympathique que d'aller au restaurant où tout est impersonnel. Ici, on se sent entre gens qui ont les mêmes préoccupations, les mêmes problèmes".

Comment devient-on directrice d'un centre d'étudiants?

Soeur Louise de Jésus qui a travaillé pendant six ans à la Centrale de la JEC comme représentante des éducatrices, n'aime pas parler d'elle. Disons toutefois qu'elle est l'initiatrice de ce projet qu'elle a conçu l'an dernier et qu'elle avait soumis aux autorités de son ordre. "Elles l'ont accepté comme une façon de collaborer aux besoins du milieu. Mes supérieures m'ont laissé carte blanche dans l'expérience. Nous avons accepté de notre côté de vivre le plus modestement possible".

Les quatre religieuses du Centre d'étudiants vivent d'une façon complètement autonome, en dehors des cadres réguliers de la communauté. "Cette réadaptation à la liberté, admet Soeur Louise, n'est pas toujours facile pour quelques-unes d'entre nous, habituées à vivre depuis des années selon des heures fixe, un règlement". Les religieuses font elles-mêmes leur cuisine, leurs achats, établissent l'emploi de leurs temps.

La maison du Centre a été louée à la communauté par la Commission scolaire de Montréal pour une période d'un an, mais on espère beaucoup la conserver l'an prochain. "Quand il s'est agi de mettre notre projet à exécution, la collaboration des gens, même de l'extérieur, a été extraordinaire, souligne la directrice. Encore maintenant, nous recevons des dons: on nous appelle pour nous offrir de vieux meubles, des tapis... tenez par exemple, tous les rideaux et les tentures de la maison nous ont été donnés. Nous avons reçu une pièce complète de jute, 125 verges, que nous n'avons eu qu'à teindre et à tailler".

Disons en terminant que l'équipe responsable du Centre se compose de Soeur Louise et de Soeur Jacques, de quatre garçons et de trois filles, tous étudiants. Nous avons demandé à un de ces jeunes ce qu'il pensait de ce travail en contact étroit avec des religieuses... les Soeurs sont-elles encore si démodées qu'on le croit dans le grand public? Sa réponse est directe et sans hésitation: "Tous les préjugés tombent quand on rencontre des Soeurs comme celles-là". Souhaitons que cette évolution se fasse chez toutes les religieuses et, le plus rapidement possible.

Photos: Denis St-Jean



CLAIR DE SOLEIL. — Une paille-panier encerclée de velours noir qui laisse filtrer le soleil d'avril dans les yeux d'une belle. Ce petit breton d'allure parisienne a été créé à Londres par Madame Vernier, modiste de Piccadily Circle. (Photo Keystone)

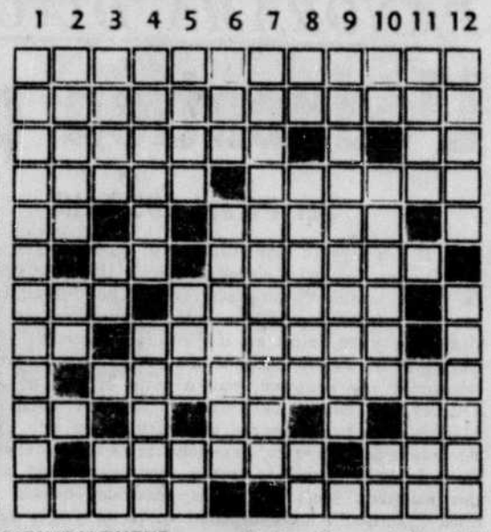
SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
14 mars	Soirée d'information organisée par la CSN. Thème: "Sécurité de la femme en emploi rémunéré". La soirée débutera à 8h.15. Prendront part à la table ronde: Mme Mariette Latendresse, Mme Thérèse Gagnon, MM. Jean Marchand et Roland Morency.	Hôtel Mt-Royal, salon Terrace
14 mars	Une soirée modes printanières est organisée par les Filles d'Isabelle et aura lieu à l'Hôtel Mont-Lieu, à 8h.30. Renseignements: 473-2148.	Ste-Marthe-sur-le-Lac
14 mars	Premier d'une série de cours d'espagnol à 2hres au Centre des loisirs St-Clément.	Beauharnois
15 mars	Cocktail-modes organisé par l'amicale féminine Catherine Mercier à 8h.30 au café Tropicana. Renseignements: CL. 4-7062.	rue Sherbrooke ouest, Mtl
15 mars	L'ass. des Pharmaciens de Montréal, section féminine organise une partie de cartes qui aura lieu à 8 hres en la salle St-Stanislas au profit des oeuvres du Père Arès. Renseignements: DU. 8-7507.	1200 est, rue Laurier
16 mars	Modes et champagne. — Le défilé de modes au profit des oeuvres des Religieuses de Notre-Dame de Sion aura lieu à 6 hres et est organisé par Mme Ricardo Machon, épouse du consul général de El Salvador. Mme Jean Drapeau présidera ce dîner-modes et champagne au cours duquel la collection de Raoul-Jean Fouré sera présentée. Renseignements: CR. 7-5883.	Hôtel Windsor
16 mars	Partie de cartes au bénéfice du collège St-Denis à 8h.30 à l'école St-Viateur. Cette manifestation est organisée pour venir en aide au College St-Denis et garnir sa bibliothèque de recherches. Renseignements et billets: 721-1168.	7316 rue Garnier, Mtl
Expo de travaux d'enfants:	La colonie de vacances du Sacré-Coeur tiendra les 13 et 14 mars, en la salle paroissiale Immaculée Conception, située au 1963 est, rue Rachel, une exposition de travaux d'artisanat et de peintures. Les travaux sont les oeuvres d'enfants de six à seize ans. Le public est invité. Renseignements: RE. 7-8439.	

CARNET MONDAIN

Lundi le 8 mars dernier, Madame Georges-C. Lachance recevait les membres du comité d'organisation de la soirée que M. et Madame Ph.B. Papachristidis offriront à leur résidence de Westmount, au profit des Festivals de musique du Québec. Ce coquetel-buffet aura lieu le dimanche 4 avril prochain, à 7 heures p.m. L'orchestre sera sous la direction de Roméo Duhamel. Le comité se compose de Mesdames Jean-Paul Parent et Georges-C. Lachance, co-présidentes, de Mesdames Piere-H. Chartrand, trésorière, André Loiselle, secrétaire, Helène M. Stevens, publicitaire, et Mesdames Lucien Robillard, Charles-E. Larivée, Maurice Bériault, Jacques Francoeur et Paul Morin pour le comité des billets.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Tout à fait imprévue
2—Impulsif
3—Dans le feu et dans l'eau — Conjonction
4—Gai — Misérable demeure
5—Permet de poursuivre — Bat régulièrement
6—Note — Excite le feu
7—Prénom — Dans une expression courante signifiant: pour une raison connue d'avance
8—Négation — Ne portent pas de soutane
9—Passera un certain temps à
10—Personnel — Au monde — Inaltérable
11—Moyen de transport quand il est doublé — Direction
12—Au-dessous de la moyenne — Enregistrée

VERTICALEMENT

1—Crainte indéterminée
2—S'imagine que — Romains
3—Souvent bien élevée — Article — Grecque
4—Attribua — Ce que l'on retient d'une expérience
5—Ride désordonnée — Partie du Japon — Coutumes
6—Cardinaux —Faisons une gageure
7—Souvent transportés en contrebande
8—Familier — A la périphérie — Dans
9—Instituèrent
10—Mesure chinoise — Sur un siège — Conjonction
11—Prénom — Fleur
12—Aller au hasard — Réflexion à l'écart

Solution d'hier

Horizontalement: —
1—CONCILIABULE
2—EPOUVANTE — IL
3—LIMPIDITE — BU
4—EN — ME — MES
5—BI — DEMANDER
6—RATON — GUISE
7—ETENDRIONS
8—RENNE
9—RE — COCASSE
10—EIRB — CRU
11—VISTULE — HAI
12—MAL — EE — NOTE

Verticalement: —
1—CELEBRE — RO
2—OPINIATRE — VA
3—NOM — TE — IL
4—CUPIDON — CES
5—IVI — ENDROIT
6—LAD — RECRUE
7—INIMAGINABLE
8—ATTENUONS
9—BEE — DINES
10—MESS — ECHO
11—LIBERE — RAT
12—ELUS — APPUIE

Buffet ... du DIMANCHE SOIR
$4.25 par personne
TRIO MUSICAL
Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hôtel Ritz Carlton

DIETE SANS SUCRE
Essayez la délicieuse confiture VLINDERCO BREDA de Hollande, aux fraises, framboises, cerises et abricots.
Ce produit, facilement digestible, ne contient ni sucre ni agent sucrant synthétique.
Il contient 3% d'hydrate de carbone et une quantité de néo-sorbital, qui lui procure sa saveur délectable.
Essayez notre mélange aux fruits, c'est l'adopter!
Vendu aux 20 pharmacies Leduc, succursales Simpson et Dupuis inclusif, ou demandez à votre pharmacien. Si impossible appelez 849-3133.

Succès remporté par les dames auxiliaires du Sacré-Coeur

Cinq cents femmes se sont réunies à Montréal, cette semaine, afin d'assister à un déjeuner-mode organisé par les dames auxiliaires de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. Les profits de ce déjeuner au cours duquel fut présentée pour la première fois au public, la collection printemps-été de Marielle Fleury seront versés aux oeuvres de ces dames. Signalons que parmi leurs oeuvres se situe une colonie de vacances pour enfants et l'achat d'appareils orthopédiques. En plus ces dames ont organisé un coin du cadeau à l'intérieur de l'hôpital où les visiteurs peuvent se procurer de menus articles pour offrir aux personnes hospitalisées.

Parmi les plus jolies pièces de Marielle Fleury, nous avons noté un ravissant manteau de couleur tomate et plusieurs tailleurs tout à fait ravissants. Des ensembles comprenant robe et manteau dans des tons de blanc et beige plurent beaucoup au public ainsi que de simples imperméables en popeline, très colorés, et jeunes, fort bien coupés. Marielle Fleury emploie comme on le sait beaucoup de tissus faits mains et garnit ses créations de boutons d'émail et de bijoux de Maurice Brault.
Ce déjeuner-mode était présidé par Mme Jean Drapeau, Mme Georges-E. Lapalme et Mme Hector Perrier.



Attrayante vente à l'enchère
Lundi à 10h. a.m.
Ensembles de salle à manger et de chambre à coucher, divans, sofas Victorien, bureaux et pupitres de tous genres, chaises à bras et tables Victoriennes, coffre de cèdre, réfrigérateur, poêles électrique ou au gaz, table de billard, téléviseur, ensembles de cuisine, brûleur à gaz, tables à café et tables de lampes, cabinets pour porcelaine, lits d'enfant, peintures à l'huile et à l'eau, miroirs tapis, carpettes, bibliothèques, lampes sur pied et lampes de tables, porcelaine, verrerie, etc., etc.
EN MONTRE: samedi, le 13 mars, 9h. a.m. — 5h.30 p.m.
VENTE: lundi le 15 mars — 10h. a.m.
A notre salle de VENTE A L'ENCHERE, au sous-sol 721, rue Inspecteur
(angle St-Jacques, une rue à l'ouest d'Université)
FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Commissaires-priseurs depuis 1880



A votre disposition,
Mesdames!
GERARD GAUTHIER
Joaillier-Gemmologue
• Bagues de fiançailles
• Remontage de bijoux
1255, UNIVERSITE, ch. 410
Tél. 861-7686 Soir: 331-4103

du confort pour ceux qui portent des DENTIERS!
COUSSINET DENTAIRE EZO
épais ou mince
Contribue à:
• Arrêter les grains
• Diminuer la pression
• Faire tenir le dentier
• Empêcher les claquements
PROVISION D'UN MOIS: $1.10
Aux pharmacies et grands magasins

LA LUTTE SE CONTINUE DANS LA LNH

Ce soir, Blake aura recours à Worsley et Hodge contre Détroit

Les Red Wings de Detroit sont l'objet des conversations dans le monde du hockey en raison de leur poussée au sommet de la ligue Nationale. Ils tenteront de prolonger leur série de sept gains consécutifs aux dépens des Canadiens à Montréal, ce soir, et des Bruins à Boston, dimanche. Toronto reçoit Boston ce soir, tandis que les Canadiens visitent les Rangers de N.Y. et que le Chicago reçoit Toronto dimanche.

Les Wings

La pousée des Wings est le résultat d'une combinaison de patinage, du réveil des vétértns Norm Ullman, Gordie Howe, Alex Delvecchio et Ted Lindsay ainsi que des efforts des recrues.

Le gardien Roger Crozier, qui devait s'écrouler sous la tension, est demeuré la trouvaille-surprise des Wings et domine la course au trophée Vézina.

Ullman, meilleur compteur de francs buts de l'équipe, n'est plus qu'à quatre buts de Bobby Hull, meneur du circuit avec un total de 38.

Alors que les connaisseurs expriment leur surprise devant le rang des Wings, le pilote Sid Abel se rie de leurs raisonnements.

"Qui, selon eux, a affronté Toronto au cours de la série finale de la coupe Stanley l'an dernier, les Packers de Green Bay ?"

Autres équipes

Entre-temps, les Leafs occupent le quatrième rang du circuit, à cinq points des Canadiens. En raison de leur tenue locale contre les Bruins, on peut se demander si les Leafs pourront reprendre le sentier de la victoire.

De plus, les Bruins ont une autre raison de bien jouer d'ici la fin de la saison, car le pilote Milt Schmidt les a menacés d'amendes s'ils ne faisaient pas leur possible, surtout devant leurs supporteurs.

D'ailleurs, Schmidt a certes l'intention de terminer sa carrière de pilote sur une note victorieuse, car les rumeurs veulent que Hal LAYCOE, ex-défense des Bruins et pilote des Buckaroos de Portland, meneurs de la ligue de l'Ouest, le remplace l'an prochain.

D'autre part, le pilote Toe Blake a laissé entendre qu'il pourrait bien utiliser Charlie Hodge et Lorne Worsley contre Détroit ce soir.

"Les deux gardiens vont revêtir l'uniforme et je ferai mon choix juste avant le match, mais si les choses se gâtent, on ne sait jamais".

John Ferguson et Jean-Guy Talbot n'ont pu pratiquer avec les Canadiens au cours des derniers jours en raison de la grippe et seront peut-être incapables d'évoluer ce soir. Dans ce cas, les jeunes Yvan Cournoyer, Gary Peters et Noël Picard seront envoyés régulièrement dans la mêlée.

Ligue Nationale

Deux gardiens c'est rassurant !

	J	G	P	N	P	C	Pts
Detroit	62	35	21	6	185	150	76
Chicago	64	33	23	8	212	127	74
Montréal	62	30	21	11	180	162	71
Toronto	62	26	22	14	178	154	66
New York	63	19	33	11	157	206	49
Boston	63	17	40	6	146	229	40

HOCKEY

HIER

LIGU ENATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMERICAINE
Providence à Baltimore

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Détroit à Canadien
Boston à Toronto
LIGUE AMERICAINE
Buffalo à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
Providence à Springfield

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Canadien à New York
Toronto à Chicago
Détroit à Boston
LIGUE AMERICAINE
Hershey à Baltimore
Cleveland à Buffalo
Springfield à Providence
Pittsburgh à Rochester

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	64	39	24	1	246	202	79
Hershey	63	31	28	4	218	209	66
Baltimore	64	31	28	5	241	216	67
Springfield	64	26	34	4	213	242	56
Providence	63	20	41	2	172	254	42

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	64	43	18	3	264	173	89
Buffalo	64	34	24	6	236	194	74
Pittsburgh	65	27	32	6	203	234	60
Cleveland	65	19	41	5	201	260	43

Rosemont espère refaire surface

Le troisième match de la série finale de la Ligue Métropolitaine qui oppose les Maroons de Lachine aux Bombardiers de Rosemont aura lieu demain soir au Forum, à 8 heures p. m.

Les Maroons sont sans aucun doute favoris pour l'emporter puisqu'en plus d'avoir terminé en tête de la ligue ils ont pratiquement remporté tous les honneurs du circuit. En effet cinq d'entre eux ont gagné une place sur la première équipe d'étoiles tandis qu'un sixième joueur a été choisi sur la deuxième équipe. Mais cela ne veut pas tout dire puisque souvent les éliminatoires réservent des surprises. Même s'ils ont réussi à déclasser les Bombardiers au compte de 7-1 au cours de la première partie, les Maroons n'ont pas eu la tâche aussi facile, jeudi soir, alors qu'ils ont dû lutter jusqu'à la fin du match avant de triompher.

Les jeunes joueurs du Rosemont qui ont déjà eu raison des Maroons au compte de 8-5 et 4-1 au cours de la saison régulière ont démontré qu'ils avaient le potentiel nécessaire pour livrer une chaude lutte aux champions du circuit. ...

LA PECHE, LE SPORT LE PLUS POPULAIRE

Le public sportif réclame plus de terrains de campisme et s'inquiète énormément de la pollution des eaux

A la suite d'un sondage qu'elle vient de compléter et qui fut fait chez les chasseurs, les pêcheurs, les campeurs et autres adeptes des sports au grand air au Québec, la Fédération des Associations de Chasse et Pêche rapporte que "Monsieur Tout Le Monde" réclame avec beaucoup d'insistance un plus grand nombre de terrains pour les pique-niques et le campisme, ainsi que l'aménagement de plages nombreuses en bordure des grandes routes de la province de Québec.

En outre, "les sportifs s'inquiètent énormément du problème de la pollution des eaux", mentionne la Fédération. M. Ernest Pleau, président du Salon du Sportsman de Montréal, a longuement entretenu les membres de la presse, d ela radio et de la télévision des résultats de ce sondage, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Club Canadien, dans la métropole, jeudi, pour rendre compte de ce que sera l'exposition qui aura lieu au Palais du Commerce du 26 mars au 4 avril.

Dans le questionnaire publié dans les journaux de la province, a rappelé M. Pleau, le public a porté jugement sur la popularité des sports en plei nair. En se basant sur les réponses, on se rend compte que les sports les plus souvent pratiqués sont dans l'ordre :

La pêche : 92 p.c.; la chasse : 81 p.c.; le camping : 52 p.c.; le pique-nique : 51 p.c.; la natation : 50 p.c.; la navigation de plaisance : 29 p.c.; le canotage : 29 p.c.; d'autres sports : 14 p.c.

On a ensuite demandé combien de milles chaque chef de famille était prêt à parcourir pour pratiquer son sport favori. La réponse indique que les sportifs n'aiment pas pratiquer leurs sports favoris à plus de 50 milles de leur foyer, sauf pour la chasse et la pêche où la distance de 100 milles est considérée comme maximum par la majorité.

L'exposition

En attendant le geste positif, la réponse favorable à ces récriminations, le public pourra se retremper dans l'atmosphère de la vie au grand air. qui sera bientôt la nôtre, au Salon du Sportsman, du 26 mars au 4 avril, au Palais du Commerce. Le Salon du Sportsman s'enorgueillit de pouvoir offrir à ces milliers de visiteurs une exposition complète d'articles de chasse, de pêche et de tous les autres sports pratiqués au grand air. et le tout est agrémenté d'un spectacle intéressant avec un dauphin comme première vedette. Tout pimpant dans ses nouveaux décors printaniers, le Salon du Sportsman portera au paraxysme la fièvre de pratiquer votre sport favori.

Le Salon du Sportsman est commandité par deux grandes organisations, La Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec et les Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc. qui sont des associations sans buts lucratifs vouées à la propagande de la conservation de la faune par l'éducation populaire de ses membres et du public sportif.

Le Canada doit remporter ses 2 prochains matches

TAMPERE, Finlande — L'Allemagne de l'Est a remporté une victoire facile de 5-1 sur la Norvège, mais les Etats-Unis ont causé une certaine surprise en l'emportant 4-0 sur la Finlande au tournoi mondial de hockey amateur hier.

Les quatre meneurs étaient inactifs hier, à la veille de se lancer dans les deux rondes décisives samedi et dimanche. Les meneurs, les Russes et les Tchèques, demeurent les favoris pour triompher.

MATCHES

La victoire des Américains était d'autant plus imprévue que les Finlandais avaient réussi à faire match nul 2-2 avec la Suède, soit le meilleur résultat obtenu par une équipe de seconde division contre les favoris.

Les Finlandais, encouragés par une foule partisane, ont dominé pendant les deux premières périodes, mais n'ont pu surmonter leur grande faiblesse, soit leur manque d'habileté à finir leurs jeux en territoire ennemi.

Les Américains ont affiché un meilleur jeu d'ensemble, à leur meilleur match dans le tournoi, alors que Herb Crooks a dirigé leur offensive avec deux buts tandis que les frères Roger et Billy Christian complétaient leur total.

Par ailleurs, les Allemands n'ont connu aucune difficulté à disposer des Norvégiens, seule équipe sans gain dans le tournoi.

Rudiger Koach, avec deux buts, Joachim Ziesxhe, Helmut Novi et Wilfried Sock ont réussi les buts des vainqueurs alors que Thore Martinsen évitait le blanchissage aux vaincus.

CANADIENS

Les chances des Canadiens de remporter le championnat demeurent très minces, soit à la condition de vaincre les Suédois samedi et les Russes dimanche, tandis que les Tchèque essuieraient des échecs devant les Russes samedi et les Suédois dimanche. Alors, le Canada et la Russie finiraient sur un pied d'égalité en tête et le Canada l'emporterait grâce à son gain sur la Russie. le titre depuis 1961. La Suède

Le Canada n'a pas remporté est sortie vainqueur en 1962 et les Russes, en 1963, en plus de remporter le championnat olympique l'an dernier.

Quant aux Américains, champions olympiques en 1960, ils ont été très faibles jusqu'à leur gain d'hier alors que leur gardien Tom Haugh a brillé en enregistrant le blanchissage.

Vancouver joindrait la LNH

Un groupe de Vancouver est en train de préparer une demande pour obtenir une franchise de la ligue Nationale de hockey à la suite de l'annonce du projet d'expansion de la LNH.

Max McNab, directeur général des Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, a déclaré hier qu'il n'était pas en mesure de dire si la demande viendrait des propriétaires des Canucks ou d'autres parties.

"Mais je suis bien certain qu'une offre précise sera faite à la réunion de la LNH à Montréal en juin, pourvu que le délai pour monter une équipe de Vancouver soit suffisant pour permettre une préparation convenable", a-t-il dit.

Il a déclaré que certains travaux préliminaires avaient déjà été faits en vue de présenter une demande. La pierre d'achoppement serait le financement d'un nouveau stadium, dont McNab a évalué le coût éventuel à une somme variant entre $7 et $9,000,000.

Olivier au repêchage

EDMONTON — Les Eskimos d'Edmonton ont annoncé qu'ils avaient placé sur la liste de repêchage les noms du vétéran centre-arrière Johnny Bright et de l'ailier défensif Bobby Jack Oliver. Oliver avait été obtenu des Tiger Cats de Hamilton, la saison dernière.

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	26	54	80
Ullman, Détroit	34	34	68
B. Hull, Chicago	38	29	67
Howe, Détroit	24	40	64
Provost, Canadien	25	32	57
Pilote, Chicago	13	42	55
Esposito, Chicago	23	30	53
Delvecchio, Détroit	20	32	52
Gilbert, NY	23	26	49
Bucyk, Boston	22	27	49
Richard, Canadien	21	28	49
Backstrom, Can.	19	28	47
Goyette, NY	12	34	46
Mahovlich, Tor.	20	25	45
Keon, Toronto	19	24	43
Wharram, Chicago	22	20	42
P. McDonald, Dét.	12	30	42
Kelly, Toronto	14	27	41
Henry, Chicago	23	17	40
Balon, Canadien	17	23	40
Ferguson, Can.	16	24	40
Maki, Chicago	16	24	40
Bathgate, Toronto	15	25	40
Oliver, Boston	20	19	39
MacGregor, Dét.	21	17	38
Fleming, Boston	16	22	38
Smith, Détroit	15	23	38
Larose, Canadien	21	16	37
Pulford, Toronto	18	19	37
Rousseau, Can.	10	27	37
Hadfield, NY	17	19	36
Hay, Chicago	10	25	35
Marshall, NY	18	14	32
Ellis, Toronto	18	14	32
Green, Boston	7	24	31
Murphy, Détroit	17	13	30

Conditions de ski

Les conditions de ski étaient bonnes dans la plupart des centres de ski de la province, hier. Dans les Laurentides, toutes les pentes étaient recouvertes de 10 à 30 pouces de neige.

Le service provincial de renseignements sur les conditions de ski rapportait hier que les conditions étaient au "ski du printemps" dans les districts de Québec, Saguenay et Gatineau.

Dans la région des Cantons de l'Est, quatre stations continuent d'opérer et les pentes sont bonnes.

Classement au tournoi de Tampere

HIER

Groupe "A"
All. de l'Est 5, Norvège 1
Finlande 0, Etats-Unis 4

Groupe "B"
Pologne 4, Yougoslavie 1
Suisse 6, All. de l'Ouest 1
Angleterre 5, Hongrie 1

AUJOURD'HUI

Groupe "A"
Canada vs Suède
Finlande vs All. de l'Est

DIMANCHE

Groupe "A"
Norvège vs Etats-Unis
Suède vs Tchécoslovaquie
Russie vs Canada

GROUPE "A"

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Tchécoslov.	5	5	0	0	39	5	10
Russie	5	5	0	0	44	11	10
Canada	5	4	1	0	23	11	8
Suède	5	3	1	1	25	10	7
All. de l'Est	6	2	4	0	15	35	4
Finlande	6	1	4	1	12	24	3
Etats-Unis	6	1	5	0	14	38	2
Norvège	6	0	6	0	6	48	0

Groupe "B" (final)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pologne	6	5	0	1	35	15	11
Suisse	6	4	1	1	27	15	9
All. de l'O.	6	3	1	2	30	20	8
Hongrie	6	2	3	1	19	24	5
Autriche	6	2	4	0	21	28	4
Gde-B'gne	6	1	4	1	24	41	3
Yougoslovie	6	0	4	2	16	29	2

Tournoi régional et provincial des "pee wees" à Trois-Rivières

Les derniers préparatifs en vue du grand tournoi régional et provincial de hockey peewee de Trois-Rivières vont bon train. 45 équipes participeront à ce fameux tournoi qui, chaque année, progresse en importance et en popularité.

L'an dernier, environ 10,000 spectateurs ont suivi avec intérêt les 30 joutes du tournoi. Cette année, la direction prévoit qu'environ 30,000 supporteurs viendront encourager les jeunes joueurs des quatre coins de la province et même de l'Ontario et des Etats-Unis.

Afin de donner plus de couleur et de rehausser la tenue du tournoi, la direction s'est assurée les services d'arbitres professionnels, tels MM. Frank Udvari et Art Skov de la LNH qui viendront officier des joutes des 24, 25 et 26 mars. M. Red Storey, ancien arbitre de la LNH ainsi que M. Bill Roberts, viendront également prêter leur concours aux arbitres locaux.

M. Maurice "Rocket" Richard, vice-président du club Canadien, a promis, lui aussi, d'officier certaines joutes du tournoi si ses nombreuses occupations lui en laissent le loisir.

Le tournoi se tiendra du 20 au 29 mars 1965. L'ouverture officielle se fera samedi, le 20 mars à 6 h. p.m., au Colisée de Trois-Rivières. Dimanche, le 21 mars, des joutes seront présentées à compter de 9h. dans la matinée pour se continuer jusque dans la soirée. Du lundi, 22 mars jusqu'au vendredi, 26 mars, des joutes seront présentées en soirée, à compter de 6 h. Le samedi, 27 et dimanche 28, les activités du tournoi se poursuivront dès 9 h. le matin. La grande finale du tournoi aura lieu lundi, le 29 mars à 7 h. 30 p.m.

Natation

Les épreuves finales pour le championnat de natation de la ville de Montréal, catégorie petit et moyen, auront lieu demain à 2 heures, au centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau. Les épreuves pour les classes supérieures seront dispuées les samedis suivants pour se terminer le 10 avril.

Savoie opposé à Schmidt

Le promoteur de boxe Johnny Rougeau a annoncé qu'Armand Savoie, de Montréal, affrontera Peter Schmidt, de Toronto, dans une rencontre de 10 rounds, le 30 mars prochain, au Centre Paul Sauvé.

Le match de finale verra aux prises le champion canadien Joey Durelle et Al Duarte. Dans un match de semi-finale, Marcel Bizien fera face à Lee Allen, de Syracuse.

L'EXPANSION DE LA LNH

Les opinions de Richard, Sam Pollock et Toe Blake

Maurice Richard a déclaré à l'annonce de la nouvelle de la formation d'une deuxième division de la LNH avoir été "surpris" et ne pas croire qu'elle puisse être complétée rapidement.

"S'il veulent avoir deux divisions, ce serait une bonne idée d'en avoir une dans l'ouest et une dans l'est, qui pourraient jouer ensemble à la fin de la saison", a dit l'ancienne étoile des Canadiens de Montréal, qui est actuellement adjoint du président du club, M. David Molson.

Richard ne croit pas qu'une deuxième division pourra atteindre le calibre actuel de la Ligue Nationale avant au moins quatre ou cinq ans et, par conséquent, un calendrier en partie mixte ne pourrait être organisé immédiatement.

"Il faudra quelque temps avant qu'une autre division soit assez bonne pour jouer avec les équipes actuelles", a-t-il dit.

Richard a pris sa retraite du hockey en 1960.

Il a prédit que la seconde division proposée jouera certaines parties hors concours avec les équipes actuelles de la LNH et peut-être prendra-t-elle part aux éliminatoires à la fin de chaque saison, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour prendre part au calendrier de la saison régulière.

Commentant la proposition de la LNH de mettre suffisamment de joueurs des équipes actuelles à la disposition de la nouvelle division, afin que la concurrence soit forte dès le début, il a dit:

"Tout dépendra si les nouvelles équipes pourront payer suffisamment les joueurs — elles pourraient obtenir les meilleurs joueurs dans la nouvelle Ligue, si elles versent des bons salaires. C'est difficile à dire à l'heure actuelle".

SAM POLLOCK

Sam Pollock, gérant général des Canadiens de Montréal, a dit que l'expansion de la Ligue de six équipes était "inévitable".

Comme on lui demandait s'il y avait suffisamment de bons joueurs pour rendre la seconde division compétitive, Pollock a dit : "Je crois que oui. Le problème pourrait être réglé si nous y allons doucement".

Newsy Lalonde, âgé de 77 ans, l'un des grands joueurs d'une autre époque du hockey, a dit que le projet de deux divisions produirait un "déséquilibre" au début, mais tout se tassera d'ici cinq ans.

"Je ne crois pas que la LNH a besoin de cela à l'heure actuelle", a-t-il ajouté. "Je ne puis voir où la concurrence sera bonne, particulièrement parmi les nouvelles équipes.

"Mais avec la concurrence et l'échange de joueurs, je crois que ce sera une bonne chose éventuellement, d'ici cinq ans."

TOE BLAKE

Toe Blake, le pilote des Canadiens de Montréal, s'est dit en faveur de l'expansion.

"Ca doit venir et c'est bon pour le hockey", a-t-il dit au cours d'une entrevue.

"L'expansion permettra de développer de nouveaux joueurs. Le calibre de la Ligue en souffrira un certain temps.

"L'ennui à l'heure actuelle est que les jeunes joueurs ont l'impression qu'ils n'ont pas de chance de faire le saut dans la LNH, de sorte qu'ils abandonnent avant le temps".

PANORAMA D'ACTUALITÉ

L'éducation physique: une victime des constipés intellectuels

par Gérard GOSSELIN

Il y a le prix Goncourt, celui de la St-Jean-Baptiste, les Oscars, les prix citrons et puis il y aura désormais le "prix jambon", une attribution hebdomadaire, celui-là. On aura compris que cette expression est un canadianisme pure laine et si j'en fais mention c'est pour éviter la mauvaise humeur du correcteur d'épreuves qui viendrait me prouver, par a plus b, qui ni Littré, ni Quillet, ni même Larousse n'acceptent cette locution. Depuis que les annonces affriolantes de nos devantures de magasins, épiceries, casse-croûte ont consacré ce terme dans la belle province, cette expression peut avoir bien des nuances. Mais de façon générale, quand on parle d'un "jambon", on comprend qu'il ne s'agit pas tout à fait d'un compliment. On pense surtout à un personnage qui s'est rendu insignifiant, qui est d'une complaisance béate, qui se situe entre le mollusque et le mouton "suiveux". Il ne pèche pas toujours par des déclarations incendiaires ou par des actes révoltants. Au contraire il donne l'impression d'être souvent "visqueusement" assis dans le statu quo, se retranche dans un farniente qui écarte le moindre effort et qui, de plus, évoque d'une façon ou d'une autre, l'animal dont on le tire, soit en tranches bien couennées soit en fesses dodues et apparemment inoffensives.

Haro sur le baudet

On a bien compris que le premier prix jambon de notre fantaisie sabbatique est nul autre que l'omniprésent et l'omniinsignifiant Bunny Ahearne, ce monsieur qui par ses hauts talents de diplomate a cuisiné le vote menant au choix de l'Autriche comme centre des tournois mondiaux de hockey amateur, pour l'année 67, centième anniversaire de notre si limpide constitution. En parlant de cet auguste mythe qui s'appelle pompeusement l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, disons qu'il nous fait penser aux règlements de la ligue Nationale de monsieur Clarence Campbell. Ces deux documents, aux stipulations bien élaborées, ne sont vraiment exécutoires que sur la question piastres: que vous admettiez ou non le texte législatif, vous payez votre impôt ou bien vous payez votre cinq dollars pour assister à une partie de hockey. Le reste, c'est des précautions oratoires. Pour revenir à notre baudet, s'il n'a jamais fait de politique, il est mûr pour en faire. Ce monsieur, un Canadien s'il vous plaît, qui préside aux destinées du hockey amateur international, avait devant lui trois demandes de pays qui voulaient présenter le tournoi mondial, en 1967 : le Canada, l'Autriche et la Suisse. En bon président, comme nous en avons encore chez nous — ils ne sont pas tous expatriés — il s'est permis une toute petite déclaration avant le vote : "Le Canada, a-t-il dit, n'a pas de chances". C'est l'Autriche qui a obtenu le tournoi. Pourquoi l'intervention de M. Ahearne ? Savait-il d'avance que nous étions battus ? Ou bien ce petit dictateur indiquait-il aux autres membres qu'il ne voulait pas que son pays ait le tournoi ? Pourquoi ne veut-il pas, après 45 ans de visites européennes de nos sous-produits, que nous recevions ces hockeyistes européens ? Le saurons-nous jamais de ce "gros jambon" ?

Génies éparpillés

L'éducation physique, dans notre province, est devenue un thème classique pour une foule de croisés à la recherche de "jobs". Tout le monde en parle et rien ne se fait. La solution du problème serait plus vite trouvée si on parvenait à faire l'unanimité à toutes les tables rondes ou trop de têtes carrées veulent *imposer* leurs doctrines. Il ne fait pas de doute que nous avons des génies en la matière, mais ils sont éparpillés aux quatre coins de la province et souvent dressés l'un contre l'autre en des attitudes de défi, de rancoeur et même de haine, quand ce n'est pas de jalousie. Nous avons aussi des prédicants qui *se prennent pour des génies* et qui ne sont souvent que des plagiaires de méthodes importées d'autres pays, méthodes qu'ils ne pourraient même pas adapter chez nous, à cause de leur profonde incompétence. Malheureusement, nous avons aussi, en la matière, des pêcheurs en eau trouble, qui masquent leur ignorance pratique derrière un parchemin de peu de valeur, ou dont la valeur diminue d'année en année à cause des progrès du temps. Rivalités, travail de coulisse, frénésie de faire parler de soi, condamnations ex-cathedra d'adversaires enviés, souque à la corde de combinards, professeurs de tableau noir, bedonnants instructeurs qui ne peuvent même plus se pencher, etc. tant et aussi longtemps que l'éducation physique restera entre les mains de ces gens, où pensons-nous aller ?

Le droit au sport

On finira bien un jour par établir des normes de compétence, quand nos autorités oublieront leurs scandales pour se pencher sur ce problème. Pour le malheur de la jeunesse qui attend ce supplément de formation, nos grands hommes ne sont pas rendus à ce point de comprendre ce que la France, par son Haut Comité des Sports, affirme quand il parle *du droit au sport* et *de la nécessité de fournir les moyens matériels de l'exercer*. Si Québec n'a pas le temps, ni les hommes, pour prendre ce qu'il y a de meilleur sur les mille et un remèdes proposés depuis une décennie, il n'a qu'à se procurer une copie de la Commission de doctrine du Haut Comité des Sports, préparée sous la direction de M. Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, en France. Cela ne demandera pas trop d'efforts à notre législature; elle n'aura qu'à copier, mutatis mutandis; elle doit au moins être capable de payer une sténo-dactylo pour polygraphier ce document qui devrait être incorporé au rapport de la commission Parent. Ce document m'a été prêté par le R. P. Marcel de la Sablonnière, qui a eu le privilège de rencontrer M. Herzog et son assistant M. René Bazennerye. Il sera d'ailleurs communiqué "in extenso" aux lecteurs du *Devoir*. Qu'on s'en inspire, mais qu'on fasse quelque chose.

Du plomb dans la tête

En attendant, contre toute espérance, le jour de cette reconnaissance officielle de la part du gouvernement, qu'on mette au moins un peu d'ordre dans le chaos qui existe parmi la multitude de ceux qui, à des titres divers, dispensent l'éducation physique chez nous. Quand certains petits esprits qui ne croient à la Pentecôte que pour eux et qui croient, avec l'obtention d'un parchemin assez léger, avoir circonscrit au-dessus de leurs têtes les seules langues de feu "qualifiées"; traitent un apôtre des loisirs de prostitué de l'éducation physique; qu'ils boycottent les Jeux gymniques de 19664 à cause de vieux routiers sans parchemin, mais aguerris par l'expérience; qu'ils veulent empêcher une revue de publier le nom d'un adversaire; il est temps de les convoquer et de leur lancer le défi : faites vos preuves et on vous jugera à vos actes. La compétence, à l'heure actuelle, personne ne sait où elle se trouve. Mais ce n'est sûrement pas à 21 ans qu'on peut avoir épuisé les profondeurs d'un enseignement aussi vital. Le recul du temps et un peu d'expérience ne peut nuire. On se prend à souhaiter, avec M. Herzog, que ces génies spontanés passent par l'armée, s'y faire mettre un peu de plomb dans la tête; dans l'armée qui, soit dit en passant, décerne de fameux diplômes de valeur en sport et en éducation physique.

Constipés intellectuels

Hélas, comment mettre de l'ordre dans la maison, quand les parents dorment profondément. Encore si tous les membres de cette même famille avaient le courage de se rencontrer, face à face, comme des hommes, pour discuter, se comprendre et peut-être se compléter et fournir à l'autorité le spectacle d'une profession qui sait ce qu'elle veut. Ces coïncidences malheureuses arrivent en un temps où nos législateurs, à bout de souffle, ne savent plus où donner la tête. Ils sont occupés à boursoufler les cerveaux et l'on a l'impression qu'en plus de ses querelles intestines et stupides, l'éducation physique, chez nous, est la victime d'une génération de constipés intellectuels. On ne fait que boucher un trou, mais pendant qu'on comble la lacune, on ne s'aperçoit pas que sans une planification de toutes les ressources de la jeunesse, on devra demain réparer les failles qui menaceront de faire écrouler le bel édifice rêvé. Il paraît, suivant un tireuse de cartes, que c'est du ministère des affaires culturelles, que les sportifs auront du Québec ce qu'ils réclament à haut prix. Avec cet engouement progressif pour tout ce qui vient de France et grâce au pont transatlantique d'amitié qui relie Québec et Paris, il n'est pas impossible qu'un jour on voie s'avancer vers la législature, nul autre que M. Maurice Herzog, avec un programme tout cuit d'éducation physique et de développement du sport en faveur des pauvres cousins délaissés que nous sommes depuis les capitulations de la Pompadour et les complaisances de Louis XV, ou vice-versa.

Les élections municipales en France débutent demain dimanche

PARIS. — Les 28 millions d'électeurs français sont appelés à désigner, les 14 et 21 mars, quelque 480,000 conseillers municipaux répartis dans 37,869 communes. Le nombre des candidats approche les deux millions. Les données du problème ainsi connues, le suffrage universel n'a plus qu'à faire son choix.

Mais rien n'est jamais aussi simple en matière électorale, même lorsqu'il s'agit d'une élection édilitaire. Dans les cités de quelque importance, où les partis — "garants de la démocratie", vient de réaffirmer la SFIO — considèrent qu'ils ont leur mot à dire, une consultation populaire de cet ordre prend nécessairement un caractère politique que les récentes déclarations de M. Georges Pompidou devant les cameras de l'ORTF n'ont fait qu'accentuer.

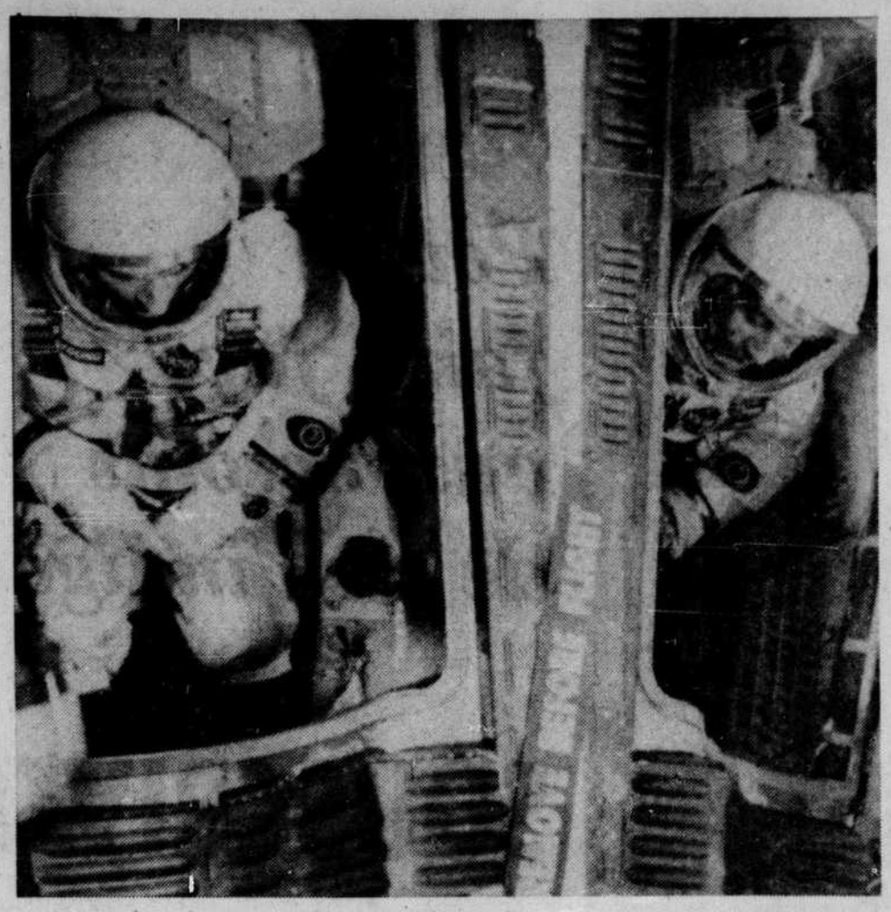
Il faut également considérer que ces élections municipales auront valeur de test avant la grande confrontation de fin d'année : l'élection présidentielle. C'est pourquoi, elles dépassent leur objet et prennent même une ampleur nationale lorsqu'il s'agit d'une ville comme Marseille dont le maire sortant, M. Gaston Defferre, est candidat à la présidence de la République.

La journée de demain et celle de dimanche en huit, risquent donc de marquer des dates dans l'avenir politique de la France.

Le tiers monde au Kennedy Round

GENEVE — Le tiers monde pourra désormais participer au Kennedy Round. Les modalités de cette participation ont été fixées hier matin au cours d'une réunion des pays industrialisés et en voie de développement du GATT.

Un texte, qui représente un compromis "de bonne volonté" entre les pays développés et ceux en voie de développement, a été entériné au cours de la réunion. Le document sera ensuite soumis au comité des négociations commerciales du GATT qui se réunira très prochainement au Palais des Nations.



Ce sont ces deux hommes (Gus Grissom, à gauche, et John Young), qui occuperont la capsule de la NASA, lors du vol Gemini désormais fixé au 22 mars. Des techniciens vérifient les installations et l'équipement des astronautes. (Photo UPI)

Le vol Gemini aura lieu le 22

WASHINGTON — Le premier vol "humain" du programme "Gemini" est officiellement prévu pour le 22 mars, fait savoir vendredi la NASA.

Les astronautes Virgil Grissom et John Young pilotant une capsule biplace accompliront alors trois révolutions autour du globe.

Dans ce cas, ils se poseront dans les Caraïbes et c'est le porte-avions "Intrepid" qui, en principe, effectuera leur récupération.

S'ils n'effectuent qu'une seule ou deux orbites, Grissom et Young reprendront contact avec la civilisation à bord, respectivement, des destroyers "J.P. Jones" ou "Bigelow".

Les deux astronautes s'élanceront vers le cosmos, à bord de leur capsule "Gemini" propulsée par une fusée "Titan-2" du "centre spatial John Kennedy" en Floride.

Le programme "Gemini" qui fait suite au projet "Mercury" réalisé à l'aide de vols de six astronautes, a subi un retard d'environ deux ans. Il constitue la phase intermédiaire entre les vols de la capsule monoplace "Mercury" et le programme "Apollo" de conquête de la lune par deux astronautes avant la fin de 1969, en principe. Le retard de "Gemini", les complexités, voire les difficultés considérables d'"Apollo" jointes à l'insuffisance des crédits mis à la disposition de l'administration de l'aéronautique et de l'espace, incitent un certain nombre d'experts américains à penser que les premiers "lunautes" américains risquent fort de n'atteindre leur objectif qu'au début de la prochaine décennie.

On s'attend à ce que Grissom — qui a effectué le second, et dernier, vol balistique" "Mercury — et Young — Premier membre de la nouvelle promotion d'astronautes à tenter un vol spatial — passent un jour uo deux aux îles Bahamas qu'ils gagneront à bord du navire qui effectuera leur sauvetage. Ils regagneront ensuite le centre spatial Kennedy, puis Houston, dans le Texas, où séjournent et s'entraînent les 28 astronautes américains.

Les techniciens de la NASA n'excluent pas la possibilité que, pour des raisons techniques ou météorologiques, le vol de Grissom et de Young subisse un ajournement toujours possible en pareilles circonstances.

Les deux pilotes graviteront autour de la terre entre une apogée de 161 milles — et un périgée de 87 milles — il s'agit donc d'un vol assez semblable dans ses grandes lignes à celui de John Glenn, le premier américain mis sur orbite il y a un peu plus de trois ans.

La performance de Grissom et Young qui s'exécutera en 4 h. 30 environ s'effectuera à une vitesse d'environ 18,000 milles à l'heure.

Le prochain vol "Gemini" sera réalisé par deux "nouveaux": les pilotes James McDavitt et Edward White: il durera quatre jours, vraisemblamement en juin prochain, A l'automne, ce sera le tour de l'équipe Gordon Cooper, un vétéran, et Charles Conrad, actuellement candidat astronaute. Ils demeureront sept jours sur orbite. L'an prochain, les vols humains américains pourront atteindre une durée d'une quinzaine de jours. Des pilotes"Gemini" tenteront aussi de réaliser le "rendez-vous" spatial avec un véhicule sans pilote à haute altitude.

Hanoï annonce un nouveau raid américain Division chez les bouddhistes de Saïgon

SAIGON — Nouveau bombardement américano-sud-vietnamien sur un village du Nord-Vietnam, annoncé à Hanoï, et rupture officielle entre la hiérarchie bouddhiste et le bonze supérieur Thic Quang Lien, tels sont les deux événements importants qui ont marqué la journée d'hier au Vietnam. (Pendant ce temps, à Washington, MM. Rusk et Alphand ont une nouvelle fois confronté les thèses française et américaine au sujet du Vietnam.)

L'agence Nord-Vietnam Presse annonce qu'à 11 h. 30 (locales) 12 avions américains et sud-vietnamiens, dont plusieurs a réaction, ont mitraillé Chalo (partie occidentale de la province de Quang Binh (au Nord-Vietnam) près de la frontière laotienne. On n'a aucun autre détail pour le moment.

A Saïgon, l'Institut bouddhique vient de confirmer officiellement les appréciations portées par son directeur à propos de l'initiative du bonze supérieur Tich Quang Lien de former le "mouvement de lutte pour la sauvegarde de la paix et le bonheur du peuple." Un communiqué précise que ce mouvement est une initiative personnelle du bonze et qu'il n'a aucun rapport avec l'Institut.

Quant au bonze lui-même, il a adressé des lettres aux présidents Johnson et Ho Chi Minh, ainsi qu'au président Phan Khac Suu, chef de l'Etat sud-vietnamien, au premier ministre et à l'archevêque de Saïgon. Dans ces lettres, il expose les buts de son mouvement. Au président Ho Chi Minh, il demanderait le retrait des forces nord-vietnamiennes combattant contre le régime du Sud.

Aucune manifestation religieuse n'a eu lieu à Saïgon hier, contrairement à certaines rumeurs qui le laissaient prévoir.

Le général Harold K. Johnson, chef d'état-major de l'armée de terre des U.S.A. a quitté Saïgon hier soir à 19h.30 (heure locale) pour regagner Washington, via Honolulu. Au moment de son départ, il a réaffirmé la volonté de son pays d'aider le Vietnam et il a exprimé sa conviction que la liberté pourra être préservée dans ce pays.

Son départ a coïncidé avec l'arrivée à Saïgon de l'amiral Grant Sharp, commandant en chef des forces américaines du Pacifique qui, au cours d'une brève visite, s'entretiendra avec les principales personnalités américaines et vietnamiennes.

Entretien Rusk-Alphand

WASHINGTON — Les problèmes afférant au Sud-Est asiatique en général, au Vietnam en particulier, et divers aspects de la situation au Moyen-Orient ont fait l'objet d'un entretien d'une heure qui s'est déroulé vendredi matin entre le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, et l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Hervé Alphand.

Le porte-parole du département d'Etat a précisé que cette entrevue avait eu lieu à la demande du diplomate français et qu'elle avait permis aux deux interlocuteurs de procéder à un tour d'horizon général de la situation mondiale ainsi que de "sujets d'intérêt commun".

Cet entretien, a poursuivi le porte-parole, a permis à M. Rusk et à M. Alphand de définir la position de leurs gouvernements respectifs. "Cette conversation ne s'est soldée par rien de surprenant ni rien de neuf". En ce qui concerne le Vietnam ,le porte-parole a déclaré qu'il avait été question du souhait exprimé à la fois par la France et l'Union soviétique de rechercher une solution pacifique à la crise à l'occasion d'une nouvelle conférence de Genève.

A ce propos, le porte-parole, M. Marshall Wright, a déclaré : "Le secrétaire d'Etat, M. Rusk, a exposé à l'intention de M. Alphand la position des Etats-Unis à l'égard de la question de négociations dans les mêmes termes, ou à peu près, qu'il avait employés à l'occasion de la conférence de presse qu'il a faite la semaine dernière".

Les propositions canadiennes

Par ailleurs, M. Wright a souligné qu'à sa connaissance, l'administration Johnson ne possédait jusqu'à ce jour aucune indication permettant de penser que le Nord-Vietnam serait disposé à participer à des négociations quelconques.

Toujours sur la question de négociations, le porte-parole du département d'Etat a pris note d'informations de presse selon lesquelles le gouvernement canadien s'efforce actuellement de contribuer à la mise sur pied d'une conférence internationale sur le Vietnam. "De toute évidence, a-t-il dit, le gouvernement américain maintient des contacts fréquents avec le gouvernement canadien et celui-ci est pleinement tenu au courant de la position des Etats-Unis en ce qui concerne le Vietnam".

Le Maghreb parviendra-t-il à modérer l'antigermanisme des Etats arabes?

Une analyse de Danièle EYQUEM de l'Agence France Presse

A quarante huit heures de la réunion au Caire des ministres des affaires étrangères arabes, tous les Etats arabes ne montrent pas le même empressement à emboîter le pas à la politique du président Nasser dans ses relations avec l'Allemagne. A cet égard, le président de la République tunisienne, qui effectue actuellement une tournée des capitales du Moyen-Orient a pris une position en flèche en déclarant qu'une "rupture diplomatique des Etats Arabes avec Bonn, risquerait de coûter plus cher aux Arabes eux-mêmes qu'à l'Allemagne". Parlant devant un auditoire franchement hostile, comme en témoignent les réactions de la presse libanaise d'hier, le président tunisien a même critiqué ouvertement l'attitude du président Nasser à l'égard des Etats arabes: "Il serait préférable une fois pour toutes, a-t-il dit, que l'on n'appelle pas les chefs des gouvernements arabes à adopter une position commune lorsqu'une crise est arrivée à son apogée".

Les paroles du président tunisien ne manqueront pas de choquer nombre d'Etats arabes, cependant elles expriment sans détour la réserve sensible des Etats maghrebins à l'égard de la crise germano-égyptienne. On a remarqué que le roi du Maroc, dans le discours qu'il a prononcé au Caire n'a pas fait mention de la dispute Bonn-le Caire. Si le souverain chérifien a renoncé à se rendre à Bonn comme il était prévu, il n'a cependant pas rappelé son ambassadeur à Bonn. M. Ben Bella ne s'est pas manifesté à ce sujet, quant à son ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika il a déclaré en arrivant au Caire que ce problème "sera examiné avec sérénité". Il est évident que la rupture des relations diplomatiques avec Bonn entraînerait des difficultés sérieuses sur le plan économique et financier aux trois Etats maghrebins. Un prêt important (70 millions de marks) avait été promis au Maroc par le gouvernement allemand. En Algérie, l'Allemagne doit participer à la reconstruction de Bône ainsi qu'à l'organisation de nouveaux circuits de distribution commerciaux.

Enfin, en Tunisie, l'Allemagne participe, entre autres, très activement à la mise sur pied de l'équipement hôtelier de ce pays.

La modération des Etats maghrebins dans la crise germano-égyptienne n'exclut cependant pas qu'ils soient amenés, à la suite des décisions que prendront au Caire dimanche les ministres des 13 Etats arabes, à rappeler leurs ambassadeurs en Allemagne fédérale. Toutefois, les observateurs compétents pensent que les chefs d'Etat du Maghreb pèseront de tout leur poids pour éviter que l'évolution de cette crise n'entraîne la reconnaissance de la République démocratique allemande. Il n'est pas exclu que les conseils de modération nord-africains trouvent un écho favorable auprès de certains Etats du Proche-Orient tels que la Jordanie, l'Arabie séoudite et la Tripolitaine que la politique de Nasser inquiète.

Moscou fait de sévères reproches à Pékin et relance ainsi la crise

MOSCOU — C'est la première fois, depuis d'été 1963, que le gouvernement soviétique s'en prend publiquement et directement au gouvernement chinois et à ses ressortissants, remarquent les observateurs à Moscou après la publication de la note soviétique très sévère qui a été remise vendredi à l'ambassade de Chine populaire à propos de la manifestation antiaméricaine du 4 mars à Moscou. C'est aussi la première fois depuis l'éviction de M. Khrouchtchev, remarque-t-on encore, que le public soviétique est directement pris à témoin du différend sino-soviétique.

Cette note a d'autant plus frappé les observateurs qu'elle intervient immédiatement après que la "Pravda" eut à nouveau souligné, le matin même, le désir du parti communiste soviétique et de ses alliés de ne pas voir la controverse publique reprendre entre Moscou et Pékin. Une fois de plus, semble-t-il, les dirigeants soviétiques soulignent ainsi la distinction qu'ils font entre les relations de parti à parti et celles d'Etat à Etat.

Il semble également que les dirigeants soviétiques aient voulu marquer qu'à partir du moment où des ressortissants chinois, officiellement appuyés par leur gouvernement, avaient mis en cause le principe de la souveraineté soviétique, ils n'étaient plus tenus d'observer l'attitude de tolérance que, "dans l'intérêt de l'unité du camp socialiste", ils avaient adoptée à l'égard des prises de position et des critiques chinoises.

La note soviétique constitue d'ailleurs la réponse à la note verbale communiqué le 6 mars à M. Andrei Gromyko par M. Pan Tzu Li, ambassadeur de la Chine populaire à Moscou, à propos de l'attitude des forces de l'ordre soviétique envers les étudiants qui manifestaient, le 4 mars, devant l'ambassade des Etats-Unis. Elle qualifie cette note chinoise de "tissu de mensonges" et dénonce en outre la "campagne de calomnie" engagée actuellement en Chine contre l'Union soviétique. Il semble donc que, comme naguère, sous la direction de M. Khrouchtchev, l'URSS ait jugé que les attaques chinoises ne pouvaient plus rester sans réponse et qu'elle ait en conséquence décidé de mettre fin à la trêve unilatérale de la controverse publique.

C'est en tout cas sans le moindre ménagement qu'il est répondu à la note verbale de M. Pan Tzu Li. Ainsi, les étudiants chinois qui, publiquement, ont attaqué miliciens et soldats soviétiques devant l'ambassade des E.-U., sont menacés de poursuites judiciaires aux termes de l'article 191 du code pénal de la République russe, qui prévoit dans un tel cas des peines d'emprisonnement d'un à cinq ans. Aujourd'hui, le fait que, selon la note, plus de trente miliciens et soldat aient été blessés le 4 mars, donne à l'avertissement soviétique un caractère très sérieux. Mais, quelle que soit la suite qui sera donnée à cette affaire, le document publié vendredi soir semble marquer un tournant dans la ligne adoptée par les successeurs de M. Krouchtchev à l'égard de la propagande chinoise.

La "Pravda" a reconnu pour la première fois officiellement, qu'il n'existe désormais plus de "tête" dans le mouvement communiste, et que "chaque parti communiste est entièrement indépendant et autonome".

Cette thèse, proclamée par le parti communiste soviétique dans l'éditorial que la "Pravda" a consacré au bilan de la récente conférence consultative communiste tenue à Moscou, apparaît comme une légitimation solennelle, dans le camp des partis communistes en désaccord avec Pékin, du "Polycentrisme" préconisé par les communistes italiens.

La "ligne" antérieure du p.c. soviétique, soulignent les observateurs, tout en reconnaissant aux autres partis un droit théorique d'autonomie, tendait néanmoins à considérer comme obligatoire pour toutes les décisions prises par le p.c. soviétique, en tant que parti le plus "expérimenté", et détenant le pouvoir depuis le plus longtemps.

Thant craint le pire à Chypre et veut y maintenir la force

NATIONS UNIES (N.Y.) — Le secrétaire général, U Thant, a recommandé vendredi dans un rapport périodique au conseil de sécurité que le mandat de la force des Nations unies à Chypre, qui vient à expiration le 26 mars, soit prolongé une quatrième fois pour une période de trois mois.

Le secrétaire général avait espéré que cette nouvelle prorogation ne serait pas nécessaire, en vue des difficultés du financement de la force, et de la loi du rendement décroissant qui s'applique forcément à cette opération.

Néanmoins, en l'absence de progrès dans la voie d'une solution politique, et devant l'hostilité continue entre les deux communautés, "qui sont mieux préparées aujourd'hui à se battre du point de vue militaire, qu'elles ne l'ont jamais été," U Thant ne voit pas d'autre choix que le maintien de la force.

En soulignant "combien ténue est la paix dans les régions où les forces gouvernementales et les combattants chypriotes turcs s'affrontent des deux côtés d'un étroit **no man's land**", U Thant préconise le démantèlement progressif des fortifications de part et d'autre en vue d'obtenir aussi rapidement que possible et sous la protection et la garantie de l'ONU, l'élimination de toutes les fortifications et postes militaires armés qui ne sont pas indispensables à la défense de Chypre contre une attaque extérieure.

"J'adresse un appel pressant aux parties pour qu'elles appuient ces efforts", dit U Thant, en annonçant que son représentant à Chypre et le commandant de la force présenteront bientôt aux autorités chypriotes grecques et chypriotes turques des propositions concrètes en ce sens. Le secrétaire général demande en même temps aux parties de faire un nouvel effort, en négociant entre elles et par l'entremise du médiateur, pour trouver une base commune à des solutions à long terme de leurs problèmes communs. "C'est là la seule garantie contre un retour de la violence à Chypre, avec toutes ses conséquences désastreuses," dit U Thant, en ajoutant qu'étant donné la préparation militaire des combattants, une nouvelle lutte serait plus meurtrière que dans le passé.

Le secrétaire général envisage de réduire les effectifs de la force, qui compte actuellement un personnel militaire de 5,978 officiers et soldats et une police civile de 173 hommes. Mais le commandant de la force, dit-il, considère une telle réduction très difficile dans les circonstances actuelles.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Manifestation anti-américaine à Accra

ACCRA — Une violente manifestation anti-américaine s'est déroulée hier à Accra où quelque deux cents étudiants ghanéens ont pris d'assaut et tenté d'incendier les locaux du centre d'information américain. Les étudiants ont également manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis et un fonctionnaire américain a été blessé par une pancarte que brandissait un manifestant.

Plasticage du siège de l'UNR à Marseille

MARSEILLE — Les personnes qui ont plastiqué jeudi soir le siège de la fédération départementale de l'union pour la nouvelle république (gaulliste) à Marseilles ont été arrêtées hier. Elles sont au nombre de cinq: deux sont des rapatriés d'Algérie et les trois autres seraient des repris de justice condamnés lors des événements d'Algérie pour atteinte à la sûreté de l'Etat et plasticage. Les plastiqueurs appartiendraient à des équipes soutenant la candidature d'éléments de droite.

Effet de la crise de l'ONU

WASHINGTON — L'organisation des Nations unies sortira plus forte que jamais de sa crise financière et constitutionnelle actuelle, a affirmé M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies.

Nouveau satellite russe

MOSCOU — "Cosmos 60", nouveau satellite artificiel de la terre a été placé hier sur orbite par l'U.R.S.S., annonce l'agence Tass. Le satellite possède à son bord des instruments scientifiques destinés aux recherches spatiales conformément au programme établi le 16 mars 1962, ajoute l'agence.

"Par monts ou par vaux" c'est la **SUSPENSION CITROËN** qu'il vous faut!

Avec l'*hydropneumatique*, les ressorts métalliques traditionnels sont remplacés par 4 coussins de gaz, 10 fois plus efficaces que l'acier. Le jeu d'un liquide de liaison (incompressible) et d'un volume constant de gaz (compressible) a permis de réaliser une suspension très flexible et cependant parfaitement amortie. Chacune des 4 roues indépendantes réagit séparément aux inégalités du sol, tandis que, grâce à un correcteur automatique d'assiette, la voiture reste toujours à hauteur constante quelle que soit la charge. Unique au monde, la suspension hydropneumatique Citroën offre une parfaite tenue de route et un confort total à n'importe quelle vitesse, sur n'importe quel chemin. Petit avantage supplémentaire: avec une Citroën, vous pouvez changer les pneus sans cric.
Le confort de ses sièges est incomparable! Larges et mœlleux, ils sont d'un dessin anatomiquement parfait et inclinables à volonté pour former couchette.
Un bon conseil à ceux qui souffrent du dos ou des reins après une longue randonnée: changez pour Citroën. C'est le genre de suspension qu'il vous faut!



CE QUE LES CANADIENS APPRÉCIENT DE CITROËN:
triple couche d'émail — double revêtement antirouille spécial — 2 éléments chauffage-dégivrage indépendants (avant, arrière et latéral) — pneus spéciaux été-hiver — prix "tout compris" — concessionnaires plus nombreux — techniciens experts — stock important de pièces détachées à prix modérés.

CE QUE LE MONDE ENTIER APPRÉCIE DE CITROËN:
suspension hydropneumatique=confort
freins à disque assistés et ventilés=sécurité
carrosserie aérodynamique=vitesse et économie
traction avant (depuis 30 ans)=tenue de route

La conduite d'une Citroën est une vérité d'expérience, elle n'est pas communicable, elle doit se vivre! Pour l'essayer, vous n'avez qu'à nous téléphoner. Une voiture sera mise à votre disposition.

DS 19 "PALLAS" • DS 19 • ID 19 • ID 19 STATION WAGON

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE



CITROËN CANADA LIMITÉE

MONTRÉAL
Citroën Canada Limitée,
4010 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 937-7411
4584 rue Papineau,
Tél.: 527-9861

QUÉBEC
Citroën Canada Limitée,
1792 boul. Hamel, Route 2,
Ville Duberger
Tél.: 681-7393

TORONTO
Citroën Canada Limited,
623 Yonge Street,
Tél.: 922-6191

Concessionnaires et points de service à travers tout le pays.



Pour faire face aux besoins de nos indigents

SOUSCRIVONS GÉNÉREUSEMENT

POUR FAIRE DAVANTAGE

IL FAUT DAVANTAGE

FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES - FRANÇAISES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Le désoeuvrement est souvent la première étape de la délinquance chez les jeunes. Et les vieillards traînent péniblement leur lassitude. Par l'organisation des loisirs, la Fédération exerce une oeuvre de prévention et de saine récréation à travers tout le diocèse de Montréal. Au siècle de l'automation, il est impérieux d'organiser de sains loisirs pour l'esprit et pour le corps.

Notre conscience-charité nous rappelle que pour atteindre l'objectif, le minimum requis est de $12 par foyer.

A CFMB — 1410 au cadran. Deux heures de dialogue sur la Fédération et ses 35 oeuvres.

Le public est invité à se renseigner sur l'action de la Fédération et sur ses rouages en syntonisant

Dimanche 7 mars de 6 h. à 8 h. p. m.

CFMB
1410 AU CADRAN

PARTAGEONS

OBJECTIF: $2,565,000
DU 7 AU 22 MARS

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE EST DUE A LA GÉNÉROSITÉ DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
41 ouest, St-Jacques Montréal 845-3291

Société NATIONALE d'Assurances
assurances générales
41 ouest, St-Jacques Montréal 845-3291

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
41 ouest, St-Jacques Montréal 845-3291

SUN LIFE DU CANADA
Compagnie d'assurance-vie
Compagnie Mutuelle
(Edifice Sun Life)

RENE T. LECLERC
Valeurs de placements

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Crédit Foncier Franco-Canadien
PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE
612 ouest, St-Jacques, Montréal — 845-7111

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITEE
CERTIFICATS D'EPARGNE
1306 est, STE-CATHERINE, MTL — LA. 6-4901

J.-M. RAVARY INC.
QUINCAILLERIE
4039 est, rue STE-CATHERINE — LA. 6-9128
MONTREAL

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
Chas Desroches, C.A. • Fernand Rheault, C.A.
210 ouest, rue Crémazie — 388-9251

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A.; F. Fredette, C.A.; G. Charette, C.A.; R. Poupart, C.A.; M. Lajeunesse, C.A.; L. Robillard, C.A.; H. Mercier, C.A.; G. Vary, C.A.; J.-C. Racette, C.A.; L. Bellefleur, C.A.; G. Fausse, C.A.; H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621 — Montréal

Dominion Tar & Chemical Company Limited
EDIFICE SUN LIFE

gracieuseté de
STEINBERG
MIRACLE MART

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE
Coopérative d'épargne et de crédit
1344 est, Sherbrooke — Montréal — 527-3624

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS
B de M
Courtoisie de la...
BANQUE DE MONTRÉAL

Les Ateliers d'Art Liturgique Ltée
Georges Schaefer, président
ORNEMENTS D'EGLISE
216 CREMAZIE OUEST — 381-2460